

Université de Montréal

**Les textes d'exécration du Moyen Empire égyptien : essai de reconstitution d'un rituel**

Par

Jean-François Dumouchel

Département d'histoire  
Faculté des Arts et des Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de  
Maître ès arts (M.A) en histoire

AOÛT 2006

© Jean-François Dumouchel, 2006



D

7

U54

2007

V.008

## AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

## NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal  
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

**Les textes d'exécration du Moyen Empire égyptien : essai de reconstitution d'un rituel**

Présenté par

Jean-François Dumouchel

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

**Pierre Bonnechère**  
Président rapporteur

**Jean Revez**  
Directeur de recherche

**Robert David**  
Membre du jury

15 FEV. 2007

## Résumé et mots-clés

Ce mémoire de maîtrise s'intéresse aux textes d'exécration du Moyen Empire égyptien et du rituel leur étant lié. Le but de l'auteur est de proposer une reconstitution viable et crédible du rituel exécutoire. Pour ce faire, il analyse plusieurs aspects des textes et objets exécutoires, seuls témoins de cette cérémonie.

Le premier chapitre se penche sur les textes d'exécration. L'auteur démontre l'importance du travail déjà effectué par les spécialistes au niveau de la traduction et de l'explication des textes. Des explications sont toutefois rajoutées pour certains aspects de la compréhension des textes, notamment l'importance du nom dans la magie égyptienne ainsi que dans le domaine de la relation entre les morts et les vivants dans la pensée religieuse.

Le deuxième chapitre traite des formes, des matériaux et des couleurs choisis dans la confection des objets exécutoires. L'auteur vise à démontrer l'importance du symbolisme dans tous les choix faits à cette étape.

Le troisième chapitre s'intéresse aux actions et aux paroles impliquées dans la cérémonie exécutoire, par exemple le bris, l'enfouissement, les récitations, etc. Deux variantes du rituel sont distinguées, l'une se terminant par l'incinération, l'autre par l'enfouissement.

Dans le quatrième chapitre, l'auteur démontre que la cérémonie est probablement dirigée par un prêtre, qu'elle est fréquente et qu'elle est principalement faite au profit du pharaon. Cette section, comme le mémoire, se termine par une reconstitution du rituel, synthèse des théories émises dans le mémoire.

**Mots-clés :** Égypte, Religion, Magie, Rituel, Envoûtement, Exécration

## Summary and key words

This thesis explores the Egyptian Middle Empire execration texts and rituals. The author's aim is to provide a credible reconstruction of the rituals. To serve this purpose, he has studied several aspects of the execratory texts and objects, sole testimony of this ceremony.

The first chapter studies the execration texts and the author highlights the importance of the works already carried out by specialists in the field of text translation and interpretation. However, more explanations are given regarding certain aspects of the texts, such as the importance of names in Egyptian magic as well as in the relationships between the dead and the living in the religious context.

The second chapter deals with the shapes, materials and colours chosen in the making of execratory objects. The author underlines the importance of symbolism for all the choices made at this stage.

The third chapter concentrates on the actions and words involved in the execratory ceremony: breaking down of pottery for instance, burial, incantations, etc... The difference is made between two variants of the ritual: incineration being the conclusion of the first one and burial marking the end of the other.

In the fourth chapter, the author demonstrates that the ceremony was probably led by a priest, that it was a frequent occurrence and that it was chiefly performed in the Pharaoh's honour. This section, as well as the thesis, ends with a reconstruction of the ritual, summary of the theories presented before.

**Key words :** Egypt, Religion, Magic, Ritual, Sympathetic magic, Execration

## Table des matières

Page de présentation .....	p. i
Page de présentation du jury .....	p. ii
Résumé et mots-clés .....	p. iii
Summary and keywords .....	p. iv
Table des matières .....	p. v
Table des abréviations .....	p. vii
Table des illustrations .....	p. ix
Remerciements .....	p. x
<b>Introduction</b> .....	<b>p. 1</b>
<b>Chapitre 1 : Les textes d'exécution</b> .....	<b>p. 6</b>
1.1 Présentation générale des textes et objets d'exécution .....	p. 7
1.2 La traduction du terme <i>mt</i> et la peur des morts en Égypte ancienne .....	p. 15
1.3 Étude diachronique du développement du formulaire .....	p. 19
1.4 L'importance du nom en Égypte ancienne .....	p. 21
1.5 Interprétation de l'absence de certains noms .....	p. 25
1.6 Conclusion .....	p. 28
<b>Chapitre 2 : Les formes, les matériaux et les couleurs</b> .....	<b>p. 30</b>
2.1 La représentation du prisonnier en Égypte ancienne : iconographie et statuaire .....	p. 31
2.2 La poterie d'exécution .....	p. 36
2.3 Les matériaux des supports .....	p. 40
2.4 La couleur des supports et de l'écriture .....	p. 49
2.5 Conclusion .....	p. 56
<b>Chapitre 3 : Les paroles et les manipulations</b> .....	<b>p. 59</b>
3.1 La composante orale .....	p. 60
3.2 L'incinération rituelle .....	p. 62
3.3 Le bris .....	p. 66
3.4 Le sacrifice humain .....	p. 72
3.5 L'enfouissement .....	p. 78
3.6 Les autres manipulations .....	p. 84
3.7 Conclusion .....	p. 87
<b>Chapitre 4 : L'officiant, la fréquence, l'utilité et la portée du rituel</b> .....	<b>p. 90</b>

4.1 La fréquence d'exécution du rituel .....	p. 91
4.2 L'officiant .....	p. 96
4.3 L'utilité et la portée du rituel .....	p. 101
4.4 La reconstitution du rituel .....	p. 109
4.5 Conclusion .....	p. 115
<b>Conclusion</b> .....	p. 117
<b>Bibliographie</b> .....	p. 125
<b>Annexe A : Les objets d'exécution</b> .....	p. xii
a) Figurines de Gizeh en terre crue .....	p. xv
b) Figurines triangulaires du Caire .....	p. xix
c) Figurines d'albâtre .....	p. xx
d) Dépôt de Mirgissa .....	p. xxiv
e) Poterie rouge de Berlin .....	p. xxviii
f) Figurines de Saqqarah .....	p. xxxi
g) Figurines de Lisht .....	p. xxxiv
h) Figurines empreintes de Gizeh .....	p. xxxv
i) Figurine en bois du Louvre .....	p. xxxvii
j) Figurine de Lisht 1 .....	p. xl
k) Figurine de Lisht 2 .....	p. xli
l) Figurine de Semna ouest .....	p. xlii
m) Figurine d'Ouronarti .....	p. xliv
n) Trois figurines incomplètes d'Ouronarti .....	p. xlvi
o) Figurine d'Éléphantine .....	p. xlvi
p) Figurine de Mit-Rahineh .....	p. xlix
q) Deux figurines de Toura .....	p. l
r) Figurine de Saqqara .....	p. li
s) Figurine de calcaire du Caire .....	p. lii
t) Figurine en calcaire de Brooklyn .....	p. liii
u) Figurine de Heimer .....	p. liv
v) Figurines en bois d'Abousir .....	p. lv
w) Figurines en bois de Gizeh .....	p. lvi
<b>Annexe B : Traduction d'un texte d'exécution</b> .....	p. lix
a) Le texte au long .....	p. lxi
b) La section nubienne .....	p. lxiv
c) La section asiatique .....	p. lxvii
d) La section libyenne .....	p. lxxii
e) La section des groupes humains .....	p. lxxv
f) La section égyptienne .....	p. lxxvii
g) La section des mauvaises choses .....	p. lxxviii



### Table des abréviations

- ACF*:  
Annuaire du Collège de France
- AfO* :  
Archiv für Orientforschung
- ASAE* :  
Annales du Service des Antiquités de l'Égypte
- AUSM*:  
Andrews University Seminar Studies
- BACE* :  
The Bulletin of the Australian Centre for Egyptology
- BASOR*:  
Bulletin of the American Schools of Oriental Research
- BIE* :  
Bulletin de l'institut d'Égypte
- BN* :  
Biblische Notizen
- BSFE* :  
Bulletin de la Société Française d'Égyptologie
- CdE* :  
Chronique d'Égypte
- ClAnt* :  
Classical Antiquities
- CRAIBL* :  
Compte-rendu de l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres
- CRIPeL* :  
Cahier de recherches de l'Institut de papyrologie et d'égyptologie de Lille
- Evo*:  
Egitto e Vicino Oriente
- GM*:  
Göttinger miszellen
- JAOS*:  
Journal of the American Oriental Society

- JEA*:  
Journal of Egyptian Archaeology
- JESHO*:  
Journal of the Economic and Social History of the Orient
- JHS*:  
Journal of Hellenic Studies
- JNES*:  
Journal of Near Eastern Studies
- JS*:  
Journal des Savants
- LÄ*:  
*Lexikon der Ägyptologie*, Wolfgang Helck et Eberhard Otto (éds.), Wiesbaden, Otto Harrassowitz, 1972-1992, 7 volumes.
- MDAIK*:  
Mitteilungen des Deutschen archäologischen Instituts, abteilung Kairo
- OMRO*:  
Oudheidkundige mededelingen uit het Rijksmuseum van Oudheden te Leiden
- RA*:  
Revue d'Assyriologie
- RdE* :  
Revue d'Égyptologie
- RFBH* :  
Revue française des Bijoutiers Horlogers
- RHR* :  
La Revue de l'histoire des religions
- VA* :  
Varia Aegyptiaca
- ZA* :  
Zeitschrift für Assyriologie

### Table des illustrations

1) Figurines de Gizeh en terre cuite .....	p. xviii
2) Figurine d'albâtre .....	p. xxii
3) Pieds et bras en cire de la série des figurines d'albâtre .....	p. xxiii
4) Tessons de poterie de Mirgissa .....	p. xvi
5) Statuettes de calcaire trouvées à proximité du dépôt de Mirgissa .....	p. xvi
6) Objets divers en limon du dépôt de Mirgissa .....	p. xvii
7) Tesson A des poteries de Berlin .....	p. xxix
8) Tesson B des poteries de Berlin .....	p. xxix
9) Poterie rouge reconstituée de Berlin .....	p. xxx
10) Figurine de Saqqarah .....	p. xxxiii
11) Dessin d'une figurine empreinte de Gizeh .....	p. xxxvi
12) Figurine en bois du Louvre .....	p. xxxviii
13) Figurine en bois de Louvre sous tous les angles .....	p. xxxix
14) Figurine de Semna ouest .....	p. xliii
15) Figurine d'Ouronarti .....	p. xlv
16) Figurines incomplètes d'Ouronarti .....	p. xlvii
17) Figurines en bois de Gizeh .....	p. lvii
18) Gros plans des figurines en bois de Gizeh .....	p. lviii

## Remerciements

Il me faut profiter de l'occasion ici offerte pour remercier plusieurs personnes qui ont contribué à l'amélioration de ce mémoire.

Tout d'abord, j'adresse mes plus chaleureux remerciements à M. Jean Revez, mon directeur de maîtrise. Sans sa faculté de rendre l'étude des hiéroglyphes intéressante, sans sa grande compréhension, sa capacité d'écoute et sa volonté d'aider les étudiants à trouver des sujets qui conviennent à leurs intérêts, ce projet de mémoire n'aurait jamais vu le jour. Il me faut aussi le remercier d'avoir par la suite su faciliter, de toutes les manières possibles, le processus de recherche et de rédaction de ce mémoire. Ses conseils et son aide furent extrêmement précieux et appréciés tout au long du chemin. Sa contribution a mené à une nette amélioration de ce mémoire.

Je remercie aussi mes parents, pour leur aide et leurs encouragements tout au long de ces deux années. Il me faut exprimer ma sincère gratitude à ma mère qui a fait de nombreuses lectures et relectures de ce mémoire, m'éclairant de ses conseils et corrigeant les fautes ayant échappé à mon attention.

Je tiens aussi à dire merci à Joël Bizier et Karine Saint-Louis d'avoir accepté de lire et de commenter le manuscrit de ce mémoire dans une étape où les trous y étaient encore béants. Les conseils prodigués furent grandement appréciés.

Un gros merci à Maude Lahaie pour l'aide dans la guerre contre mes gênes d'historien (i. e. déficience technologique chronique). Le travail sur les photographies présentées dans ce

mémoire est presque entièrement son œuvre. Elle a su rendre plus claires des photographies qui ne l'étaient souvent guère à l'origine.

Finalement, j'exprime ma gratitude à Valérie Corbière, qui n'a peut-être pas grand-chose à voir avec ce mémoire, mais qui a beaucoup à voir avec mon bonheur dans les derniers mois.

Merci!

## **Introduction**

La magie est l'un des phénomènes récurrents de l'histoire humaine. Toutes les époques et toutes les cultures ont vu défiler leur cortège de magiciens en tout genre. Ces derniers étaient parfois encensés et parfois accusés pour leur pratique des arts occultes. Il est significatif de constater que l'Égypte ancienne a souvent été considérée comme le berceau de la magie par les penseurs classiques. Cette perception est le résultat de la très grande place accordée à la magie dans la culture égyptienne. En effet, il est possible d'entrevoir, à travers les sources et les témoignages matériels qui nous sont parvenus, quantités de rituels magiques destinés à régler les problèmes les plus divers de la vie, des plus anodins, tel que la déception amoureuse, aux plus importants, par exemple le contrôle des dieux maléfiques. Les textes d'exécration du Moyen Empire égyptien, et leurs supports, sont le témoignage de l'un de ces rituels. Une étude en profondeur de ces témoins s'impose donc pour qui souhaite comprendre le rite d'exécration utilisé par les Égyptiens. Les recherches antérieures sur les textes d'exécration ont déjà, nous le verrons ci-dessous, réglé plusieurs problèmes importants en ce qui a trait à la compréhension de ce rituel, surtout au niveau de la traduction et de l'interprétation des textes. Malgré cette richesse certaine des travaux portant sur le corpus exécutoire, quelques zones d'ombre demeurent, surtout à un niveau plus anthropologique, c'est-à-dire dans le domaine de la compréhension du déroulement du rituel. La problématique adoptée dans ce mémoire découle directement de cette constatation. Quels étaient la signification, le déroulement, les motivations ainsi que les gestes et actions rattachés au rituel d'exécration égyptien ? Afin de répondre correctement à cette question, ce mémoire sera divisé en quatre chapitres.

Dans le premier chapitre, une brève présentation des textes d'exécration sera proposée afin de clarifier la nature exacte de ceux-ci. Cette présentation s'accompagnera d'une recension des études les plus importantes déjà parues sur le sujet. De plus, le chapitre

contiendra une récapitulation des différentes théories proposées sur les textes, notamment sur la traduction d'un terme problématique, sur l'idée de développement d'un « formulaire d'exécration », ainsi que sur l'absence de certains noms dans les formules exécutoires. Nous pourrions constater que cet aspect du sujet a été traité de manière plutôt complète par les spécialistes et que peu de choses peuvent être ajoutées sur la question à moins d'être hautement spécialisé dans l'onomastique ancienne.

Le deuxième chapitre traitera des supports des textes d'exécration. La forme des objets sur lesquels on retrouve des textes exécutoires, à savoir la poterie et les figurines, le matériel choisi dans la confection des supports, notamment l'argile, l'albâtre et la cire, ainsi que les couleurs utilisées, tant au niveau des objets que de l'encre, seront analysés. Nous pourrions constater que la fabrication des objets d'exécration n'était pas laissée au hasard et que les choix effectués étaient hautement symboliques.

Le troisième chapitre portera sur les différents rites associés à la cérémonie d'exécration. Nous nous pencherons sur la récitation orale, le bris, l'enfouissement, le sacrifice humain, l'incinération ainsi que sur quelques autres techniques attestées dans les sources connexes. Il sera alors possible d'entrevoir la richesse et la diversité des rites manuels exécutoires.

Dans le dernier chapitre, nous analyserons des facteurs externes du rituel, notamment la fréquence d'exécution de ce dernier. Des hypothèses seront aussi proposées quant aux personnes qui auraient pu être chargées de la conduite d'une telle cérémonie. Dans un deuxième temps, nous nous intéresserons à l'utilité qu'accordaient les anciens Égyptiens au rituel exécutoire. Finalement, une reconstitution du déroulement de la cérémonie sera faite.



Dans le cadre de ces quatre chapitres, il est certain que l'accent portera sur les textes et objets d'exécration du Moyen Empire égyptien (environ 2000 à 1750 avant notre ère). Toutefois, l'envergure du projet envisagé, à savoir la compréhension d'un rituel ayant laissé relativement peu de traces claires, nous empêche de nous imposer des limites aussi restrictives quant aux sources anciennes à prendre en considération. Ainsi, quelques-uns des objets exécratoires plus anciens seront utilisés afin de comprendre l'origine et le développement de ce rituel.

De plus, de nombreux textes égyptiens, malheureusement souvent très tardifs, seront aussi mis à contribution afin de clarifier certains aspects de la cérémonie et des gestes lui étant associés. Enfin, la Mésopotamie possède une riche littérature de textes magiques et exorcistiques en tout genre. Ces documents présentent des rituels assez similaires à la cérémonie exécratoire pour que la comparaison entre ceux-ci puisse être instructive. Toutefois, pour des raisons évidentes, les références à ces deux derniers types de sources devront être faites avec parcimonie et beaucoup de prudence. En effet, les documents égyptiens tardifs, bien qu'étant souvent des copies de textes plus anciens, dépeignent des pratiques qui peuvent avoir évolué depuis le Moyen Empire. Il serait dangereux de postuler qu'un rituel était mené de la même façon à l'époque ptolémaïque qu'au Moyen Empire. Quant aux sources provenant de la Mésopotamie, il faut toujours garder en tête le fait qu'elles sont le fruit d'une culture qui, si elle présente de nombreuses similarités avec celle de l'Égypte ancienne, n'en demeure pas moins différente. Néanmoins, il ne serait pas justifié d'éliminer complètement ces sources du présent mémoire puisqu'elles peuvent grandement améliorer notre compréhension du rituel d'exécration.

Ce mémoire ne vise évidemment pas à clore les débats sur les textes et les objets d'exécration ainsi que sur le rituel leur étant rattaché. Il vise plutôt à relancer les discussions sur le sujet en proposant une analyse complète basée sur la prise en considération de tous les objets excrétoires du Moyen Empire découverts à ce jour. En ce sens, les positions exprimées par les spécialistes du sujet seront toujours rappelées et analysées à partir de cette prise en compte globale. De nouvelles théories seront aussi émises lorsque cela se révélera nécessaire. Il est à espérer que cette nouvelle pierre dans l'édifice de notre compréhension d'un rituel riche et important réussira à attirer l'intérêt des égyptologues sur un sujet dont beaucoup d'aspects restent encore à explorer.

# **Chapitre 1**

## **Les textes d'exécution**

Les textes anciens ont toujours occupé une position de choix dans la discipline historique. Sujet central de la majorité des publications historiques, les textes d'exécration ont aussi suscité l'intérêt chez les égyptologues et les spécialistes du Proche-Orient ancien. Il est donc normal que le premier chapitre de ce mémoire soit consacré à ces textes en tant que tel. Toutefois, à moins d'être un spécialiste de l'onomastique, peu d'éléments peuvent être ajoutés dans le domaine de l'interprétation des textes. Le présent chapitre visera donc principalement à préciser la nature exacte des textes d'exécration, les caractéristiques générales de leur forme et de leur contenu. Pour ce faire, le chapitre sera divisé en cinq sections. Premièrement, une présentation générale des textes d'exécration ainsi que des études les plus importantes publiées sur le sujet sera faite. Deuxièmement, nous étudierons un problème de traduction éprouvé par les premiers spécialistes s'étant intéressés aux textes d'exécration. Troisièmement, une récapitulation des preuves de l'élaboration du « formulaire » exécutoire sera faite. Quatrièmement, nous nous intéresserons à l'importance du nom dans la magie égyptienne. Cinquièmement, l'absence de certains noms, l'ordre et l'importance des divisions seront expliqués.

### **1.1. Présentation générale des textes et objets d'exécration**

Les textes d'exécration entrent dans le domaine de la recherche historique en 1926 alors que Kurt Sethe publie une édition des textes inscrits sur les vases rouges de Berlin, vases qu'il avait reconstitués à partir de tessons achetés à un antiquaire<sup>1</sup>. Ces tessons de poterie rouge contenaient des textes en hiéroglyphes qui prenaient la forme d'une liste de personnes et de

---

<sup>1</sup> Kurt Sethe, *Die Ächtung feindlicher Fürsten, Völker und Dinge auf altägyptischen Tongefässcherben des Mittleren Reiches*, Berlin, Abh. D Preuzs Akad. D. Wiss., Phil. – hist. Kl. 5, 1926. Voir annexe A, pp. xxviii à xxx pour tous les détails sur les objets de cette série.

groupes de personnes classés en quatre catégories<sup>2</sup>. Dans l'ordre étaient nommés les princes et les pays du sud, c'est-à-dire de la Nubie<sup>3</sup>, ceux de l'est, à savoir la Syrie et la Palestine et ceux de l'ouest, les Libyens<sup>4</sup>. À la fin de chacune de ces sections se trouve l'énumération des alliés de ces peuples et des mauvaises intentions qu'ils pourraient nourrir envers l'Égypte. La liste de ces mauvaises intentions forme ce que les spécialistes ont appelé la « formule de rébellion »<sup>5</sup>. La quatrième section est réservée aux Égyptiens qui ourdiraient un complot. Ensuite viennent quelques égyptiens indiqués par leurs noms et précédés du mot *mwt*. Le texte se termine par l'énumération des mauvaises choses en général<sup>6</sup>. La publication de Sethe a tout de suite attiré l'attention de plusieurs historiens qui ont entrevu l'utilité historique potentielle des textes d'exécration et qui se sont mis activement à la recherche de textes similaires<sup>7</sup>. Pendant ce temps, les listes publiées par Sethe faisaient l'objet de commentaires afin de corriger certaines lectures<sup>8</sup>.

<sup>2</sup> Georges Posener, « Nouvelles listes de proscriptions (Ächtungstexte) datant du Moyen Empire », dans *CdE* 14 (1939), p. 39. Il serait utile, à ce stade, d'aller consulter l'annexe B présentée à la fin de ce mémoire. Elle contient la traduction d'un texte d'exécration dont la structure interne est typique du genre.

<sup>3</sup> La Nubie est très souvent présente dans les textes magiques égyptiens. Voir Yvan Koenig, « La Nubie dans les textes magiques « l'inquiétante étrangeté » », dans *RdE* 38 (1987), pp. 105 – 110.

<sup>4</sup> Pour de plus amples détails sur la vision qu'avait les Égyptiens des étrangers jouxtant leur pays, voir Dominique Valbelle, *Les neuf arcs: L'égyptien et les étrangers de la préhistoire à la conquête d'Alexandre*, Paris, Armand Colin, 1990, 316 pages.



*sbt.sn w3t.sn h3t.sn ddw h3.sn ddw sb.sn m t3 pn r dr.f*

« Qui se révolteraient, qui conspireraient, qui combattraient, qui parleraient de combattre, qui parleraient de se révolter, dans ce pays en entier ». Voir Annexe B, E1 à E6.

<sup>6</sup> Plusieurs éléments sont contenus dans cette section, notamment les mauvaises paroles et les mauvais rêves. Pour ce qui est des mauvaises choses, on ne peut que spéculer sur la nature de celles-ci. Peut-être y fait-on référence à certains éléments étudiés dans Paul John Frandsen, « On the origin of the Notion of Evil in Ancient Egypt », dans *GM* 179 (2000), pp. 9 – 34.

<sup>7</sup> Ce mouvement est illustré par G. Posener qui explique pourquoi il est facile de passer à côté des textes d'exécration quand on les rencontre. Voir à ce sujet : Georges Posener, « À la recherche de nouveaux textes d'envoûtement », dans *Proceedings of the Fifth World Congress of Jewish Studies. The Hebrew University Mount Scopus. Givat Ram, Jerusalem 3 – 11 August 1969*, Jérusalem, World Union of Jewish Studies, 1971, pp. 144 – 149.

<sup>8</sup> Voir notamment : René Dussaud, « Nouveaux renseignements sur la Palestine et la Syrie vers 2000 avant notre ère », dans *Syria* 8 (1927), pp. 216 à 233. Et Raymond Weill, « Notes sur les noms asiatiques des « textes d'exécration » égyptiens du Moyen Empire », dans *Mélanges syriens offerts à Monsieur René Dussaud*, T. 2. – Paris, Geuthner, 1939, pp. 947 à 958.

En 1939, le Belge Jean Capart achète, chez un antiquaire de Paris, une série de cinq figurines en albâtre portant des textes du même type et il en confie l'étude et la publication à Georges Posener. Ce dernier publie, une année plus tard, les résultats de ses travaux sur les statuettes de Bruxelles avec les résultats d'une étude similaire menée parallèlement sur des statuettes de terre crue gardées au Musée du Caire, découvertes à l'entrée de la Rue des Tombeaux dans le passage longeant le mur d'enceinte des temples de Têti, près de la pyramide de ce dernier<sup>9</sup>. Posener explique que certains des textes sur ces figurines sont très semblables à ceux de Berlin alors que d'autres ne leur ressemblent que vaguement<sup>10</sup>. En effet, certaines des pièces étudiées par Posener possèdent un texte différent de celui de la plupart des statuettes. Le texte inscrit sur ces dernières est presque identique et est considéré comme la version principale du texte<sup>11</sup>. Les variantes sont passées sous silence. Même dans l'étude de la version principale, l'égyptologue laisse de côté la section égyptienne des textes ainsi que la partie se rapportant aux êtres dangereux en général pour s'intéresser à la partie consacrée aux étrangers<sup>12</sup>. Posener explique que la version principale de ces textes est divisée en cinq sections, à savoir celle des Nubiens, des Asiatiques, des Libyens, des Égyptiens et des éléments dangereux<sup>13</sup>. Il souligne de plus la forte ressemblance avec le répertoire des vases de Berlin. Les différences avec ceux-ci sont surtout sensibles dans les énumérations des noms de princes et de pays, dans le contenu plus que dans la forme<sup>14</sup>. D'ailleurs, Posener date les figurines qu'il étudie de la fin de la XII<sup>e</sup> dynastie, à environ une génération de plus que les

<sup>9</sup> Georges Posener, *Princes et pays d'Asie et de Nubie. Textes hiéroglyphiques sur des figurines d'envoûtement du Moyen Empire. Suivis de remarques paléographiques sur les textes similaires de Berlin par B. van de Walle*, Bruxelles, Fondation Égyptologique Reine Élisabeth, 1940, pp. 15 à 17. Voir annexe A, pp. xxxi à xxxiii pour tous les détails sur les objets de cette série.

<sup>10</sup> G. Posener, *Princes et pays...*, 1940, pp. 11-12.

<sup>11</sup> G. Posener, *Princes et pays...*, 1940, p. 13.

<sup>12</sup> G. Posener, *Princes et pays...*, 1940, p. 12.

<sup>13</sup> G. Posener, *Princes et pays...*, 1940, p. 23.

<sup>14</sup> *Ibid.*

vases de Berlin, abaissant ainsi la date proposée par Sethe<sup>15</sup>. Cette édition de Posener fut aussi l'objet de commentaires et de révisions<sup>16</sup>.

Le travail important suivant sur les textes d'exécration est aussi réalisé par Posener qui publie, en 1958, une édition des textes inscrits sur plaquettes découvertes enterrées aux abords d'un mastaba dans la nécropole de Gizeh par Junker au mois de mars 1928<sup>17</sup>. L'égyptologue propose, pour ces empreintes, une date les situant dans la XVIII<sup>e</sup> dynastie<sup>18</sup>. Chaque statuette porte le nom d'un Égyptien ainsi qu'une courte généalogie limitée à l'ascendance mâle, ce qui s'écarte du formulaire usuel des textes d'exécration<sup>19</sup>.

Durant la saison de fouille 1962-1963, une découverte de taille fut effectuée au Soudan par l'équipe du professeur Vercoutter. On découvrit un dépôt intact de textes d'exécration sur le site de la forteresse de Mirgissa<sup>20</sup>. Ce dépôt contenait des vases et des figurines, certains possédant des textes d'exécration, d'autres anépigraphes, tous datés de la XII<sup>e</sup> dynastie. Les textes et objets découverts dans le dépôt firent par la suite l'objet de

<sup>15</sup> G. Posener, *Princes et pays...*, 1940, pp. 34-35. La date des différents textes d'exécration a été le sujet de nombreuses discussions entre les spécialistes. Voir par exemple William F. Albright, « Northwest Semitic Names in a List of Egyptian Slaves from the Eighteenth Century B.C. », dans *JAOS* 74 (1954), p. 224. Comparer avec les thèses de John Van Seters, *The Hyksos: A New Investigation*, New Haven, Yale University Press, 1966, pp. 78 - 80.

<sup>16</sup> Voir principalement René Dussaud, « Nouveaux textes d'exécration contre les peuples syriens », dans *Syria* 21 (1940), pp. 170 - 182. Aussi voir Albrecht Goetze, « Remarks on Some Names occurring in the Execration Texts », dans *BASOR* 151 (1958), pp. 28 - 31. Ce dernier commente des noms de plusieurs séries. Plus récemment, voir Joachim Quack, « Eine Erwähnung des Reiches von Aleppo in den Ächtungstexten ? », *GM* 130 (1992), pp. 75 - 78.

<sup>17</sup> Georges Posener, « Les empreintes magiques de Gizeh et les morts dangereux », dans *MDAIK* 16 (1958), p. 253. Voir annexe A, pp. xxxv à xxxvi pour tous les détails sur les objets de cette série.

<sup>18</sup> G. Posener, « Les empreintes... », 1958, p. 263. Les textes inscrits sur ces empreintes ne datent donc pas du Moyen Empire. Toutefois, les remarques faites par G. Posener dans cet article modifient grandement la façon de voir certains aspects des textes d'exécration. En conséquence, cet article est inclus dans le présent recensement même si l'accent ne pourra être mis sur lui.

<sup>19</sup> G. Posener, « Les empreintes... », 1958, p. 264. Ce point sera explicité plus en détail plus loin.

<sup>20</sup> Voir notamment, Jean Vercoutter, « Excavations at Mirgissa, I (October - December 1962) », dans *Kush* 12 (1964), pp. 57 - 62. Le meilleur compte-rendu de l'ensemble de cette découverte peut toutefois être trouvé dans André Vila, « Un dépôt de textes d'envoûtement au Moyen Empire », dans *JS* 1963, pp. 135 à 160. Voir annexe A, pp. xxiv à xxvii pour tous les détails sur les objets de cette série.

plusieurs éditions et études<sup>21</sup>. Posener explique que, dans les textes de Mirgissa, quelques très rares fragments mis à part, le contenu est uniforme; on lit la même inscription répétée de nombreuses fois sur différentes poteries et on la retrouve sans changement sur les statuettes. Les seules variantes notées jusqu'à présent, toujours peu importantes, sont celles qu'autorise la souplesse de l'orthographe égyptienne ou qui s'expliquent par le manque d'attention et de rigueur chez les scribes<sup>22</sup>. On retrouve, dans les textes de Mirgissa, les mêmes grandes divisions que dans les figurines de Saqqarah et les vases de Berlin, c'est-à-dire Nubie, Asie, Libye, Égypte, mauvaises « choses »<sup>23</sup>. La structure interne de chacune de ces divisions est aussi très similaire. À ce propos, il convient de citer un extrait d'un article de Vila qui résume bien le contenu des textes de Mirgissa ainsi que la structure générale des textes d'exécration :

Seront donc désignés, par exemple pour la Palestine et la Syrie, chaque prince et chaque souveraineté avec ses ressortissants, sous la forme suivante : « *Le prince de [tel pays], appelé [un tel], né de [une telle], né pour [un tel] et tous les frappés qui sont avec lui.* ».

L'énumération des princes risquant d'être incomplète, elle se termine ainsi : « *Tous les princes de [tel pays] et tous les frappés qui sont avec eux.* »

Mais pour plus de sûreté, on conclut : « *Tous les Asiatiques de [telles et telles contrées].* »

Tout à tour, les Nubiens, les Asiatiques, les Libyens et les Égyptiens y compris des personnes défunctes nommément désignées, sont menacés par le maléfice potentiel. De cette façon tous les dangers, de quelque côté de l'horizon égyptien qu'ils puissent se présenter, paraissent avoir été mis sous contrôle.

Pas tout à fait encore. Car si vous utilisez des procédés maléfiques pour vous défendre, il reste possible que les destinataires fassent de même à votre rencontre; ils pourraient, de surcroît, le faire *involontairement*. Les Égyptiens se sont donc mis aussi à couvert dans le domaine des « mauvaises choses », en dénonçant par exemple : « *Tout mauvais rêve dans tous les mauvais sommeils.* »

Il n'est guère possible, semble-t-il, d'aller au-delà d'aussi minutieuses précautions<sup>24</sup>.

<sup>21</sup> Les plus importantes sont : Jean Vercoutter, « Textes d'exécration de Mirgissa », dans *CRAIBL* 1963, pp. 97 – 102; Georges Posener, « Les textes d'envoûtement de Mirgissa », dans *Syria* 43 (1966), Paris, pp. 277 – 287 ; André Parot, « Mirgissa. Un dépôt de textes d'envoûtement », dans *Syria*, 41 (1964), pp. 184 – 185 ; André Vila, « Un rituel d'envoûtement au Moyen Empire égyptien », dans *L'homme hier et aujourd'hui. Recueil d'études en hommage à André Leroi-Gourhan*, Paris, Cujas, 1973, pp. 625 – 639; Yvan Koenig, « Les textes d'envoûtement de Mirgissa », dans *RdE* 41 (1990), pp. 101-125; et Yvan Koenig, « À propos des textes d'envoûtement de Mirgissa (Nubie) », dans Roccati, A. et Siliotti (éds.), *La Magia in Egitto ai Tempi dei Faraoni*, Milan, Rassegna Internazionale di Cinematografia Archeologica Arte e Natura, 1987, pp. 301 – 312. Il conviendrait d'ajouter que les découvertes de Mirgissa furent étudiées dans certains chapitres de livre, notamment Yvan Koenig, *Magie et magiciens en Égypte ancienne*, Paris, Pygmalion, 1994, 359 pages, et Robert K. Ritner, *The Mechanics of Ancient Egyptian Magical Practice*, Chicago, The Oriental Institute of the University of Chicago, 1993, 322 pages.

<sup>22</sup> G. Posener, « Les textes d'envoûtement... », 1966, p. 278.

<sup>23</sup> G. Posener, « Les textes d'envoûtement... », 1966, p. 280.

<sup>24</sup> A. Vila, « Un rituel d'envoûtement... », 1973, p. 627. L'annexe B du présent mémoire contient un texte qui suit parfaitement cette formule.



Bref, bien qu'on trouve ici encore des différences quant au nombre de princes et de pays cités, la forme des textes de Mirgissa ressemble à celle des autres textes d'exécration étudiés précédemment. Encore ici toutefois, seule la version principale des textes a été publiée<sup>25</sup>. Posener affirme qu'une demie génération sépare les textes de Mirgissa de ceux de Berlin, sans préciser lesquels précèdent les autres<sup>26</sup>. Ritner précisera plus tard que les textes de Mirgissa précèdent ceux de Berlin qui sont eux-mêmes postérieurs à ceux de Saqqarah<sup>27</sup>.

L'intérêt majeur des découvertes de Mirgissa réside dans le fait que ce dépôt est le seul à avoir été découvert sur place, dans un contexte inviolé<sup>28</sup>. Les égyptologues ont compris que tous les éléments retrouvés à Mirgissa faisaient partie d'un tout et qu'ils étaient les seuls témoins d'un rituel du Moyen Empire égyptien<sup>29</sup>. Cette constatation a amené l'ouverture d'une toute nouvelle perspective pour l'étude des textes d'exécration. En effet, auparavant, cette étude avait été à peu près exclusivement basée sur une approche philologique des textes d'exécration. Après les découvertes de Mirgissa, certains auteurs ont tenté de comprendre le contexte dans lequel s'inscrivaient les textes d'exécration<sup>30</sup>.

En 1987, Posener publia une autre étude majeure dans le domaine des textes d'exécration. En effet, à cette date, il publia une édition de cinq plaques en albâtre conservées

<sup>25</sup> L'édition la plus complète est celle faite dans Y. Koenig, « Les textes d'envoûtement... », 1990. Toutefois, bien que Y. Koenig affirme, à la page 103, publier « le texte dans sa totalité », son édition se limite à une version longue du texte et les variantes ne sont pas données.

<sup>26</sup> Il affirme d'ailleurs que ce détail a peu d'importance en raison du court laps de temps qui les sépare. G. Posener, « Les textes d'envoûtement... », 1966, p. 287.

<sup>27</sup> R. Ritner, *The Mechanics...*, 1993, p. 140 note 620.

<sup>28</sup> Les auteurs n'ont d'ailleurs pas manqué de signaler cela. Voir par exemple A. Vila, « Un dépôt... », 1963, p. 135, Y. Koenig, « Les textes d'envoûtement... », 1990, p. 102., G. Posener, « Les textes d'envoûtement... », 1966, p. 277.

<sup>29</sup> Voir notamment, Y. Koenig, « Les textes d'envoûtement... », 1990, p. 102, et A. Vila, « Un rituel d'envoûtement... », 1973, p. 629.

<sup>30</sup> Il faut mentionner à ce propos que K. Sethe avait déjà proposé un parallèle entre les vases rouges qu'il étudiait et une section du « Texte des pyramides où il est question de « briser des vases rouges ». Voir à ce sujet, G. Posener, « Nouvelles listes... », 1939, p. 39. Un retour sera fait sur ce sujet dans le troisième chapitre du présent mémoire. Les deux documents ayant poussé le plus loin leur effort de compréhension sont A. Vila, « Un rituel d'envoûtement... », 1973, et R. Ritner, *The Mechanics...*, 1993.

au Musée du Caire qui avaient été achetées en 1934 et qu'on disait peut-être provenir de la région d'Hélouan<sup>31</sup>. L'égyptologue souligne que les différentes parties qui composent cet ensemble se retrouvent, pour la plupart, sur les vases de Berlin et de Mirgissa et sur les grandes statuettes de Saqqara et que la forme de tous ces textes est sensiblement la même<sup>32</sup>. Encore ici, le nombre de princes et de pays cités varie. Une des particularités des plaques d'albâtre, que Posener fait remonter au début de la XII<sup>e</sup> dynastie, est que la liste contenue sur ces dernières débute par quelques mots qui pourraient représenter une introduction ou un titre. Rien de semblable ne figure en tête des paragraphes correspondants des textes similaires plus récents<sup>33</sup>.

D'autres objets d'exécration ont également attiré l'attention des spécialistes. Il y a par exemple quatre séries de statuettes portant les textes d'exécration les plus anciens connus à ce jour. Ces quatre séries, trouvées à Gizeh, datent probablement du règne de Pépi II<sup>34</sup>. On y trouve des noms égyptiens sans mention d'origine ou de filiation ainsi que des noms nubiens pour qui sont quelquefois cités des filiations patrilinéaires<sup>35</sup>. Une autre figurine qui a été étudiée est celle de Balat. Cette statuette fragmentaire de terre crue a été découverte en 1982 lors des fouilles à Ayn Asīl<sup>36</sup>. Cet objet, qui a été daté de la fin de l'Ancien Empire, résiste

<sup>31</sup> Georges Posener, *Cinq figurines d'envoûtement*, Le Caire, Institut français d'Archéologie orientale, 1987, 68 pages. Voir annexe A, pp. xx à xxiii pour tous les détails sur les objets de cette série.

<sup>32</sup> G. Posener, *Cinq figurines...*, 1987, p. 13.

<sup>33</sup> G. Posener, *Cinq figurines...*, 1987, p. 17.

<sup>34</sup> Ces textes datent de l'Ancien Empire; ils n'entrent donc pas vraiment dans le cadre de la présente étude qui se centre sur les textes d'exécration du Moyen Empire. Aussi, très peu de références seront faites aux textes plus anciens. Toutefois, il convient de mentionner qu'aucune étude sérieuse sur les textes d'exécration du Moyen Empire ne pourrait passer sous silence les 4 séries de Gizeh qui sont présentées comme les ancêtres des objets les plus récents. Pour une bonne édition et une étude des textes plus anciens, voir Abd al-Munim Abu Bakr et Jürgen Osing, « Ächtungstexte aus dem alten Reich », dans *MDAIK* 29 (1973), pp. 97 – 133 ; et Jürgen Osing, « Ächtungstexte aus dem Alten Reich (11) », dans *MDAIK* 32 (1976), pp. 133 – 185. Il faut aussi mentionner deux autres statuettes achetées sur le marché des antiquités et qui ont été datées de l'Ancien Empire. Voir à ce sujet Stefan Wimmer, « Neue Ächtungstexte aus dem Alten Reich », dans *BN* 67 (1997), pp. 87 – 101. Voir annexe A, pp. xv à xviii pour tous les détails sur les objets de cette série.

<sup>35</sup> Y. Koenig, *Magie et magiciens...*, 1994, p. 133.

<sup>36</sup> Nicolas-Christophe Grimal, « Les « noyés » de Balat », dans Geus, Francis, Thull, Florence (éds.), *Mélanges offerts à Jean Vercoutter*, Paris, Éditions sur les civilisations, 1985, pp. 111 à 121. Voir aussi Lisa L. Giddy, « Rapport préliminaire sur la quatrième campagne de fouilles à °Ayn Asil (Oasis de Dakhleh) », dans *ASAE* 69 (1983), pp. 103 – 109. Voir p. 107 et Nicolas-Christophe Grimal, « Rapport préliminaire sur la quatrième

toutefois à l'analyse en raison des divergences sur la translittération et sur la traduction du texte<sup>37</sup>. Au début des années 1980, une autre statuette en albâtre achetée sur le marché des antiquités parisien est publiée<sup>38</sup>. Il convient aussi de signaler la publication de neuf statuettes en bois découvertes dans le temple funéraire de Rêneferet à Abousir qui ont été identifiées comme des objets d'exécution<sup>39</sup>.

Bref, nous avons pu constater la multiplicité des découvertes en ce qui concerne les objets et textes d'exécution<sup>40</sup>. Les textes d'exécution peuvent avoir pour support de la poterie, des figurines, des plaquettes, etc. Ritner souligne que les textes, malgré d'importantes variations au niveau de la complexité, se définissent comme un corpus en raison de leur unité de fonction et des similarités générales des techniques utilisées<sup>41</sup>. Il explique aussi qu'il est important de noter que toutes les figurines d'exécution ne contiennent pas nécessairement de texte, et que l'accent mis sur les figurines inscrites ne doit pas dévaluer les nombreuses images anépigraphes qui étaient probablement liées à leurs victimes par une récitation orale<sup>42</sup>.

---

campagne de fouilles à °Ayn Asil (Oasis de Dakhleh). Annexe. Note sur les objets inscrits », dans *ASAE* 69 (1983), pp. 110 - 112.

<sup>37</sup> En effet, N. Grimal proposa à la page 119 que la figurine de Balat fournissait : « pour la première fois, à ma connaissance, une explication du rite sous forme d'assimilation de son objet à la catégorie visée à travers lui, explication assortie d'une description du traitement infligé : « que (les gens de) Iam soi(en)t des *nmiw* méridionaux [...] les *nmiw* méri[dionaux (?)] » ». Cette vision est contestée par G. Posener qui dit voir plusieurs problèmes dans la traduction et dans l'interprétation du texte, sans préciser lesquels. G. Posener, *Cinq figurines...*, 1987, p. 6, note 6.

<sup>38</sup> Marc Heimer, « Une statuette d'envoûtement en albâtre du Moyen Empire », dans *RdE* 33 (1981), pp. 134 à 137. Voir annexe A, p. liv pour tous les détails sur cet objet.

<sup>39</sup> Miroslav Verner, « Les statuettes de prisonniers en bois d'Abousir », dans *RdE* 36 (1985), pp. 145 à 153. Voir annexe A, p. lx pour tous les détails sur les objets de cette série.

<sup>40</sup> La liste des objets d'exécution présentée dans cette section ne prétend pas être exhaustive. Seuls les principaux objets ainsi que les publications majeures s'y rapportant ont été inclus dans cette liste. Plusieurs autres objets excrétoires ont été recensés dans ce mémoire. À ce propos, voir Annexe A, p. xix ; p. xxxiv ; pp. xxxvii à liii ; et pp. lvi à lviii. Il aurait peut-être aussi été nécessaire de citer une figurine étudiée dans Robert K. Ritner, « So called « Pre-dynastic Hamster-Headed » Figurine in London and Hanover », dans *GM* 111 (1989), pp. 85 - 95., mais celle-ci n'a pas été incluse dans la présente étude en raison des trop grandes incertitudes qui l'entourent, tant au niveau de la datation que de l'interprétation.

<sup>41</sup> R. Ritner, *The Mechanics...*, 1993, p. 137.

<sup>42</sup> R. Ritner, *The Mechanics...*, 1993, p. 137, note 611.

Cette vision des choses fut contestée, en 1995, par Abd el Razek qui souligna, dans un très court article, que la différence entre les statues d'exécration et de prisonniers était très floue pour plusieurs égyptologues<sup>43</sup>. Selon cet auteur, un questionnement devrait être fait pour différencier clairement ces deux types de statues<sup>44</sup>. Abd el Razek affirme que la présence d'écriture est l'un des critères les plus importants pour effectuer la distinction entre une statue de prisonnier et une d'exécration<sup>45</sup>. Cet appel ne semble toutefois pas avoir suscité de réactions jusqu'à maintenant<sup>46</sup>.

## **1.2 La traduction du terme *mt* et la peur des morts en Égypte ancienne**

L'interprétation du mot *mt* précédant la mention des individus égyptiens, d'abord rencontré en 1926 dans les textes des vases de Berlin et par la suite dans la plupart des autres textes d'exécration, a amené des divergences d'opinion chez les spécialistes<sup>47</sup>. Sethe avait d'abord proposé de comprendre *mt* comme une forme verbale et il avait traduit *mt* N par un optatif « Que meure N »; les Égyptiens ainsi voués à la mort étaient, dans son esprit, les adversaires de la couronne dont les agissements présentaient un danger particulier<sup>48</sup>. Posener a, dès son premier article sur le sujet, émis des doutes sur cette façon de traduire le mot parce qu'il jugeait extrêmement surprenant que ce souhait soit réservé aux seuls égyptiens<sup>49</sup>. Aussi, l'égyptologue croyait lire, devant les noms propres féminins *m(w)tt*, ce qui, selon lui, ne

<sup>43</sup> Essam M. Abd El Razek, « A Note on the Difference Between Execration Statues and Prisoners Statues », dans *GM* 147 (1995), pp. 7 – 8.

<sup>44</sup> E. Abd El Razek, « A Note on... », 1995, p. 7 Il affirme notamment, dans cette page, que les statues en bois d'Abousir ne devraient pas être incluses dans les objets d'exécration.

<sup>45</sup> E. Abd El Razek, « A Note on... », 1995, p. 8.

<sup>46</sup> Nous y reviendrons à la section 2.1 du présent mémoire

<sup>47</sup> Ce n'est évidemment pas le seul problème de traduction rencontré par les spécialistes. C'est toutefois celui qui a causé le plus de discussion. Pour un exemple de commentaires sur d'autres points de traduction, voir William C. Hayes, *A Papyrus of the Late Middle Kingdom in the Brooklyn Museum [Papyrus Brooklyn 35.1446]*, New York, Brooklyn Museum, 1972 (Reprint de 1955), pp. 57 - 58. Voir aussi Anson F. Rainey, « The World of Sinuhe », dans *Israel Oriental Studies II* (In Memoriam Samuel Miklos Stern 1920 – 1969) [Tel Aviv], Tel Aviv University, 1972, pp. 369 à 408. pour une discussion sur plusieurs noms et termes des textes d'exécration.

<sup>48</sup> G. Posener, « Les empreintes... », 1958, p. 265. Cette thèse trouve toujours des défenseurs. Voir par exemple Géraldine Pinch, *Magic in Ancient Egypt*, Austin, University of Texas Press, 1995 [1994], p. 93.

pouvait signifier « Que meure une telle » et, en conséquence, Posener était davantage tenté par la traduction « le défunt/la défunte » pour  $m(w)t/m(w)tt$ <sup>50</sup>. Avec le temps, la découverte de listes mieux écrites assura, dans de nombreux cas, la transcription de  $m(w)tt$  devant les noms féminins, confirmant ainsi les hypothèses de l'égyptologue<sup>51</sup>. Ainsi, selon lui, les Égyptiens ainsi désignés devaient être considérés comme ayant quitté le monde des vivants<sup>52</sup>. Cette interprétation fut dès lors adoptée par les autres spécialistes. Toutefois, Ritner démontra, environ 35 ans plus tard, que le terme *skr* « frappés/prisonniers », aussi utilisé dans les textes d'exécration, était appliqué prospectivement à des soldats étrangers qui n'avaient pas été capturés, et la forme des figurines elle-même constituait un « souhait exaucé » projeté sur l'individu associé<sup>53</sup>. Il proposa d'office que le terme « décédé » pourrait être similairement anticipatoire<sup>54</sup>. Cette interprétation ne modifie toutefois pas la traduction du terme  $m(w)tt$  donnée par Posener. Cette hypothèse soulève un problème connexe qui a aussi été étudiée par l'égyptologue.

En effet, il fallait tenter de déterminer qui étaient les morts cités dans les textes d'exécration. Posener souligne que si l'on classe le contenu de tous ces documents d'après les peuples et les pays, on voit que l'Égypte tient de loin la première place et il semble bien que les personnes nommées soient pour la plupart des morts<sup>55</sup>. L'égyptologue fut le seul à s'intéresser à l'identité des morts nommés dans les textes d'exécration. Il se demande pourquoi certains morts sont traités comme les princes des sections nubienne et asiatique de ces textes, la conjuration les visant d'une façon spéciale<sup>56</sup>. Posener commence par démontrer que les défunts cités ont souvent l'air d'avoir vécu peu de temps avant la création des textes

---

<sup>49</sup> G. Posener, « Nouvelles listes... », 1939, p. 46.

<sup>50</sup> *Ibid.*

<sup>51</sup> G. Posener, « Les empreintes... », 1958, p. 266.

<sup>52</sup> G. Posener, « Les empreintes... », 1958, p. 267.

<sup>53</sup> R. Ritner, *The Mechanics...*, 1993, pp. 141 – 142.

<sup>54</sup> R. Ritner, *The Mechanics...*, 1993, p. 142.

<sup>55</sup> G. Posener, « À la recherche... », 1971, p. 146.

dans lesquels ils sont nommés<sup>57</sup>. L'égyptologue propose que ces personnes étaient peut-être des criminels contre lesquels le rite magique prolonge la peine judiciaire au-delà du trépas<sup>58</sup>, ce que rien n'indique clairement<sup>59</sup>. Il explique que la présence de ces morts dans les listes exécutoires était peut-être causée par les superstitions largement répandues touchant les personnes qui s'écartent de la norme par leur physique ou leur tempérament, ceux qui avaient eu une mort tragique, aux morts en général, etc<sup>60</sup>. Il signale de plus qu'il est très probable que ces morts inquiétaient la collectivité dans son entier, et que l'inscription du défunt dans les textes d'exécration n'était pas le résultat de l'inquiétude d'une personne en particulier<sup>61</sup>.

À ce sujet, un point mériterait d'être éclairci. Posener explique que les morts nommément désignés dans les textes d'exécration sont peut-être des êtres dangereux susceptibles de nuire aux vivants et à d'autres défunts<sup>62</sup>. Or, il n'explique pas comment. Il serait ici profitable de s'attarder davantage sur la relation entre les vivants et les morts en Égypte ancienne afin de bien comprendre les raisons qui poussaient les vivants à se prémunir contre les actions des morts.

En Mésopotamie, la peur des morts est facilement perceptible si l'on considère les nombreux rituels destinés à contrer les actions malveillantes des défunts<sup>63</sup>. Selon la mentalité mésopotamienne, les morts avaient une hostilité notoire envers les vivants et ils pouvaient

---

<sup>56</sup> G. Posener, « Les empreintes... », 1958, p. 267.

<sup>57</sup> G. Posener, « Les empreintes... », 1958, p. 268.

<sup>58</sup> G. Posener, « Philologie et archéologie... », 1974, pp. 401 – 402.

<sup>59</sup> Sauf peut-être dans un cas des figurines de Lisht où il est précisé que le mort ne porte plus le titre de « chef des trésoriers », ce qui laisse croire à une destitution peut-être en raison d'actes criminels selon G. Posener. Cela n'est toutefois pas assuré. Voir Georges Posener, « Philologie et archéologie égyptiennes », dans *ACF* 77 (1977), p. 511.

<sup>60</sup> G. Posener, « Les empreintes... », 1958, p. 268.

<sup>61</sup> G. Posener, « Les empreintes... », 1958, p. 269.

<sup>62</sup> G. Posener, « Philologie et archéologie... », 1974, pp. 401 – 402.

<sup>63</sup> J. Bottéro, « Les morts et l'au-delà... », 1983, pp. 174 – 176.

causer la maladie, des terreurs et des angoisses continues<sup>64</sup>. Les Mésopotamiens croyaient aussi que les défunts pouvaient hanter les vivants et s'emparer d'eux et leur infliger toutes sortes de tortures physiques et psychologiques<sup>65</sup>. Si l'on considère tous les pouvoirs prêtés aux morts, il est aisé de comprendre que ceux-ci suscitaient une certaine frayeur chez les vivants.

Dans la mentalité de l'Égypte ancienne, les morts avaient aussi une énorme capacité d'action sur le monde des vivants. Celle-ci est percevable à travers les demandes faites dans les fameuses lettres aux morts égyptiennes<sup>66</sup>. Dans ces documents, une personne vivante requiert l'aide d'un proche décédé afin de régler ses problèmes terrestres. Or, dans tous les cas présentés par ces lettres, des morts sont responsables des maux dont souffrent les vivants<sup>67</sup>. En effet, dans ces documents, les problèmes d'héritage, comme les maladies dont souffrent les vivants, sont en réalité attribués à la malice d'une personne morte<sup>68</sup>. De plus, le mort peut tordre le cou d'un vivant, pénétrer la chair ou l'esprit pour y provoquer soit la maladie, soit le remords qu'accompagnent des rêves et des épouvantes qui suscitent la folie<sup>69</sup>.

<sup>64</sup> *Ibid.* pp. 162 – 168.

<sup>65</sup> Jean Bottéro, « La mythologie de la mort en Mésopotamie ancienne », dans *Death in Mesopotamia : Papers read at the XXVI<sup>e</sup> Rencontre assyriologique internationale*, Copenhague, Akademisk Forlag, 1980, p. 40.

<sup>66</sup> Voir Alan H. Gardiner et Kurt Sethe, *Egyptian Letters to the Dead : Mainly from the Old and Middle Kingdoms, Copied, Translated and Edited*, Londres, Egyptian exploration society, 1928, 32 pages; Alan H. Gardiner, « A New Letter to the Dead », dans *JEA* 16 (1930), pp. 19 – 22; Hans Goedicke, « The Letter to the Dead, Nag<sup>5</sup> Ed-Deir N 3500 », dans *JEA* 58 (1972), pp. 95 – 98; Max Guilmo, « Les lettres aux morts dans l'Égypte ancienne », dans *RHR* CLXX 455 (1966), pp. 1 – 27; Michael O'donoghue, « The « Letters to the Dead » and Egyptian Religion », dans *BACE* 10 (1999), pp. 87 – 104; Alexandre Piankoff, « A Letter to the Dead on a Bowl in the Louvre », dans *JEA* 20 (1934), pp. 157 – 169; William K. Simpson, « The Letter of the Dead from the Tomb of Meru (N 3737) at Nag<sup>5</sup> ed-Deir », *JEA* 52 (1966), pp. 39 – 52; William K. Simpson, « A Late Old Kingdom Letter to the Dead from Nag<sup>5</sup> Ed-Deir N 3500 », dans *JEA* 56 (1970); et Richard Jasnow et Günter Vittmann, « An Abnormal Hieratic Letter to the Dead (P. Brooklyn 37) », dans *Enchoria* 19/20 (1992/1993), pp. 23 – 43.

<sup>67</sup> M. O'donoghue, « The « letters to the Dead »... », 1999, p. 98.

<sup>68</sup> M. O'donoghue, « The « letters to the Dead »... », 1999, pp. 97 – 98.

<sup>69</sup> M. Guilmo, « Les lettres aux morts... », 1966, pp. 2 – 3.

On peut donc constater que, comme les Mésopotamiens, les Égyptiens craignaient la vengeance des morts<sup>70</sup>. En effet, il faut signaler que la vie après la mort ressemblait beaucoup, dans la mentalité égyptienne, à la vie sur terre<sup>71</sup>. Cette vie laissait à un être rancunier une grande latitude pour nuire aux vivants et les défunts avaient de très grands pouvoirs en ce sens<sup>72</sup>. Cette possibilité d'action des morts sur les vivants est visible jusque dans certains chapitres du *Livre des Morts*. En effet, un des sorts de ce recueil est intitulé « Formule pour sortir le jour et avoir pouvoir contre ses ennemis »<sup>73</sup>. Ce pouvoir des défunts sur les vivants était si grand que certains sorts visaient à prévenir l'assassinat d'un vivant par un mort<sup>74</sup>.

On peut donc aisément concevoir que les vivants aient ressenti la nécessité de se prémunir contre les dangers provenant des défunts. L'inclusion de ces derniers dans les listes d'exécration semble normale. Toutefois, il est peu probable que nous réussissions un jour à identifier les personnes défuntées nommément désignées dans ces listes. Ainsi, si la peur des morts en général nous apparaît compréhensible lorsque l'on considère les croyances égyptiennes en l'au-delà, nous ne pouvons pas comprendre avec exactitude pourquoi les morts nommément désignés étaient perçus comme plus dangereux que les autres défunts.

### **1.3 Étude diachronique du développement d'un formulaire**

L'étude de la structure interne des textes d'exécration a poussé plusieurs spécialistes à affirmer que les scribes rédigeant les textes d'exécration se sont servis de formulaires antérieurs qu'ils mettaient à jour<sup>75</sup>. Par exemple, Junker avait observé que le modelé très

<sup>70</sup> J. Vandier, *La religion...*, 1949, p. 208.

<sup>71</sup> A. Lloyd, « Psychology and Society... », 1989, p. 123.

<sup>72</sup> Batiscombe Gunn, « Review of Egyptian Letters to the Dead », dans *JEA* 16 (1930), p. 147.

<sup>73</sup> Chapitre 65. Cité dans Y. Koenig, *Magie et magiciens...*, 1994, p. 260.

<sup>74</sup> *Textes des Sarcophages*, formules 38, 39 et 40. Cité dans Y. Koenig, *Magie et magiciens...*, 1994, p. 260.

<sup>75</sup> Par exemple G. Posener, *Princes et pays...*, 1940, p. 24.



schématisé des figurines trouvées au cours de ses fouilles laissait supposer une longue évolution du type et il avait conclu que l'origine des statuettes d'exécration devait remonter avant les temps historiques<sup>76</sup>. Les découvertes de textes exécutoires au format textuel plus incertain datant de l'Ancien Empire ont confirmé cette vision évolutive des textes d'exécration. En effet, il a été dit que les formulaires exécutoires de l'Ancien Empire étaient « moins développés, moins explicites qu'ils ne le seront plus tard ... »<sup>77</sup>. Dans le même ordre d'idées, Ritner explique que deux des quatre dépôts découverts à Gizeh incluaient une grande figurine brisée inscrite avec différents prototypes de la « formule de rébellion » qui deviendra standardisée au Moyen Empire<sup>78</sup>. Ainsi, selon lui, les textes du Moyen Empire montrent un développement progressif à partir des prototypes de l'Ancien Empire, tant au niveau de la structure interne des textes<sup>79</sup> que du vocabulaire<sup>80</sup>. Cette vision semble d'ailleurs avoir été confirmée par le fait que les listes exécutoires étaient régulièrement mises à jour tout en conservant le même format textuel<sup>81</sup>. Parallèlement à cette idée de développement, Posener a aussi supposé que c'était le pouvoir central qui expédiait dans toutes les régions le « formulaire type » des textes d'exécration qui était copié localement par les scribes<sup>82</sup>. Cette

<sup>76</sup> G. Posener, « Les empreintes... », 1958, p. 270.

<sup>77</sup> G. Posener, « À la recherche... », 1971, p. 148.

<sup>78</sup> R. Ritner, *The Mechanics...*, 1993, 139.

<sup>79</sup> R. Ritner, *The Mechanics...*, 1993, p. 140, note 620. R. Ritner ne fait pas cavalier seul ici. On pourrait par exemple trouver sensiblement la même idée dans G. Posener, *Cinq figurines...*, 1987, p. 13 où ce dernier affirme que « on verra que le formulaire des plaques en albâtre est plus évolué que celui des figurines de Giza, mais qu'il est moins développé que celui des inscriptions de Berlin, de Mirgissa et de Saqqara et aussi moins rigoureusement agencé. »

<sup>80</sup> Citons en exemple les figurines d'albâtre du Caire, qui sont les pièces les plus anciennes provenant du Moyen Empire. À la fin de la désignation de tous les princes nubiens de cette série figure « sa troupe » ou « son armée ». Sur les vases de Berlin et de Mirgissa ainsi que sur les statuettes de Saqqara, la formule est plus élaborée; on y lit : « Tous les captifs (litt. Frappés) qui sont avec lui ». La différence montre clairement que les figurines en albâtre contiennent une version plus ancienne du formulaire d'envoûtement. G. Posener, *Cinq figurines...*, 1987, p. 22

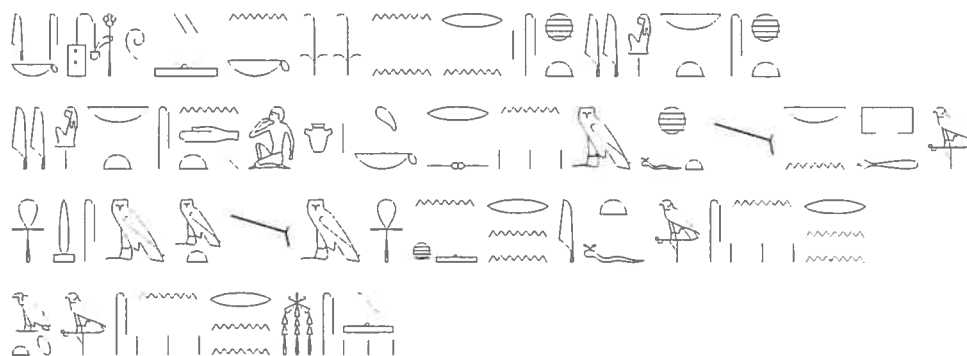
<sup>81</sup> Cette idée de mise à jour a été énoncée entre autres par R. Dussaud, « Nouveaux textes... », 1940, p. 171., Y. Koenig, *Magie et magiciens...*, 1994, p. 140 et Marc Étienne, *Heka : magie et envoûtement dans l'Égypte ancienne*, Paris, Réunion des musées nationaux, 2000, p. 45.

<sup>82</sup> Idée énoncée pour la première fois dans G. Posener, « Les textes d'envoûtement... », 1966, p. 284, note 1.

idée n'a jamais été contestée par les autres spécialistes qui l'ont répétée à de maintes reprises<sup>83</sup>. Aucune raison ne justifie présentement la remise en cause de cette théorie.

#### 1.4 L'importance du nom dans la magie de l'Égypte ancienne

Il faut ici signaler l'importance accordée, dans les textes exécratoires, au nom des personnes visées par le rituel. Comme le démontre l'extrait de l'article de Vila cité ci-dessus, on précisait, chaque fois que cela était possible, l'identité de l'individu par son nom ainsi que par le nom de ses parents<sup>84</sup>. Les instructions qu'on trouve dans la littérature religieuse touchant la façon de désigner la victime d'un rituel d'envoûtement recommandent parfois d'écrire sur le support, outre le nom de l'ennemi, ceux de ses parents. Il est bien connu que la magie attache une importance particulière au nom de la mère<sup>85</sup>. Par exemple, le Papyrus Bremner-Rhind, datant au plus tard du 4<sup>e</sup> siècle avant notre ère, donne les instructions suivantes pour la conduite d'un rituel de destruction d'Apophis, rituel qui ressemble énormément à celui d'exécration :



<sup>83</sup> A. Vila, « Un rituel d'envoûtement... », 1973, p. 638 ; Y. Koenig, « Les textes d'envoûtement... », 1990, p. 102 ; Y. Koenig, *Magie et magiciens...*, 1994, p. 138 ; et R. Ritner, *The Mechanics...*, 1993, p. 141. Voir aussi Katarina Nordh, *Aspects of Ancient Egyptian Curses and Blessing : Conceptual Background and Transmission*, Uppsala, Universitet, 1996, p. 139.

<sup>84</sup> Georges Posener, « Philologie et archéologie égyptiennes », dans *ACF* 74 (1974), p. 400.

<sup>85</sup> G. Posener, « Les empreintes... », 1958, p. 264. F. Lexa explique cette particularité par le fait qu'il est toujours possible d'établir avec certitude le nom de la mère alors que cela était impossible pour le père. Voir Frantisek Lexa, *La magie dans l'Égypte ancienne*, Paris, Librairie orientaliste P. Geuthner, 1925, Vol. 1, p. 115.

*jsk sh3.n.k nn rn(w) shty nbt shty [28,18] nbt sndt jb.k rs nwm hft(y)w nb n pr-<sup>ε3</sup>  
<sup>ε</sup>nh(.w)-(w)d3(.w)-s(nb.w) m mt m <sup>ε</sup>nh rn n jtf.sn rn n m(w)t.sn rn n ms(w).sn*

« Et quand tu as écrit ces noms de tous les ennemis femelles [28,18] et de tous les ennemis femelles que ton coeur craint, c'est-à-dire ceux qui sont les ennemis du maître de la maison des grands, vie-santé-force, vivants ou morts, le nom de leur père, le nom de leur mère et le nom de leurs enfants »<sup>86</sup>.

Si l'on regarde les séries d'objets d'exécration datant du Moyen Empire, on peut constater que, d'une manière générale, les inscriptions respectent ces prescriptions. En effet, les textes des vases édités par Sethe et les répertoires conservés sur les statuettes de Saqqara contiennent souvent la mention des deux parents de l'ennemi et le nom de la mère a priorité sur celui du père<sup>87</sup>. Les textes inscrits sur les poteries de Mirgissa suivent aussi ce système<sup>88</sup>.

Ainsi, on peut constater que le nom des personnes ciblées par le rituel d'exécration est d'une importance capitale dans le déroulement de la cérémonie. Comment peut-on expliquer cet état de fait? Tout d'abord, il faut signaler que, dans la religion égyptienne, le nom occupe une grande place<sup>89</sup>. Par exemple, dans la théologie memphite, Ptah crée les dieux, l'humanité

<sup>86</sup> 28, 17 – 18. Comparer avec la traduction de Raymond O. Faulkner, « The Bremner-Rhind Papyrus - III », dans *JEA* 23 (1937b), pp. 166 – 185. Voir aussi Raymond O. Faulkner, « The Bremner-Rhind Papyrus - I », dans *JEA* 22 (1936), pp. 121 – 40., Raymond O. Faulkner, « The Bremner-Rhind Papyrus - II », dans *JEA* 23 (1937), pp. 10 – 16., et Raymond O. Faulkner, « The Bremner-Rhind Papyrus - IV », dans *JEA* 24 (1938), pp. 41 – 53. La répétition de « ennemis femelles » dans les deux premières lignes du texte a de quoi laisser perplexe. Faulkner propose de traduire le premier des deux termes par « ennemis mâles », ce qui paraît logique dans l'esprit du texte. Pourtant, le déterminatif est bien celui d'une femme. Faut-il croire à une erreur du scribe? Faulkner préfère aussi le titre de pharaon à celui de « maître de la maison des grands ». Si ces deux termes sont effectivement des synonymes, il semble quand même préférable de garder l'expression originale exprimée dans le texte.

<sup>87</sup> G. Posener, « Les empreintes... », 1958, p. 264.

<sup>88</sup> A. Vila, « Un rituel d'envoûtement... », 1973, p. 627.

<sup>89</sup> Pour un point de vue plus ancien, voir Eugène Lefébure, « L'importance du nom chez les Égyptiens », dans *Sphinx* I (1897), pp. 93 – 112.

et tous les phénomènes en prononçant leur nom<sup>90</sup>. De la même façon, l'attribution d'un nom au nouveau-né constituait un acte magique de la plus haute importance<sup>91</sup>. C'est que, dans la mentalité égyptienne ancienne, le nom d'une personne est une partie importante et inséparable de son identité<sup>92</sup>. Il ne constitue pas simplement une désignation pratique, il est l'un des éléments constitutifs de la personnalité<sup>93</sup>. Dans la magie, le nom pouvait contenir la personnalité d'une personne et parfois même remplacer à lui seul une figurine magique<sup>94</sup>. Le nom constituait donc une force vitale et pouvait dès lors être attaqué ou agressé<sup>95</sup>. Comme en Mésopotamie<sup>96</sup>, la conservation du nom était essentielle à la survie du défunt<sup>97</sup> et détruire le nom de quelqu'un revient à porter une atteinte directe à l'individu portant ou ayant porté le nom<sup>98</sup>. Cette notion est démontrée par les processus de débaptisation ou de rebaptisation auxquels étaient soumis les criminels<sup>99</sup>.

De nombreux textes démontrent de plus la conception égyptienne selon laquelle le fait de nommer un individu, surtout dans un contexte rituel, conférait un pouvoir sur cette

<sup>90</sup> Miriam Lichtheim, *Ancient Egyptian Literature*, Berkeley, University of California Press, 1973, vol. 1 pp. 54 – 55. Aussi noté dans Byron E. Shafer, « Temple, Priests and Rituals : An Overview », dans Byron E. Shafer (éd.), *Temples of Ancient Egypt*, Cornell, Cornell University, 1997, p. 25. Sur la notion de création par le nom, voir Jan Zandee, « Das Schöpferwort im alten Ägypten », dans Obbink, H.W., Van Ruler, A. A., et Van Unnik, W. C. (éds.), *Verbum. Essays on Some Aspects of the Religious Function of Words Dedicated to Dr. H. W. Obbink*, Utrecht, V/H Kemink en Zoon N. V., 1964, pp. 33 – 36.

<sup>91</sup> Christian Jacq, « Le nom comme support de connaissance d'après la philosophie religieuse de l'Égypte ancienne », dans *La Nouvelle revue de Paris* 5 (1986), p. 180.

<sup>92</sup> B. Shafer, « Temple, Priests... », 1997, p. 25.

<sup>93</sup> Serge Sauneron, « Le monde du magicien égyptien », dans *Le monde du Sorcier : Égypte - Babylone - Hittites - Israël - Islam - Asie centrale - Inde - Népal - Cambodge - Viet-nam - Japon*, Paris, Éditions du Seuil, 1966, pp. 27 – 65.

<sup>94</sup> Jacques Vandier, *La religion égyptienne*, Paris, Presses universitaires de France 1949, p. 211.

<sup>95</sup> C. Jacq, « Le nom comme... », 1986, p. 183.

<sup>96</sup> Jean Bottéro, « Les morts et l'au-delà dans les rituels en accadiens contre l'action des revenants », dans *ZA* 73 (1983), pp. 154 - 155.

<sup>97</sup> Georges Posener, « Les criminels débaptisés et les morts sans noms », dans *RdE* 5 (1946), p. 55. Voir aussi C. Jacq, « Le nom comme... », 1986, p. 180.

<sup>98</sup> S. Sauneron, « Le monde du magicien... », 1966, p. 49 ; Alan B. Lloyd, « Psychology and Society in the Ancient Egyptian Cult of the Dead », dans William Kelly Simpson (éd.), *Religion and Philosophy in Ancient Egypt*, New Haven, Yale University Press, 1989, p. 119.

<sup>99</sup> Voir notamment G. Posener, « Les criminels débaptisés... », 1946, pp. 51 – 56. On pourrait aussi citer en exemple le cas des accusés lors de la célèbre « conspiration du Harem » sous Ramsès III qui se sont vus déposséder de leur nom avant de s'en faire donner des peu flatteurs.

personne<sup>100</sup>. Ainsi, dans cette vision du monde, le nom, permettant d'appeler, fournit de ce fait un moyen d'action sur la personne<sup>101</sup>. Il faut ici signaler que la connaissance du nom donne un pouvoir sur la personne dans diverses cultures autres que l'égyptienne, notamment chez les Aborigènes de l'Australie du début du 20<sup>e</sup> siècle, chez les Arabes du Moyen Âge, chez les Assyriens, etc<sup>102</sup>. De la même manière, les magiciens égyptiens croyaient que l'on pouvait aisément soumettre à sa volonté une entité dont on connaissait le nom alors qu'il était presque impossible d'avoir un effet quelconque sur une personne dont on ignorait le nom<sup>103</sup>. Ainsi, l'expression « Je vous connais, je connais vos noms! » est un véritable passe-partout qui donne au voyageur de l'au-delà la clé de l'action sur l'invisible<sup>104</sup>.

Plusieurs allusions mythologiques nous permettent de percevoir le pouvoir que conférait la connaissance des noms en Égypte ancienne. On peut, par exemple, constater que le mythe solaire indique pour Rê un nom secret alors que la théologie thébaine répète la même caractéristique pour le dieu Amon, « Le caché »<sup>105</sup>. Dans le même ordre d'idées, la « dame des noms » est Isis alors que Osiris est un dieu « aux nombreux noms »<sup>106</sup>. Il est d'ailleurs significatif de constater que les dieux prennent bien soin de dissimuler leur nom véritable afin d'éviter que des magiciens puissent avoir du pouvoir sur eux. Cela n'est nulle part plus évident que dans la légende où Isis emploie une ruse afin de découvrir le véritable nom de Rê<sup>107</sup>. De même, on parlait, en Égypte, de la divinité originelle comme « du dieu sublime au nom caché venu à l'existence au commencement, celui qui fit les dieux »<sup>108</sup>. On pourrait

<sup>100</sup> David T. Frankfurter, « The Magic of Writing and the Writing of Magic : The Power of the Word in Egyptian and Greek Traditions », dans *Hélios* 21, 2 (1994), p. 197.

<sup>101</sup> Philippe Derchain, « Anthropologie. Égypte pharaonique », dans Bonnefoy, Yves (éd.) *Dictionnaire des mythologies et des religions des sociétés traditionnelles et du monde antique*, Paris, Flammarion, 1981, p. 46.

<sup>102</sup> Thompson R. Campbell, *Semitic Magic*, New York, Ktav Pub. House, 1971 [1908], pp. 148 - 150.

<sup>103</sup> F. Lexa, *La magie dans...*, 1925, Vol. 1, p. 113.

<sup>104</sup> C. Jacq, « Le nom comme... », 1986, p. 184.

<sup>105</sup> C. Jacq, « Le nom comme... », 1986, p. 178.

<sup>106</sup> *Ibid.*, p. 179.

<sup>107</sup> Y. Koenig, *Magie et magiciens...*, 1994, pp. 158 – 162.

<sup>108</sup> C. Jacq, « Le nom comme... », 1986, p. 178.

ajouter l'existence de la notion de « *nr* », visant à représenter le nom magique des choses<sup>109</sup>. Cette notion a été interprétée comme un inversement du mot « *rn* », le « nom », ce qui démontre bien l'importance du nom dans la magie égyptienne<sup>110</sup>.

Bref, le nom des individus ciblés constitue l'une des données essentielles de la cérémonie exécutoire. Cela est basé sur le fait que le nom d'un individu est l'une des composantes constituantes de ce dernier. Ainsi, il est possible d'acquérir un pouvoir sur une personne simplement en la nommant. La mythologie égyptienne démontre bien cette conception en dépeignant la crainte des dieux à l'idée de voir leur véritable nom découvert.

### 1.5 Interprétation de l'absence de certains noms

Certains noms de princes connus sont absents dans les listes exécutoires. Sethe avait noté, dans son édition des vases de Berlin, que le nom du prince de Byblos ne figurait sur aucune des copies du texte. Il avait proposé d'expliquer cette absence par le fait que la fidélité de ce prince au regard du pharaon était telle qu'on ne pouvait songer à lui jeter l'anathème<sup>111</sup>. Dussaud avait à l'époque ajouté que si le pharaon pouvait compter sur le dévouement intéressé de certains rois, une révolte des habitants de leur pays était toujours possible. C'est ce qui expliquerait qu'un pays puisse être nommé sans son prince<sup>112</sup>. Cette vision fut toutefois contestée par Posener qui affirma, en 1940, qu'il serait dangereux d'attribuer une signification particulière à la présence ou à l'absence d'un nom dans une partie ou dans l'ensemble du répertoire asiatique<sup>113</sup>. Il faut dire, à la défense de Sethe et de Dussaud, que certains noms de

<sup>109</sup> Georges Posener, « Le mot égyptien pour désigner le « nom magique » », dans *RdE* 16 (1964), p. 214.

<sup>110</sup> *Ibid.*

<sup>111</sup> R. Dussaud, « Nouveaux renseignements... », 1927, p. 218.

<sup>112</sup> *Ibid.* Théorie aussi défendu dans Anson F. Rainey, « The Biblical Shephelah of Judah », dans *BASOR* 251 (été 1983), p. 382.

<sup>113</sup> G. Posener, *Princes et pays...*, 1940, p. 41.

princes absents dans les vases de Berlin figuraient dans les nouveaux textes, à l'exception toutefois notable du prince de Byblos<sup>114</sup>. Dussaud proposa que l'absence de la mention du prince de Byblos s'expliquait par le fait que les Giblites formaient un groupe de population dont le morcellement politique était trop important pour que la chancellerie pharaonique puisse en mentionner tous les princes<sup>115</sup>. Cette dernière hypothèse semble peu probable en raison du désir évident d'universalité dans la rédaction des formulaires subséquents. La thèse la plus récente est que le prince de Byblos n'est pas nommé dans les listes d'exécration parce que cette ville est dans la sphère d'influence égyptienne<sup>116</sup>. Cette dernière théorie semble valable.

Les différents textes d'exécration du Moyen Empire, si semblables au niveau de la forme, diffèrent toutefois dans le nombre de princes et de pays cités ainsi que, plus rarement, dans l'ordre où sont cités les pays. Plusieurs explications ont été proposées à ce sujet. Par exemple, constatant, lors d'une comparaison entre les figurines de Saqqara et les vases de Berlin, que les noms des pays nubiens sont toujours donnés dans le même ordre, contrairement à ceux de la Syrie et de la Palestine, Posener, affirme que cela montre que les Égyptiens du Moyen Empire connaissaient mieux leurs voisins méridionaux que septentrionaux<sup>117</sup>. Pour expliquer le fait que les textes de Mirgissa citent moins de personnes que les autres, il postule qu'on peut par exemple supposer qu'il n'a pas été jugé nécessaire, en haut lieu, d'envoyer dans la lointaine forteresse nubienne un modèle développé à reproduire, une version réduite du texte d'exécration paraissant suffisante pour le rite local de

<sup>114</sup> Voir par exemple G. Posener, *Princes et pays...*, 1940, p. 94, pour l'attestation de Byblos sans la mention du prince. Pour une liste des attestations de Byblos dans les textes d'exécration, voir Siegfried H. Horn, « Byblos in Ancient Records », dans *Andrews University Seminar Studies*, Berrien Springs, Michigan 1 (1963), pp. 52 – 61.

<sup>115</sup> R. Dussaud, « Nouveaux textes... », 1940, p. 178

<sup>116</sup> Miroslav Barta, *Sinuhe, the Bible, and the Patriarchs*, Prague, SET OUT, 2003, p. 184.

<sup>117</sup> G. Posener, *Princes et pays...*, 1940, p. 43. Cependant, G. Posener explique deux pages plus loin que, s'il est indéniable que les rapports avec les pays du Nord étaient moins étroits, les listes exhaustives des noms des rois et des royaumes laissent supposer des relations constantes et des voyages incessants.

protection<sup>118</sup>. Plus simplement, l'égyptologue a proposé que la liste de Mirgissa était peut-être plus courte que celle de Berlin simplement parce que le texte est plus ancien. Pour Koenig, le fait que les textes d'exécration de Mirgissa citent moins de princes nubiens que ceux de Berlin démontre seulement l'indifférence de l'administration centrale face à la situation locale dans l'envoi des formulaires<sup>119</sup>. Dans le même ordre d'idées, Ritner souligne que, même si les ennemis qu'aurait normalement dû affronter la forteresse de Mirgissa étaient des Nubiens, la formule d'exécration était tout de même systématiquement copiée<sup>120</sup>. Il mentionne par contre qu'une préférence semble avoir été montrée pour la section nubienne, puisque c'est la seule partie du texte identifiée sur des tessons provenant de tous les niveaux du dépôt<sup>121</sup>. Toutes ces hypothèses sont crédibles et il devient, de ce fait extrêmement difficile d'en privilégier une au détriment des autres.

En ce qui concerne l'ordre des divisions du texte, Posener a proposé que la séquence adoptée par les textes d'exécration (Nubie, Asie, Libye, Égyptiens, « mauvaises choses ») est une adaptation de l'ordre des points cardinaux des égyptiens qui s'orientaient au sud<sup>122</sup>. Cette hypothèse n'a jamais été contestée et elle a été adoptée par Koenig<sup>123</sup>. Toutefois, même s'il est vrai que l'ordre de présentation des pays dans les textes d'exécration est fixé de manière plutôt rigide, il n'est pas particulier à cette série de document mais au système égyptien d'orientation en général. Donc, cet ordre ne sert pas des buts magiques, il représente plutôt simplement la façon égyptienne de regarder le monde.

---

<sup>118</sup> G. Posener, « Les textes d'envoûtement... », 1966, p. 284.

<sup>119</sup> Y. Koenig, *Magie et magiciens...*, 1994, p. 140.

<sup>120</sup> R. Ritner, *The Mechanics...*, 1993, p. 159. Cela laisse aussi croire à une indifférence quant à la situation locale.

<sup>121</sup> *Ibid.*

<sup>122</sup> G. Posener, *Cinq figurines...*, 1987, p. 35.

<sup>123</sup> Y. Koenig, « Les textes d'envoûtement... », 1990, p. 103.



En ce qui concerne l'ordre des pays à l'intérieur de chacune des sections, il a été démontré que celui-ci, à tout le moins pour la section asiatique des textes publiés par Posener en 1940, est basé sur la route côtière qui s'étend le long du littoral oriental de la Méditerranée<sup>124</sup>. Ce trajet est, en certains endroits, interrompu par des embranchements qui s'enfoncent dans l'intérieur des terres<sup>125</sup>.

## **1.6 Conclusion**

En conclusion de ce premier chapitre, il convient de souligner l'excellent travail effectué par les spécialistes sur les textes d'exécration du Moyen Empire égyptien. En effet, ces nombreux travaux ont permis d'identifier la majorité des princes et des pays cités dans les textes grâce à de nombreuses et fructueuses comparaisons. Il résulte de ce fait que seuls les spécialistes de l'onomastique peuvent encore rajouter des éléments dans l'identification des princes cités. À ce propos, l'importance du nom dans la magie égyptienne a été soulignée et a été expliquée par le fait que l'action d'évoquer un nom donnait du pouvoir sur la personne ou la chose qu'il désignait.

Le temps consacré à l'étude des textes d'exécration a aussi permis aux spécialistes de régler les problèmes de traduction d'abord présents dans les textes et ainsi de prouver que ces derniers citaient bel et bien des morts égyptiens nommément désignés. Nous avons pu constater que cela était logique au regard des croyances égyptiennes qui accordaient de nombreux pouvoirs et de multiples influences aux morts sur le monde des vivants.

---

<sup>124</sup> Shemuel Yeivin, « Topographic and Ethnic Notes », dans *Atiqot* 2 (1959), p. 156.

<sup>125</sup> *Ibid.*

L'effort fourni pour l'analyse des textes a aussi permis de démontrer l'existence d'un formulaire d'exécration, sorte de canevas de base utilisé comme modèle lors de la copie de ces textes. Le développement graduel de ce formulaire jusqu'à sa standardisation finale au Moyen Empire a aussi été explicité. Les théories quant aux nombres différents de princes et de pays cités dans chacune des séries ont été énoncées. De plus, il a été démontré que l'ordre dans lequel les peuplades sont nommées dans le formulaire d'exécration est une adaptation de l'ordre des points cardinaux des Égyptiens.

Bref, un travail magistral a été accompli dans le domaine de l'étude des textes d'exécration égyptiens. Il ne fait guère de doute que les études publiées à ce sujet favorisent grandement notre compréhension de ces textes et du rituel en général.

## **Chapitre 2**

### **Les formes, les matériaux et les couleurs**

Le symbolisme était omniprésent dans les réalisations de la civilisation égyptienne ancienne. Que l'on pense aux scènes de chasse dans les tombeaux ou aux scènes iconographiques peintes sur les murs extérieurs et intérieurs des temples, il devient rapidement évident que peu d'éléments étaient laissés au hasard dans la conception égyptienne du monde. Partant de ce principe, il faudrait se demander quels sont les choix symboliques adoptés par les Égyptiens dans le cadre du rituel excrétoire ? Cette question sera abordée sous quatre angles différents. Tout d'abord, nous traiterons la représentation du prisonnier en Égypte ancienne dans l'iconographie et dans la statuaire. Ensuite, nous nous pencherons sur la poterie afin d'expliquer ce qui a pu pousser les Égyptiens à s'en servir comme support pour les textes d'exécration. Puis les matériaux utilisés pour la confection des objets d'exécration seront analysés dans le but de comprendre les éléments symboliques entrant dans leur sélection. Dans un dernier temps, nous analyserons les couleurs des supports et de l'encre utilisée pour inscrire les textes d'exécration afin de déterminer, le cas échéant, leur signification. Grâce à ce parcours, il sera possible de constater que tous les choix faits en ce qui a trait aux objets excrétoires sont porteurs d'un symbolisme important.

## **2.1 La représentation du prisonnier en Égypte ancienne : iconographie et statuaire**

Bien que les textes d'exécration se rencontrent à la fois sur des poteries et sur des figurines représentant de manière plus ou moins schématisée des prisonniers, les découvertes réalisées jusqu'à présent ainsi que les sources parlant de rituels similaires laissent croire que les figurines représentaient le support usuel des textes excrétoires<sup>126</sup>. Selon certains

---

<sup>126</sup> G. Posener, *Cinq figurines...*, 1987, p. 1 ; et G. Posener, « Philologie et archéologie... », 1974, pp. 399 – 400. La très grande majorité des objets d'exécration retrouvés sont en effet des statuettes. Voir Annexe A, pp. xv à xxiv et xxi à liv.

spécialistes, la représentation des ennemis en prisonnier des rituels d'envoûtement<sup>127</sup> constituerait une sorte de pré-envoûtement destiné à renforcer le lien occulte entre la statuette et l'ennemi<sup>128</sup> ou, de manière plus simple, à nuire à l'ennemi en le représentant tel qu'on voudrait le voir<sup>129</sup>.

Toutefois, il est important de souligner que le motif du prisonnier était présent depuis les tous premiers temps de l'histoire de l'Égypte ancienne. En effet, de telles images servaient comme propagande pour répandre l'idée que le pharaon défendait l'Égypte contre le chaos, symbolisé par les étrangers<sup>130</sup>. Ainsi, dès l'époque prédynastique, on peut voir des images d'étrangers, souvent dans une position qui rappelle celle des statuettes de prisonniers plus tardives, en train de se faire frapper par la massue du roi<sup>131</sup>. Avec le temps, cette imagerie s'est développée. À l'Ancien Empire, on voit apparaître des statues de prisonniers étrangers, stylistiquement similaires à certaines figurines d'exécration, comme base de trône, pour que le pharaon puisse les piétiner métaphoriquement à toutes les fois qu'il s'assoit<sup>132</sup>. Ces statuettes visaient, en perpétuant l'image du roi victorieux, à rendre le roi puissant et victorieux<sup>133</sup>. Cette imagerie a continué à fleurir en Égypte ancienne jusqu'à la période romaine<sup>134</sup>. L'utilisation de figurines semblables pour la cérémonie d'exécration s'inscrit parfaitement dans cette logique de propagande.

<sup>127</sup> Il faut ici préciser le lien entre le rituel d'exécration et les rituels d'envoûtement. Les rituels d'envoûtement forment une catégorie de cérémonies égyptiennes ayant pour but d'influencer la vie et les actions de la personne visé. Le rituel d'exécration est donc un rituel d'envoûtement, mais il n'est pas le seul.

<sup>128</sup> Y. Koenig, « À propos des textes... », 1987, p. 302.

<sup>129</sup> G. Posener, « Philologie et archéologie... », 1974, 400.

<sup>130</sup> Eleni Vassilika *et al.* *Egyptian Art*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, p. 1997.

<sup>131</sup> On pourrait notamment penser à la Plaque de Den frappant un Asiatique. Voir Edna R. Russmann, *Eternal Egypt : Masterworks of Ancient Art from the British Museum*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press, 2001, p. 67.

<sup>132</sup> Voir notamment la petite figurine de Lybien sur ses genoux avec les coudes attachés derrière le dos et qui était probablement l'une des parties constituantes d'un trône. E. Vassilika, *Egyptian Art*, 1995, p. 43.

<sup>133</sup> E. Russmann, *Eternal Egypt...*, 2001, p. 68.

<sup>134</sup> *Ibid.*

La similarité entre les statues de prisonniers et les figurines d'exécration explique la problématique soulevée par Abd el Razek qui affirme que la différence entre les deux types d'objets est floue pour plusieurs archéologues<sup>135</sup>. En effet, il est vrai que les statues de prisonniers sont parfois très difficiles à distinguer des figurines d'exécration. Ceci dit, il est peu probable que le critère proposé par Abd el Razek pour les différencier, à savoir la présence d'écriture sur les pièces, soit aussi important qu'il semble le croire. En effet, sans nier le fait que les inscriptions, lorsqu'il y en a, permettent à peu près systématiquement d'identifier un objet d'exécration, cette théorie s'accorde plutôt mal avec les découvertes faites à Mirgissa où des objets inscrits ont été découverts à côté d'objets anépigraphes. Comme tous les objets semblables retrouvés ont été soumis au même traitement, il serait difficile de postuler que seuls les objets inscrits ont été utilisés dans le rituel qui a mené à la création du dépôt.

La différence entre les statues de prisonniers et celles d'exécration est donc à chercher ailleurs. Il semblerait plus probant de chercher celle-ci dans les traitements réservés aux différentes statues. En effet, la très grande majorité des figurines d'exécration inscrites retrouvées l'ont été dans des contextes particuliers qui laissent croire à des manipulations rituelles<sup>136</sup>. Il convient d'abord d'établir les critères généraux des figurines d'exécration à partir des exemples dont l'attestation ne fait aucun doute afin de pouvoir différencier, dans des cas plus douteux, les figurines d'exécration et les statues de prisonniers.

La première des caractéristiques qui se dégage des figurines d'exécration est que ces dernières, lorsqu'elles ont été retrouvées dans leur contexte d'origine, avaient toujours été enterrées de manière délibérée. En effet, la plupart ont été exhumées dans un cimetière ou

---

<sup>135</sup> Voir ci-dessus, section 1.1, p. 14.

dans le dépôt de Mirgissa. Nous n'avons aucun exemple assuré de figurine d'exécration qui aurait été laissée sur un plancher sans être enterrée. Il semble donc qu'un enfouissement délibéré soit l'un des critères qu'il faille considérer. Ensuite, et nous reviendrons sur ce point plus tard, les figurines ayant servi à l'exécration qui nous sont parvenues n'ont en général pas été brisées de manière intentionnelle. Il faudrait donc être prudent face aux statues portant des marques indéniables de violence intentionnelle. Puis, il semble que les figurines d'exécration mesurent majoritairement entre 8 et 20 cm<sup>137</sup>. Un objet s'éloignant fortement de ces mesures serait donc à étudier avec circonspection. S'il est évident que ces critères ne sont pas parfaits, ils constituent une grille que nous pouvons appliquer aux objets difficiles à identifier afin de déterminer leur appartenance au corpus d'exécration.

Suivant ces critères, évaluons les statues de prisonniers découvertes dans le temple de la pyramide de Pépi I. Ces statues avaient été intentionnellement mutilées et, en conséquence, on les avait interprétées comme ayant servi lors d'un rite visant à commémorer la victoire du pharaon sur les peuplades étrangères<sup>138</sup>. Toutefois, il a été établi que la plupart de ces statues avaient été réparties le long de la chaussée reliant le temple haut et le temple bas<sup>139</sup>. Or, ce que nous connaissons de la cérémonie excrétoire rend peu probable son déroulement dans un endroit de ce type. De plus, il a été démontré que les dommages causés aux statues ont été effectués par des chaudourniers dans le but de les transporter et de les mettre dans des fours à

---

<sup>136</sup> Par exemple, certaines séries ont été découvertes enfouies dans un cimetière. Voir par exemple les figurines de Saqqarah dans Annexe A, pp. xxxi à xxxiii.

<sup>137</sup> Il y a cependant des exceptions à cette règle, notamment les grandes figurines de Saqqarah. Voir Annexe A, p. xxxi à xxxiii.

<sup>138</sup> M. Verner, « Les statuettes... », 1985, p. 148. Pour tous les détails sur les objets de cette série, voir Annexe A, p. lv.

<sup>139</sup> Jean-Philippe Lauer et Jean Leclant, « Découverte de statues de prisonniers au temple de la pyramide de Pépi I », dans *RdE* 21 (1969), p. 61. Voir aussi Jean-Philippe Lauer, « Les statues de prisonniers du complexe funéraire de Pépi Ier », dans *BIE* 51 (1969 – 70), pp. 37 – 45.

chaux<sup>140</sup>. Ainsi, il est peu probable que ces statues puissent être considérées comme des objets d'exécution.

Analysons maintenant les statuettes en bois d'Abousir, qui sont généralement considérées comme des objets d'exécution par les spécialistes. Tout d'abord, il convient de signaler que si ces statues sont brisées, cela est plus le fait de la fragilité du matériau dans lequel elles ont été façonnées que la cause d'un mauvais traitement intentionnel<sup>141</sup>. Cinq des neuf objets mesurent entre 14 et 15,5 cm, ce qui entre dans la moyenne des figurines d'exécution. Toutefois, les statues d'Abousir, plutôt que d'être enterrées, ont été abandonnées avec les autres objets sur le plancher du temple<sup>142</sup>. En conséquence, ces objets font davantage penser aux statues du complexe funéraire de Pépi qu'à des figurines d'exécution. Elles ne doivent donc pas être incluses dans le corpus. Il en va de même pour les figurines en bois de Gizeh qui semblent avoir servi à imiter la coutume de mettre des statues de prisonniers dans le temple du roi<sup>143</sup>.

En conclusion, il a été démontré que la représentation du prisonnier est un thème artistique qui puise ses racines dans les temps prédynastiques de l'Égypte ancienne. Pour des raisons de propagande, cette imagerie s'est développée et a perduré à travers l'histoire égyptienne. L'utilisation de la forme des figurines de prisonniers pour les rites d'exécution est compréhensible dans cette logique. Toutefois, les similitudes de formes entre les figurines de prisonniers et celles d'exécution causent des difficultés d'identification entre les deux types de figurines. Nous avons proposé des critères d'identification basés sur le contexte de

---

<sup>140</sup> J-P. Lauer et J. Leclant, « Découverte de statues... », 1969, p. 62. Comparer les cassures avec celles faites sur les statues plus tardives de roi à Kerma où le bris visait à contester le pouvoir d'un groupe de souverains. Voir Charles Bonnet et Dominique Valbelle, *Des pharaons venus d'Afrique : La cachette de Kerma*, Paris, Citadelles & Mazenod, 2005, pp. 86 et 181.

<sup>141</sup> M. Verner, « Les statuettes... », 1985, p. 149.

<sup>142</sup> *Ibid.*



découverte des objets, sur leur état ainsi que sur leur grandeur. Les figurines en bois d'Abousir et de Gizeh ne remplissent pas les conditions citées ci-dessus et, en conséquence, peut-être ne faut-il pas les considérer comme des objets d'exécration.

## 2.2 La poterie d'exécration

Les textes d'exécration du Moyen Empire se rencontrent dans deux séries sur des poteries : sur les vases rouges de Berlin et sur certains vases trouvés dans le dépôt de Mirgissa. 277 poteries inscrites, 437 pots anépigraphes ainsi que plusieurs fragments ont été découverts à ce jour dans un contexte excrétoire<sup>144</sup>. L'utilisation de ce type de support n'est donc pas une anomalie<sup>145</sup> et il convient de s'interroger sur les raisons de ce choix.

Si l'on étudie la civilisation mésopotamienne, il est possible de constater que cette dernière établissait un lien évident entre l'argile, son façonnement et la vie. En effet, de nombreux textes sumériens et akkadiens attestent de proches connexions métaphoriques entre les briques, la production de briques, les puits d'argile, le don de la vie, les foetus ainsi que le matériel placentaire<sup>146</sup>. Ainsi, dans les séries de présages akkadiens traitant des naissances anormales, par exemple, des textes décrivent des situations dans lesquelles des femmes donnent prématurément naissance à de « l'argile ou à des briques »<sup>147</sup>. En effet, Dingirmah, la déesse mésopotamienne de la naissance, parfois aussi appelée Nin-Bahar ou la dame potière,

---

<sup>143</sup> William S. Smith, *A History of Egyptian Sculpture and Painting in the Old Kingdom*, Londres, Oxford University Press, 1949, p. 58.

<sup>144</sup> Voir annexe A, pp. xxiv à xxx pour les caractéristiques des deux séries de poteries excrétoires.

<sup>145</sup> Il est intéressant de constater que des vases étaient toujours utilisés dans la France moderne à des fins de maléficès. Voir Hyacinthe Le Carguet, « Les vases enfouis pour maléficès dans le Cap-Sizun », dans *Bull. Soc. Arch. Finistère*, 33, Quimper, 1906, pp. 70 – 77. Plusieurs autres cultures ont aussi fait usage de la poterie dans des contextes magiques. Voir Campbell, *Semitic...*, 1971, p. 30.

<sup>146</sup> Karen P. Foster, « Ceramic Imagery in Ancient Near Eastern Literature », dans Vandiver P. *et al.* (éd.) *Materials Issues in Art and Archaeology II*, Pittsburgh, 1991, pp. 389 – 413.

<sup>147</sup> Anne D. Kilmer, « The Brick of Birth », dans *JNES* 46 (1987), pp. 211 – 213., aussi noté dans Foster, « Ceramic Imagery... », 1991, p. 392.

façonnait l'argile en des divinités mineures et en l'humanité<sup>148</sup>. Cette relation entre l'humanité et l'argile demeure primordiale dans la mentalité mésopotamienne comme le démontre le récit de *La malédiction d'Agade* qui mythologise la chute et la montée de cette ville, capitale de l'Empire d'Akkad<sup>149</sup>. Dans ce mythe, les dieux détruisent la cité en annulant la relation entre les hommes et l'argile<sup>150</sup>. Dans un même ordre d'idées, il est facile de retrouver, dans les sources mésopotamiennes, de nombreux passages où un parallèle est fait entre la destruction d'un ennemi quelconque et le bris d'une poterie<sup>151</sup>. L'on pourrait classer dans le même registre les malédictions d'Anzu, dont même les dieux avaient peur en raison de sa capacité à transformer ses victimes en argile<sup>152</sup>. Cette relation entre le corps de l'homme et l'argile était donc très importante aux yeux des Mésopotamiens. Ainsi, la purification et la manufacture de l'argile permettaient en quelque sorte une reconstitution de la création céramique à des fins individuelles, notamment la magie<sup>153</sup>.

En Égypte, comme en Mésopotamie, il y a une forte tradition de création céramique. Les représentations les plus communes de la roue de potier dans les temples sont les séries de reliefs représentant la naissance divine du pharaon dans lesquelles le potier divin Khnoum est montré en train de façonner les figures du pharaon et de son *k3*<sup>154</sup>. Le temple d'Esna, en particulier, est rempli de références à la création du monde ainsi que de tous les êtres vivants

<sup>148</sup> K. Foster, « Ceramic Imagery... », 1991, p. 393.

<sup>149</sup> Voir Jerold S. Cooper, *The Curse of Agade*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1983, 292 pages. Aussi Jean-Jacques Glassner, *La chute d'Akkadé: l'événement et sa mémoire*, Berlin, D. Reimer, 1986, 125 pages.

<sup>150</sup> K. Foster, « Ceramic Imagery... », 1991, p. 393.

<sup>151</sup> Voir notamment Wilfred G. Lambert, « An Incantation of the Maqlû Type », dans *AfO* 18 (1957 – 58), p. 294., K. Foster, 1991, « Ceramic Imagery... », p. 398, et Charles Fossey, « Textes magiques assyriens », dans *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, Paris, Librairie A. Franck, 1870 – 1915, Volume 10 (1904), pp. 120 - 121.

<sup>152</sup> K. Foster, « Ceramic Imagery... », 1991, pp. 397 – 398.

<sup>153</sup> K. Foster, « Ceramic Imagery... », 1991, p. 395.

<sup>154</sup> Peter F. Dorman, « Creation on the Potter's Wheel at the Eastern Horizon of Heaven », dans Larson, John A. et Teeter, Emily (éds.), *Gold of Praise : Studies on Ancient Egypt in Honour of Edward F. Wente*, Chicago, Oriental Institute of the University of Chicago, 1999, p. 83.

par ce dieu par le modelage sur une roue de potier<sup>155</sup>. L'identification des hommes avec la poterie est donc aussi une caractéristique de la mentalité égyptienne. Ainsi, si l'utilisation de figurines de prisonniers comme substitut des ennemis semble évidente pour les chercheurs modernes, le symbolisme de la poterie comme substitut humain ne l'aurait pas moins été pour les Égyptiens dont le dieu créateur Khnoum avait façonné l'humanité sur une roue de potier<sup>156</sup>.

En plus de cette identification, une forte connexion existe dans la mentalité égyptienne entre le bris de poterie et la destruction d'un ennemi ou d'un danger. Par exemple, simplement au niveau du vocabulaire, le verbe *sd* « fracasser » était originellement écrit de telle façon qu'il signifiait « briser un pot », mais dès les textes des pyramides de l'Ancien Empire, son usage s'était étendu pour inclure briser des ennemis dans les batailles<sup>157</sup>. L'on pourrait comparer cette utilisation avec un sort obscur des *Textes des Sarcophages* intitulé « Formule du pot-*t3fsyt* »<sup>158</sup>. Ce sort traite de la destruction des confédérés de Seth. Bien qu'aucune mention n'est faite d'une quelconque poterie devant être utilisée, le titre de ce sort laisse perplexé. Il fournit une autre attestation de la mention d'un pot dans un contexte de destruction des ennemis. À ce propos, on peut difficilement passer sous silence le célèbre rite des Textes des Pyramides<sup>159</sup> de « briser les vases rouges »<sup>160</sup>. Un autre groupe de sorts, en plus des textes d'exécration, voit son pouvoir provenir de l'efficacité magique indirecte de la

<sup>155</sup> *Ibid.*

<sup>156</sup> R. Ritner, *The Mechanics...*, 1993, p. 138.

<sup>157</sup> K. Foster, « Ceramic Imagery... », 1991, p. 405.

<sup>158</sup> Sort 525. Voir Paul Barguet, *Les textes des sarcophages égyptiens du Moyen Empire. Introduction et traduction*, Paris, les Éditions du Cerf, 1986, p. 64.

<sup>159</sup> Raymond O. Faulkner, *The Ancient Egyptian Pyramid Texts*, Warminster, Aris & Phillips, 1985 [1969], 330 pages.

<sup>160</sup> Sort 244. Voir James P. Allen, *The Ancient Egyptian Pyramid Texts*, Leiden et Boston, Brill, 2005, p. 29. Ce sort vise à inspirer la peur dans les cœurs des ennemis du pharaon décédé. Des explications seront fournies sur les similarités entre ce rite et celui d'exécration ci-dessous. Voir Jan Assman, « Spruch 23 der Pyramidentexte und die Achtung der Feinde Pharaos », dans *Hommage à Jean Leclant*, BdE 106/1, Le Caire, 1994, pp. 50-55 pour un commentaire sur la cérémonie et sa connexion avec les textes d'exécration.

vaisselle brisée<sup>161</sup>. En plaçant tous ces éléments ensemble, l'utilisation de la poterie comme support des textes d'exécration devient beaucoup moins surprenante, surtout lorsque l'on considère l'effet recherché.

Ce fait établi, il convient maintenant de s'interroger sur le type de poterie utilisé dans le contexte excrétoire. Les tessons du Musée de Berlin proviennent de poteries variées : outre les pots « rouges » (petit pots pansus), on y trouve des assiettes, des plats, des écuelles, des bols<sup>162</sup>. La vaisselle découverte à Mirgissa, et qui porte des inscriptions étroitement apparentées à celles que Sethe avait publiées, fait connaître d'autres formes encore : des vases ovoïdes, d'autres tubulaires, sans parler de véritables ostraca. Ainsi, en pratique, toutes sortes de poterie pouvaient servir au rite de bris<sup>163</sup>.

Cette conclusion soulève plusieurs questions. Par exemple, il serait intéressant de savoir si les poteries utilisées dans ce contexte étaient fraîchement façonnées par les artisans ou si n'importe quelle poterie usagée était jugée acceptable. La première hypothèse semble la plus probable si l'on se fie aux recommandations faites par les sources décrivant des rituels similaires. Par exemple, lorsque l'ennemi doit être dessiné sur une feuille de papyrus, l'on recommande souvent l'utilisation d'une feuille vierge<sup>164</sup>. De plus, dans le cadre du rituel contre Apophis, on conseille d'utiliser de l'encre fraîche pour écrire le nom des ennemis sur les statuettes et les papyrus<sup>165</sup>. Si les poteries d'exécration suivent cette logique, ce qui est envisageable, il faudrait conclure qu'elles étaient façonnées pour cet usage exclusif et, dans ce

<sup>161</sup> Par exemple : « May the spell make all dangerous animals (with respect to me) like the rubble of the desert, like the postsherds below the village », K. Foster, « Ceramic Imagery... », 1991, p. 406.

<sup>162</sup> G. Posener, « Philologie et archéologie... », 1974, p. 398.

<sup>163</sup> *Ibid.*

<sup>164</sup> Jacques Vandier, *Le papyrus Jumilhac*, Paris, Centre national de la recherche scientifique, 1962, p. 130. Voir XVIII, 9 – 11; et P. Bremner-Rhind 26, 20 dans R. Faulkner, « The Bremner-Rhind Papyrus – III... », 1937b, p. 171.

<sup>165</sup> Geraldine Pinch, « Red Things : the Symbolism of Colour in Magic », dans *Colour and Painting in Ancient Egypt*, Londres, British Museum, 2001, p. 183.

cas, il serait intéressant de comparer la composition chimique de ces pots afin de déterminer si l'argile utilisée provenait toujours du même endroit par exemple<sup>166</sup>. Si cela s'avérait juste, on pourrait alors imaginer que les poteries produites pour la cérémonie d'exécution étaient façonnées au même endroit. Nous savons par exemple qu'à Abusir et à Gizeh, des ateliers de potiers avaient été établis et fournissaient probablement toute la poterie nécessaire au culte mortuaire de ces deux endroits<sup>167</sup>. Il pourrait en être ainsi pour les sites pratiquant les cérémonies d'exécution. Des fours de potiers ont été découverts dans la ville de Mirgissa à la périphérie du site. Il est toutefois difficile de déterminer si la production de cet atelier devait servir aux besoins de l'État égyptien ou de la population locale<sup>168</sup>.

En résumé, l'utilisation de la poterie comme substitut de l'être humain dans les rites d'exécution n'est guère surprenante quand on s'attarde à la mentalité égyptienne. En effet, en Égypte comme en Mésopotamie, certains mythes décrivaient la création de l'humanité sur une roue de potier. De plus, une forte analogie existait en Égypte ancienne entre le bris d'une poterie et l'écrasement des ennemis. Nous avons aussi constaté que tous les types de poteries pouvaient être utilisés pour la cérémonie excrétoire. Cela soulève bien des questions qui demeurent sans réponse, notamment au niveau de la fabrication et du type de terre utilisée.

### **2.3 Les matériaux des supports**

<sup>166</sup> Cela ne serait pas impossible. Par exemple, dans le rituel mésopotamien *Maqlû*, la provenance de la matière utilisée dans la confection des figurines était précisée. Voir Jo Ann Scurlock, *Magical Means of Dealing with Ghosts in Ancient Mesopotamia*, Chicago, University of Chicago, Ph.D. Dissertation, 1988, p. 50.

<sup>167</sup> Janine D. Bourriau, Paul T. Nicholson Pamela J. Rose, « Pottery », dans Paul T. Nicholson, et Ian Shaw, (éds.). *Ancient Egyptian Materials and Technology*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, pp. 137 - 138.

<sup>168</sup> J. Bourriau, P. Nicholson et P. Rose, « Pottery », 2000, p. 138.

Comme dans le cas de la forme des supports choisis pour les textes d'exécration, le choix du matériau utilisé n'était pas laissé au hasard<sup>169</sup>. Les sources égyptiennes décrivant les rites manuels associés à diverses cérémonies d'envoûtement prescrivent l'emploi de plusieurs matériaux différents. Chacun des matériaux utilisés pour les objets retrouvés sera analysé afin de déterminer sa signification symbolique. Une remarque préliminaire s'impose toutefois. Si nous considérons la liste des matériaux utilisés pour la fabrication des objets d'exécration, les caractéristiques communes qui se dégagent dans la majorité des cas sont la grande disponibilité de ces matériaux ainsi que la facilité avec laquelle ils peuvent être modelés<sup>170</sup>. L'ordre dans lequel les matériaux seront étudiés reflète, de manière croissante, le nombre de pièces retrouvées pour chacun d'entre eux<sup>171</sup>.

## Bois

Seulement quelques figurines d'exécration en bois ont traversé les époques en raison de la fragilité et du caractère hautement périssable de ce matériau<sup>172</sup>. Ce nombre diminue encore si l'on applique les critères proposés plus haut pour la différenciation des statues de prisonniers et des figurines d'exécration<sup>173</sup>. Il a été affirmé, dans le passé, que le bois, qui a remplacé la pierre dans la confection des statues funéraires à la fin de l'Ancien Empire, aurait

<sup>169</sup> Sydney H. Aufrère, « L'ébène, l'ivoire et la magie en Égypte ancienne », dans Sydney H. Aufrère (éd.), *Encyclopédie religieuse de l'univers végétal de l'Égypte ancienne : Croyance phytoreligieuse de l'Égypte ancienne*, Montpellier, Université Paul-Valéry – Montpellier III, 2001, Volume II p. 326.

<sup>170</sup> Joachim Quack, « La magie au temple », dans Yvan Koenig (éd.), *La magie en Égypte. À la recherche d'une définition : actes du colloque organisé par le Musée du Louvres le 29 et 30 septembre 2000*, Paris, La documentation Française, 2002, p. 44. L'albâtre et le calcaire s'inscrivent toutefois difficilement dans cette logique. Ils ne sont d'ailleurs pas nommés dans la liste. Pourrait-on penser que l'utilisation de ces deux matières se faisait dans le cadre d'une variante de la cérémonie exécutoire exigeant plus de solidité de la part des objets?

<sup>171</sup> Une exception sera toutefois faite pour la cire. Bien que cette substance n'a pas fourni beaucoup d'objets d'exécration, plusieurs raisons, qui seront expliquées plus loin, nous incite à la traiter comme l'un des matériaux les plus importants pour le rituel exécutoire.

<sup>172</sup> M. Verner, « Les statuettes... », 1985, p. 148.

<sup>173</sup> Le seul objet en bois qui répond à ces critères est la figurine en bois du Louvres, voir annexe A, pp. xxxvii à xxxix.

pu être considéré comme un symbole de scepticisme par les anciens Égyptiens<sup>174</sup>, mais cette hypothèse demeure peu crédible<sup>175</sup>. Le bois est néanmoins cité dans la liste des matériaux pouvant servir au façonnement d'une figurine d'exécration dans le *P. Jumilhac*<sup>176</sup>. Des exemples mésopotamiens montrent aussi que l'utilisation de cette matière dans les rituels d'envoûtement ne peut pas être considérée comme une aberration<sup>177</sup>. Aussi, les manuscrits du grand livre du Temple citent le bois d'acacia et d'amandier comme matériau possible typique pour la confection de figurines d'envoûtement<sup>178</sup>. Le bois était-il utilisé dans les cérémonies d'exécration simplement en raison de sa disponibilité et de la facilité avec laquelle il peut être modelé?

### Le calcaire

Pierre à bâtir par excellence, le calcaire était certainement une pierre importante dans la pensée symbolique égyptienne puisque les pyramides et certains monuments de l'Ancien Empire étaient recouverts de calcaire de Tourah<sup>179</sup>. Nous sommes malheureusement très peu renseignés sur la signification de ce matériau aux yeux des Égyptiens<sup>180</sup>.

Le calcaire a été utilisé de manière intensive, tout au long de l'histoire égyptienne, dans les reliefs, pour la statuaire et pour la fabrication de plusieurs autres objets sculptés<sup>181</sup>. Il

<sup>174</sup> Puisque le bois était périssable, contrairement à la pierre qui était utilisée dans l'Ancien Empire. Winfried Barta, « Materialmagie und -symbolik », *LÄ* III (1980), p. 1236.

<sup>175</sup> Maarten J. Raven, « Magic and Symbolic Aspects of Certain Materials in Ancient Egypt », dans *V/A* 4 (1988), p. 239.

<sup>176</sup> XVIII, 9 – 11. Voir J. Vandier, *Le papyrus Jumilhac*, 1962, p. 130.

<sup>177</sup> W. Lambert, « An incantation... », 1957 – 1958, p. 291 et 297 ; et C. Fossey, « Textes magiques... », 1904, pp. 80 – 81.

<sup>178</sup> J. Quack, « La magie... », 2002, p. 44.

<sup>179</sup> Sydney H. Aufrère, *L'univers minéral dans la pensée égyptienne*, Le Caire, Bibli. d'Études CV/1-2, 1991, Vol. 2, p. 696.

<sup>180</sup> *Ibid.*

<sup>181</sup> Barbara G. Aston, James A. Harrell et Ian Shaw, « Stone », dans Paul T. Nicholson et Ian Shaw, (éds.), *Ancient Egyptian Materials and Technology*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, p. 42.

est d'ailleurs peut-être la première roche à avoir été utilisée pour la sculpture égyptienne<sup>182</sup>. Cette utilisation intensive du calcaire paraît être le résultat de sa grande disponibilité ainsi que de la facilité avec lequel il peut être travaillé<sup>183</sup>. C'est peut-être ces caractéristiques qui le rapprochent des autres matériaux utilisés pour les objets d'exécution<sup>184</sup>. Il faut toutefois mentionner que les raisons de l'emploi de ce matériau demeurent obscures.

### L'albâtre

Toutes les pièces d'exécution en albâtre qui ont été retrouvées à ce jour nous sont parvenues sont toutes en bon état<sup>185</sup>. Tant au niveau pratique que symbolique, l'utilisation de cette matière dans la réalisation des objets d'exécution semble à première vue étonnante.

Au niveau pratique, l'albâtre absorbe mal l'encre et, en conséquence, les inscriptions portées par les objets façonnés avec ce matériau résistent difficilement à l'épreuve du temps<sup>186</sup>. De plus, la solidité de cette matière rend l'objet qui en est fabriqué impropre aux rites manuels habituellement associés au rituel d'exécution, tel que le bris et l'incinération par exemple. Toutefois, c'est cette même solidité qui explique peut-être cette utilisation en assurant à l'objet une plus grande résistance qui prolongeait l'action de l'envoûtement<sup>187</sup>. Cette hypothèse n'est toutefois pas si solide puisque de nombreuses pierres disponibles en Égypte offraient une solidité plus grande que l'albâtre. Il est toutefois possible que, dans la conception des Égyptiens, l'emploi d'une pierre de qualité dans la fabrication des supports pour les textes d'exécution donnait du poids au rituel<sup>188</sup>.

<sup>182</sup> B. Aston, Harrell et Shaw, « Stone », 2000, p. 42.

<sup>183</sup> *Ibid.*

<sup>184</sup> Pour les objets d'exécution en calcaire, voir annexe A, pp. xxiv à xxv ; p. xlv à xlvii ; p. l ; pp. lii à liii.

<sup>185</sup> Pour les objets d'exécution en albâtre, voir annexe A, pp. xx à xxii ; p. xl à xliii ; p. xlix ; et p. liv.

<sup>186</sup> M. Heimer, « Une statuette d'envoûtement... », 1981, p. 137.

<sup>187</sup> G. Posener, *Cinq figurines...*, 1987, p. 11.

<sup>188</sup> *Ibid.*



Au niveau symbolique, l'utilisation de l'albâtre paraît encore plus surprenante. En effet, cette matière est généralement employée comme substitut de l'argent en raison de sa blancheur et de sa translucidité<sup>189</sup>. Il sert ordinairement à la réalisation d'objets en contact étroit ou direct avec le divin<sup>190</sup>. L'albâtre est souvent qualifié de *w<sup>c</sup>b* ou de *bk* « pur »<sup>191</sup>. Il est difficile de combiner ce symbolisme aux buts recherchés par la cérémonie d'exécution. Parlant des statuettes d'envoûtement en albâtre, Marc Étienne a proposé que « leur forme extérieure de captif et leur texte seraient ainsi une sorte de dépouille que revêtirait l'élément divin, rappelant ainsi l'un des châtiments de Seth, condamné à être écorché vif pour abriter la dépouille d'Osiris »<sup>192</sup>. Cette explication est plausible mais elle ne peut être assurée. Plus significative est la conception voulant que la pierre en général soit un symbole d'éternité<sup>193</sup>.

En conséquence, l'emploi de l'albâtre dans la création des objets d'exécution s'explique par la grande durabilité offerte à l'objet ainsi façonné. Cette longue espérance de vie était peut-être vue par les Égyptiens comme un garant de la longue durée de l'envoûtement.

### La cire

<sup>189</sup> M. Étienne, *Heka : magie...*, 2000, p. 50.

<sup>190</sup> *Ibid.*

<sup>191</sup> S. Aufrère, *L'univers minéral...*, 1991, Vol. 2, p. 696.

<sup>192</sup> *Ibid.*

<sup>193</sup> Jorge R. Ogdon, « Some Reflections on the Meaning of the « Megalithic » Cultural Expression in Ancient Egypt (with Reference to the Symbolism of Stone) », dans *VA* 6 (1990), p. 18. Voir aussi Jan Assmann, *The Mind of Egypt*, Jenkins, Andrew (trad.), Cambridge, Harvard University Press, 2002, p. 55.

Utilisée entre autres dans les rituels d'envoûtement mésopotamiens<sup>194</sup>, grecs<sup>195</sup> et de l'Europe médiévale<sup>196</sup>, il semble que la cire était aussi, dans la majorité des cas, la matière prescrite pour leurs homologues égyptiens. Citons en exemple le *Papyrus Bremner-Rhind*<sup>197</sup>, le *P. BM 10081*<sup>198</sup>, le *Papyrus Salt 825*<sup>199</sup>, les écrits de Manéthon<sup>200</sup>, le *P. Jumilhac*<sup>201</sup>, les *Textes des Sarcophages*<sup>202</sup> et même un tesson trouvé dans le dépôt de Mirgissa<sup>203</sup>. Ainsi, la cire était la substance la plus couramment utilisée dans les rituels de ce type<sup>204</sup>. Toutefois, comme la variante du rite prescrivant cette utilisation conseillait généralement de finir la cérémonie par l'incinération des statuettes, la plupart des preuves qui auraient pu confirmer cette prédominance de la cire ont disparu en fumée<sup>205</sup>.

Si l'utilisation de la cire dans les rituels d'envoûtement n'est devenue un élément fixe de la pratique officielle des temples qu'au Nouvel Empire, elle est toutefois déjà attestée dès la IX<sup>e</sup> dynastie<sup>206</sup>. La découverte de petits objets en cire clairement en lien avec des objets d'exécration, notamment avec les figurines d'albâtre ainsi que dans le dépôt découvert à Mirgissa, nous pousse à conclure que ce matériel était déjà utilisé dans les rituels d'exécration du Moyen Empire.

<sup>194</sup> Voir par exemple, Gerhard Meier, *Die assyrische Beschwörungssammlung Maqlû*, Osnabrück, Biblio, 1967, tablette 4, ligne 40, Richard I. Caplice, « Namburi Texts in the British Museum I », dans *Orientalia* 34 (1965), pp. 138 - 139., Lambert, « An Incantation... », 1957 - 1958, p. 291 et p. 297.

<sup>195</sup> Christopher A. Faraone « Molten Wax, Spilt Wine and Mutilated Animals, Sympathetic Magic in Near Eastern and Early Greek Oath Ceremonies », dans *JHS* 113 (1993), p. 61.

<sup>196</sup> Juris Lidaka, « The Book of Angels, Rings, Characters and Images of the Planets: Attributed to Osbern Bokenham » dans Claire Fanger (éd.), *Conjuring Spirits Textes and Traditions of Medieval Ritual Magic*, Stroud (Gloucestershire), Sutton Publishing, 1998, p. 51.

<sup>197</sup> Voir par exemple 23, 7 - 9 ou 26, 20. Ces deux passages peuvent être trouvés dans Faulkner, « The Bremner-Rhind Papyrus - III... », 1937b pp. 171 et 175.

<sup>198</sup> 36, 10 - 11. Référence trouvée dans N-C. Grimal, « Les « noyés »... », 1985, p. 118.

<sup>199</sup> V, 1 - 5. Voir Philippe Derchain. *Papyrus Salt 825*, Bruxelles, Palais des Académies, 1965, p. 138.

<sup>200</sup> Jean Yoyotte, « Héra d'Hiéliopolis et le sacrifice humain », dans *Annuaire, École pratique des Hautes Études*. Ve section, vol. 89 (1980 - 1981), p. 40.

<sup>201</sup> XVIII, 9 - 11, dans J. Vandier, *Le papyrus Jumilhac*, 1962, p. 130.

<sup>202</sup> Sort 22 et 37. Voir P. Bargaet, *Les textes des sarcophages...*, 1986, pp. 168 et 177 - 178.

<sup>203</sup> Jean Capart, « Figurines égyptiennes d'envoûtement », dans *CRAIBL*, 1939, p. 102.

<sup>204</sup> G. Posener, « Nouvelles listes... », 1939, p. 45 ; G. Posener, « Philologie et archéologie... », 1974, p. 400 ; G. Posener, *Cinq figurines...*, 1987, p. 1 ; N-C. Grimal, « Les « noyés »... », 1985, p. 118.

<sup>205</sup> G. Posener, *Cinq figurines...*, 1987, p. 1.

Selon Posener, la cire constituait la matière par excellence pour la fabrication des figurines d'envoûtement parce qu'elle se prête, mieux que toute autre, aux piqûres et à l'incinération qui sont les actes favoris des rites manuels contre les ennemis<sup>207</sup>. En effet, la cire est utilisée dans plusieurs aspects de la magie du Moyen Empire égyptien, notamment pour des applications destructives, productives et défensives<sup>208</sup>. Ce matériau n'était donc pas vu comme exclusivement bénéfique ou mauvais mais comme ambivalent<sup>209</sup>. Il faut préciser que les conceptions symboliques des anciens Égyptiens dérivait généralement de leur perception du matériau et de ses propriétés physiques. Ainsi, ce sont les effets préservatifs de la cire qui ont causé son utilisation dans un contexte défensif, sa combustibilité l'a menée à être choisie pour des rituels de destruction<sup>210</sup> alors que sa plasticité lui a permis de faire sa place dans les applications productives<sup>211</sup>. Toutefois, cette théorie exclut toute considération d'ordre symbolique, ce qui est peu probable si l'on se fie aux autres aspects de la pensée religieuse égyptienne. Il convient donc de se pencher sur la valeur symbolique de la cire afin de bien comprendre ce choix.

Raven explique que, dans la mentalité égyptienne, la cire est une matière surnaturelle dont les origines sont mystérieuses. La cire et le miel sont considérés comme étant les contributions des abeilles à la création du monde, comme des substances en relation avec le soleil<sup>212</sup>. Les anciens Égyptiens croyaient que les abeilles se généraient à partir du corps des

---

<sup>206</sup> M. Raven, « Magic and Symbolic... », 1988, p. 239. Voir aussi Maarten J. Raven, « Wax in Egyptian Magic and Symbolism », dans *OMRO* 64 (1983), p. 7 – 47.

<sup>207</sup> G. Posener, *Cinq figurines...*, 1987, p. 11. Pour les objets d'exécration en cire, voir annexe A, pp. xx à xxxiii ;

<sup>208</sup> M. Raven, « Magic and Symbolic... », 1988, p. 239.

<sup>209</sup> *Ibid.*

<sup>210</sup> Margaret Serpico et Raymond White, « Oil, Fat and Wax », dans Paul T. Nicholson et Ian Shaw, (éds.), *Ancient Egyptian Materials and Technology*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, p. 412.

<sup>211</sup> *Ibid.*

<sup>212</sup> Pour la relation entre les abeilles et le dieu soleil, voir Lucas B. Manzano, « Bees and Flowers in Ancient Egypt. A Symbiotic Relationship within the Mythopoeic Concept of Light », dans Sydney H. Aufrère (éd.),

morts. Ainsi, selon lui, les abeilles et leur production étaient à la fois associées à la vie et à la mort. Cet équilibre instable entre la vie et la mort peut être défini comme l'élément central du symbolisme de la cire pour les Égyptiens<sup>213</sup>. Doit-on voir dans l'utilisation de la cire pour les objets d'exécration un moyen de placer les individus visés dans un tel équilibre précaire ? Cela ne pourrait être affirmé avec certitude mais c'est probable.

Bref, sans nier les raisons pratiques menant à la sélection de la cire comme matériel de prédilection pour la confection des statuettes d'envoûtement, il est fort probable que ce choix soit aussi à expliquer par les considérations symboliques expliquées ci-dessus.

### Terre

La terre crue constitue le matériau le plus souvent utilisé pour la confection des objets d'exécration qui ont avons retrouvés, tant au niveau de la poterie que de la statuaire<sup>214</sup>. Plusieurs sous-catégories se retrouvent toutefois réunies sous cette appellation. En effet, l'argile, le limon et la boue sont tous les trois inclus dans cette catégorie. Comme les mêmes commentaires s'appliquent aux trois matières, ces dernières sont ici traitées dans la même section. Il convient ici de signaler que, historiquement parlant, l'utilisation de la terre crue précède celle de la terre cuite<sup>215</sup>.

L'argile est aussi régulièrement désignée dans les sources de rituels similaires comme étant une matière propice à la confection d'objets d'envoûtement<sup>216</sup>. Examinons les raisons

---

*Encyclopédie religieuse de l'univers végétal de l'Égypte ancienne : Croyance phytoreligieuse de l'Égypte ancienne*, Montpellier, Université Paul-Valéry – Montpellier III, 2001, Volume II, pp. 511 - 514.

<sup>213</sup> M. Raven, « Magic and Symbolic... », 1988, p. 240.

<sup>214</sup> Pour les objets excrétoires en terre, voir annexe A, pp. xv à xxxvi ; p. xlviii ; et p. li.

<sup>215</sup> N-C. Grimal, « Les « noyés »... », 1985, p. 118.

<sup>216</sup> Voir par exemple le livre de « sceller la bouche des ennemis du Pharaon » dans G. Posener, « Nouvelles listes... », 1939, p. 45.), *P. BM 10081* 36, 10 – 11. Référence trouvée dans N-C. Grimal, « Les « noyés »... »,

pratiques qui pourraient expliquer ce choix. Il est significatif de constater que la très grande majorité des objets d'exécration en argile qui nous sont parvenus sont inscrits. Peut-être cela est-il à mettre sur le compte des propriétés physiques de l'argile qui absorbe bien l'encre, ce qui prolonge la durée de vie des inscriptions réalisées<sup>217</sup>. De plus, comme la cire, l'argile était un matériau pouvant facilement être modelé puis détruit<sup>218</sup>. Aussi, paradoxalement, le feu ne détruit pas cette matière mais la préserve pour l'éternité<sup>219</sup>. Ainsi, les figurines d'argile et les inscriptions qu'elles portaient, pouvaient, à la discrétion de l'officiant, être facilement détruites ou préservées pour toujours. Ce facteur à lui seul permet de comprendre l'utilisation de cette substance dans le rituel d'exécration.

Au niveau symbolique, l'abondance des prescriptions prévoyant l'utilisation de l'argile pour ce type de cérémonie est aussi à mettre en lien avec la forte identification entre l'humanité et l'argile<sup>220</sup>. Par exemple, dans *L'instruction d'Amenemope*, datée du Nouvel Empire, Amenemope conseille à son fils d'être patient avec les échecs humains car l'homme est argile et dieu est son potier<sup>221</sup>. L'argile, et la terre en général, étaient considérées comme l'essence même de la terre par les anciens Égyptiens<sup>222</sup>. Provenant du Nil, ces matières apportaient la fertilité et la vie partout où elles se trouvaient et elles étaient fortement liées à la naissance et à la renaissance<sup>223</sup>. De plus, il est possible que la terre ait eu une fonction défensive aux yeux des Égyptiens, ce qui expliquerait pourquoi les temples étaient entourés

---

1985, p. 118., ainsi que les *Textes des Sarcophages*, sort 103 dans P. Barguet, *Les textes des sarcophages...*, 1986, p. 239.

<sup>217</sup> M. Heimer, « Une statuette d'envoûtement... », 1981, p. 137.

<sup>218</sup> M. Raven, « Magic and Symbolic... », 1988, p. 240.

<sup>219</sup> *Ibid.*

<sup>220</sup> Voir la section 2.2. Il est intéressant de noter, à ce propos, que cette identification est toujours présente dans la pensée chrétienne, voir Genèse 2 :7 et 3 :19.

<sup>221</sup> William K. Simpson, *The Literature of Ancient Egypt; An Anthology of Stories, Instructions, and Poetry*, New Haven, Yale University Press, 1973, p. 262.

<sup>222</sup> M. Raven, « Magic and Symbolic... », 1988, p. 240.

<sup>223</sup> Guy Lecuyot, « Statues en terre cuite retrouvées dans le secteur du sanctuaire du Ramesseum », dans *Memnonia XII-XIII (2001-2002)*, pp. 123 – 140. Il en va de même dans la mentalité mésopotamienne. Voir K. Foster, « Ceramic Imagery... », 1991, p. 395.

d'un mur de briques crues<sup>224</sup>. Si c'était le cas, une telle valeur symbolique serait fort importante pour les objets d'exécration puisque cette force défensive pourrait servir à protéger l'officiant du mal identifié aux objets manipulés.

En résumé, l'utilisation de la terre dans les rituels d'exécration pourrait être expliquée par un mélange entre les caractéristiques physiques de cette matière qui remplissaient bien les exigences du rituel ainsi que par la valeur symbolique de cette matière, fortement liée à la vie, aux humains et possédant une forte connotation défensive.

## **2.4 La couleur des supports et de l'écriture**

Si le choix des matériaux pour la confection des objets d'exécration était teinté de symbolisme, on voit difficilement comment cela serait différent en ce qui concerne la couleur choisie pour les supports et pour l'encre<sup>225</sup> utilisée dans le rituel. Trois couleurs prédominent pour les objets et les textes d'exécration du Moyen Empire. Tout d'abord, il y a le blanc, que l'on retrouve comme couleur des supports des objets façonnés en albâtre ainsi que comme couleur de l'encre pour inscrire quelques uns des textes de Mirgissa<sup>226</sup>. Ensuite, l'encre noire a été utilisée pour la rédaction de la majorité des objets d'exécration inscrits du Moyen Empire. Il convient toutefois de signaler, à ce propos, que les supports des textes d'exécration ne sont jamais noirs, sauf en ce qui a trait aux objets anépigraphes en limon découverts à Mirgissa. Finalement, de nombreux textes d'exécration inscrits avec une composition rouge

<sup>224</sup> M. Raven, « Magic and Symbolic... », 1988, p. 241.

<sup>225</sup> On pourrait aussi s'intéresser à la composition chimique de cette dernière. En effet, nous avons des exemples, pour l'époque ptolémaïque, de recettes magiques pour la fabrication de l'encre. Peut-être y avait-il de telles recettes au Moyen Empire aussi? Voir Sydney H. Aufrère, « Les encres magiques à composants végétaux contenant de l'armoise, de la myrrhe et divers ingrédients d'après les papyrus magiques grecs et démotiques », dans Sydney H. Aufrère (éd.), *Encyclopédie religieuse de l'univers végétal de l'Égypte ancienne : Croyance phytoreligieuse de l'Égypte ancienne*, Montpellier, Université Paul-Valéry – Montpellier III, 2001, Volume II pp. 363 – 384.

<sup>226</sup> J. Vercoutter, « Excavations at Mirgissa... », 1964, p. 102.

ont été retrouvés. De plus, toutes les poteries d'exécration retrouvées ont été peintes en rouge. Il convient donc de s'intéresser à la symbolique de chacune de ces couleurs afin de comprendre les raisons de leur sélection. L'ordre dans lequel ont été classées les couleurs est significatif et reflète l'importance, en ordre croissant, que les spécialistes leur ont accordée dans leurs études sur les textes et objets d'exécration.

### Le blanc

Le blanc n'est pas une couleur utilisée fréquemment pour les objets d'exécration<sup>227</sup>. On pourrait penser que cela est le résultat de la perception égyptienne qui voyait dans cette couleur un élément qui rapprochait du divin<sup>228</sup>. Cette conception fait que le blanc est généralement un symbole de pureté et de clarté<sup>229</sup>. Cette couleur est aussi celle de la joie, du faste, du triomphe et de l'innocence<sup>230</sup>. Ainsi, l'on peut comprendre la réticence des Égyptiens à utiliser cette couleur lors d'une cérémonie visant les ennemis de l'État, et donc des dieux eux-mêmes.

Si la blancheur de certains objets s'explique peut-être simplement par les propriétés du matériau utilisé, l'albâtre, l'utilisation d'une encre blanche demeure toutefois plus obscure. Il convient cependant de signaler que tout laisse croire que le blanc était la première couleur identifiée à Seth, avant de céder sa place, dans un temps plus tardif, au rouge<sup>231</sup>. Peut-être est-

<sup>227</sup> Seules quelques pièces du dépôt de Mirgissa ont été inscrites avec de l'encre blanche. Voir annexe A, p. xxiv.

<sup>228</sup> M. Étienne, *Heka : magie...*, 2000, p. 50.

<sup>229</sup> Marcelle Laborie, « La valeur magique des pierres précieuses dans l'Ancienne Égypte II » dans *RFBH* 213 (1958), p. 32.

<sup>230</sup> S. Aufrère, *L'univers minéral...*, 1991, Vol. 2, p. 574.

<sup>231</sup> John G. Griffiths, « The Symbolism of Red in Egyptian Religion », dans J. Berfman et K. Drynjev (éds.), *Ex Orbe Religionum. Studio Geo Widengren XXIV Mense Apr. MCMLXXII Quo Die Lustra Tredecem Feliciter Explevit Oblata Ab Collegis, Discipulis, Amicis, Collegae Magistro Amico Congratulantibus, Pars Prior*, Leiden, E. J. Brill, 1972, pp. 81 – 90.

il permis de voir dans l'utilisation de la couleur blanche pour certains textes de Mirgissa une réminiscence de ce fait.

Il faut toutefois répéter que la couleur blanche n'est utilisée que de façon marginale dans les textes d'exécration, surtout au niveau de l'écriture.

### Le noir

Couleur quasiment absente des supports des textes d'exécration, le noir est toutefois fréquemment utilisé pour la rédaction des textes de ce genre, plus souvent que les spécialistes l'affirment<sup>232</sup>. En effet, certaines études réalisées dans le domaine des textes d'exécration laissent parfois le lecteur sur l'impression que le rouge est la couleur quasi unique utilisée pour écrire ces textes<sup>233</sup>. Si les pièces portant le formulaire d'exécration sont parfois écrites uniquement en rouge, peu de séries utilisent exclusivement de l'encre de cette couleur. Bref, le noir est une couleur importante dans la préparation de cette cérémonie. Cet état de fait ne peut être dû au hasard puisque l'on sait que les Égyptiens distinguaient soigneusement l'emploi de l'encre noir et de l'encre rouge dans les textes de cette nature<sup>234</sup>.

Le noir était, dans la mentalité égyptienne, une couleur très puissante mais d'une nature ambivalente. Elle était associée à la fertilité des récoltes ainsi qu'à la résurrection d'Osiris<sup>235</sup>. Cependant, le noir, ou possiblement le bleu-noir, était aussi la couleur du monde

<sup>232</sup> Voir annexe A, pp. xix à xxvii ; p. xxxvii et xxxviii

<sup>233</sup> Voir par exemple Georges Posener, « Les signes noirs dans les rubriques », dans *JEA* 35 (1949), pp. 78 - 79. G. Posener, « Les empreintes... », 1958, p. 257; R. Ritner, *The Mechanics...*, 1993, p. 147; G. Pinch, « Red Things... », 2001, p. 184, etc.

<sup>234</sup> Y. Koenig, *Magie et magiciens...*, 1994, p. 140.

<sup>235</sup> Herman Kees, *Farbensymbolik in ägyptischen religiösen Texten*, NAWG, Phil.-Hist. KL., 1943, vol. 11, pp. 418 -422. Aussi noté dans Pinch, « Red Things... », 2001, p. 183.



des morts et de ses démons<sup>236</sup>. Dans les rituels magiques, le noir était principalement utilisé pour assujettir les êtres surnaturels dangereux afin de les contraindre à protéger ou à servir l'officiant de la cérémonie<sup>237</sup>. Ce dernier élément pourrait être à la base de l'utilisation du noir dans le rituel d'exécration. En effet, sans postuler une association entre les personnes visées et les démons à laquelle il serait peu avisé de souscrire, on pourrait proposer l'idée que cette couleur était utilisée afin de renforcer l'élément contraignant de la cérémonie sur les victimes.

### Le rouge

De nombreux objets et textes d'exécration arborent la couleur rouge<sup>238</sup>. Si celle-ci est beaucoup utilisée dans le contexte excrétoire, l'importance qui lui a été accordée dans les études portant sur ces objets est encore plus grande. Ainsi, la plupart des spécialistes ont affirmé que cette couleur était celle de prédilection du rituel d'exécration en raison de son association aux forces funestes et hostiles, aux démons, aux dieux malveillants, particulièrement Seth, à tout ce qui est mauvais et dangereux et aux ennemis de l'ordre divin<sup>239</sup>. Certains sont même allés jusqu'à voir dans le rouge l'élément unissant le rituel d'exécration avec d'autres rites d'envoûtement tel que le rite « de briser les pots rouges » par exemple<sup>240</sup>. S'il est vrai que certaines sources plus tardives prescrivent l'emploi de cire rouge

<sup>236</sup> Emma Brunner – Traut, « Farben », dans *LÄ* II (1977), p. 123; Maarten J. Raven, « Papyrus-sheaths and Ptah-Sokar-Osiris Statues », dans *OMRO* 59-60 (1978 - 1979), pp. 281 – 282. Aussi cités dans G. Pinch, « Red Things... », 2001, p. 183. Voir aussi Marcelle Laborie, « La valeur magique des pierres précieuses dans l'Ancienne Égypte » dans *RFBH* 212 (1958), p. 42.

<sup>237</sup> G. Pinch, « Red Things... », 2001, p. 183.

<sup>238</sup> Voir la couleur des poteries de Berlin et Mirgissa ainsi que, par exemple, la couleur de l'encre utilisée pour certaines figurines. Voir annexe A, pp. xxiv à xxxiv ; p. liv.

<sup>239</sup> Voir notamment Gustave Lefebvre, « Rouge et nuances voisines », dans *JEA* 35 (1949), pp. 72 – 76 ; G. Posener, « Les empreintes... », 1958, p. 257 ; G. Posener, « Philologie et archéologie... », 1974, p. 400, M. Heimer, « Une statuette d'envoûtement... », 1981, p. 137 ; R. Ritner, *The Mechanics...*, 1993, p. 147 ; G. Pinch, « Red Things... », 2001, p. 182, ect.

<sup>240</sup> Bernard Van Rinsveld, « Deux allusions littéraires au rituel de destruction des pots (P. Beatty III, p. 1. 8, Ro, 10, 9 et Psaume 2 :9) », dans Aristides Théodoridès, *et als. (dir.), Archéologie et Philologie dans l'étude des civilisations orientales*, Leuven, Peeters, 1986, p. 208.

pour des rituels d'envoûtement similaires<sup>241</sup>, le symbolisme de cette couleur n'a jamais été aussi unidimensionnel que les études modernes portant sur les textes d'exécration le laissent croire. Certains ont en effet voulu y voir une démonstration du caractère foncièrement hostile de ce rituel ainsi qu'une manoeuvre destinée à renforcer son efficacité et à nuire aux personnes visées<sup>242</sup>. Dans ce contexte, écrire le nom de la personne à l'encre rouge devenait un acte très agressif vis-à-vis de cette dernière<sup>243</sup>. Bref, les spécialistes de la question n'ont, jusqu'à maintenant, tenu compte que des aspects négatifs dans le symbolisme de cette couleur.

Or, il a été démontré qu'une grande partie de l'utilisation de l'encre rouge dans les manuscrits égyptiens a été faite dans un contexte qui n'était pas magique ni religieux<sup>244</sup> et que le rouge n'a jamais été utilisé dans un sens constamment négatif dans la civilisation de l'Égypte ancienne<sup>245</sup>. De plus, une interprétation uniquement mauvaise de cette couleur devient problématique lorsque l'étude déborde du cadre du rituel d'exécration. Par exemple, plus de 90% des fragments des statues découvertes par Lecuyot dans le sanctuaire du Ramesseum sont faits en terre cuite rouge limoneuse<sup>246</sup>. Or, ces statues représentent des dieux, des déesses ainsi que le pharaon et il est probable qu'elles aient été fabriquées à l'occasion des jubilés de Ramsès II<sup>247</sup>. Un caractère uniquement hostile et funeste serait ici extrêmement difficile à expliquer. Il en va de même avec les poteries utilisées pour les lettres aux morts, qui étaient aussi parfois rouges<sup>248</sup>. Le but étant ici de s'attirer les faveurs du mort

<sup>241</sup> Voir notamment P. Bremner-Rhind, 23, 6-7, et Urk VI, 5, 6, dans Siegfried Schott, *Urkunden mythologischen Inhalts*, Leipzig, J. C. Hinrichs, 1929, 144 pages.

<sup>242</sup> G. Posener, « Philologie et archéologie... », 1974, p. 400 ; R. Ritner, *The Mechanics...*, 1993, p. 147 ; Koenig, *Magie et magiciens...*, 1994, p. 141 ; Y. Koenig, « À propos des textes... », 1987, p. 302

<sup>243</sup> G. Pinch, « Red Things... », 2001, p. 184.

<sup>244</sup> Georges Posener, « Sur l'emploi de l'encre rouge dans les manuscrits égyptiens », dans *JEA* 37 (1951), pp. 75 – 80. Aussi noté dans Griffiths, « The Symbolism of Red... », 1972, p. 88.

<sup>245</sup> J. Griffiths, « The Symbolism of Red... », 1972, p. 88.

<sup>246</sup> G. Lecuyot, « Statues en terre... », 2001 – 2002, p. 124.

<sup>247</sup> G. Lecuyot, « Statues en terre... », 2001 – 2002, pp. 136 – 137.

<sup>248</sup> Voir, pour ne citer qu'un exemple A. Gardiner, « A New Letter... », 1930, p. 19.

en question afin de régler un problème terrestre, il serait surprenant que l'utilisation de poterie rouge soit à considérer de façon hostile et malveillante dans ce contexte<sup>249</sup>.

Le caractère important du rouge dans le rituel d'exécution paraît toutefois renforcé par le fait que toutes les poteries utilisées dans ce contexte sont rouges. Cet argument demeure toutefois problématique en regard du type de poterie utilisé. En effet, il a été mentionné ci-dessus que tous les types de poterie pouvaient être utilisés dans un contexte excrétoire, incluant les plus usuelles. Or, si les vases et les pots utilisés dans cette cérémonie sont les mêmes que ceux utilisés par les gens dans la vie de tous les jours, il devient difficile de leur attribuer un caractère à ce point funeste, surtout quand on sait que ces mêmes poteries pouvaient aussi servir à purifier une divinité ou un mort<sup>250</sup>. Il a été proposé que, dans ce dernier contexte, les prêtres ne tenaient pas compte de la symbolique des couleurs alors que, dans le cadre d'autres manipulations rituelles, ils prennent en considération le caractère hostile et funeste du rouge<sup>251</sup>. Cette hypothèse paraît, c'est le moins que l'on puisse dire, très difficile à défendre. Une étude plus serrée de la symbolique associée à cette couleur apparaît donc nécessaire.

S'il est vrai que le mot de base désignant la couleur rouge, *dšhr*, est étroitement apparenté aux mots « colère » et « furie »<sup>252</sup>, il semble bien que le rôle mauvais du rouge a été exagéré et qu'il n'était pas aussi tranché dans la conception égyptienne des couleurs<sup>253</sup>. En effet, l'une des principales raisons du caractère funeste du rouge citée par les spécialistes est, nous l'avons signalé plus haut, l'association de cette couleur avec le dieu Seth. Cette

<sup>249</sup> S'il est vrai que certaines lettres au mort menaçaient parfois le destinataire, la plupart de ces documents adoptent un ton très conciliant.

<sup>250</sup> G. Posener, « Philologie et archéologie... », 1974, p. 399. Depuis les temps les plus anciens, la couleur rouge est très importante dans les rites funéraires. Voir Gabriel Camps, *Monuments et rites funéraires protohistoriques; aux origines de la Berbérie*, Paris, Arts et métiers graphiques, 1961, pp. 521 – 526.

<sup>251</sup> *Ibid.*

<sup>252</sup> G. Pinch, « Red Things... », 2001, p. 184.

association apparaît clairement dans les sources plus tardives. Toutefois, comme il a été mentionné ci-dessus, la couleur première de Seth n'était pas le rouge mais bien le blanc<sup>254</sup>. Il est donc facile de faire remonter trop loin l'association entre les forces sethiennes et le rouge et d'affirmer, sans preuve tangible, l'idée que le rouge était vu défavorablement<sup>255</sup>.

Comme tant d'autres aspects du symbolisme égyptien, la couleur rouge est dotée d'un caractère ambivalent et comprend à la fois des éléments positifs et négatifs<sup>256</sup>. Il serait évidemment inconcevable d'écarter complètement les associations négatives entre le rouge et les forces néfastes; nous avons suffisamment de preuves pour affirmer avec certitude que c'était là l'un des aspects symboliques du rouge. Toutefois, le rouge a aussi un symbolisme solaire qui est bien confirmé dans les représentations égyptiennes de cet astre dans les peintures<sup>257</sup>. Le rouge, qui est la couleur nationale de la Basse Égypte<sup>258</sup>, avait aussi d'autres aspects positifs dans le symbolisme égyptien, notamment avec l'œil d'Horus<sup>259</sup>. Sans faire un recensement exhaustif de ces aspects, il convient de signaler que les choses rouges étaient généralement dangereuses mais qu'elles offraient, lorsque manipulées de la bonne manière, la protection la plus puissante disponible<sup>260</sup>. Or, ce dernier élément serait fortement compatible avec les buts visés et les autres manipulations effectuées dans le cadre du rituel d'exécution. Ce facteur est donc à prendre en considération de manière plus importante qu'il ne l'a été jusqu'à ce jour.

---

<sup>253</sup> J. Griffiths, « The Symbolism of Red... », 1972, p. 89.

<sup>254</sup> J. Griffiths, « The Symbolism of Red... », 1972, p. 83.

<sup>255</sup> J. Griffiths, « The Symbolism of Red... », 1972, p. 84.

<sup>256</sup> M. Raven, « Magic and Symbolic... », 1988, p. 237.

<sup>257</sup> J. Griffiths, « The Symbolism of Red... », 1972, p. 85.

<sup>258</sup> On peut donc difficilement en faire une couleur exclusivement néfaste. Voir G. Lefebvre, « Rouge et nuances... », 1949, p. 73.

<sup>259</sup> G. Pinch, « Red Things... », 2001, p. 184.

<sup>260</sup> S. Aufrère, *L'univers minéral...*, 1991, Vol. 2, p. 554 et 652.

En ce qui concerne le fait que toutes les poteries utilisées étaient rouges, une autre théorie pourrait être proposée. Celle-ci dérive de la convention artistique égyptienne voulant que le rouge soit utilisé pour désigner la peau et la chair humaine<sup>261</sup>. Or, étant donné la grande association faite, dans la mentalité égyptienne ancienne, entre la poterie et l'humanité<sup>262</sup>, il est tentant de voir dans l'utilisation de la couleur rouge un moyen de renforcer une identification déjà amorcée par l'inscription de noms visant à relier les pots à une ou plusieurs personnes. Cette théorie entraînerait ainsi un renforcement des liens entre l'objet et la personne visée et expliquerait pourquoi ce symbolisme n'est pas pris en compte lorsqu'aucune identification n'est tentée.

Bref, l'idée n'est pas de contester le caractère funeste du rouge dans plusieurs applications dont celle des textes d'exécration. Toutefois, il paraît évident que ce rôle a été exagéré et que d'autres facteurs que ceux pris en considération jusqu'à maintenant entrent en ligne de compte. Une évaluation plus nuancée de l'utilisation du rouge dans les textes d'exécration et dans les autres sources égyptiennes fait ressortir les incongruités de la théorie dominante défendue par les spécialistes. Ceux-ci ont sans l'ombre d'un doute raison de souligner le caractère néfaste de cette couleur. Toutefois, l'analyse du symbolisme du rouge et de ses applications fait aussi ressortir des usages protecteurs puissants ainsi qu'un possible renforcement du lien entre l'objet et les personnes ciblées par la cérémonie. Ces éléments sont importants et ils doivent être pris en considération au même titre que les implications hostiles et funestes du rouge.

## **2.5 Conclusion**

<sup>261</sup> M. Raven, « Magic and Symbolic... », 1988, p. 237.

<sup>262</sup> Voir section 2.2 et 2.3.

En conclusion, nous avons pu constater que l'imagerie du prisonnier était, en Égypte ancienne, un motif récurrent attesté dès le début de l'Ancien Empire. Son utilisation dans un contexte exécratoire ne constitue qu'une étape dans la longue suite de situations où ce motif a été utilisé. La similitude entre la convention artistique statuaire de représentation des prisonniers et les figurines d'exécration a causé une ambiguïté quant à la différence entre les deux types de statues. Des critères plus stricts d'identification, basés sur le contexte de découverte des objets, sur leur état et sur leur taille, permettent toutefois de solutionner le problème. Bien que ces critères ne soient malheureusement pas à toute épreuve, ils constituent un pas dans la bonne direction.

Ensuite, les fortes connexions entre la poterie et l'humanité dans la mentalité égyptienne ont été explicitées et analysées. Ainsi, plusieurs exemples témoignent d'une relation métaphorique entre le bris des poteries et le massacre des ennemis dans la culture égyptienne. En regard de ces deux éléments, l'utilisation de la poterie comme support des textes d'exécration apparaît logique. Les trouvailles effectuées montrent bien que n'importe quelle sorte de poterie pouvait être choisie dans le cadre de la cérémonie exécratoire.

Les différents matériaux utilisés pour la fabrication des objets d'exécration ont par la suite été analysés. L'albâtre et le calcaire ont peut-être été choisis en raison de la longévité qu'ils conféraient aux objets ainsi façonnés. La cire constituait le matériau de prédilection pour les cérémonies d'envoûtement, tant à cause de ses caractéristiques physiques qui étaient propices aux manipulations exercées dans le cadre du rituel qu'en raison de ses connotations symboliques, qui plaçaient la cire comme une substance en équilibre fragile entre la vie et la mort. Ce sont toutefois les objets en terre qui nous sont parvenus en plus grand nombre. Nous avons pu constater que cela était sans doute à mettre en lien avec les caractéristiques

physiques de la substance, qui assuraient à l'officiant une grande diversité d'options dans la pratique du rite, ainsi qu'en raison de l'association entre l'argile et l'humanité et peut-être aussi à cause de la valeur symbolique défensive de la terre crue.

Au niveau des couleurs choisies pour les supports et l'encre des textes d'exécration, le blanc, quoique d'utilisation plutôt marginale dans ce contexte, a peut-être été choisi en raison des connotations sethiennes qui lui étaient reliées. Le noir, quant à lui, a été principalement mis à contribution en raison de son symbolisme qui lui octroyait la possibilité de contrôler les personnes invoquées et de protéger l'officiant de la cérémonie. En ce qui concerne le rouge, si on ne peut nier l'interprétation traditionnelle qui explique son utilisation par les connotations sethiennes, hostiles et malveillantes associées à cette couleur, le symbolisme lui étant rattaché est beaucoup moins unidimensionnel que ce que l'on a crû. Cette couleur était en effet dangereuse mais elle pouvait aussi apporter la protection la plus puissante qui soit. De plus, le fait que les poteries d'exécration avaient été peintes en rouge était peut-être à rapprocher de la convention artistique qui représentait la peau humaine de la même couleur.

Bref, plusieurs aspects des supports des textes d'exécration du Moyen Empire sont teintés d'un symbolisme certain. Ce dernier gagne à être étudié et sa prise en considération enrichit indéniablement notre compréhension de la cérémonie exécutoire égyptienne.

## **Chapitre 3**

### **Les paroles et les manipulations**



Les rituels ne sont évidemment pas basés uniquement sur des objets et des textes. En effet, dans la très grande majorité des cas, des paroles doivent être prononcées et des actions doivent être accomplies afin d'assurer la réussite de la cérémonie. C'était le cas pour le rituel d'exécration. Le troisième chapitre de ce mémoire s'intéresse justement aux paroles et aux manipulations effectuées dans le cadre de ce rite. Tout d'abord, nous démontrerons l'existence d'une composante orale dans la cérémonie d'exécration par l'étude des sources plus tardives et des témoignages mésopotamiens. Par la suite, l'incinération rituelle sera étudiée dans le but de déterminer son implication dans le rituel à l'étude. Puis, nous analyserons le rôle du bris des objets d'exécration, tant au plan pratique que symbolique pour démontrer l'importance et la place de cette pratique dans la cérémonie exécutoire. Par après, nous nous pencherons sur la pratique de l'enfouissement des pièces dans le but de déterminer sa valeur symbolique ainsi que les critères utilisés par les Égyptiens dans le choix de l'endroit. Les preuves de sacrifices humains découvertes à Mirgissa seront ensuite étudiées et comparées aux autres séries et documents pour découvrir si cette action était incluse dans le rituel d'exécration. Finalement, nous évaluerons la possibilité que la cérémonie exécutoire impliquait d'autres pratiques manuelles. À la suite de ces précisions, nous aurons une idée claire des pratiques impliquées dans la cérémonie d'exécration.

### **3.1 La composante orale**

N'ayant aucune source décrivant le déroulement du rituel d'exécration au Moyen Empire égyptien, il nous est impossible de déterminer avec certitude si une composante orale y avait sa place. Des récitations orales devaient avoir lieu, au moins dans le but de relier les objets anépigraphe aux personnes visées<sup>263</sup>. Toutefois, aucune preuve claire n'a été fournie

---

<sup>263</sup> R. Ritner, *The Mechanics...*, 1993, p. 137, note 611.

pour étayer cette hypothèse. Une étude des sources égyptiennes plus tardives et de textes mésopotamiens s'impose donc afin de découvrir de tels indices.

Comme dans le cas des Mésopotamiens<sup>264</sup>, l'étude du corpus magique égyptien nous démontre rapidement l'importance des récitations orales dans la pratique magique de cette civilisation simplement à cause du fait que tous les sorts, ou presque, ont une forte composante orale qui occupe la majeure partie de la description<sup>265</sup>. Les rites manuels associés sont souvent décrits dans un court paragraphe suivant le texte à réciter<sup>266</sup>. Si cela ne nous autorise en aucun cas à affirmer que les paroles étaient plus importantes que les actes dans ces rituels magiques, il faut néanmoins reconnaître que la récitation orale est l'un des rites, sinon le rite, qui revient le plus souvent dans les pratiques magiques égyptiennes. Ainsi, il semble que la combinaison des rites oraux et manuels ait été essentielle au bon fonctionnement de la pratique magique envisagée<sup>267</sup>. On voit difficilement comment il aurait pu en être autrement pour le rituel d'exécration.

De manière générale, les imprécations utilisées dans les rites magiques sont remplies d'allusions mythologiques qui font intervenir les dieux<sup>268</sup>. Les rituels d'envoûtement mésopotamiens utilisent aussi cette technique et les dieux sont souvent appelés à intervenir en faveur de la personne qui pratiquait le rite<sup>269</sup>. Les rituels d'envoûtement pratiqués contre les

<sup>264</sup> Voir par exemple le rituel *Maqlû* au complet. G. Meier, *Die assyrische Beschwörungssammlung...*, 1967, 66 pages. Cette importance est aussi visible à travers le résumé du rituel en entier dans Tzvi Abusch, *Babylonian Witchcraft Literature : Case Studies*, Atlanta, Scholars Press, 1987, pp. 4 - 5.

<sup>265</sup> Pour n'en nommer qu'un, voir Jean-Claude Goyon, « Textes mythologiques I. « Le livre de protéger la barque du dieu », dans *Kêmi* 19 (1969), pp. 28 et subséquentes. Voir aussi J. Quack, « La magie... », 2002, p. 47.

<sup>266</sup> Voir par exemple les *Textes des Sarcophages*, sort 37 et 103. P. Barguet, *Les textes des sarcophages...*, 1986, pp. 177 - 178 et 239.

<sup>267</sup> Panagiotis Kousoulis, « Nine Measures of Magic. Part 3: "Overthrowing Apophis": Egyptian Ritual in Practice », dans *Ancient Egypt Magazine* 9 (2001), article consulté sur le web: [http://www.ancientegyptmagazine.com/magic\\_09.htm](http://www.ancientegyptmagazine.com/magic_09.htm), consulté le 14-09-2005.

<sup>268</sup> *Textes des Sarcophages*, sort 37 et 103. P. Barguet, *Les textes des sarcophages...*, 1986, pp. 177 - 178 et 239. Encore à titre d'exemple

<sup>269</sup> Voir par exemple Richard I. Caplice, « Namburi Texts in the British Museum IV », dans *Orientalia* 39 (1970), pp. 111 - 151. pp. 138 - 139; et W. Lambert, « An Incantation... », 1957 - 1958, p. 297.

dieux en Égypte tardive utilisent toujours des formules de ce genre. À ce propos, la source la plus significative pour l'étude en cours est sans doute le *Papyrus Bremner-Rhind* qui décrit le rituel d'envoûtement pratiqué contre Apophis<sup>270</sup>. En effet, si ce papyrus a été copié à une époque beaucoup plus tardive que celle étudiée dans ce mémoire, tout laisse croire que l'envoûtement d'Apophis était déjà pratiqué au Moyen Empire<sup>271</sup>. Si on ne peut prétendre que cette source décrit de manière exacte le rituel tel qu'il était pratiqué quelque 1500 ans plus tôt, l'on peut penser que les bases de cette pratique sont demeurées semblables. Or ce rituel laisse une bonne place à des récitations de même type que celles trouvées dans les autres écrits magiques. Les formules utilisées dans ce rituel ressemblaient à celle-ci :



*m3c-hrw r r.k 3pp sp 4*

« Ra est triomphant sur toi 3 $\bar{p}$ ep, (dire) quatre fois »<sup>272</sup>.

Ces imprécations visaient à déchaîner contre l'ennemi les puissances surnaturelles des dieux<sup>273</sup>.

Il est donc possible de supposer, en toute bonne foi, que les officiants pratiquant le rituel d'exécration avaient une bonne dose de récitation orale à accomplir dans le cadre de cette pratique. De plus, il est fort probable que ces paroles tentaient d'impliquer les dieux dans la cérémonie afin de garantir l'efficacité du rite. De nombreuses opérations manuelles accompagnaient cette composante orale.

### **3.2 L'incinération rituelle**

<sup>270</sup> R. Faulkner, « The Bremner-Rhind Papyrus... » 1936, 1937a, 1937b, 1939.

<sup>271</sup> Georges Posener, « Philologie et archéologie égyptiennes », dans *ACF* 75 (1975), p. 406.

<sup>272</sup> *Pap. Bremner-Rhind*, 28, 17.

<sup>273</sup> G. Posener, « Nouvelles listes... », 1939, p. 45.

L'incinération rituelle a été décrite comme le geste clôturant le plus souvent les cérémonies d'envoûtement égyptiennes<sup>274</sup>. Peu de preuves matérielles de cette pratique ont toutefois été retrouvées jusqu'à date. Cela n'est toutefois pas surprenant si l'on considère les conséquences de la manipulation prescrite sur les objets qui la subissent. Comme le dit si bien Posener : « Le gros du matériel est parti en fumée »<sup>275</sup>. Cette pratique était-elle véritablement la plus souvent utilisée dans le cadre du rituel d'exécration ? Les indices laissent croire que oui.

Il convient tout d'abord de signaler que l'incinération rituelle est une partie intégrante des cérémonies d'envoûtement mésopotamiennes<sup>276</sup>. Les sources de cette civilisation sont d'ailleurs généralement très précises quant à la façon dont l'officiant doit s'y prendre pour effectuer cette crémation. On y détaille par exemple le type d'équipement où les figurines doivent être brûlées<sup>277</sup>. La pratique de l'incinération dans le cadre de rituel d'envoûtement était aussi utilisée en Grèce archaïque<sup>278</sup>. Bref, tant du côté des Grecs que des Mésopotamiens, il semble que l'incinération ait eu sa place dans les cérémonies d'envoûtement du monde antique.

Quelques indices témoignent d'un état de fait semblable pour le rituel d'exécration. En effet, on ne peut passer sous silence le fait qu'une lecture des sources plus tardives décrivant

<sup>274</sup> *Ibid.*

<sup>275</sup> G. Posener, « Philologie et archéologie... », 1974, p. 400.

<sup>276</sup> Cela est souligné dans Erica Reiner, « Magic Figurines, Amulets and Talismans », dans Farkas, Ann E., *et al.* (éds.), *Monsters and Demons in the Ancient and Medieval World : Papers presented in the Honor of Edith Porada*, Mainz on Rhine, P. von Zabern, 1987, pp. 29 – 30. E. Reiner affirme du même souffle que cela explique pourquoi peu de figurines d'envoûtement ont été retrouvées. Voir aussi, J. Bottéro, « Les morts et l'au-delà... », 1983, p. 178 ; et Stephen Langdon, « A Babylonian Ritual of Sympathetic Magic by Burning Images », dans *RA* 26 (1929), p. 39.

<sup>277</sup> Voir par exemple W. Lambert, « An Incantation... », 1957 – 1958, pp. 291 – 293. Aussi voir *Maqlû*, Tablette 3, ligne 22 ; Tablette 4, lignes 114 à 116, etc. dans G. Meier, *Die assyrische Beschwörungssammlung...*, 1967.

<sup>278</sup> Voir par exemple C. Faraone « Molten Wax... », 1993, p. 61.

des cérémonies d'envoûtement montre que l'incinération des objets était le geste le plus souvent prescrit dans le cadre de ces rites. On pourrait ici citer en exemple les textes du temple d'Edfou<sup>279</sup>, les murs du temple d'Edfou<sup>280</sup> ainsi que le *Livre de protéger la barque du dieu*<sup>281</sup> où les références à l'incinération sont nombreuses. Une des attestations les plus claires de l'incinération rituelle dans un contexte exécratoire nous provient du *Papyrus Bremner-Rhind* :



*dd.hr.k (r)dj.k sw n sd(t)*

« Tu dois dire alors que tu le<sup>282</sup> mets sur le feu... »<sup>283</sup>.

Cette pratique est donc bien attestée dans le répertoire magique égyptien. Il est alors significatif de constater à cet égard que des cendres ont été découvertes dans plusieurs niveaux du dépôt central de textes d'exécration de Mirgissa qui, rappelons-le, est le seul à avoir été découvert inviolé. Cette découverte, ainsi que celle des restes de cire rouge découvertes à côté du crâne non loin de là, doivent probablement être associées à la pratique de l'incinération rituelle<sup>284</sup>. Ainsi, il semble certain que le rituel d'exécration égyptien faisait appel à la pratique de l'incinération.

À partir de cette constatation, on a vu dans l'utilisation de la terre cuite plutôt que de la terre crue pour les figurines empreintes de Gîza datant du Nouvel Empire une évolution du

<sup>279</sup> G. Posener, « Nouvelles listes... », 1939, p. 45.

<sup>280</sup> Maurice Alliot, « Les rites de la chasse au filet, aux temples de Karnak, d'Edfou et d'Esneh », dans *RdE* 5 (1946), p. 62.

<sup>281</sup> J.-C. Goyon, « Textes mythologiques... », 1969, p. 28.

<sup>282</sup> « le » faisant référence à un dessin de *ꜥ3pep* sur papyrus.

<sup>283</sup> 28, 17. Voir aussi 23, 7 – 9; 29, 13 – 15, etc.

<sup>284</sup> R. Ritner, *The Mechanics...*, 1993, p. 159.

rite qui aurait combiné l'incinération et l'inhumation<sup>285</sup>. Toutefois, comme les traces de cuisson sont antérieures à l'application des inscriptions sur les figurines, Posener affirme qu'il faudrait plutôt conclure que la cuisson a été utilisée dans le but d'assurer une meilleure conservation des figurines<sup>286</sup>. Cette conclusion a toutefois été contestée par Ritner qui affirme que les matériaux et les procédures utilisés dans la préparation des objets sont aussi significatifs que les gestes accomplis après l'inscription des textes sur les figurines. Ainsi, selon lui, l'effet magique de l'incinération demeure le même, peu importe le moment où survient cette dernière<sup>287</sup>. S'il est important de reconnaître l'importance du choix des matériaux ainsi que des procédés de fabrication utilisés, il faut toutefois nuancer la théorie de Ritner. Il est en effet problématique d'accorder la même valeur symbolique à la cuisson d'une pièce dans le cadre de sa création et à son incinération dans le cadre d'un rituel d'exécution. Cela devient d'autant plus difficile si l'on inclut la poterie dans l'équation, surtout lorsque l'on sait que les types de poterie utilisés dans le cadre de ce rituel ne lui sont pas exclusifs. Pour que la thèse de Ritner s'avère fondée, il faudrait alors que les Égyptiens aient séparé les poteries destinées à l'exécution, dont la cuisson pourrait être considérée comme une incinération, et les poteries utilisées dans d'autres contextes. Cela pourrait être le cas dans le cadre d'une production exclusivement destinée à l'exécution, ce qui, d'après les témoignages matériels recueillis, est loin d'être assuré. En conséquence, il faudrait plutôt voir dans la cuisson des objets d'exécution un procédé qui, s'il était significatif au niveau symbolique, ne possédait pas la force d'une incinération ultérieure durant la cérémonie.

Dans les études antérieures relative aux textes d'exécution du Moyen Empire, peu de commentaires ont été émis sur le type de four utilisé pour réaliser cette incantation. Si cela est impossible à déterminer avec certitude, nous possédons quelques attestations où des autels à

<sup>285</sup> G. Posener, « Les empreintes... », 1958, p. 255.

<sup>286</sup> *Ibid.*

feu de type ḥ étaient utilisés dans les rites d'envoûtement pour détruire les figurines de cire<sup>288</sup>. Le terme ḥ paraît avoir été une désignation générique des ustensiles mobiliers à foyer ouvert permettant la cuisson directe par contact immédiat ou en recourant à une broche, le combustible habituel étant le charbon de bois<sup>289</sup>. Par exemple, dans la bibliothèque du temple d'Edfou, une image représente un « brasier d'Horus aux liens », vaste foyer rectangulaire placé devant une effigie du dieu et contenant quatre figurines d'ennemis liés<sup>290</sup>. Bref, il est fort probable qu'un four de ce type ait été utilisé dans le cadre du rituel d'exécration du Moyen Empire<sup>291</sup>.

### 3.3 Le bris

Le fait que les premiers objets d'exécration retrouvés, à savoir les poteries rouges de Berlin, soient brisés, a amené plusieurs spécialistes à conclure que le bris constituait l'un des gestes essentiels du rituel excrétoire<sup>292</sup>. Toutefois, les découvertes ultérieures de figurines d'exécration montrant seulement des dommages accidentels ont amené une réinterprétation du rite mettant l'accent non sur le bris mais sur l'enterrement<sup>293</sup>. À la découverte du dépôt intact de Mirgissa, qui contenait des vases et des objets d'argile brisés, certains spécialistes ont affirmé que ces trouvailles rendaient clair le fait qu'il y avait eu destruction de certains objets

<sup>287</sup> R. Ritner, *The Mechanics...*, 1993, p. 158.

<sup>288</sup> M. Alliot, « Les rites de la chasse au filet... », 1946, p. 62, note 3.

<sup>289</sup> J. Yoyotte, « Héra d'Hiéliopolis... », 1980 – 1981, p. 91.

<sup>290</sup> J. Yoyotte, « Héra d'Hiéliopolis... », 1980 – 1981, p. 92. Voir Emile Chassinat, *Le Temple d'Edfou. Publié in extenso d'après les estampages recueillis par le marquis de Rochemonteix. Tomes I-IX et XI-XIV*, Paris, Mémoires de la Mission archéologique française au Caire, 1897-1934, vol. IX, pl. 82 pour une image. Pour une autre description, lire Anthony Leahy, « Death by Fire in Ancient Egypt », dans *JESHO* 28/2 (1984), p. 202.

<sup>291</sup> Le type de four utilisé dans ces circonstances semble en effet avoir connu une évolution à une époque plus tardive. Voir, à ce sujet, Jan Quagebeur, « L'Autel-à-feu et l'abattoir en Égypte tardive », dans Jan Quagebeur, (éd.), *Ritual and Sacrifice in the Ancient Near East. Proceedings of third International Conference organized by the Katholieke Universiteit Leuven, 17 – 20 Avril 1991*, Leuven, Uitgeverij Peeters en Departement Oriëntalistiek, 1993, pp. 329 – 353.

<sup>292</sup> Voir notamment K. Sethe, *Die Ächtung feindlicher...*, 1926, p. 20 ; R. Dussaud, « Nouveaux renseignements... », 1927, p. 216 ; G. Posener, « Nouvelles listes... », 1939, p. 39 ; et R. Weill, « Notes sur... », 1939, p. 947.

<sup>293</sup> M. Heimer, « Une statuette d'envoûtement... », 1981, p. 137.

impliqués dans le rituel<sup>294</sup>. S'il est vrai que, dans certains cas, les pièces utilisées dans le cadre du rituel d'exécration étaient par la suite brisées, une étude de l'ensemble des objets démontre que cela n'était pas une règle absolue. En effet, si l'on étudie les pièces recensées dans les séries datant du Moyen Empire, un clivage très net apparaît entre les deux formes de support pour les textes d'exécration, 714 des 724 poteries retrouvées ont été brisées de manière intentionnelle<sup>295</sup> alors que les dommages constatés sur les figurines d'exécration ne sont jamais, ou presque, causés par l'action humaine<sup>296</sup>. Il semble donc que lorsque la cérémonie excrétoire utilisait des poteries comme substitut pour les personnes visées, la cérémonie incluait le bris des objets alors que ce n'était pas le cas quand des figurines de prisonniers étaient utilisées pour cet usage. Comment peut-on expliquer une telle situation ? Plusieurs hypothèses pourraient être proposées.

Tout d'abord, il convient de rappeler la forte connexion métaphorique existante entre le bris d'un vase et la destruction des ennemis dans la mentalité égyptienne<sup>297</sup>. D'ailleurs, lors de la publication des vases rouges de Berlin en 1926, Sethe avait déjà rapproché le rituel d'exécration d'un passage des *Textes des Pyramides* où il est question de « briser les vases rouges »<sup>298</sup>. En plus d'être incluse dans la liturgie funéraire des rois de l'Ancien Empire<sup>299</sup> ainsi que dans la cérémonie d'exécration, le bris de poterie est pratiqué dans le culte mortuaire privé<sup>300</sup>, aussi bien à la fin du repas servi au défunt qu'au terme du banquet organisé à l'occasion des funérailles ou au moment de la fermeture définitive du caveau, dans le service

<sup>294</sup> B. Van Rinsveld, « Deux allusions littéraires... », 1986, p. 207, R. Ritner, *The Mechanics...*, 1993, p. 153.

<sup>295</sup> Voir annexe A, pp. xxiv à xxx.

<sup>296</sup> Cette différence entre les supports et l'état des objets a déjà été notée, quoique de façon seulement implicite, dans M. Étienne, *Heka : magie...*, 2000, p. 45. M. Étienne y affirme que le vase brisé ou la statuette de prisonnier fournit les mêmes résultats. G. Posener avait aussi déjà noté avec justesse que les vases retrouvés étaient toujours cassés. G. Posener, « À la recherche... », 1971, p. 144

<sup>297</sup> Ce point a déjà été expliqué dans la section 2.2.

<sup>298</sup> Sort 249 a et b. Aussi G. Posener, « Nouvelles listes... », 1939, p. 39.

<sup>299</sup> Pour un exemple de bris de vase dans un contexte funéraire royal, voir Leslie V. Grinsell, « The Breaking of Objects as a Funerary Rite : Supplementary Notes », dans *Folklore* 84 (1973), pp. 111 – 14.

<sup>300</sup> Leslie V. Grinsell, « The Breaking of Objects as a Funerary Rite », dans *Folklore* 72 (1961), p. 481.



divin et il aurait également eu sa place au cours de la célébration de la fête jubilaire du roi vivant<sup>301</sup>. Il est significatif de constater que la coutume de casser des récipients, pratique bien attestée depuis les temps prédynastiques<sup>302</sup>, avait reçu, en Égypte ancienne, des applications variées. Il faudrait explorer la symbolique d'un tel geste afin de comprendre son utilisation dans un contexte exécutoire.

Plusieurs hypothèses ont été proposées quant aux motivations des Égyptiens qui décidaient de briser des poteries dans le cadre de cérémonies diverses. L'une d'entre elles stipule que les vases seraient brisés dans le but de « tuer » les objets afin de les rendre disponibles pour leur propriétaire dans l'au-delà<sup>303</sup>. Si cette interprétation est possible, elle ne peut s'appliquer au rituel d'exécution qui ne visait pas à faciliter la vie de personnes décédées. Peut-être pourrait-on y voir alors une dérivation de cette idée et affirmer que le but du bris consistait à tuer les personnes identifiées avec le substitut. Cette hypothèse serait conséquente avec l'étymologie du verbe *sd*, « fracasser » qui désignait originellement l'action de briser un pot mais qui a vite évolué pour englober la signification d'annihiler des ennemis dans les batailles<sup>304</sup>. De plus, la possibilité de créer un lien unissant le destin de la poterie à celui d'une personne autoriserait une telle interprétation<sup>305</sup>. Aussi, cette théorie renforcerait le lien entre la cérémonie d'exécution et le rituel de « briser les vases rouges » décrit par les *Textes des Pyramides* visant à détruire les ennemis du pharaon décédé<sup>306</sup>. Toutefois, les visées du rituel d'exécution nous poussent à rejeter cette hypothèse, tout au moins sous une forme si radicale<sup>307</sup>. Une version nuancée de cette thèse propose que le but réel de l'action était

<sup>301</sup> G. Posener, « Philologie et archéologie... », 1974, pp. 398 – 399.

<sup>302</sup> Trude Kertesz, « The Breaking of Offerings in the Cult of Hathor », dans *Tel Aviv* 3 (1976), pp. 134 – 135.

<sup>303</sup> Alan J. Spencer, *Death in Ancient Egypt*, Harmondsworth, Penguin Books, 1982, p. 157.

<sup>304</sup> K. Foster, « Ceramic Imagery... », 1991, p. 405.

<sup>305</sup> Selon le principe de substitution. La poterie devenait, d'une certaine manière, la personne visée par le rituel.

<sup>306</sup> L. Grinsell, « The Breaking... », 1961, p. 478.

<sup>307</sup> Le but du rituel n'ayant jamais été de tuer les gens visés. Il sera question de cette problématique dans une autre section ci-dessous.

d'instaurer la crainte dans le cœur des ennemis du pharaon<sup>308</sup>. Dans ce contexte, l'action du bris serait l'action qui permettrait de jeter le sort<sup>309</sup> ou de déclencher la malédiction<sup>310</sup> sur les personnes ciblées. Cette théorie s'accorderait très bien avec ce que nous savons du rituel d'exécration.

Une autre théorie valable en ce qui concerne le bris des récipients dans de telles cérémonies est que ces objets auraient été détruits à cause de la répugnance créée par l'idée de les utiliser de nouveau ou pour éviter que l'effet magique du rituel soit gâché par l'usage subséquent de ces poteries pour d'autres activités profanes<sup>311</sup>. Si l'on tient compte des prescriptions magiques qui recommandaient généralement l'utilisation de matériaux neufs<sup>312</sup>, cette interprétation prend encore plus de poids. Si cette hypothèse est peu crédible en ce qui concerne le bris des objets funéraires en raison du grand nombre de pièces retrouvées intactes, il en va autrement pour les poteries d'exécration où seules quelques rares pièces ont été découvertes intactes. De plus, elle pourrait expliquer pourquoi les figurines, qui pouvaient plus difficilement être réutilisées dans des contextes profanes, n'étaient pas brisées. On pourrait opposer à cette théorie le fait qu'il serait surprenant de voir des Égyptiens réutiliser des poteries inscrites pour leurs activités quotidiennes. Il convient toutefois de rappeler, à ce propos, que le dépôt de Mirgissa nous a livré quantité de vases anépigraphes. Il se peut donc que cette hypothèse ait effectivement constitué l'une des motivations des officiants du rituel d'exécration. C'est en tout cas le choix le plus crédible des deux théories proposées à ce sujet.

<sup>308</sup> G. Posener, « Nouvelles listes... », 1939, p. 39.

<sup>309</sup> *Ibid.*

<sup>310</sup> R. Weill, « Notes sur... », 1939, p. 39.

<sup>311</sup> L. Grinsell, « The Breaking... », 1961, p. 476.

<sup>312</sup> Cette question a été traitée dans la section 2.2. Nous y avons mentionné que de telles prescriptions sont toutefois incertaines en ce qui concerne les objets d'exécration

Étudions maintenant la technique utilisée par les Égyptiens afin de briser ces poteries. Comme le seul dépôt de textes d'exécration découvert dans un contexte inviolé est celui de Mirgissa, il est évident que les théories devront être analysées à partir de cette découverte.

Les poteries auraient pu être détruites par percussion. L'examen des *Textes des Pyramides* semble confirmer cette théorie même si les versions diffèrent quant à l'instrument utilisé. La version d'Ounas affirme qu'un bris sommaire était réalisé à l'aide d'un objet contondant alors que, selon celle de Merenrê, la poterie était concassée avec un pilon dans un mortier<sup>313</sup>. En ce qui concerne les poteries de Mirgissa, le bris par percussion à l'aide d'un objet contondant serait probable<sup>314</sup>. En effet, un sphéroïde à facette a été retrouvé au sommet du dépôt et il se pourrait que ce soit le percuteur utilisé<sup>315</sup>. À l'appui de cette hypothèse, l'observation des poteries démontre que le coup initial a été porté au même endroit pour chacun des types de poterie, ce qui pourrait indiquer une opération contrôlée, le vase étant toujours tenu dans la même position et frappé au même endroit<sup>316</sup>. Toutefois, si cette façon de faire se révélait être la seule technique utilisée, on voit mal comment certaines poteries auraient pu se retrouver intactes dans le dépôt. Il convient donc d'explorer d'autres avenues de réflexion.

Les poteries auraient pu être brisées par le choc de deux d'entre elles l'une contre l'autre. Cette méthode est attestée, pour l'Égypte ancienne, par un tableau du temple de Louxor où Aménophis III, debout devant Amon-Râ, tient dans chaque main un vase qu'il entrechoque afin d'accomplir la cérémonie du bris<sup>317</sup>. Cette technique s'accorderait plutôt

<sup>313</sup> Alexandre Moret, « Le rite de briser les vases rouges au temple de Luxor », dans *RdE* 3 (1938), p. 167 ; et G. Posener, « Philologie et archéologie... », 1974, p. 398.

<sup>314</sup> A. Vila, « Un dépôt... », 1963, p. 149.

<sup>315</sup> A. Vila, « Un rituel d'envoûtement... », 1973, p. 637.

<sup>316</sup> *Ibid.*

<sup>317</sup> A. Moret, « Le rite de briser... », 1938, p. 167. Noté de nouveau dans G. Posener, « Philologie et archéologie... », 1974, p. 398.

bien avec le rituel<sup>318</sup> et elle permettrait aussi d'expliquer, si les vases étaient toujours tenus de la même façon, la position identique du point d'impact initial pour chacun des vases. Toutefois, cette technique cause encore des difficultés lors de l'interprétation des quelques vases intacts retrouvés.

Les poteries auraient aussi pu être cassées par flexion ou par pression<sup>319</sup>. Cela aurait toutefois rendu la situation problématique dans le cas des poteries épaisses qui ne se laissent pas facilement briser<sup>320</sup>. Cependant, une théorie originale serait à classer dans la catégorie du bris par la pression. En effet, on sait que le piétinement de l'image d'un ennemi est attesté comme technique métaphorique de destruction rituelle des ennemis en Égypte ancienne<sup>321</sup>. Or, d'après un passage de la Clef des Songes, Van Rinsveld propose l'hypothèse que le piétinement des pots était peut-être aussi pratiqué en Égypte ancienne<sup>322</sup>. Quoique possible, aucune autre source n'illustre une telle action<sup>323</sup>. De toute façon, peu importe la méthode utilisée pour appliquer la pression sur les poteries, il serait difficile d'expliquer pourquoi certaines d'entre elles ont échappé au bris. À ce sujet, on pourrait proposer que toutes les poteries étaient réunies dans le dépôt avant d'être brisées par pression, la multitude expliquant que certains vases intacts soient par la suite passés inaperçus. Toutefois, cette façon d'agir s'accorderait mal avec les autres trouvailles faites à Mirgissa qui étaient disséminées à tous les niveaux du dépôt. Mais la possibilité demeure.

La dernière hypothèse qu'il nous faut considérer à ce propos est celle du bris par projection au sol. Le fait que la majorité des poteries intactes aient été découvertes près des

<sup>318</sup> A. Vila, « Un dépôt... », p. 149.

<sup>319</sup> *Ibid.*

<sup>320</sup> *Ibid.*

<sup>321</sup> Voir par exemple *Papyrus Bremner-Rhind*, 29, 13 – 15, dans R. Faulkner, « The Bremner-Rhind Papyrus – IV... », 1938, p. 42.

<sup>322</sup> B. Van Rinsveld, « Deux allusions littéraires... », 1986, p. 209.

<sup>323</sup> *Ibid.*

parois et vers le fond du dépôt, aux endroits où leur chute a pu être amortie par du sable, semble confirmer cette théorie<sup>324</sup>. Toutefois, certaines des pièces les plus solides auraient dû être projetées avec une grande force pour provoquer les fractures multiples observées, la chute libre ne pouvant les réduire qu'en deux ou trois grands fragments<sup>325</sup>. De plus, si les poteries étaient bel et bien lancées vers le fond d'un trou faisant 68 cm de profondeur, il est peu probable que le point d'impact initial se situe au même endroit pour chacune d'entre elles, surtout dans le cas d'un lancer exigeant beaucoup de puissance.

Il est donc difficile d'arrêter notre choix sur l'une ou l'autre de ces hypothèses puisque chacune d'entre elles a des avantages et des inconvénients. Le bris par percussion ou par projection doit être privilégié en regard des découvertes de Mirgissa.

Bref, nous avons pu constater, dans cette section, que le bris des objets dans le cadre du rituel d'exécution ne s'appliquait que lorsque ceux-ci étaient des pièces de poterie. Nous avons aussi vu que la coutume de briser des récipients était attestée dans plusieurs domaines de la mentalité religieuse égyptienne. Il a été expliqué que cette pratique était utilisée dans le but d'inspirer de la crainte aux ennemis, de déclencher le rituel et peut-être d'éviter que l'efficacité du charme ne soit rompue par la réutilisation de l'objet à des fins profanes. Finalement, il a été démontré que les techniques de percussion ou de projection au sol sont probablement celles qui ont été utilisées pour la réalisation de cette action.

### **3.4 Le sacrifice humain**

<sup>324</sup> J. Vercoutter, « Excavations at Mirgissa... », 1964, p. 99 ; A. Vila, « Un dépôt... », 1963, p. 149 ; G. Posener, « Philologie et archéologie... », 1974, p. 398.

<sup>325</sup> A. Vila, « Un dépôt... », 1963, p. 149.

En plus d'ouvrir une nouvelle perspective dans le domaine de l'étude des textes d'exécution, les découvertes faites à Mirgissa ont aussi révélé un aspect surprenant du rituel d'exécution. En effet, à 4,75 mètres du dépôt principal, l'équipe de fouilles du professeur Vercoutter a découvert un crâne reposant sur le pariétal droit déposé sur une coupe de même type que celles du dépôt. Autour de cette coupe, quelques fragments de cire d'abeille colorée à l'ocre rouge, une petite coupe, portant des traces d'inscription, réduite en tessons si infimes qu'elle n'a pas pu être reconstituée et une lame de silex ont été exhumés. À proximité de là, un cadavre décapité a été découvert dans une fosse. Un rapprochement a aussitôt été fait entre le crâne et le squelette<sup>326</sup>. Ces deux découvertes ont dès lors été interprétées comme les restes d'un sacrifice humain associé au rituel d'exécution<sup>327</sup>.

Suivant cette théorie, la personne exécutée aurait été décapitée à l'extérieur de la forteresse à l'aide de la lame de silex<sup>328</sup>. Vila, refusant une telle conclusion, avait tout d'abord affirmé que, les mœurs égyptiennes ne pouvant permettre que la lame soit l'instrument du supplice, la lame avait pu servir à la décollation de la tête du cadavre après la mort du condamné par une méthode plus « douce » telle que la strangulation<sup>329</sup>. Toutefois, Ritner a bien démontré, à l'aide de nombreux exemples de sacrifices d'animaux où une lame en silex semblable était utilisée, que ce type de lame constituait le couteau traditionnel pour les sacrifices rituels en Égypte et, qu'en conséquence, l'hypothèse de Vila était difficile à accepter<sup>330</sup>.

<sup>326</sup> *Ibid.*

<sup>327</sup> A. Vila, « Un rituel d'envoûtement... », 1973, p. 631.

<sup>328</sup> C'est la position du cadavre, jeté dans la fosse avant que la rigidité cadavérique ne s'en empare, qui a mené à cette conclusion. Voir R. Ritner, *The Mechanics...*, 1993, p. 163.

<sup>329</sup> A. Vila, « Un rituel d'envoûtement... », 1973, p. 638.

<sup>330</sup> R. Ritner, *The Mechanics...*, 1993, p. 163, note 758.

Il restait maintenant à interpréter les autres éléments de la découverte. Les traces de cire d'abeille près du crâne demeurent difficiles à interpréter et, selon Vila, elles indiquent une phase rituelle dont la signification nous échappe<sup>331</sup>. Peut-être pourrait-on penser aux prescriptions prônant l'utilisation de la cire rouge pour la confection des figurines d'ennemis<sup>332</sup>. Si cette théorie était valable, le lien entre l'exécution et le dépôt de textes serait renforcé. Toujours selon Vila, la présence de la petite coupe inscrite réduite en miettes témoigne assez clairement de l'acharnement qui marqua sans doute la clôture du rituel<sup>333</sup>. Le fait que la tête du prisonnier nubien sacrifié a été sectionnée et placée à l'envers dans le sable est explicable par le fait que la décapitation et le renversement incorporent deux des châtiments les plus craints du monde sous terre<sup>334</sup>.

Au niveau symbolique, ce sacrifice humain rituel avait beaucoup d'implications. Certains ont affirmé qu'il visait à renforcer le rite<sup>335</sup>, d'autres que le sacrifice humain était une pratique routinière associée au rituel d'exécution<sup>336</sup>. Au crédit de cette dernière thèse, des trouvailles faites par J-F Gautier dans l'île frontière d'Éléphantine en 1909 pourraient être les témoins d'immolations faites à des fins d'envoûtement, exécutées à proximité d'une forteresse<sup>337</sup>. L'hypothèse la plus originale est toutefois celle de Ritner qui a suggéré que la présence du corps à proximité du dépôt d'enfouissement est peut-être à mettre en lien avec l'importance accordée à l'enfouissement dans cette version du rite d'exécution<sup>338</sup>. Dans cette optique, le sacrifice humain aurait été jugé nécessaire afin de créer un cimetière où l'on pourrait ensevelir les textes d'exécution. Bien qu'intéressante, cette hypothèse résiste difficilement à l'analyse quand l'on sait que la découverte a été faite à proximité du cimetière

<sup>331</sup> A. Vila, « Un rituel d'envoûtement... », 1973, p. 638.

<sup>332</sup> Par exemple G. Pinch, « Red Things... », 2001, 182.

<sup>333</sup> *Ibid.*

<sup>334</sup> R. Ritner, *The Mechanics...*, 1993, p. 168.

<sup>335</sup> Y. Koenig, *Magie et magiciens...*, 1994, p. 141.

<sup>336</sup> G. Pinch, *Magic in Ancient...*, 1995, p. 94.

<sup>337</sup> J. Yoyotte, « Héra d'Hiéropolis... », 1980 – 1981, p. 39, note 30.

de Kerma<sup>339</sup>. Très peu de détails étaient toutefois donnés sur la nature du cimetière retrouvé. Peut-être la fonction de ce dernier était-elle différente de celle recherchée par l'officiant de la cérémonie excrétoire.

Bien que la thèse du sacrifice humain accompagnant le rituel d'exécution n'a jamais été remise en question par les spécialistes, des problèmes se posent toutefois en regard à l'attestation de cette pratique. Tout d'abord, même si le sacrifice humain est attesté en Égypte dès l'époque de Nagada<sup>340</sup>, très peu d'exemples, pour ne pas dire aucun, de cette pratique ont été trouvés assortis de preuves matérielles irréfutables<sup>341</sup>. Or, si les spécialistes ont mentionné plusieurs fois que l'exécution de l'étranger était clairement à mettre en lien avec le dépôt de textes d'exécution de Mirgissa<sup>342</sup>, aucun d'entre eux n'a expliqué pourquoi. On a par exemple dit que les traces d'inscriptions inscrites sur la coupe étaient ce qui la rattachait sans ambiguïté au rituel d'exécution<sup>343</sup>. Or, jamais une reproduction, ni une translittération ou une traduction de ce texte n'a été publiée. De plus, les articles décrivant les trouvailles de Mirgissa laissent plutôt croire que le texte est difficilement lisible et compréhensible<sup>344</sup>. Dans cette optique, il est possible de se questionner sur la pertinence réelle de ce lien entre les deux découvertes. Après tout, les poteries inscrites ne forment pas l'apanage exclusif du rituel d'exécution. Pourtant, il faudrait que l'association du cadavre et du dépôt d'envoûtement soit hors de tout doute dans un contexte où les sources ne mentionnent jamais un tel acte.

<sup>338</sup> R. Ritner, *The Mechanics...*, 1993, p. 172.

<sup>339</sup> N-C. Grimal, « Les « noyés »... », 1985, p. 118, note 59.

<sup>340</sup> M. Étienne, *Heka : magie...*, 2000, p. 45.

<sup>341</sup> A. Vila, « Un rituel d'envoûtement... », 1973, p. 634, note 26; R. Ritner, *The Mechanics...*, 1993, pp. 162 – 163; M. Étienne, *Heka : magie...*, 2000, p. 45.

<sup>342</sup> A. Vila, « Un rituel d'envoûtement... », 1973, p. 631 ; Y. Koenig, « Les textes d'envoûtement... », 1990, p. 101 ; R. Ritner, *The Mechanics...*, 1993, pp. 162 – 163, etc.

<sup>343</sup> Y. Koenig, « Les textes d'envoûtement... », 1990, p. 101.

<sup>344</sup> A. Vila, « Un rituel d'envoûtement... », 1973, p. 631. A. Vila ne le dit pas tel quel. Mais si la coupe est réduite en tessons si infimes qu'il est impossible de la reconstituer, il est difficile d'imaginer que le texte qui y est inscrit soit lisible.



En effet, il serait vain de chercher, dans l'une ou l'autre des sources plus tardives décrivant des cérémonies d'envoûtement similaires à celle d'exécution, un passage prescrivant le sacrifice humain. Il y a bien un fragment de l'œuvre de Manéthon qui indique que, dans des temps plus anciens, trois hommes par jour étaient sacrifiés à Héra avant que l'on ordonne de leur substituer autant d'images de cire, mais ce passage est problématique<sup>345</sup>. En effet, il est difficile de croire qu'on ait pu mettre à mort trois personnes par jour, soit 1095 par année, de surcroît dans le cadre d'un seul rite<sup>346</sup>.

À Mirgissa, à quelques mètres du dépôt principal, trois statuettes complètes en calcaire plus une autre tête sans corps ont été exhumées. Certains ont vu dans cette découverte un signal transmis de l'Égypte en même temps que les formulaires originaux inscrits sur les statuettes, qui imposait aux officiants de Mirgissa d'avoir à réaliser une décollation sur un prisonnier réel<sup>347</sup>. Il ne fait cependant guère de doute que cette hypothèse résulte d'une surinterprétation de cette découverte et, en conséquence, qu'elle ne doit pas être acceptée.

Au premier abord, le recours au sacrifice humain rituel dans le cadre de la cérémonie d'exécution est aussi douteux si l'on considère la nature et les visées de ce dernier. En effet, le caractère dissuasif, prospectif du rituel, qui ne vise pas à tuer les personnes ciblées mais bien à empêcher qu'ils se révoltent, rend peu plausible l'idée qu'il ait impliqué, à un moment ou à un autre, le sacrifice d'êtres humains<sup>348</sup>. On voit mal comment le sacrifice rituel d'un membre d'une peuplade voisine de l'Égypte, geste qui aurait fort probablement soulevé l'ire et attisé la colère de ce peuple, aurait pu être justifié dans le cadre d'une cérémonie visant à empêcher la rébellion de celle-ci. Il serait toutefois possible que ce sacrifice ait eu pour but de

<sup>345</sup> J. Yoyotte, « Héra d'Hiéliopolis... », 1980 – 1981, p. 40.

<sup>346</sup> J. Yoyotte, « Héra d'Hiéliopolis... », 1980 – 1981, p. 57.

<sup>347</sup> A. Vila, « Un rituel d'envoûtement... », 1973, p. 638.

propager la peur chez les peuplades concernées<sup>349</sup>. Dans ce cas, on comprend mal pourquoi l'exécution ne semble pas avoir eu un caractère public. Pour que ce sacrifice cause la peur, il aurait fallu que les tribus en soient conscientes.

Bref, il est impossible de rejeter complètement l'idée que la cérémonie d'exécution telle qu'elle se pratiquait à Mirgissa ait impliqué un sacrifice humain. Toutefois, l'extrême rareté des attestations, tant littéraires que matérielles, de ce geste devrait nous inciter à être plus prudents dans l'interprétation qui est fournie de ces découvertes. À tout le moins, une publication des traces d'inscriptions portées par la coupe trouvée sous le crâne serait nécessaire afin de vraiment prouver hors de tout doute le lien entre les deux découvertes.

Une réfutation de la thèse du sacrifice humain nous laisserait toutefois en présence d'un cadavre dans un contexte difficile à expliquer. Il faudrait se demander comment ce corps est arrivé là. On pourrait proposer l'idée que cette mise à mort était de nature judiciaire<sup>350</sup>. En effet, nous savons que la peine de mort était parfois appliquée en Égypte ancienne<sup>351</sup>. C'est toutefois seulement par empalement que cette dernière avait lieu<sup>352</sup>. Donc, à moins d'être en présence de l'attestation d'une nouvelle forme de mise à mort dans le Moyen Empire égyptien, cette hypothèse n'est pas valable. Peut-être doit-on simplement voir dans la présence du cadavre à cet endroit une profanation de tombe?

---

<sup>348</sup> Nous reviendrons sur l'utilité du rituel ci-dessous. Cette réflexion était aussi présente dans J. Yoyotte, « Héra d'Hiétopolis... », 1980 – 1981, p. 58.

<sup>349</sup> Nous savons par exemple qu'Amenhotep II, au Nouvel Empire, a fait pendre des cadavres nubiens du haut des murailles de forteresses en Nubie dans le but d'intimider les habitants du pays et de les inciter à la rébellion.

<sup>350</sup> Harco Willems, « Crime, Cult and Capital Punishment (Mo'alla Inscription 8) », *JEA* 76 (1990), p. 51.

<sup>351</sup> David Lorton, « The treatment of Criminals in Ancient Egypt through the New Kingdom », dans *JESHO* 20 (1977), p. 51.

### 3.5 L'enfouissement

L'importance de l'incinération rituelle dans les cérémonies d'envoûtement égyptiennes a été exposée ci-dessus. Tout porte à croire que c'est également de cette façon que se terminaient la majorité des rituels d'exécution. Toutefois, c'est la variante du rite prônant l'enfouissement des pièces comme geste final qui nous a fait parvenir des témoins de la cérémonie<sup>353</sup>. Comme la majorité des objets d'exécution datés du Moyen Empire ont été achetés chez des antiquaires<sup>354</sup>, il est difficile de déterminer le lieu exact de leur provenance, surtout que, pour la plupart des trouvailles dont le lieu de provenance est connu, les conditions de l'inhumation sont peu claires<sup>355</sup>. Toutefois, si l'on considère les témoins datant de l'Ancien et du Nouvel Empire, il est intéressant de constater que la plupart des pièces d'exécution dont le lieu de découverte est connu, à l'exception notable du dépôt de Mirgissa, ont été trouvées enfouies dans des cimetières. En effet, les figurines de Gizeh en terre crue, série de pièces formées de quatre lots datant de l'Ancien Empire, ont été découvertes dans la nécropole de Gizeh<sup>356</sup>, tout comme les figurines empreintes<sup>357</sup>. Cependant, dans ce dernier cas, il convient de signaler qu'environ un millénaire sépare les objets du milieu archéologique qui les a livrés. Elles n'ont donc pas été ensevelies avec les morts mais on les a enfouies dans une nécropole désaffectée<sup>358</sup>. Une partie des figurines de Saqqarah a été exhumée à l'entrée de la Rue des Tombeaux dans le passage longeant le mur d'enceinte des temples de Teti, proche

---

<sup>352</sup> *Ibid.* A. Leahy a affirmé que la mise à mort par le feu était aussi pratiquée. Son argumentation échoue à convaincre que les condamnés sont des humains réels et non des figurines utilisées en substitut comme c'est le cas pour les rituels d'envoûtement. Voir A. Leahy, « Death by Fire... », 1984, pp. 199 – 206.

<sup>353</sup> G. Posener, « Les empreintes... », 1958, pp. 270.

<sup>354</sup> C'est le cas des figurines d'albâtre, de la poterie rouge de Berlin et d'une partie des figurines de Saqqarah. Voir annexe A, pp. xx à xxii ; et pp. xxviii à xxxiii

<sup>355</sup> A. Vila, « Un rituel d'envoûtement... », 1973, p. 629.

<sup>356</sup> Y. Koenig, *Magie et magiciens...*, 1994, p. 133.

<sup>357</sup> G. Posener, « Les empreintes... », 1958, p. 253.

<sup>358</sup> G. Posener, « Les empreintes... », 1958, p. 263.

de la pyramide de ce dernier<sup>359</sup>. Les figurines de Lisht ont elles aussi été découvertes près d'une tombe, plus précisément près du mastaba de Senousret-Ankh<sup>360</sup>. Bref, s'il est probable que la majorité des rites d'exécration se soient terminés par l'incinération plutôt que par l'enfouissement, on peut voir que ce dernier geste pouvait quand même être utilisé pour clore la cérémonie.

Dans l'accomplissement de ce geste, les figurines d'exécration suivent les prescriptions trouvées dans les descriptions des rituels d'envoûtement. Par exemple, le sort 37 des *Textes des Sarcophages* conseille, en plus de la récitation d'une formule magique, l'enfouissement de la statuette d'ennemi en cire « dans la place d'Osiris »<sup>361</sup>. La pratique de l'ensevelissement dans un cimetière était donc attestée dans une cérémonie d'envoûtement. Les spécialistes ont affirmé que ce geste était donc d'une grande importance dans la pratique d'une certaine variante du rituel d'exécration<sup>362</sup>.

Les découvertes de Mirgissa allaient toutefois jeter un doute sur cette théorie. Le dépôt de textes d'exécration de Mirgissa a été découvert en plein désert, à l'écart de la ville, du cimetière et des forts<sup>363</sup>, donc « à l'écart des zones habitées par les vivants et les morts »<sup>364</sup>. De plus, les renseignements topographiques montrent que le dépôt ne peut être mis en relation évidente avec l'un ou l'autre des établissements proches<sup>365</sup>. Il est cependant plus que probable, étant donné la nature de la cérémonie, que les objets d'exécration soient liés, d'une

<sup>359</sup> Ce renseignement est toutefois, avertit G. Posener, incertain. L'auteur conclut qu'il est possible que les figurines de Bruxelles proviennent du même secteur. G. Posener, *Princes et pays...*, 1940, pp. 15 – 17.

<sup>360</sup> G. Posener, *Cinq figurines...*, 1987, p. 3.

<sup>361</sup> P. Barguet, *Les textes des sarcophages...*, 1986, pp. 177 – 178.

<sup>362</sup> Voir notamment G. Posener, « Les empreintes... », 1958, p. 253; M. Heimer, « Une statuette d'envoûtement... », 1981, p. 137; et R. Ritner, *The Mechanics...*, 1993, p. 172.

<sup>363</sup> G. Posener, « À la recherche... », 1971, p. 145.

<sup>364</sup> G. Posener, « Les textes d'envoûtement... », 1966, p. 279.

<sup>365</sup> A. Vila, « Un dépôt... », 1963, p. 139.

façon ou d'une autre, à la forteresse égyptienne du Moyen Empire de Mirgissa<sup>366</sup>. À cet égard, il est d'ailleurs significatif de constater que d'autres figurines du Moyen Empire ont été découvertes dans des établissements militaires. Il faudrait ici citer la figurine de Semna Ouest<sup>367</sup> ainsi que la figurine complète et les deux fragmentaires d'Ouronarti<sup>368</sup>. La pratique de l'ensevelissement de figurines d'envoûtement dans des forts s'est d'ailleurs prolongée jusqu'à une époque tardive comme le démontrent les trouvailles faites en 1886, date à laquelle Petrie a découvert dans le delta oriental, à Tell Deffeneh, 30 à 40 petites statuettes de prisonniers en calcaire<sup>369</sup>. Ces figurines sans inscription ont été déposées dans le désert, à quelque distance de la forteresse bâtie sous la XXVI<sup>e</sup> dynastie saïte<sup>370</sup>. Bref, on peut constater que cette pratique est bien attestée.

L'emplacement du dépôt de Mirgissa devait donc être analysé afin de déterminer les règles suivies par les anciens Égyptiens dans la détermination de l'endroit d'ensevelissement. Trois critères, basés sur l'observation directe du terrain ont été proposés par Vila. Tout d'abord, Vila stipule que le dépôt ne devait pas risquer d'être détruit par des facteurs naturels d'érosion. Ensuite, il affirme que le dépôt ne devait pas se trouver sur un parcours normalement fréquenté, ce qui expliquerait le choix d'un endroit situé à une certaine distance de la forteresse, hors des allées et venues. Finalement, il explique que la fosse qui allait recevoir le dépôt ne devait pas être creusée dans le rocher, qu'on trouvait en abondance aux alentours et où les Égyptiens avaient déjà creusé des tombes. Pour expliquer ce dernier critère, Vila suppose que le rite d'enfouissement était célébré par un très petit groupe d'initiés usant de la plus grande discrétion, ce qui interdisait tout recours à des ouvriers et à un matériel

<sup>366</sup> G. Posener, « À la recherche... », 1971, p. 145.

<sup>367</sup> Dows Dunham, et Jozef M. A. Janssen, *Second Cataract Forts I, Semna Kumma*, Boston, Museum of Fine Arts, 1960, pp. 73 et 77, pl. 117 D

<sup>368</sup> Dunham, Dows, *Second Cataract Forts II, Uronarti, Shelfak, Mirgissa*, Boston, Museum of Fine Arts, 1967, pp. 54, 160 – 162 et pl. 31 C-E.

<sup>369</sup> William M. F. Petrie, *Tanis*, Londres, Trübner & Co., 1889, vol. 2, pp. 70 – 73 et pl. 30.

<sup>370</sup> G. Posener, « À la recherche... », 1971, p. 145.

important et bruyant<sup>371</sup>. L'auteur tente de valider ses hypothèses en expliquant qu'un seul endroit dans les alentours immédiats de la forteresse satisfaisait ces trois conditions. Ainsi, selon lui, l'emplacement choisi devait répondre à une double exigence : préserver les textes d'une destruction trop rapide, afin qu'ils conservent leur efficacité magique bien au-delà du temps d'existence des sujets à envoûter, qu'il s'agisse de princes, de pays ou de peuples, mais ne pas leur assurer pour autant une protection définitive, car le concept d'éternité était fixé par des rituels précis, essentiellement réservés aux Égyptiens eux-mêmes<sup>372</sup>.

Ces critères ont été commentés par Ritner qui a conclu que deux des trois critères de sélection du site par les Égyptiens émis pas Vila sont suffisamment logiques, à savoir l'isolation des forces destructrices du trafic et la protection contre l'érosion naturelle<sup>373</sup>. Toutefois, selon l'égyptologue américain, la préférence pour l'ensevelissement dans le sable plutôt que dans les rochers doit être expliquée sur des bases symboliques et religieuses et non par des considérations pratiques<sup>374</sup>. En effet, on peut facilement constater l'utilité symbolique du sable comme moyen de protection contre le mal dans la pratique égyptienne consistant à couper les signes hiéroglyphiques représentant des mots ou personnages néfastes en deux et à séparer les deux moitiés du signe par trois grains de sable. Ces derniers, dans ce contexte, préviennent de manière efficace la réunification du signe, et en conséquence de l'entité mauvaise<sup>375</sup>. Cette perception de la fonction du sable serait particulièrement à sa place dans un rituel où des poteries, identifiées aux ennemis du pharaon par des inscriptions et des récitations orales, sont brisées afin de jeter un sort sur ces personnes.

<sup>371</sup> A. Vila, « Un dépôt... », 1963, p. 145.

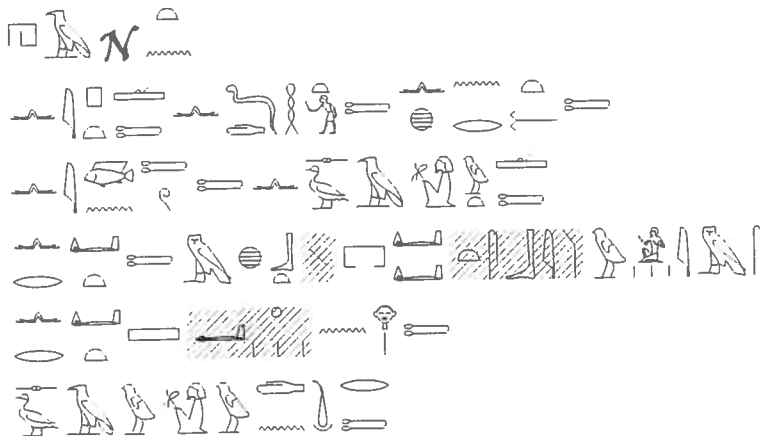
<sup>372</sup> A. Vila, « Un dépôt... », 1963, p. 141.

<sup>373</sup> R. Ritner, *The Mechanics...*, 1993, p. 155.

<sup>374</sup> *Ibid.*

<sup>375</sup> R. Ritner, *The Mechanics...*, 1993, p. 157.

De plus, l'enfouissement dans le sable semble aussi être considéré comme quelque chose de néfaste. En effet, c'est ce que laisse croire le sort 23 des *Textes des Sarcophages*, qui est une incantation destinée à protéger le mort de divers éléments néfastes. Il convient de citer un bon extrait de ce sort afin de comprendre le contexte de la citation :



h3 N tn  
 n jpt.t n ddht.t n hnrt.t  
 n jnt.t n s3wt.t  
 n rdt.t m hbt rdt sbjw jm.s  
 n rdt s(y) n hr.t  
 s3w.w dns r.t

« Oh cette N!  
 Tu ne seras pas dénombrée<sup>376</sup>, tu ne seras pas emprisonnée, tu ne seras pas restreinte,  
 tu ne seras pas enchaînée, tu ne seras pas gardée.  
 Tu ne seras pas placée dans la place d'exécution, dans elle sont mis les rebelles.  
 Du sable ne sera pas mis sur toi<sup>377</sup>,  
 en prenant garde (que cela ne) pèse sur toi... »<sup>378</sup>.

Il est intéressant de constater que ce sort, nommant plusieurs mauvaises choses qui peuvent arriver à un mort, inclut l'enfouissement dans le sable, juste après une référence au

<sup>376</sup> Doit-on voir ici une référence aux textes d'exécration où certains morts étaient nommés et inclus dans le rituel? Les pronoms qui se réfèrent à la morte visée par cette version du sortilège sont tous au féminin. En conséquence, la traduction française se réfère à une femme.

<sup>377</sup> P. Barguet, *Les textes des sarcophages...*, 1986, pp. 168 – 169, donne comme traduction « devant toi », mais, dans la note 18 ajoute : « var : sur toi. Allusion à la méthode archaïque d'ensevelissement dans le sable ». Cette variable, si elle se révélait être la bonne, donnerait de la force à l'idée que l'enfouissement dans le sable est perçu comme quelque chose qui nuit à la liberté d'action.

<sup>378</sup> La transcription hiéroglyphique provient de Adriaan De Buck, *The Egyptian Coffin Texts. I. Texts of Spells 1-75*, Chicago, The University of Chicago Press, 1935, pp. 70-73. La transcription est principalement basée sur la variante B3B0 de ce livre. Les lacunes ont été corrigées avec la variante B1P. Il est possible de comparer la traduction avec P. Barguet, *Les textes des sarcophages...*, 1986, pp. 168 – 169.

sort réservé aux rebelles. Il est probable que ce symbolisme s'appliquait pleinement dans le cas de l'ensevelissement des objets d'exécration dans le désert, endroit néfaste dans la mentalité égyptienne.

En effet, les nombreux termes de la langue égyptienne désignant le désert caractérisent un monde replié sur lui-même, endroit surnaturel où se manifestent les démons et les sortilèges<sup>379</sup>. L'idée que le désert marquait les limites du monde a longtemps persisté dans les écrits de l'Égypte ancienne, même si les habitants du pays étaient conscients de l'existence de d'autres pays par delà les confins de la vallée du Nil<sup>380</sup>. Les régions désertiques étaient aussi étroitement associées à Seth qui se les était vu attribuées lors du partage du monde entre lui et Horus<sup>381</sup>. Le désert demeurait donc un synonyme d'angoisse pour les Égyptiens<sup>382</sup>. Il est dès lors significatif de constater que c'est là qu'a été enterré le dépôt de textes d'exécration de Mirgissa. D'ailleurs, il faut signaler à ce propos que de se faire enterrer dans un trou dans le désert, c'était se faire inhumer à la façon d'un barbare passant son temps à courir les sables et non comme un vrai Égyptien<sup>383</sup>. Pareille symbolique paraît convenir à un rituel visant la soumission des chefs étrangers.

Il convient aussi de signaler que la pratique de l'enfouissement lors des funérailles était communément reconnue en Égypte ancienne. Ainsi, tout enfouissement rituel évoquait nécessairement ce contexte, avec l'envoi de l'objet enterré dans le royaume des morts<sup>384</sup>. Cela n'est pas moins vrai dans le cas des images humaines que pour la plus commune nourriture. Il semble d'ailleurs, dans le cas des objets d'exécration, que cette analogie était parfois

<sup>379</sup> S. Aufrère, *L'univers minéral...*, 1991, Vol. 1, p. 32.

<sup>380</sup> A. Spencer, *Death in Ancient...*, 1982, p. 27.

<sup>381</sup> J. Assmann, *The Mind...*, 2002, pp. 43 – 44.

<sup>382</sup> S. Aufrère, *L'univers minéral...*, 1991, Vol. 1, p. 33.

<sup>383</sup> S. Aufrère, *L'univers minéral...*, 1991, Vol. 2, p. 666.

<sup>384</sup> R. Ritner, *The Mechanics...*, 1993, p. 174.



renforcée par l'utilisation de cercueil en argile pour enfermer les statuettes et figurines servant dans ce rituel<sup>385</sup>.

Ainsi, la pratique de l'enfouissement a été utilisée de manière fréquente dans la pratique de la cérémonie telle que nous pouvons la percevoir à travers les témoins qui nous sont parvenus. Si les autres sources laissent croire que l'incinération était la technique la plus utilisée, l'on ne peut que reconnaître le fait que l'utilisation de l'enfouissement, quoique plus rare, ne constituait pas une aberration dans cette pratique. Cette action, et particulièrement lorsque l'ensevelissement était fait dans le sable, était chargée d'une grande valeur symbolique qui correspondait bien aux visées du rituel d'exécration. Il faut toutefois reconnaître, d'après les objets d'exécration provenant de l'Ancien et du Nouvel Empire, que l'enfouissement était plus souvent pratiqué dans les nécropoles que dans le désert. Il a même été proposé, nous l'avons vu, que la nécessité de l'enfouissement dans un cimetière était telle qu'elle a pu justifier à elle seule le possible sacrifice humain dont les traces ont été découvertes à proximité du dépôt de Mirgissa. Malgré les doutes émis à propos de cette dernière théorie, l'on ne peut que souligner l'importance de l'ensevelissement des objets d'exécration dans la variante du rite qui nous a fourni les pièces.

### **3.6 Les autres manipulations**

Les sources mésopotamiennes traitant de l'envoûtement montrent une palette impressionnante de gestes rattachés à ces cérémonies. En effet, ces textes contiennent de longues prescriptions quant aux manipulations à faire subir aux figurines réalisées pour cet envoûtement. Il est par exemple suggéré de leur verser de l'huile de poisson ou de l'eau bénite

---

<sup>385</sup> R. Ritner, *The Mechanics...*, 1993, p. 175.

dessus, de balancer une torche et un encensoir au-dessus d'elles<sup>386</sup>, de les exposer trois jours sur un toit avant que le soleil et la lune puissent les « voir »<sup>387</sup>, de les faire manger par un chien ou un cochon, de les emmurer<sup>388</sup>, etc. On peut constater que ces cérémonies, qui incluaient comme leurs homologues égyptiens l'enfouissement et l'incinération, autorisent une grande variété d'actions rituelles<sup>389</sup>. En conséquence, on peut se demander s'il en allait de même pour les rites d'envoûtement égyptiens et plus particulièrement pour le rituel d'exécration.

Tout d'abord, il convient de préciser que le *Papyrus Bremner-Rhind*, qui décrit un rituel d'envoûtement contre Apophis, cite plusieurs manipulations qui doivent être exécutées durant la cérémonie. Presque toutes les récitations de ce papyrus incluent les actions de cracher sur les figurines, de les piétiner avec le pied gauche, de les frapper avec une lance ou un couteau et de les brûler<sup>390</sup>. Cette description est particulièrement intéressante quand on sait que l'envoûtement d'Apophis était déjà effectué au Moyen Empire<sup>391</sup>. Les mêmes gestes étaient conseillés dans les cérémonies d'envoûtement visant à anéantir Seth<sup>392</sup>. Dans le même ordre d'idées, le *Papyrus Jumilhac* prescrit la décapitation des images de l'ennemi<sup>393</sup> tandis que le *Livre de protection de la barque du Dieu* conseille de placer un harpon sur elles, de les jeter dans un filet à poisson avant de les dépecer membre par membre<sup>394</sup>. Il est facile de constater que les prescriptions sont variées autant dans le cas de l'envoûtement égyptien que

<sup>386</sup> R. Caplice, « Namburi Texts... », 1970, pp. 138 – 139.

<sup>387</sup> Franz Köcher, *Die babylonisch-assyrische Medizin in Texten und Untersuchungen*, Berlin, de Gruyter, 1963, p. 4.

<sup>388</sup> W. Lambert, « An Incantation... », 1957 – 1958, pp. 291 – 293.

<sup>389</sup> Pour une liste plus exhaustive et accompagnée de nombreux exemples, voir J. Scurlock, *Magical Means...*, 1988, pp. 1 – 136.

<sup>390</sup> Voir par exemple 29, 13 – 15. Mais ces actions reviennent régulièrement dans presque toutes les parties du papyrus.

<sup>391</sup> G. Posener, « Philologie et archéologie... », 1975, p. 406.

<sup>392</sup> G. Posener, *Princes et pays...*, 1940, p. 6.

<sup>393</sup> XVIII, 9 – 11.

<sup>394</sup> J-C. Goyon, « Textes mythologiques... », 1969, pp. 63 – 64.

mésopotamien. On voit difficilement, en conséquence, comment le rituel d'exécration aurait pu échapper à cette diversité.

Il faut cependant mentionner qu'il est souvent extrêmement difficile de savoir lesquelles des manipulations exposées ci-dessus ont été effectuées sur les objets d'exécration qui nous sont parvenus. En effet, il est impossible d'affirmer avec certitude si on a craché ou piétiné ceux-ci. Mentionnons toutefois que si les pièces d'exécration ont été frappées avec un couteau ou une lance, elles n'en portent pas de traces claires. Bien que les poteries utilisées dans le cadre du rituel aient été brisées, nous avons expliqué ci-dessus que le bris a probablement été réalisé à l'aide d'un objet contondant ou par projection contre le sol. En ce qui concerne la décapitation, aucune trace claire n'a été découverte sur les figurines ou images<sup>395</sup>.

La situation est un peu plus complexe en ce qui concerne le démembrement des figurines d'exécration. En effet, à Mirgissa, des parties de corps humain modelées ont été découvertes dans le dépôt principal. Peut-être ces pièces formaient-elles à l'origine un ensemble qui a été soigneusement démembré. Ces morceaux ont été mis en relation avec les figurines de vaches et de barques trouvées au même endroit. Le tout a été interprété comme symbolisant la destruction complète du corps de l'ennemi, de ses troupeaux ainsi que des moyens de transport qui lui auraient permis d'envahir la forteresse nubienne<sup>396</sup>. Des figurines d'animaux sauvages ont été exhumées dans le même dépôt. Celles-ci ont été mises en parallèle avec les rites de chasse ou de pêche qui pouvaient être assimilés à la destruction des

<sup>395</sup> À l'exception des figurines empreintes de Gizeh datées, rappelons-le, du Nouvel Empire. Voir annexe A, pp. xxxv à xxxvi.

<sup>396</sup> R. Ritner, *The Mechanics...*, 1993, p. 160.

ennemis dans la culture de l'ancienne Égypte<sup>397</sup>. L'interprétation de toutes ces pièces demeure toutefois obscure.

Bref, tous ces éléments nous démontrent sans l'ombre d'un doute que le rituel d'exécration tel qu'il était pratiqué au Moyen Empire égyptien était complexe et combinait de nombreuses techniques qu'il nous est aujourd'hui extrêmement difficile, voir impossible, de saisir complètement.

### **3.7 Conclusion**

En conclusion de ce troisième chapitre, il convient de rappeler que le rituel d'exécration égyptien impliquait fort probablement des récitations orales chargées d'allusions mythologiques destinées à amener les dieux à prendre position en faveur de l'officiant. Dans la grande majorité des cas, la cérémonie exécutoire se terminait probablement par l'incinération rituelle des objets impliqués. Le symbolisme de la cuisson des pièces a été nuancé afin de le ramener à un niveau moins important que celui de l'incinération en bonne et due forme. Un four du type ḥ, ou peut-être le « brasier d'Horus aux liens », représenté sur les murs du temple d'Edfou, a pu être utilisé pour effectuer cette crémation.

Dans un autre ordre d'idées, un clivage se crée entre les deux types de support des textes d'exécration en ce qui a trait au bris des pièces. En effet, les poteries, au contraire des figurines, étaient presque systématiquement brisées dans le déroulement de la cérémonie. Cela tient probablement, en plus des fortes connotations métaphoriques entre le bris d'une poterie

---

<sup>397</sup> Y. Koenig, « À propos des textes... », 1987, p. 302. Pour plus de détail, voir M. Alliot, « Les rites de la chasse au filet... », 1946, pp. 57 – 118, et Herbert W. Fairman, « The Kingship Rituals of Egypt », dans Samuel Henry Hooke, *Myth, Ritual, and Kingship : Essays on the Theory and Practice of Kingship in the Ancient Near East and in Israel*, Oxford, Clarendon Press, 1958, pp. 74 – 105.

et le massacre des ennemis, au désir égyptien d'éviter la rupture de l'efficacité du charme que causerait la réutilisation des poteries pour d'autres usages profanes. Nous avons par la suite pu constater que le bris de ces objets était probablement réalisé, au Moyen Empire, par percussion ou par projection au sol.

En ce qui a trait au sacrifice humain, nous avons vu que cette hypothèse, si elle ne pouvait être écartée complètement, nécessitait une analyse plus rigoureuse que celle à laquelle elle avait été soumise dans les études antérieures sur les textes d'exécration. En effet, les liens unissant cette découverte au dépôt de textes d'exécration de Mirgissa mériteraient d'être éclaircis et aucune source crédible ne nous permet d'attester un tel comportement dans le cadre du rituel d'exécration. L'illogisme apparent du geste en regard des visées de la cérémonie exécutoire a aussi été souligné.

L'enfouissement occupait une place très importante dans la variante du rituel que nous percevons à travers les témoins qui nous sont parvenus. Cet ensevelissement était généralement réalisé dans un cimetière ainsi que le recommandaient certaines sources traitant de l'envoûtement. Les découvertes de Mirgissa ont mené au dégagement de critères menant au choix de l'emplacement pour les dépôts. Ce dernier devait être à l'écart des allées et venues, à l'abri des facteurs naturels d'érosion ainsi que dans le sable, en raison du symbolisme du sable qui était perçu comme pouvant empêcher la réunification des choses malveillantes. Le symbolisme de l'enfouissement dans la mentalité égyptienne a aussi été mentionné comme partie intégrante des motivations de ce geste dans le cadre du rituel d'exécration.

Dans un dernier temps, d'autres manipulations ayant pu être utilisées dans la cérémonie excrétoire ont été étudiées. Par exemple, certains rituels d'envoûtement plus tardifs prescrivait le crachat, le piétinement, le massacre au couteau, la décapitation et le démembrement des objets d'exécration. D'ailleurs, certaines des pièces exhumées à Mirgissa montrent des traces qui pourraient être interprétées comme un démembrement. Il est toutefois difficile d'établir avec certitude la présence de l'une ou l'autre de ces actions dans le rituel d'exécration.

Bref, le rituel d'exécration incluait de nombreuses paroles, actions et procédures afin d'atteindre sa pleine efficacité. Si ces éléments sont parmi les plus difficiles à percevoir correctement, ce sont eux qui apportent le plus de richesse à la cérémonie excrétoire.

## **Chapitre 4**

### **L'officiant, la fréquence, l'utilité et la portée du rituel**

Maintenant que les textes, les matériaux, la couleur, les formes, les gestes et les paroles associés au rituel ont été étudiés, il convient de tenter une reconstitution du déroulement du rituel. Toutefois, avant de se lancer dans cette entreprise, quelques questions doivent encore être élucidées afin de comprendre les facteurs externes entourant la cérémonie. Dans un premier temps, il importe de s'interroger sur la fréquence à laquelle ce rituel était accompli. Devait-on le faire seulement lors d'événements spéciaux ? Tous les ans ? Ensuite, il convient de se questionner sur l'identité de l'officiant des rituels d'exécration. Par après, nous confronterons et analyserons diverses opinions émises par les spécialistes des textes d'exécration dans le but de déterminer l'utilité exacte du rituel d'exécration, sa portée ainsi que ses moyens d'action sur les personnes visées. Finalement, une reconstitution du déroulement du rituel sera proposée afin de faire la synthèse de tous les éléments étudiés dans ce mémoire. Ainsi, ce dernier chapitre répondra aux dernières questions non abordées concernant la cérémonie d'exécration tout en permettant de remettre chacun des éléments étudiés dans un tout cohérent.

#### **4.1 La fréquence d'exécution du rituel**

Plusieurs centaines d'objets d'exécration ont été retrouvés dans le dernier siècle. Il est étonnant de constater que plusieurs d'entre eux portent les mêmes textes et souvent citent les mêmes princes de pays étrangers. Comment expliquer cette multiplicité de doubles dans les objets d'exécration ? Cette question a été abordée par peu de spécialistes dans les études antérieures sur le sujet mais presque toujours en partant de la même prémisse.



En effet, la théorie dominante à ce sujet affirme que la répétition augmente l'efficacité en magie<sup>398</sup>. Les Égyptiens multipliaient donc les objets se rapportant au même ennemi dans le but de renforcer le rituel<sup>399</sup>. Cela ne signifie toutefois pas que tous les objets étaient nécessairement utilisés au cours de la même cérémonie. Si cette hypothèse est possible, il n'est pas assuré qu'elle soit la bonne. En conséquence, il convient d'analyser d'autres possibilités afin d'être certain de privilégier la bonne proposition.

Des indices laissent effectivement croire que la théorie émise ci-dessus est moins certaine que l'on veut bien le croire. Prenons par exemple le cas des figurines de terre crue de Gizeh, plus précisément la partie du fonds qui est maintenant conservée au Musée du Caire. Lorsque ces pièces ont été exhumées, elles étaient contenues dans une cruche en argile. Or, il est plutôt certain que le dépôt de la cruche en question a précédé celui des figurines qui y ont été mises, ce qui signifie que certaines manipulations rituelles ont été faites seulement sur les figurines<sup>400</sup>. Cela est prouvé par le fait que les morceaux manquants des figurines brisées n'ont pas été retrouvés dans la cruche<sup>401</sup>. Rien n'indique donc que toutes les figurines ont été mises le même jour dans la cruche. Toutefois, le fait que la majorité des pièces ne nomment qu'une personne et que la série ne contienne que de rares duplicata laissent penser que c'est le cas. On voit mal pourquoi les Égyptiens auraient voulu attendre pour envoûter plusieurs personnes différentes.

Cependant, lorsqu'on considère l'ensemble des dépôts de pièces en terre crue découverts à Gizeh et datés de l'Ancien Empire, on s'aperçoit qu'ils sont intimement liés par

---

<sup>398</sup> G. Posener, « Les empreintes... », 1958, p. 264.

<sup>399</sup> *Ibid.*

<sup>400</sup> J. Osing, « Ächtungstexte aus... », 1976, p. 156.

<sup>401</sup> *Ibid.*

la date, trois d'entre eux ayant été déposés dans une période d'un peu moins de deux mois<sup>402</sup>. Si l'année d'enfouissement demeure incertaine en raison du manque de clarté des inscriptions portées par les cruches, ces dernières assurent toutefois de manière précise le laps de temps séparant ces trois dépôts. Il est donc possible de conclure que, durant ces courts deux mois, au moins trois rituels d'exécution ont eu lieu, peut-être même plus. En conséquence, il faut signaler que cette cérémonie, à l'Ancien Empire, n'en était pas une d'exception et qu'elle était souvent pratiquée par les anciens Égyptiens.

Au Moyen Empire, la pratique de ce rituel avait évolué, comme le montrent le développement et la standardisation du formulaire d'exécution qui permettait de citer, et donc de cibler, de nombreuses personnes sur le même objet. Parallèlement à cette évolution, le nombre de doubles rencontrés dans les diverses séries augmentait. Il est particulièrement important dans les séries datées de la fin du Moyen Empire, comme dans le cas des figurines de Saqqarah par exemple<sup>403</sup>. Il est d'ailleurs significatif de constater que les textes d'exécution du Moyen Empire égyptien sont si semblables, tant au niveau du contenu que de la forme, que les séries peuvent être utilisées par les philologues modernes afin de combler les lacunes des autres. Ainsi, nous nous retrouvons devant des centaines d'objets désignant, de façon générale et mises à part quelques évolutions, les mêmes personnes, ou parfois leur fils. Par exemple, une comparaison entre les textes de Mirgissa et ceux de Berlin a permis d'établir qu'environ une demie génération séparait les deux séries<sup>404</sup>. Le recoupement entre les divers textes montre que la liste des princes et des pays étrangers était régulièrement mise à jour dans les textes d'exécution<sup>405</sup>. Or, la production d'un tel ensemble standardisé nécessiterait un schéma textuel canonique distribué fort probablement à partir d'une source unique, un

<sup>402</sup> R. Ritner, *The Mechanics...*, 1993, p. 139.

<sup>403</sup> G. Posener, « Les empreintes... », 1958, p. 264.

<sup>404</sup> G. Posener, « Les textes d'envoûtement... », 1966, p. 287.

<sup>405</sup> M. Étienne, *Heka : magie...*, 2000, p. 45.

groupe de scribes entraînés, ainsi que des archives détaillées et à jour des noms et des liens de parenté des dirigeants des petites villes très au-delà des frontières de l'Égypte. Clairement, seul l'État pouvait remplir ces exigences<sup>406</sup>. De plus le modelé sommaire et le travail négligé qui caractérisent la plupart des pièces connues indiquent une production suivie et massive<sup>407</sup>. Si on considère l'ensemble des faits, on voit que, dans l'Égypte ancienne, l'envoûtement fut de tout temps une véritable institution<sup>408</sup>.

Dans un autre ordre d'idées, une comparaison interne des textes de Mirgissa montre que plusieurs mains ont participé à la rédaction de ces textes<sup>409</sup>. C'est d'ailleurs le cas pour le Moyen Empire en général, où l'entière séquence des étrangers, des Égyptiens et des forces nommés dans les textes de chaque série, peut apparaître copiée par différents scribes<sup>410</sup>. Dans le cas de Mirgissa, divers facteurs assurent que tous les copistes ont vécu à la même époque et ont exécuté leur travail à peu près simultanément<sup>411</sup>. Cela autorise toutefois un jeu de quelques semaines ou mois qui, avouons-le, passerait inaperçu après trois millénaires d'enfouissement dans le désert. Si quelques pièces de chacune des séries montraient une légère variante sur l'un des noms de princes pour chaque pays<sup>412</sup>, on pourrait alors conclure que ces dernières sont causées par l'évolution de la situation politique d'un pays donné. Il deviendrait alors fortement plausible que les textes n'étant pas en accord avec ces variantes aient été produits et peut-être utilisés avant que l'évolution de la situation ne soit connue du scribe chargé de préparer les textes. Après tout, si les séries sont clairement mises à jour pour refléter l'évolution de la situation politique des ennemis de l'Égypte, on voit mal pourquoi ce ne serait pas le cas des pièces les composant.

<sup>406</sup> R. Ritner, *The Mechanics...*, 1993, p. 141.

<sup>407</sup> G. Posener, « Les textes d'envoûtement... », 1966, p. 270.

<sup>408</sup> *Ibid.*

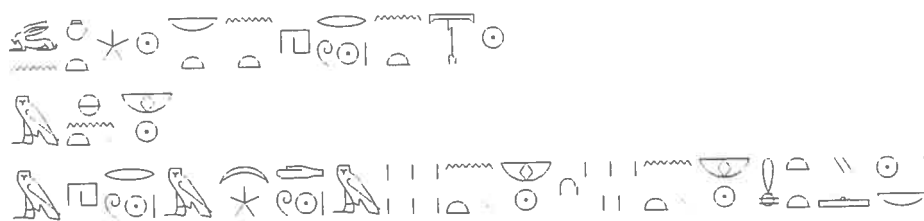
<sup>409</sup> Y. Koenig, « À propos des textes... », 1987, p. 306.

<sup>410</sup> R. Ritner, *The Mechanics...*, 1993, p. 140.

<sup>411</sup> G. Posener, « Les textes d'envoûtement... », 1966, p. 278.

<sup>412</sup> Les variantes ne sont malheureusement pas publiées. Un tel exercice doit dès lors patienter.

Ainsi, pour le Moyen Empire, nous nous retrouvons face à des centaines d'objets portant des textes fortement standardisés et continuellement mis à jour par un pouvoir qui en avait les moyens. De plus, au niveau interne, la grande majorité des séries a été copiée par plus d'un scribe qui mettaient peut-être à jour les listes au fur et à mesure de leur travail. S'il est assuré que les rédacteurs des textes d'une même série ont tous travaillé à la même époque, rien n'indique avec clarté que toutes les pièces ont été fabriquées pour la même cérémonie. Il est d'ailleurs significatif de remarquer, à cet égard, qu'aucune des sources plus tardives décrivant des rituels similaires ne prescrit l'utilisation de 644 vases ou de centaines de figurines<sup>413</sup>. En conséquence, il faut douter d'une théorie qui les englobe tous dans le déroulement d'un seul rituel. La consultation de ces sources laisse plutôt croire à une récurrence des cérémonies d'envoûtement dirigées contre les ennemis des dieux ou de l'État. Par exemple, le *Papyrus Bremner-Rhind* nous apprend que le rituel d'envoûtement dirigé contre Apophis, qui, rappelons-le, était déjà effectué au Moyen Empire, devait être exécuté quotidiennement dans le temple<sup>414</sup>. Un extrait du même texte montre que la cérémonie d'envoûtement était d'ailleurs pratiquée très fréquemment. En effet, on y apprend qu'une image de 'Apep, en cire et dont le nom est inscrit sur la poitrine, doit être brûlée à :



wnwt nb(w)t nt hrw nt grh  
 psdntj(w)  
 [23,9] m hrw 3bd m 6 ntj h3b 15 ntj h3b mjtt hrw nb

« ... toutes les heures de la journée et de la nuit,  
 Au festival de la nouvelle lune,

<sup>413</sup> Voir Annexe des Pièces pour le nombre de pièces découvertes dans chaque série.

<sup>414</sup> *Papyrus Bremner-Rhind* 22, 1.

[23,9] à la journée du mois, au festival du sixième (jour), au festival du quinzième (jour) et de même à tous les jours. »<sup>415</sup>.

Ainsi, à l'époque tardive, l'exécration d'Apophis et des ennemis de l'État lui étant assimilés est pratiquée de nombreuses fois par jour<sup>416</sup>. Les éléments analysés ci-dessus laissent croire qu'il en allait de même pour le rituel d'exécration au Moyen Empire<sup>417</sup>. Peut-être le dépôt d'envoûtement de Mirgissa est-il le résultat des restes de plusieurs cérémonies d'exécration et non d'une seule. Cela aurait l'avantage d'expliquer les petites variantes trouvées dans le texte. Si cette hypothèse se révélait fondée, elle modifierait de manière importante notre compréhension des textes et objets d'exécration ainsi que du déroulement de la cérémonie qui leur était associée.

On pourrait objecter à cette théorie le fait que, si ce rituel était si fréquemment pratiqué, plus de poteries et de figurines auraient été retrouvées comme témoins. Il convient de rappeler la grande place accordée à l'incinération dans ce type de rituel qui a fait disparaître en fumée la plus grande partie des objets utilisés.

Bref, nous avons pu constater que la multiplicité des textes presque identiques retrouvés dans les mêmes séries ne signifie pas nécessairement que tous ces objets ont été utilisés au cours de la même cérémonie. L'évolution de la forme et du contenu des textes d'exécration, le nombre de scribes à l'origine des copies et les autres sources décrivant des cérémonies d'envoûtement nous ont amenés à proposer l'idée que le rituel d'exécration était pratiqué de manière fréquente durant le Moyen Empire égyptien.

## **4.2 L'officiant**

<sup>415</sup> *Papyrus Bremner-Rhind* 23, 8 – 9. Comparer la traduction avec R. Faulkner, « The Bremner-Rhind Papyrus – III... », 1937b, p. 168.

<sup>416</sup> Aussi noté dans J. Quack, « La magie... », 2002, p. 45 et 67, note 94.

Si les objets, les gestes et les paroles sont essentiels au bon fonctionnement d'un rituel, ils ne sont rien sans la présence d'un officiant pour exécuter la cérémonie. Paradoxalement, cette question a été complètement ignorée par les spécialistes des textes d'exécution. Il convient donc de s'y attarder un peu.

Avant de déterminer quel type de magicien participait à la cérémonie d'exécution, il faut se pencher sur la profession magique en général en Égypte ancienne. À cet égard, il faut signaler que les magiciens égyptiens n'avaient pas le même statut que leurs homologues médiévaux qui étaient souvent réprochés et qui agissaient en marge de la religion officielle<sup>418</sup>. La magie était en effet une partie intégrante de l'activité officielle des prêtres dans les temples nationaux<sup>419</sup>. Cette association est à ce point forte que n'importe quel prêtre pouvait potentiellement aussi être un magicien<sup>420</sup>. Or, dans l'Ancien Empire, presque tous les hommes prééminents faisaient office de prêtre pendant une partie de l'année<sup>421</sup>. Différents textes témoignent que le clergé des grands temples célébrait des cérémonies au cours desquelles les habitants de tous les pays, y compris l'Égypte, étaient envoûtés<sup>422</sup>. On ne peut que passer les candidats potentiels en revue afin de déterminer lequel d'entre eux pourrait avoir été chargé de conduire le rituel d'exécution.

Premièrement, nous savons qu'au Nouvel Empire, une prêtresse, portant le titre de « l'Épouse du Dieu Amon », participait aux cérémonies religieuses aux côtés des prêtres

---

<sup>417</sup> Idée émise timidement dans Y. Koenig, « À propos des textes... », 1987, p. 301. Y. Koenig ne fait toutefois que le mentionner en une phrase.

<sup>418</sup> S. Sauneron, « Le monde du magicien... », 1966, p. 33.

<sup>419</sup> J. Quack, « La magie... », 2002, p. 46.

<sup>420</sup> Alan H. Gardiner, « Professional Magicians in Ancient Egypt », *Proceedings of the Society of Biblical Archaeology* 39 (1917), p. 31.

<sup>421</sup> B. Shafer, « Temple, Priests... », 1997, p. 9; Vandier, 1949, pp. 173 – 174. Pour les modalités de nomination des prêtres, voir Serge Sauneron, *Les prêtres de l'ancienne Égypte*, Paris, Éditions du Seuil, 1998 [1957], pp. 54 - 60.

masculins<sup>423</sup>. Nous savons que ce titre était presque toujours tenu par des femmes appartenant à la famille royale<sup>424</sup>. Ce titre était très prisé par les femmes l'ayant porté et nous avons des indications qui démontrent que l'une des fonctions de ces dernières était de brûler l'image d'un ennemi dans les rites d'exécution<sup>425</sup>. Cependant, ce titre n'est pas attesté avant le Nouvel Empire<sup>426</sup> et, en conséquence, il faut chercher ailleurs l'officiant des cérémonies d'exécution du Moyen Empire.

Les autres candidats sont tous liés aux « Maisons de Vie », institutions rattachées aux grands sanctuaires religieux égyptiens où s'élaboraient et se conservaient la littérature religieuse et magique<sup>427</sup>. C'est là que se rencontraient les lettrés par excellence. Or, en Égypte ancienne, la magie était en grande partie basée sur l'accès aux textes, la capacité de lire, et la connaissance des textes sacrés et des écrits magiques<sup>428</sup>. Ce sont ainsi les prêtres-lecteurs qui sont demeurés, tant au niveau des contes égyptiens que de l'imaginaire étranger, la représentation par excellence du magicien égyptien<sup>429</sup>. Il semble que la situation soit un peu plus complexe que cela. La fonction de prêtres-lecteurs semble avoir été divisée en plusieurs rôles différents chargés de la conduite d'activités diverses. Bien que notre connaissance de ces catégories demeure floue, deux d'entre elles méritent une étude plus approfondie. Nous nous pencherons tout d'abord sur le *hnty*, ou « massacreur ».

---

<sup>422</sup> G. Posener, « Philologie et archéologie... », 1974, p. 402.

<sup>423</sup> Gay Robins, « The God's Wife of Amun in the 18<sup>th</sup> dynasty in Egypt », dans Averil Cameron et Amélie Kuhrt, (éds.), *Images of Women in Antiquity*, Détroit, Wayne State University Press, 1993 [1983], p. 67.

<sup>424</sup> G. Robins, « The God's Wife... », 1993, p. 67.

<sup>425</sup> B. Shafer, « Temple, Priests... », 1997, p. 24.

<sup>426</sup> Pour plus de détails sur les épouses du dieu, voir Michel Gitton, « Le rôle des femmes dans le clergé d'Amon à la 18<sup>e</sup> dynastie », dans *BSFE* 75 (1976), pp. 31 – 46 ; et Michel Gitton, *L'épouse du dieu Ahmes Nefertary: Documents sur la vie et son culte posthume*, Paris, Belles Lettres, 1975, 103 pages.

<sup>427</sup> S. Sauneron, « Le monde du magicien... », 1966, p. 33. Voir aussi Alan H. Gardiner, « The House of Life », dans *JEA* 24 (1938), pp. 157 - 179.

<sup>428</sup> S. Sauneron, « Le monde du magicien... », 1966, p. 33.

<sup>429</sup> J. Vandier, *La religion...*, 1949, p. 206 ; S. Sauneron, *Les prêtres...*, 1998, p. 74 ; et S. Sauneron, « Le monde du magicien... », 1966, p. 34.

Il est possible de trouver, dans le *Papyrus Salt 825*, une liste du personnel rattaché à la Maison de Vie. La description de l'un des prêtres est particulièrement intéressante :



*hnty hrw pw nty sm3 sbjwt n jtf ws(jr)*

« Le massacreur, c'est Horus qui tue les rebelles de son père Osiris... »<sup>430</sup>.

Le titre et la fonction de massacreur sont attestés dès l'Ancien Empire et sont étymologiquement dérivés du verbe *hnty* qui signifie « massacrer », avec un sens secondaire de « tuer les ennemis », ce que Horus fait dans la citation. Il venge son père Osiris, en le protégeant et en anéantissant ses ennemis. Il y a des raisons de croire que le « massacreur », un des prêtres-lecteurs de la Maison de la Vie, était en charge du meurtre rituel des animaux sacrifiés, les prescriptions du meurtre exigeant de l'éducation, de la compétence et de l'entraînement. Les animaux sacrifiés devaient être purs, devaient probablement posséder certaines marques et le sacrifice devait être fait d'une certaine manière<sup>431</sup>. Ces compétences pouvaient-elles être étendues afin d'inclure la conduite de rituels d'envoûtement similaires impliquant non plus des animaux mais des figurines et ou de la poterie symbolisant les ennemis de l'État ? Cela est possible. Mais rien ne vient confirmer cette théorie.

Récemment, une étude a été effectuée par Quack sur la relation entre la religion officielle, la magie et les temples. Cette excellente étude, basée sur le grand livre du temple, manuscrit dont la composition en égyptien classique pur plaide en faveur d'une attribution au

<sup>430</sup> *Pap. Salt 825*, 7, 3. Voir A. Gardiner, « The House... », 1938, p. 167 – 168 pour un extrait plus long en hiéroglyphe et pour comparer la traduction. Aussi voir K. Nordh, *Aspects of ancient...*, 1996, pp. 210 – 211.

<sup>431</sup> *Ibid.*



Moyen Empire<sup>432</sup>, a permis de dégager les activités magiques de différents prêtres à l'intérieur des sanctuaires religieux égyptiens. L'un deux, le scribe du livre divin, un autre prêtre-lecteur, était responsable de l'exécution des rites d'envoûtement et de « renverser Apophis et les enfants de la rébellion, en renversant les ennemis du Dieu »<sup>433</sup>. Or, les rites visant à renverser Apophis impliquaient souvent l'utilisation de figurines, comme nous avons pu le constater dans le *Papyrus Bremner-Rhind*. Ainsi, il est fort probable que c'est un prêtre de ce type qui était l'officiant des rituels d'exécration tel que nous les laissent entrevoir les objets étudiés dans ce mémoire. Nous avons malheureusement peu d'autres attestations concernant le scribe du livre divin. Toutefois, le grand livre du temple indique que ce dernier était aussi chargé de surveiller les troupeaux du temple afin, d'une part, de trouver les animaux portant des marques sacrées destinés au sacrifice et, d'autre part, à isoler les animaux malades<sup>434</sup>. La similarité avec les responsabilités du *hnty* est frappante. Il est tentant de postuler que les deux forment en fait une seule et même personne chargée de veiller à tout ce qui se rapporte aux rituels d'envoûtement et d'exécration. Malheureusement, les preuves manquent pour affirmer avec certitude cette hypothèse qui semble néanmoins valable.

S'il s'avérait que l'officiant du rituel d'exécration était vraiment l'un des prêtres rattaché au temple, cela soulèverait des questions sur le lieu du déroulement de la cérémonie. En effet, l'on pourrait alors penser que le rite d'exécration était alors conduit, au même titre que les autres cérémonies officielles, à l'intérieur des murs du temple. Or, dans le grand livre du temple, il est explicitement écrit que les rituels d'envoûtement dirigés contre Apophis<sup>435</sup> devaient être réalisés dans le temple d'Amon-Ra-Sonther à Thèbes alors que les cérémonies

<sup>432</sup> J. Quack, « La magie... », 2002, pp. 43 – 44.

<sup>433</sup> J. Quack, « La magie... », 2002, p. 44.

<sup>434</sup> *Ibid.*

<sup>435</sup> Ceux du *Papyrus Bremner-Rhind*

visant à renverser Seth<sup>436</sup> devaient être effectuées dans le temple à Abydos<sup>437</sup>. On voit difficilement pourquoi il en irait différemment pour le rituel d'exécration visant à neutraliser les ennemis du pharaon.

Ainsi, il est impossible de déterminer avec certitude l'identité de l'officiant des rituels d'exécration. Toutefois, le prêtre *hnty*, le « massacreur » et le scribe du grand livre divin, deux prêtres-lecteurs qui ne forment en réalité peut-être qu'une seule et même personne, sont chargés de responsabilités qui s'apparentent énormément à celles que l'on attendrait de l'officiant des cérémonies exécratoires. Si cette hypothèse s'avérait fondée, il faudrait alors se demander si ces rituels n'étaient alors pas conduits à l'intérieur même des sanctuaires religieux égyptiens.

#### **4.3 L'utilité et la portée du rituel**

Nous avons pu constater que le rituel d'exécration était complexe et faisait appel à de nombreuses techniques différentes. Il convient de s'interroger sur le but visé par cette cérémonie et par la portée que lui accordaient les anciens Égyptiens.

Tout d'abord, il faut se demander au profit de qui était réalisé le rituel d'exécration. Nous avons déjà pu constater le rôle évident de l'État dans le développement, la transmission ainsi que la mise à jour de la liste du formulaire d'exécration. Il est de plus facile d'établir le fait que le rite se veut d'intérêt général et que les listes tendent vers l'universel<sup>438</sup>. En conséquence, il est clair que cette cérémonie est d'inspiration royale. En effet, les énumérations des princes et des pays étrangers nous font croire que le bénéficiaire d'une

---

<sup>436</sup> *Urk* VI, 5, 6.

<sup>437</sup> J. Quack, « La magie... », 2002, p. 59.

partie au moins de ces rites devait être le roi<sup>439</sup>. D'ailleurs la forte similarité entre les techniques utilisées dans l'envoûtement funéraire, divin ou étatique montre bien que, dans la mentalité égyptienne de l'époque, la nature de tous ces rites est identique et vise, qu'il faille préserver la vie du mort dans l'au-delà ou le pouvoir du roi ici-bas, à préserver le même équilibre cosmique en réduisant à néant toute force lui étant hostile<sup>440</sup>. Il est donc clair que les résultats escomptés du rituel d'exécration au Moyen Empire devaient principalement profiter au roi et à l'État. Quels étaient justement les profits qu'escomptaient tirer le roi et l'État de l'accomplissement de la cérémonie exécutoire ?

En raison de sa précoce association avec le sort des pyramides où il est question de « briser les vases rouges », on a d'abord cru que le but du rituel d'exécration était de jeter le sort, de mettre la crainte dans les âmes des ennemis étrangers<sup>441</sup>. On assumait aussi que ce rituel visait à supprimer les révoltes à l'intérieur et à l'extérieur de l'Égypte<sup>442</sup> ou à assurer l'autorité royale sur les sujets et les vassaux<sup>443</sup>. Sethe voyait dans les poteries rouges de Berlin la dernière tentative de protection d'un pouvoir chancelant<sup>444</sup>. Cette version des faits accordait un rôle actif à l'envoûtement créé par la cérémonie d'exécration. Ainsi, les textes d'exécration, toujours selon cette hypothèse, vouaient à la mort certaines des personnes qui y étaient désignées. Cette interprétation reposait principalement sur une traduction erronée du

---

<sup>438</sup> G. Posener, « Les empreintes... », 1958, p. 269.

<sup>439</sup> G. Posener, « Nouvelles listes... », 1939, p. 45. À comparer avec le caractère privé de certaines cérémonies exorcistiques en Mésopotamie. Voir Jean Bottéro, « L'exorcisme et le culte privé en Mésopotamie », dans Eiko Matsushima (éd.), *Official Cult and Popular Religion in the Ancient Near East, Papers of the First Colloquium on the Ancient Near East – The City and its Life held at the Middle Eastern Culture Center in Japan (Miaka, Tokyo), March 20 – 22, 1992*, 1993, pp. 31 - 39.

<sup>440</sup> N-C. Grimal, « Les « noyés »... », 1985, p. 119. On peut comparer avec les bols magiques mésopotamiens qui protégeaient leur propriétaire contre un large éventail de mal, connu ou inconnu. Voir John G Gager. (éd.). *Curse Tablets and Binding Spells from the Ancient World*, New York – Oxford, Oxford University Press, 1992, pp. 220 – 232.

<sup>441</sup> G. Posener, « Philologie et archéologie... », 1974, p. 397.

<sup>442</sup> R. Ritner, *The Mechanics...*, 1993, pp. 140 – 142.

<sup>443</sup> G. Posener, « Nouvelles listes... », 1939, p. 45.

<sup>444</sup> G. Posener, « Nouvelles listes... », 1939, p. 46.

mot *mwt*, traduction qui a par la suite été corrigée<sup>445</sup>. Depuis cet amendement, les textes d'exécration ne contiennent aucune prescription qui, en elle-même, puisse être qualifiée de magique, servant seulement à identifier les individus, nations ou forces avec le pot ou la figurine inscrite<sup>446</sup>. En conséquence, il était peu probable que le rituel ait le caractère proactif qu'on lui accordait jusque là<sup>447</sup>.

Suite à cette conclusion, une analyse plus fine du but visé par le rituel a été développée. Ainsi, on a mis l'accent sur le caractère préventif du rite, sur la volonté d'empêcher les révoltes futures et non de punir celles qui se déroulaient, ainsi que sur le fait que la plupart des personnes citées aient été des ennemis potentiels et non réels<sup>448</sup>. En effet, dans la mentalité égyptienne, les pays étrangers et leurs habitants faisaient partie des forces hostiles de l'éternel chaos qui mettait en péril l'ordre du monde représenté par Maât dont le pharaon était le garant<sup>449</sup>. Dans cette optique, le rituel d'exécration a été conçu afin de faire obstacle et d'empêcher la propagation de ce mal<sup>450</sup>. Comme les morts étaient aussi susceptibles de nuire à cet ordre divin que les vivants, il est logique qu'ils aient aussi été inclus dans le formulaire d'exécration<sup>451</sup>. Alors que les premières sections visaient à se défendre contre les menaces politiques, militaires ou provenant de l'au-delà, les dernières désignations servaient à se prémunir contre les assauts magiques, peut-être en anticipation de

<sup>445</sup> Voir ci-dessus, section 1.3.

<sup>446</sup> R. Ritner, *The Mechanics...*, 1993, p. 142.

<sup>447</sup> D'abord proposé dans R. Dussaud, « Nouveaux renseignements... », 1927, p. 216, quoique de manière implicite, puis dans G. Posener, « Nouvelles listes... », 1939, p. 46.

<sup>448</sup> G. Posener, « Nouvelles listes... », 1939, p. 46. Cette théorie est aussi citée dans James M. Weinstein, « Egyptian Relations with Palestine in the Middle Kingdom », dans *BASOR* 217 (Février 1975), p. 13, et défendue, en ce qui concerne les asiatiques dans J. Van Seters, *The Hyksos...*, p. 80.

<sup>449</sup> M. Verner, « Les statuettes... », 1985, p. 145.

<sup>450</sup> *Ibid.* Pareillement, les Grecs, à toutes les périodes, utilisaient des images liées ou enterrées pour contrôler les dieux et démons ainsi que les fantômes ou des humains ennemis. Le but était de contrôler et non de détruire la source du mal et les images étaient perçues comme de la magie défensive. Voir Christopher A. Faraone, « Binding and Burying the Forces of Evil : The Defensive Use of « Voodoo Dolls in Ancient Greece », dans *CIAnt* 10 (1991), pp. 166 – 167. Des poteries qui servaient pour les mêmes usages, inscrites avec des incantations, ont d'ailleurs été retrouvées jusqu'à l'Antiquité tardive dans le Proche-Orient. Voir Erica C. D. Hunter, « Incantation Bowls : A Mesopotamien Phenomenon? », dans *Orientalia* 65 (1996), p. 220 – 223.

<sup>451</sup> G. Posener, « Les empreintes... », 1958, p. 267.



envisageaient la rébellion<sup>455</sup>. Ainsi, le rituel ne visait pas à nuire aux personnes ciblées, il ne vise pas à combattre des ennemis effectifs, mais il vise à empêcher des gens de le devenir et à assurer que les sujets du pharaon et les peuples étrangers restent soumis ou inoffensifs<sup>456</sup>. Même à l'intérieur d'une des sections du texte ne sont visés que les éventuels auteurs de trouble, la cérémonie d'exécration ayant pour but d'inciter tous les hommes à rester dociles, sous crainte de subir le sort infligé au substitut<sup>457</sup>.

Cependant, toutes les sections du texte ne se finissaient pas par la « formule de rébellion ». En conséquence, il convenait de départager les effets du rituel pour chacun des deux cas. Ainsi, les sections visant les peuplades et les chefs étrangers se concluaient par la clause de rébellion. Les deux autres sections, à savoir celle sur les morts nommément désignés ainsi que celle sur « toutes les mauvaises choses » ne sont pas dotées de la clause de rébellion<sup>458</sup>. L'action magique du rituel contre les personnes ou choses citées dans ces sections est donc immédiate et directe comme dans l'envoûtement commun, le rite les supprimant et les empêchant de se produire<sup>459</sup>. Bref, selon cette optique, le rituel d'exécration visait à jeter l'anathème sur les princes étrangers ou sur les Égyptiens au cas où ces derniers attaqueraient l'Égypte ou en viendraient à se rebeller<sup>460</sup>. De plus, la cérémonie visait la destruction pure, simple et immédiate des morts dangereux et des mauvaises choses.

Les découvertes de Mirgissa, faites à proximité d'une forteresse nubienne du Moyen Empire, furent présentées comme le renforcement de l'ouvrage militaire par une protection magique qui prévoyait toutes les formes de menaces qui pesaient sur la forteresse, les

<sup>455</sup> G. Posener, « Philologie et archéologie... », 1974, p. 401.

<sup>456</sup> *Ibid.*

<sup>457</sup> *Ibid.*

<sup>458</sup> Y. Koenig, *Magie et magiciens...*, 1994, p. 141.

<sup>459</sup> Y. Koenig, *Magie et magiciens...*, 1994, p. 141 ; et G. Posener, « Philologie et archéologie... », 1974, pp. 401 – 402.

<sup>460</sup> R. Dussaud, « Nouveaux renseignements... », 1927, p. 216.

désignaient avec précision et les réduisaient à l'impuissance grâce à la cérémonie d'exécration<sup>461</sup>. Des trouvailles dispersées provenant des sites comparables d'Uronarti et Shelfak pourraient corroborer l'existence d'un rite similaire et standardisé pour les forteresses nubiennes du Moyen Empire<sup>462</sup>. Pareillement, les statuettes de prisonnier découvertes par Pétrie près de la forteresse de Defneh de la XXVI<sup>e</sup> dynastie laissent croire que cette pratique a été utilisée jusqu'à une époque tardive de l'histoire égyptienne.

Étant donné le nombre connu de forteresses où des figurines d'envoûtement ont été retrouvées, certains ont même proposé que le dépôt de textes d'envoûtement de Mirgissa aurait joué un rôle semblable à un dépôt de fondation<sup>463</sup>. Cimmino affirme en effet que c'était la coutume, en Égypte, à la fondation d'un édifice, de briser rituellement un vase ou une figurine inscrite avant de l'enterrer dans le but de protéger cet édifice et qu'il convenait d'évaluer le dépôt de Mirgissa à la lumière de cette perspective<sup>464</sup>. Une théorie semblable prévaut pour l'interprétation de la figurine d'envoûtement découverte à Balat. Celle-ci, présentée comme un élément de fondation, est interprétée par son découvreur comme l'expression du rite royal frappant les populations étrangères dans une zone frontière possédant des installations militaires<sup>465</sup>.

Il convient d'étudier plus en détail cette théorie du dépôt de fondation. Tout d'abord, il faut signaler que nous ne possédons, pour le Moyen Empire égyptien, aucune attestation sans

<sup>461</sup> G. Posener, « À la recherche... », 1971, p. 145; A. Vila, « Un rituel d'envoûtement... », 1973, p. 627; Y. Koenig, *Magie et magiciens...*, 1994, p. 133.

<sup>462</sup> R. Ritner, *The Mechanics...*, 1993, p. 154.

<sup>463</sup> A. Vila, « Un rituel d'envoûtement... », 1963, p. 65.

<sup>464</sup> Franco Cimmino, « Appendice 3 : I testi di esecrazione », dans *Sesostris, Storia del Medio Regno Egiziano*, Milan, Rusconi, 1996, pp. 337 à 343.

<sup>465</sup> N.-C. Grimal, « Les « noyés »... », 1985, p. 119.

équivoque d'un dépôt de fondation rattaché à une forteresse<sup>466</sup>. En effet, les dépôts de fondation sont surtout rencontrés pour les temples et, dans une moindre mesure, les maisons<sup>467</sup>. Si l'on étudie les trouvailles effectuées à ce jour<sup>468</sup>, il est facile de s'apercevoir que les objets retrouvés dans le dépôt de Mirgissa ne correspondent pas avec les dépôts de fondation typiques<sup>469</sup>. Nous avons bien des exemples où des poteries ont été retrouvées dans de tels dépôts, mais ces dernières n'avaient pas été brisées et ne portaient jamais des textes similaires au dépôt de Mirgissa<sup>470</sup>. Ainsi, force est de reconnaître que si les découvertes de Mirgissa forment vraiment un dépôt de fondation, ce dernier serait d'un type nouveau et n'aurait à peu près aucun lien avec ceux que nous connaissons jusqu'à aujourd'hui. Il est donc peu probable que les trouvailles de Mirgissa doivent être interprétées en ce sens.

Si toutefois l'hypothèse du dépôt de fondation se confirmait, il faudrait alors associer ce rituel à toutes les forteresses connues du Moyen Empire et d'autres dépôts du même type

<sup>466</sup> À tout le moins, aucun n'est cité dans la liste donnée par Azim. Voir Michel Azim, « Découverte de dépôts de fondation d'Horemheb ai Ixe pylône de Karnak », dans *Cahiers de Karnak* 7 (1978 – 1982), Paris, Éditions Recherche sur les civilisations, 1982, p. 112.

<sup>467</sup> Eugène Lefébure, *Rites égyptiens: Construction et protection des édifices*, Paris, La Maison de Vie, 1996 [1890], 140 pages. Cet ouvrage, quoique vieux, constitue encore l'ouvrage de base sur ces rites. En ce qui concerne plus précisément les temples, voir Pierre Montet, « Le rituel de fondation des temples égyptiens », dans *Kémi* 17 (1964), pp. 74 – 100.

<sup>468</sup> Voici quelques articles traitant de ce sujet mais cette liste ne peut être considérée comme exhaustive : M. Azim, « Découverte de dépôts... », 1982, pp. 93 – 117; Florence Thill, « Les premiers dépôts de fondation de Saï », dans *CRIPEL* 17/2 (1997), pp. 105 – 117; Jacques J. Clère, « Un dépôt de fondation de Sethos Ier », dans Francis Geus et Florence Thill, (éds.), *Mélanges offerts à Jean Vercouter*, Paris, Éditions sur les civilisations, 1985, pp. 51 – 57 ; Paul Barguet, « Le rituel archaïque de fondations des temples de Médinet Habou et de Louxor », dans *RdE* 9 (1952), pp. 1 – 22 ; M. Cristina Guidotti, « Gli oggetti del deposito di fondazione di Hatshepsut nel Museo Egizio di Firenze », dans *Evo (Egitto e Vicino Oriente)* 5 (1982), pp. 41 – 58; et Sayed Abd El-Hamid, « Discovery of a New Foundation Deposit of Thutmosis III at the East of Karnak. A Preliminary Report (with an Annex about a stela of Pareemheb) », dans *Cahiers de Karnak VIII*, Paris, Éditions recherche sur les civilisations, 1987, pp. 41 – 50.

<sup>469</sup> Les dépôts de fondation typiques contiennent surtout des matériaux et minéraux précieux, des simulacres d'outils et des pièces diverses identifiés avec les cartouches d'un roi ou le nom des bâtiments. Voir S. Aufrère, *L'univers minéral...*, 1991, Vol. 1, pp. 189 – 194 ; Thill, « Les premiers dépôts... », 1997, pp. 110 – 115 ; J. Clère, « Un dépôt de fondation... », 1985, p. 55 ; et M. Azim, « Découverte de dépôts... », 1982, pp. 93 – 98.

<sup>470</sup> S. Abd El-Hamid, « Discovery of a New... », 1987, p. 41; et F. Thill, « Les premiers dépôts... », 1997, pp. 114 et 115.



devraient être découverts<sup>471</sup>. Il convient toutefois de signaler qu'aucune autre trouvaille semblable n'a été faite jusqu'à présent.

D'autres théories plus marginales ont été émises quant à l'utilité du rituel d'exécution. Par exemple, on a dit que celui-ci pouvait quelquefois être effectué suite à l'exécution d'un criminel afin de prolonger sa sentence dans le trépas<sup>472</sup>. Les problèmes relatifs à l'association entre les morts nommément désignés et des criminels exécutés ont toutefois été soulignés ci-dessus<sup>473</sup>. Bref, cette hypothèse n'est pas très valable puisque basée sur une identification plus qu'incertaine. Le rituel d'exécution avait peut-être aussi pour but de nuire aux personnes qui pourraient compromettre le commerce égyptien avec l'Asie de l'ouest<sup>474</sup>.

Malgré les petites différences dans l'interprétation de l'effet exact créé par le rituel, il convient de signaler que, à la base, toutes les théories reviennent au même constat. Le but principal est de maintenir l'humanité entière dans la soumission et, en premier lieu, les chefs étrangers<sup>475</sup>. L'idée directrice est que n'importe quel être humain est à priori dangereux<sup>476</sup>. Ainsi, peu importe que la protection soit le résultat d'une cérémonie liée à un dépôt de fondation ou non, tout ce qu'il convient de retenir, c'est que le pharaon, par le rituel d'exécution, visait à se prémunir contre la révolte et les actions hostiles des chefs et pays étrangers ainsi que des égyptiens rebelles. De plus, la cérémonie permettait une action directe et efficace contre les morts dangereux et les mauvaises choses. Ainsi, les Égyptiens

<sup>471</sup> A. Vila exprime d'ailleurs beaucoup d'optimisme face à cette hypothèse. Voir A. Vila, « Un dépôt... », 1963, p. 135 ; et A. Vila, « Un rituel d'envoûtement... », 1973, p. 638.

<sup>472</sup> G. Pinch, *Magic in Ancient...*, 1995, p. 93.

<sup>473</sup> Voir section 1.3.

<sup>474</sup> Théorie défendue dans Wolfgang Helck, *Die Beziehungen Ägyptens zu Vorderasien im 3 und 2. Jahrtausend v. chr.*, Wiesbaden, Otto Harrassowitz, 1971, pp. 61 – 62; M. Barta, *Sinuhe, the Bible...*, 2002, p. 167; J. Van Seters, *The Hyksos...*, 1966, p. 79; et citée dans J. Weinstein, « Egyptian Relations... », 1975, p. 13.

<sup>475</sup> G. Posener, « Philologie et archéologie... », 1974, p. 402.

<sup>476</sup> A. Vila, « Un rituel d'envoûtement... », 1973, p. 627.

jouissaient d'une protection magique qui aidait à neutraliser toutes les forces qui auraient pu nuire à l'ordre cosmique établi par les Dieux et dont le pharaon était le garant.

#### **4.4 La reconstitution du rituel**

Suite à l'étude de tous les aspects de la question qui a été réalisée dans ce mémoire, il convient de rassembler tous les éléments dans un tout cohérent qui nous permettra de comprendre le déroulement du rituel d'exécution. L'exercice demeure toutefois fortement ardu et sujet à prudence en raison des nombreuses incertitudes rencontrées dans l'étude du rituel d'exécution et des objets lui étant liés. Ceci dit, il est évident que cette reconstitution est utile à notre propos puisqu'elle permet d'effectuer une synthèse de tous les éléments dégagés jusqu'à présent. Il est à espérer que cet exercice stimulera la réflexion et la critique des lecteurs qui seront ainsi de nouveau amenés à faire progresser l'étude du rituel d'exécution.

Avant de proposer une restitution, il convient toutefois de s'intéresser à celle déjà présente dans les études antérieures. La seule tentative sérieuse à cet égard a été le fait de Vila. Comme sa reconstitution est unique et n'a pas été commentée par les autres spécialistes, il convient de donner ici une citation, certes assez longue, qui contient presque tous les éléments de cette reconstitution :

« Tous les vases avaient donc été façonnés sur place. ... Ce n'est donc pas au tout début de l'occupation de la forteresse que prit place le rituel d'envoûtement.

Une contradiction apparaît ici. Nous avons pensé que la procédure devait avoir un caractère discret, si ce n'est secret, la raison évidente étant que l'emplacement du dépôt devait être ignoré des gens mal intentionnés. Or, le dépôt est en vue directe, sinon de l'intérieur de la forteresse, mais du haut des remparts; il était impossible de cacher aux yeux de ses occupants l'animation qui régna un jour sur le dôme voisin : creusement de plusieurs fosses, bris de centaines de poteries, enfouissement de statuettes, d'une tête, d'un corps décapité; sans oublier les traces évidentes d'affouillement d'un sol vierge, traces qui durent subsister assez longtemps. Les indigènes, s'il y en avait alentour, pouvaient facilement être tenus à distance; il n'en reste pas moins que tous les occupants de la forteresse ont eu connaissance de l'emplacement du dépôt; et probablement, pour éviter toute curiosité désastreuse, ils avaient été avertis à l'avance du

déroulement du rituel et de sa signification. Les occupants avaient cependant des statuts très divers : 70 hommes d'armes et leurs officiers, des prêtres et des scribes, des ouvriers spécialisés et, sans doute, des serviteurs et des hommes de peine. Étaient-ils tous dignes de confiance? Nous devons le croire, à moins que, par un artifice quelconque, les non-initiés aient été eux-mêmes éloignés de la région pour quelque temps, ce qui n'est guère probable.

L'état d'isolement de la forteresse, ... devait contribuer, il est vrai, à créer un climat de solidarité entre ses occupants, ...

Quoiqu'il en soit, un cortège se forme; on emmène toutes ces poteries, inscrites ou non mais intactes, et une quantité de figurines et d'objets en limon sûrement façonnés à l'avance, car ils étaient déjà durcis lorsqu'ils furent projetés dans le dépôt; on n'oublie ni les statuettes de prisonniers, ni le percuteur pour briser les poteries, ni, surtout, les instruments et ingrédients nécessaires à la célébration du rite, y compris une lame de silex, de la cire d'abeille, de l'ocre. Enfin, on entraîne le prisonnier destiné au supplice; nous savons qu'il est vivant car l'aspect désordonné des ossements dans la tombe montre que son corps y avait été jeté sans précaution avant que la rigidité cadavérique n'intervienne, c'est-à-dire peu de temps après le sacrifice.

...

La fosse destinée à recevoir le dépôt est ouverte. Un ou plusieurs officiants procèdent au bris des poteries et au jet des figurines en limon. ...

Si nous ajoutons les fragments d'objets en limon portant des empreintes de sceaux, ou gravés d'incisions, ou même inscrits de textes, nous voyons facilement quelle était la complexité du rituel d'envoûtement et sa précision; mais nous pouvons soupçonner, en outre, que ce rituel était accompagné de nombreuses formulations et d'un gestuel aussi précis.

Combien d'autres opérations resteront à jamais ignorées! ... C'est alors que la destruction exemplaire de toutes les menaces devait se résumer, cette fois *in vivo*, par le sacrifice sanglant d'un ennemi, phase culminante et très concrète du rituel. »<sup>477</sup>.

Comme il a été mentionné ci-dessus, cette reconstitution ne fut jamais l'objet de commentaires de la part des autres spécialistes de la question. Elle doit toutefois être corrigée en de nombreux points à la lumière des éléments mis en évidence dans cette maîtrise. Nous exposerons en premier lieu une autre reconstitution d'une cérémonie du rituel avant de souligner les différences entre celle-ci et celle proposée ci-dessus.

Tout d'abord, il est certain que les préparatifs visant à la conduite du rituel d'exécration étaient très élaborés. Il n'est pas clair, à ce stade, si les préparatifs débutaient avec la sélection de la forme des objets portant les textes ou avec celle du matériau dans lequel on les confectionnerait. Il semblerait plus logique de débiter par la sélection de la forme des objets. Nous avons très peu de renseignements à propos des motivations qui poussaient à façonner des figurines de prisonniers plutôt que des vases. Il faut aussi rappeler

<sup>477</sup> A. Vila, « Un rituel d'envoûtement... », 1973, pp. 634 à 637.

que, même si les deux choix ne s'excluaient peut-être pas<sup>478</sup>, la très grande majorité des séries retrouvées, pour ne pas dire la totalité, n'est composée que d'un des deux types d'objet. Ainsi, il est très probable que le choix devait se porter sur l'une des deux formes. Au niveau symbolique, les deux options possédaient une signification qui, bien que divergente dans les détails, était semblable. Le but visé était de faciliter l'identification entre les personnes visées et l'objet choisi. L'une des deux formes était-elle plus adaptée à une situation particulière? Était-ce un choix basé sur des considérations purement stylistiques? Existait-il des variantes du rituel qui impliquaient l'utilisation d'une forme plutôt que de l'autre? Nous ne saurons probablement jamais les critères utilisés pour effectuer ce choix.

Après avoir choisi la forme des objets, les Égyptiens devaient sélectionner le matériau utilisé pour la confection des objets. Dans tous les cas, celui-ci était doté d'une haute teneur symbolique et il est certain que c'est là une des raisons qui en motivait le choix. Dans le cas des poteries, l'argile était toujours sélectionnée. La situation est un peu plus complexe en ce qui concerne les statuettes. Il semble que les matériaux les plus utilisés pour le façonnement de ce type d'objet étaient généralement faciles à obtenir, à modeler et se prêtaient bien aux manipulations faites dans le rituel. La cire et la terre, sous plusieurs formes, et le bois, dans une moindre mesure, entrent dans cette catégorie. Ce sont là les matériaux les plus communs pour la fabrication des statuettes d'exécration. On retrouve cependant quelques objets fabriqués dans des substances plus durables, tel que le calcaire et l'albâtre. Les significations symboliques de ces derniers sont plus difficiles à relier au rituel d'exécration. Peut-être étaient-ils utilisés pour une variante du rite qui exigeait l'emploi d'objets plus solides. Au sein

---

<sup>478</sup> Voir par exemple le dépôt de Mirgissa où des statuettes sont enterrées à proximité d'un dépôt de poterie. Toutefois, il est fort probable que les figurines enterrées à proximité du dépôt avaient été expédiées par le pouvoir central afin de donner le formulaire d'exécration aux scribes locaux. Dès lors, on peut se demander si les officiants du rituel de Mirgissa voyaient ces statuettes comme faisant partie du rituel. Leur enfouissement à proximité du dépôt principal plaide en cette faveur. Il est toutefois intéressant de constater que le modèle envoyé par le pouvoir central était constitué de figurines alors que le rituel fut exécuté sur des vases.

de ces deux catégories, il est toutefois difficile de déterminer ce qui conduisait au choix de l'un des matériaux plus que de l'autre.

Suite à ce choix, les objets étaient façonnés, on ne sait trop où. Il est possible que la fabrication ait eu lieu dans les ateliers étatiques mais cela est impossible à déterminer. On ne sait pas non plus combien de ces objets étaient produits. La production était-elle continue ou constituait-elle plutôt un événement exceptionnel? La réponse à cette question est intimement liée à la fréquence d'exécution du rituel. Comme il semble raisonnable de croire que celui-ci était pratiqué fréquemment, on peut supposer que des objets d'exécration étaient produits presque continuellement. Quand les objets étaient prêts, des scribes y copiaient soigneusement les textes standardisés qui avaient été fournis par le pouvoir central à cette fin. Tous les objets n'étaient cependant pas inscrits. Des objets anépigraphes étaient donc aussi utilisés dans le rite. La cérémonie pouvait enfin être conduite.

Il est difficile de déterminer avec exactitude le lieu où était conduit ce rituel. Les indications textuelles, malheureusement fort peu nombreuses, poussent à croire que la cérémonie était conduite dans les lieux officiels de culte<sup>479</sup>. Le fait que tous les candidats potentiels pour officier ce rite soient des prêtres plaide en faveur de cette hypothèse. Les sources indiquent aussi que le rituel d'exécration était pratiqué de manière régulière.

La cérémonie débutait alors. Celle-ci devait ressembler aux cérémonies d'envoûtement pratiquées contre les dieux que les papyrus démotiques nous font connaître. Ainsi, le rituel d'exécration impliquait certainement des récitations orales et plusieurs gestes concrets, tels que le piétinement, le démembrement, l'action de cracher, d'uriner et l'assèchement de coups.

---

<sup>479</sup> J. Quack, « La magie... », 2002, p. 59. Mirgissa marque peut-être une exception à cette règle, mais cela n'est pas assuré.

Dans la majorité des cas, le rituel se concluait par l'incinération des objets utilisés dans un four de type 'h. Cela expliquerait pourquoi relativement peu d'objets d'exécration nous sont parvenus. Cependant, il existait une autre version du rite. Celle-ci se terminait par l'enfouissement plutôt que par l'incinération. C'est à cette variante que nous devons les poteries et les figurines étudiées dans ce mémoire.

Dans le cadre de cette variante, il est fort probable que les objets d'exécration subissaient les mêmes manipulations que dans l'autre version, à l'exception notable de l'incinération. La suite dépendait de la forme choisie pour les supports des textes d'exécration. Si ces derniers avaient été inscrits sur des vases, ceux-ci étaient systématiquement brisés, probablement par percussion à l'aide d'un objet contondant avant d'être enterrés. Si les supports avaient été façonnés sous forme de figurines, ils étaient tout simplement enfouis tel quel. Le lieu de l'enfouissement n'était pas laissé au hasard. En effet, les objets, peu importe leur forme et leur état, étaient généralement enterrés, comme le prescrivent les sources de cette époque décrivant des rituels similaires, dans un cimetière. Plus rarement, il semble que les pièces d'exécration pouvaient, après avoir subi les manipulations désirées, être enfouies dans le désert<sup>480</sup>. Cette variante du rite, moins utilisée que celle impliquant l'incinération, nous a cependant fourni assez de témoins pour que nous puissions attester de son existence.

Plusieurs différences d'interprétation sont visibles entre cette reconstitution et celle offerte par Vila. Il faut dire, à la défense de ce dernier, que sa description ne concerne que la série du dépôt de Mirgissa qui est, par plusieurs aspects, différente des autres séries d'objets d'exécration retrouvées. Toutefois, quelques commentaires s'imposent.

Par exemple, il faut signaler que la reconstitution de Vila ne souligne aucunement l'importance des préparatifs entourant le rituel. Or, il est évident que la forme des supports ainsi que le matériau dans lequel ils étaient façonnés ne relevaient pas des circonstances du moment, mais bien d'un choix réfléchi.

De plus, il n'est pas assuré que le rituel a été entièrement pratiqué près du dépôt où les objets ont été enfouis. La cérémonie aurait pu se dérouler à l'intérieur des murs de la forteresse, bien à l'abri des yeux indiscrets, avant que les tessons ne soient enterrés dans le dépôt à l'extérieur. Si la multitude des tessons milite à première vue contre cette hypothèse, il faut rappeler que rien n'assure qu'ils ont tous été enfouis la même journée. Si le rituel d'exécration était réellement pratiqué à une fréquence plutôt élevée, le dépôt de Mirgissa pourrait contenir les restes de plusieurs de ces cérémonies. Cela aurait facilité la discrétion de l'opération. De toute façon, rien n'assure que cette cérémonie exigeait le secret. En effet, on pourrait supposer que le rituel était exécuté à la vue des populations locales afin de dissuader les rébellions.

Ensuite, s'il est possible, quoique fort peu probable, que le rituel d'exécration de Mirgissa ait impliqué le sacrifice d'un prisonnier vivant, il semble que Vila en exagère l'importance dans la cérémonie. En effet, bien que la reconstitution qu'il propose frappe fortement l'imagination, rien n'indique que le sacrifice, dans le cas où il est effectivement relié au rite d'exécration, aurait été le point culminant de ce dernier. Peut-être n'était-il qu'une action parmi tant d'autres accomplies dans le cadre de cette cérémonie. Ce commentaire ne vise aucunement à diminuer l'importance symbolique de ce sacrifice humain, mais il faut rappeler que plusieurs autres gestes tout aussi importants étaient pratiqués et il est hâtif d'accorder la prédominance à l'un d'entre eux sans de solides preuves.

---

<sup>480</sup> Seul le cas de Mirgissa témoigne toutefois de cet usage. Les raisons de cette différence demeurent obscures.

Bref, la reconstitution proposée par Vila était fort louable, d'autant plus qu'il était le premier à le faire. Cependant, une prise en compte globale des objets d'exécration amène certaines petites corrections dans cette tentative qui, rappelons-le, ne s'intéressait qu'à la cérémonie de Mirgissa. Ainsi, il fallait souligner l'importance des préparatifs des objets d'exécration. Suite à cette préparation, nous avons vu que le rite se déroulait peut-être dans la forteresse et non à l'extérieur. Finalement, une diminution de l'importance du sacrifice humain dans la cérémonie s'imposait. Malgré ces quelques petits correctifs, il faut rappeler le caractère novateur de la reconstitution faite par Vila et souligner la qualité de ses propositions pour un travail difficile où très peu d'éléments peuvent être prouvés avec certitude.

#### **4.5 Conclusion**

En conclusion du quatrième chapitre, il convient de rappeler que la multiplicité des sources retrouvées dans chacune des séries n'implique pas nécessairement leur utilisation dans la même cérémonie ponctuelle. Il est probable, en se basant sur les sources égyptiennes, que le rituel d'exécration constituait une cérémonie récurrente. Des indices indiquent que ce rituel était fréquemment pratiqué par les officiants afin de renouveler la protection magique de l'Égypte contre ses ennemis.

Nous nous sommes aussi interrogés sur l'identité de l'officiant de la cérémonie d'exécration. Malgré l'imprécision des sources à ce sujet, il est probable que l'officiant soit un prêtre rattaché à la « Maison de Vie » d'un temple. Le prêtre *hnty*, le « massacreur », et le scribe du grand livre divin sont deux candidats envisageables pour officier la cérémonie.



Le rituel exécutoire était principalement pratiqué pour le bénéfice du pharaon et de l'État. La cérémonie était perçue comme ayant un caractère prospectif et préventif pour les sections qui se terminaient par la « formule de rébellion » alors que l'action était directe et immédiate dans les autres sections qui visaient les morts dangereux et les « mauvaises choses ». Aussi, le rituel servait peut-être à doubler les installations militaires de l'Égypte, particulièrement celles situées en Nubie, d'un réseau de protection magique afin de compléter la défense du pays. Le dépôt d'objets de Mirgissa ne doit toutefois pas être interprété comme un dépôt de fondation avec lequel il a très peu en commun.

Finalement, une critique de la reconstitution du rituel d'exécution, tel qu'il s'est déroulé à Mirgissa, proposé par Vila a été faite afin d'en faire ressortir les forces et les faiblesses. Un nouvel essai de reconstitution, plus en accord avec les conclusions de ce mémoire, a par la suite été offert afin de continuer le très louable effort entrepris par Vila. Si certaines zones d'ombre subsistent, nous avons pu constater qu'une prise en compte globale des objets d'exécution a néanmoins servi le propos.

## **Conclusion**

En conclusion, il convient de souligner la richesse culturelle et symbolique contenue dans le rituel d'exécration du Moyen Empire égyptien. L'intérêt de l'étude des textes et des objets d'exécration est immense puisqu'il nous permet d'entrevoir tout un pan de la culture générale des Égyptiens de cette époque. En effet, plusieurs sujets chers à la mentalité égyptienne ont été abordés dans le cadre de ce mémoire, et ce, à toutes les étapes de la recherche et de la rédaction.

Tout d'abord, la consultation des textes nous a amenés à considérer plusieurs aspects de la pensée religieuse et politique égyptienne. Ainsi, nous savons, grâce à la grande exhaustivité des listes, que les Égyptiens connaissaient bien la situation politique de leurs voisins des horizons les plus divers. Nous entrevoyons aussi, à travers ces textes, la conscience des Égyptiens qui savaient que les nombreux peuples habitant de l'autre côté de leur frontière pouvaient menacer l'Égypte. La formule de rébellion nous démontre bien les actions que l'on souhaitait décourager chez ces peuples.

En plus des vivants, les textes présentent certains morts comme un danger à la stabilité de l'Égypte. Cette peur est le résultat des croyances religieuses de l'Égypte ancienne pour qui les interactions entre morts et vivants étaient réelles et potentiellement extrêmement dangereuses. Il en va de même pour plusieurs autres concepts plus abstraits tels que les « mauvais rêves », les « mauvaises paroles », les « mauvais sommeils », etc.

La consultation des textes illustre aussi l'importance accordée au nom d'une personne en Égypte pharaonique. Le nom était l'une des composantes de l'être, et sa connaissance conférait de grands pouvoirs au magicien sur l'individu qui le portait. Même les dieux pouvaient être contraints à l'action si on connaissait leur vrai nom.

Au niveau géographique, les textes d'exécration sont un témoin d'une vision différente de l'ordre des points cardinaux. En effet, les peuples énumérés le sont dans un ordre bien particulier, commençant par les Nubiens, les Asiatiques, les Libyens et les Égyptiens. L'ordre suivi est logique quand on sait que les Égyptiens voyaient le sud comme le premier des points cardinaux dans l'ordre. Ainsi, les peuples sont tout simplement énumérés en suivant cette conception du monde.

Les textes d'exécration sont de plus un précieux témoignage des relations diplomatiques entre l'Égypte et certains de ses voisins. Par exemple, le prince de Byblos n'est jamais cité dans les listes d'exécration, alors que son peuple l'est généralement. Cela nous apprend que les Égyptiens avaient une confiance énorme, au Moyen Empire à tout le moins, dans cet homme puisqu'il est le seul à jouir de cet avantage. Il est donc fort probable que ce prince était intimement lié à la couronne égyptienne et que la ville de Byblos était sous tutelle égyptienne.

Finalement, ces textes nous apprennent beaucoup au niveau de l'onomastique des peuples qui y sont cités. À ce niveau, il faut saluer le travail des spécialistes qui ont réussi à identifier plusieurs de ces peuplades. Ce travail n'est évidemment pas entièrement complété mais les efforts consentis ont permis de le faire progresser énormément.

Le deuxième chapitre nous a amené à nous pencher sur la symbolique des objets, matériaux et couleurs en Égypte ancienne. Nous avons tout d'abord vu les nombreuses connotations de la représentation du prisonnier. Ce thème, grandement utilisé dans l'imagerie royale, a été progressivement développé depuis les premiers temps dynastiques de l'Égypte et

son utilisation s'est peu à peu répandue à l'Ancien Empire afin de symboliser la victoire du roi sur ses ennemis. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre l'utilisation des statuettes de prisonniers dans la cérémonie exécutoire. Par ailleurs, il est difficile de départager les figurines de prisonniers de celles d'exécution. Cela est toutefois possible grâce à l'utilisation d'une combinaison de critères basés sur la grandeur, l'état et le lieu de découverte des figurines.

Ensuite, il a aussi été question de la poterie égyptienne utilisée dans un contexte similaire. L'Égypte, ainsi que la Mésopotamie, établissaient de fortes connexions entre l'argile, la poterie et l'homme. Il faut dire que dans les deux civilisations, un mythe dépeignait la création de l'humanité sur une roue de potier. En Égypte, cette symbolique se doublait d'une analogie entre la destruction des pots et celle des ennemis ainsi que d'une forte propension à l'utilisation de la poterie dans les contextes magiques. Ainsi, l'utilisation de vases dans le rituel d'exécution n'est pas très surprenante.

Les matériaux utilisés étaient eux aussi choisis en fonction de critères symboliques, mais aussi pratiques. De manière générale, les substances les plus utilisées, à savoir la cire et la terre sous toutes ses déclinaisons, étaient choisies autant en raison de leur grande disponibilité qu'à cause de la facilité avec laquelle ils se prêtaient aux manipulations inhérentes au rituel. Toutefois, ces deux substances, comme toutes celles utilisées, possédaient de nombreuses connotations symboliques. Le bois était aussi parfois utilisé, mais plus rarement. Des matériaux plus durables, à savoir l'albâtre et le calcaire, étaient parfois sélectionnés. Les implications symboliques de ces choix sont difficiles à établir. Peut-être ces choix étaient-ils effectués pour les variantes du rite où il était préférable de voir les objets durer plutôt qu'être détruits.

Même les couleurs n'étaient pas laissées au hasard. Seulement trois couleurs étaient utilisées, tant au niveau des matériaux que de l'encre. Le blanc, très rarement choisi, symbolisait la pureté et l'innocence. Il est difficile d'interpréter l'utilisation de cette couleur dans le contexte excrétoire. Cela explique probablement pourquoi les attestations sont si rares. Le noir est la couleur la plus utilisée en ce qui concerne l'encre. Le symbolisme lié à cette couleur, qui est dotée de fortes connotations défensives, rend cette fréquence très compréhensible. Le rouge, quant à lui, est moins fréquent que certains ont voulu le faire croire, même s'il demeure très présent. Si cette couleur est effectivement associée aux forces néfastes et hostiles, elle possède de nombreuses applications positives et elle permet aussi à l'officiant de jouir d'une protection considérable. Dans le cas des poteries, peut-être l'utilisation du rouge servait-elle à renforcer l'identification entre la poterie et les hommes.

Les paroles et les gestes impliqués dans la cérémonie excrétoire ont été étudiés dans le troisième chapitre. Cette étude a permis de mieux comprendre les schémas de base communs à plusieurs rituels égyptiens. Par exemple, nous avons pu constater l'importance de la récitation orale dans les rites du Moyen Empire égyptien. Il est donc certain que la cérémonie d'exécution accordait aussi une grande place à cet aspect.

L'étude de ce rituel a aussi mis en valeur l'importance de l'incinération dans la pensée religieuse égyptienne. En effet, c'est par cette action que se terminait la variante la plus usuelle de la cérémonie excrétoire. L'incinération était probablement réalisée dans un four de type 'h.

Le bris des objets était aussi l'un des gestes pratiqués dans le déroulement de cette cérémonie, quoique cela dépendait de la forme adoptée pour les supports des textes. En effet, les poteries étaient systématiquement brisées alors que les statuettes étaient épargnées. Le bris se faisait probablement à l'aide d'un objet contondant et il visait peut-être à éviter la réutilisation des poteries dans des contextes profanes.

Les découvertes réalisées à Mirgissa nous ont amenés à considérer l'exécution possible d'un sacrifice humain dans le cadre de la cérémonie d'exécution. Cette question est épineuse pour l'Égypte ancienne. Dans le domaine qui nous intéresse, les preuves amassées sont insuffisantes pour affirmer hors de tout doute que le cadavre retrouvé à Mirgissa a été exécuté dans un contexte rituel. En effet, les éléments liant le cadavre au dépôt principal ne sont pas aussi clairs qu'on l'a affirmé, les sources ne prescrivent jamais l'utilisation d'un tel sacrifice et les circonstances dans lequel le sacrifice semble avoir eu lieu le rendent difficilement explicable dans la logique du rituel d'exécution.

Il est clair, toutefois, que la variante de la cérémonie à laquelle nous devons les témoins qui nous sont parvenus impliquait l'enfouissement. Celui-ci était généralement pratiqué dans un cimetière, mais parfois dans le désert. L'enterrement évoquait nécessairement le contexte funéraire et représentait peut-être une métaphore de l'envoi des figurines dans le monde des morts. L'incinération dans le sable s'accordait particulièrement bien aux visées du rituel d'exécution. Ce dernier impliquait aussi, à l'image des cérémonies plus tardives, d'autres actions diverses. On pourrait par exemple songer au piétinement et à l'assénement de coups de couteau ou de lance. Il faut toutefois rappeler que l'enfouissement est le seul point commun de tous les objets d'exécution retrouvés. C'est dire l'importance de cette action dans cette variante du rite.

Le quatrième chapitre a aussi permis d'élargir les horizons en s'intéressant aux circonstances entourant la cérémonie exécutoire. Par exemple, une étude des sources présentant des rituels similaires plus tardifs a permis de croire que le rituel d'exécution était fréquemment pratiqué. Ainsi, cette cérémonie faisait partie de la vie religieuse de l'Égypte ancienne.

Il fallait aussi s'interroger sur l'officiant de ce rite. Il est fort probable que la personne chargée de la conduite de la cérémonie soit un prêtre attaché à la « Maison de vie ». Deux des religieux gravitant dans cette sphère seraient aptes à officier le rituel d'exécution, à savoir le *hnty*, le « massacreur » et le scribe du grand livre divin. La cérémonie aurait ainsi pu se tenir dans les temples.

Au plan de l'utilité, le rituel exécutoire était principalement pratiqué pour le bénéfice du pharaon et de l'État. La cérémonie était perçue comme ayant un caractère prospectif et préventif pour les sections qui se terminaient par la « formule de rébellion » alors que l'action était directe et immédiate dans les autres sections qui visaient les morts dangereux et les « mauvaises choses ». Aussi, le rituel servait à doubler les installations militaires de l'Égypte, particulièrement celles situées en Nubie, d'un réseau de protection magique afin de compléter la défense du pays. Le dépôt d'objets de Mirgissa ne doit toutefois pas être interprété comme un dépôt de fondation avec lequel il a très peu en commun.

En dernier lieu, l'étude de ce sujet a permis de proposer une reconstitution de la cérémonie exécutoire. Cette tentative se base sur tous les éléments dégagés dans le cadre de cette recherche et elle montre, entre autres, l'importance des préparatifs avant l'exécution du



rituel. Elle permet aussi d'entrevoir comment tous les aspects de ce rituel si riche s'amalgamaient dans un tout cohérent.

Bref, l'étude des textes et objets d'exécration permet au chercheur d'étudier la langue, la politique, la conception de l'au-delà, la géographie, la mythologie de création du monde, la symbolique des formes, des matériaux et des couleurs, les imprécations mythiques, le sacrifice humain, les croyances funéraires, l'envoûtement contre les dieux, diverses actions rituelles, la fréquence d'exécution des rituels, le métier de magicien ainsi que celui de prêtre, le fonctionnement des temples égyptiens, les motivations menant à la conduite d'un rituel, la vision du monde, de l'ordre et du cosmos ainsi que plusieurs autres aspects de la pensée égyptienne. Peu d'autres sujets débouchent sur un aussi vaste éventail de domaines d'étude que les textes et objets d'exécration du Moyen Empire égyptien. De là vient tout leur intérêt. Un grand travail reste encore à faire dans ce domaine. Les théories énoncées dans ce mémoire demandent à être vérifiées et critiquées. On ne peut qu'espérer que ce défi sera un jour relevé.

## **Bibliographie**

## Bibliographie

### Titres cités

Abd El-Hamid, Sayed, « Discovery of a New Foundation Deposit of Thutmosis III at the East of Karnak. A Preliminary Report (with an Annex about a stela of Pareemheb) », dans *Cahiers de Karnak VIII*, Paris, Éditions recherche sur les civilisations, 1987, pp. 41 – 50.

Abd El Razek, Essam M., « A Note on the Difference Between Execration Statues and Prisoners Statues », dans *GM* 147 (1995), pp. 7 – 8.

Abu Bakr, Abd al-Munim et Osing, Jürgen, « Ächtungstexte aus dem alten Reich », dans *MDAIK* 29 (1973), pp. 97 – 133.

Abusch, Tzvi. *Babylonian Witchcraft Literature : Case Studies*, Atlanta, Scholars Press, 1987, 154 pages.

Albright, William F., « Northwest Semitic Names in a List of Egyptian Slaves from the Eighteenth Century B.C. », dans *JAOS* 74 (1954), pp. 223 – 233.

Allen, James. P. *The Ancient Egyptian Pyramid Texts*, Leiden et Boston, Brill, 2005, 471 pages.

Alliot, Maurice, « Les rites de la chasse au filet, aux temples de Karnak, d'Edfou et d'Esneh », dans *RdE* 5 (1946), pp. 57 – 118.

Assman, Jan, « Spruch 23 der Pyramidentexte und die Ächtung der Feinde Pharaos », dans *Hommage à Jean Leclant*, Le Caire, 1994, pp. 45-59.

Assmann, Jan. *The Mind of Egypt*, Jenkins, Andrew (trad.), Cambridge, Harvard University Press, 2002, 513 pages.

Aston, Barbara G., Harrell, James A., et Shaw, Ian, « Stone », dans Nicholson, Paul T. et Shaw, Ian (éds.). *Ancient Egyptian Materials and Technology*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, pp. 5 - 78.

Aufrère, Sydney H. *L'univers minéral dans la pensée égyptienne*, Le Caire, Bibli. d'Études CV/1-2, 1991, 2 volumes, 835 pages.

Aufrère, Sydney H., « L'ébène, l'ivoire et la magie en Égypte ancienne », dans Aufrère, Sydney H. (éd.), *Encyclopédie religieuse de l'univers végétal de l'Égypte ancienne : Croyance phytoreligieuse de l'Égypte ancienne*, Montpellier, Université Paul-Valéry – Montpellier III, 2001, Volume II pp. 321 – 329.

Aufrère, Sydney H., « Les encres magiques à composants végétaux contenant de l'armoïse, de la myrrhe et divers ingrédients d'après les papyrus magiques grecs et démotiques », dans Aufrère, Sydney H. (éd.), *Encyclopédie religieuse de l'univers végétal de l'Égypte ancienne : Croyance phytoreligieuse de l'Égypte ancienne*, Montpellier, Université Paul-Valéry – Montpellier III, 2001, Volume II pp. 363 – 384.

Azim, Michel, « Découverte de dépôts de fondation d'Horemheb ai Ixe pylône de Karnak », dans *Cahiers de Karnak VII* (1978 – 1982), Paris, Éditions Recherche sur les civilisations, 1982, pp. 93 – 117.

Barguet, Paul, « Le rituel archaïque de fondations des temples de Médinet Habou et de Louxor », dans *RdE* 9 (1952), pp. 1 – 22.

Barguet, Paul. *Les textes des sarcophages égyptiens du Moyen Empire. Introduction et traduction*, Paris, les Éditions du Cerf, 1986, 725 pages.

Bartà, Miroslav. *Sinuhe, the Bible, and the Patriarchs*, Prague, SET OUT, 2003, 285 pages.

Barta, Winfried, « Materialmagie und -symbolik », *LÄ* III (1980), pp. 1233 - 1236.

Bonnet, Charles et Valbelle, Dominique. *Des pharaons venus d'Afrique : La cachette de Kerma*, Paris, Citadelles & Mazenod, 2005, 215 pages.

Bottéro, Jean, « La mythologie de la mort en Mésopotamie ancienne », dans *Death in Mesopotamia : Papers read at the XXVI<sup>e</sup> Rencontre assyriologique internationale*, Copenhagen, Akademish Forlag, 1980, pp. 25 – 53.

Bottéro, Jean, « Les morts et l'au-delà dans les rituels en accadiens contre l'action des revenants », dans *ZA* 73 (1983), pp. 153 - 204.

Bottéro, Jean, « L'exorcisme et le culte privé en Mésopotamie », dans Eiko Matsushima (éd.), *Official Cult and Popular Religion in the Ancient Near East, Papers of the First Colloquium on the Ancient Near East – The City and its Life held at the Middle Eastern Culture Center in Japan (Miaka, Tokyo), March 20 – 22, 1992*, 1993, pp. 31 - 39.

Bourriau, Janine D., Nicholson, Paul T. et Rose, Pamela J., « Pottery », dans Nicholson, Paul T. Et Shaw, Ian (éds.). *Ancient Egyptian Materials and Technology*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, pp. 121 - 148.

Brunner – Traut, Emma, « Farben », dans *LÄ* II (1977), pp. 117 – 128.

Capart, Jean, « Figurines égyptiennes d'envoûtement », dans *CRAIBL*, 1939, pp. 98 - 112.

Campbell, Thompson R., *Semitic Magic*, New York, Ktav Pub. House, 1971 [1908], 286 pages.

Camps, Gabriel. *Monuments et rites funéraires protohistoriques; aux origines de la Berbérie*, Paris, Arts et métiers graphiques, 1961, 627 pages.

Caplice, Richard I., « Namburi Texts in the British Museum I », dans *Orientalia* 34 (1965), pp. 105 – 131.

Caplice, Richard I., « Namburi Texts in the British Museum II », dans *Orientalia* 36 (1967), pp. 1 - 38.

Caplice, Richard I., « Namburi Texts in the British Museum III », dans *Orientalia* 36 (1967), pp. 273 – 298.

Caplice, Richard I., « Namburi Texts in the British Museum IV », dans *Orientalia* 39 (1970), pp. 111 – 151.

Chassinat, Émile. *Le Temple d'Edfou. Publié in extenso d'après les estampages recueillis par le marquis de Rochemonteix. Tomes I-IX et XI-XIV*, Paris, Mémoires de la Mission archéologique française au Caire, 1897-1934, 14 vol.

Cimmino, Franco, « Appendice 3 : I testi di esecrazione », dans *Sesostris, Storia del Medio Regno Egiziano*, Milan, Rusconi, 1996, pp. 337 - 343.

Clère, Jacques J., « Un dépôt de fondation de Sethos Ier », dans Geus, Francis, Thull, Florence (éds.), *Mélanges offerts à Jean Vercoutter*, Paris, Éditions sur les civilisations, 1985, pp. 51 - 57.

Cooper, Jerrold S. *The Curse of Agade*. Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1983, 292 pages.

Daressy, Georges. *Catalogue général des Antiquités égyptiennes du Musée du Caire, Nos 25001 – 25385. Ostraca*, Le Caire, Imprimerie de l'IFAO, 1901, 108 pages.

De Buck, Adriaan. *The Egyptian Coffin Texts. I. Texts of Spells 1-75*, Chicago, The University of Chicago Press, 1935, 405 pages.

Derchain, Philippe. *Papyrus Salt 825*, Bruxelles, Palais des Académies, 1965, 216 pages.

Derchain, Philippe, « Anthropologie. Égypte pharaonique », dans Bonnefoy, Yves (éd.) *Dictionnaire des mythologies et des religions des sociétés traditionnelles et du monde antique*, Paris, Flammarion, 1981, pp. 46 – 50.

Dorman, Peter F., « Creation on the Potter's Wheel at the Eastern Horizon of Heaven », dans Larson, John A. et Teeter, Emily (éds.), *Gold of Praise : Studies on Ancient Egypt in Honour of Edward F. Wente*, Chicago, Oriental Institute of the University of Chicago, 1999, pp. 83 – 99.

Dunham, Dows et Janssen, Jozef M. A.. *Second Cataract Forts I, Semna Kumma*, Boston, Museum of Fine Arts, 1960, 188 pages.

Dunham, Dows. *Second Cataract Forts II, Uronarti, Shelfak, Mirgissa*, Boston, Museum of Fine Arts, 1967, 195 pages.

Dussaud, René, « Nouveaux renseignements sur la Palestine et la Syrie vers 2000 avant notre ère », dans *Syria* 8 (1927), pp. 216 - 233.

Dussaud, René, « Nouveaux textes d'exécration contre les peuples syriens », dans *Syria* 21 (1940), pp. 170 – 182.

Étienne, Marc. *Heka : magie et envoûtement dans l'Égypte ancienne*, Paris, Réunion des musées nationaux, 2000, 126 pages.

Fairman, Herbert W., « The Kingship Rituals of Egypt », dans Hooke, Samuel Henry. *Myth, Ritual, and Kingship : Essays on the Theory and Practice of Kingship in the Ancient Near East and in Israel*, Oxford, Clarendon Press, 1958, pp. 74 – 105.

Faraone, Christopher A., « Binding and Burying the Forces of Evil : The Defensive Use of « Voodoo Dolls in Ancient Greece », dans *CIAnt* 10 (1991), pp. 165 – 205.

Faraone, Christopher A., « Molten Wax, Spilt Wine and Mutilated Animals, Sympathetic Magic in Near Eastern and Early Greek Oath Ceremonies », dans *JHS* 113 (1993), pp. 60 – 80.

Faulkner, Raymond O., « The Bremner-Rhind Papyrus - I », dans *JEA* 22 (1936), pp. 121 – 40.

Faulkner, Raymond O., « The Bremner-Rhind Papyrus - II », dans *JEA* 23 (1937), pp. 10 – 16.

Faulkner, Raymond O., « The Bremner-Rhind Papyrus - III », dans *JEA* 23 (1937b), pp. 166 – 185.

Faulkner, Raymond O., « The Bremner-Rhind Papyrus - IV », dans *JEA* 24 (1938), pp. 41 – 53.

Faulkner, Raymond O. *The Ancient Egyptian Pyramid Texts*, Warminster, Aries & Phillips, 1985 [1969], 330 pages.

Frankfurter, David T., « The Magic of Writing and the Writing of Magic : The Power of the Word in Egyptian and Greek Traditions », dans *Hélios* 21, 2 (1994), pp. 189 – 221.

Fossey Charles, « Textes magiques assyriens », dans *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, Paris, Librairie A. Franck, 1870 – 1915, Volume 10 (1904), pp. 89 – 128.

Fossey Charles, « Textes magiques assyriens », dans *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, Paris, Librairie A. Franck, 1870 – 1915, Volume 26 (1904), pp. 179 – 218.

Foster Karen P., « Ceramic Imagery in Ancient Near Eastern Literature », dans Vandiver P. et al. (éd.) *Materials Issues in Art and Archaeology* II, Pittsburgh, 1991, pp. 389 – 413.

Frandsen, Paul J., « On the origin of the Notion of Evil in Ancient Egypt », dans *GM* 179 (2000), pp. 9 – 34.

Gager, John G. (éd.). *Curse Tablets and Binding Spells from the Ancient World*, New York – Oxford, Oxford University Press, 1992, 278 pages.

Gardiner, Alan H. « Professional Magicians in Ancient Egypt », *Proceedings of the Society of Biblical Archaeology* 39 (1917), pp. 31 – 43.

Gardiner, Alan H. et Sethe, Kurt. *Egyptian Letters to the Dead : Mainly from the Old and Middle Kingdoms, Copied, Translated and Edited*, Londres, Egyptian exploration society, 1928, 32 pages.

Gardiner, Alan H., « A New Letter to the Dead », dans *JEA* 16 (1930), pp. 19 – 22.

Gardiner, Alan H., « The House of Life », dans *JEA* 24 (1938), pp. 157-79.

Giddy, Lisa L., « Rapport préliminaire sur la quatrième campagne de fouilles à °Ayn Asil (Oasis de Dakhleh) », dans *ASAE* 69 (1983), pp. 103 – 109.

Gitton, Michel. *L'épouse du dieu Ahmes Nefertary: Documents sur la vie et son culte posthume*, Paris, Belles Lettres, 1975, 103 pages.

Gitton, Michel, « Le rôle des femmes dans le clergé d'Amon à la 18<sup>e</sup> dynastie », dans *BSFE* 75 (1976), pp. 31 – 46.

Glassner, Jean-Jacques. *La chute d'Akkadé: l'événement et sa mémoire*, Berlin, D. Reimer, 1986, 125 pages.

Goedicke, Hans, « The Letter to the Dead, Nag °Ed-Deir N 3500 », dans *JEA* 58 (1972), pp. 95 – 98.

Goetze, Albrecht, « Remarks on Some Names occuring in the Execration Texts », dans *BASOR* 151 (1958), pp. 28 – 31.

Goyon, Jean-Claude, « Textes mythologiques I. « Le livre de protéger la barque du dieu », dans *Kêmi* 19 (1969), pp. 23 – 65.

Griffiths, John G., « The Symbolism of Red in Egyptian Religion », dans Berfman, J., et Drynjeff, K (éds.), *Ex Orbe Religionum. Studio Geo Widengren XXIV Mense Apr. MCMLXXII Quo Die Lustra Tredecem Feliciter Explevit Oblata Ab Collegis, Discipulis, Amicis, Collegae Magistro Amico Congratulantibus, Pars Prior*, Leiden, E. J. Brill, 1972, pp. 81 – 90.

Grimal, Nicolas-Christophe, « « Rapport préliminaire sur la quatrième campagne de fouilles à °Ayn Asil (Oasis de Dakhleh). Annexe. Note sur les objets inscrits », dans *ASAE* 69 (1983), pp. 110 - 112.

Grimal, Nicolas-Christophe, « Les « noyés » de Balat », dans Geus, Francis, Thull, Florence (éds.), *Mélanges offerts à Jean Vercoutter*, Paris, Éditions sur les civilisations, 1985, pp. 111 - 121.

Grinsell, Leslie V., « The Breaking of Objects as a Funerary Rite », dans *Folklore* 72 (1961), pp. 475 – 491.

Grinsell, Leslie V., « The Breaking of Objects as a Funerary Rite : Supplementary Notes », dans *Folklore* 84 (1973), pp. 111 – 14.

Guidotti, Maria C., « Gli oggetti del deposito di fondazione di Hatshepsut nel Museo Egizio di Firenze », dans *Evo* 5 (1982), pp. 41 – 58.

Guilmot, Max, « Les lettres aux morts dans l'Égypte ancienne », dans *RHR* CLXX (1966), pp. 1 – 27.

Gunn, Battiscombe, « Review of Egyptian Letters to the Dead », dans *JEA* 16 (1930), pp. 147 – 155.

Hayes, William C. *A Papyrus of the Late Middle Kingdom in the Brooklyn Museum [Papyrus Brooklyn 35.1446]*, New York, Brooklyn Museum, 1972 (Reprint de 1955), 163 pages.

Heimer, Marc, « Une statuette d'envoûtement en albâtre du Moyen Empire », dans *RdE* 33 (1981), pp. 134 – 137.

Helck, Wolfgang. *Die Beziehungen Ägyptens zu Vorderasien im 3 und 2. Jahrtausend v. chr.*, Wiesbaden, Otto Harrassowitz, 1971, 647 pages.

Horn, Siegfried H., « Byblos in Ancient Records », dans *AUSM* 1 (1963), pp. 52 – 61.

Hunter, Erica C. D., « Incantation Bowls : A Mesopotamian Phenomenon? », dans *Orientalia* 65 (1996), p. 220 – 223.

Jacq, Christian, « Le nom comme support de connaissance d'après la philosophie religieuse de l'Égypte ancienne », dans *La Nouvelle revue de Paris* 5 (1986), pp. 177 – 186.

Jasnow, Richard et Günter Vittmann, « An Abnormal Hieratic Letter to the Dead (P. Brooklyn 37) », dans *Enchoria* 19/20 (1992/1993), pp. 23 – 43.

Kees, Hermann. *Farbensymbolik in ägyptischen religiösen Texten*, Berlin, NAWG, Phil.-Hist. KL. 11, 1943, pp. 413-479.

Kertesz, Trude, « The Breaking of Offerings in the Cult of Hathor », dans *Tel Aviv* 3 (1976), pp. 134 – 136.

Kilmer, Anne Draffkorn, « The Brick of Birth », dans *JNES* 46 (1987), pp. 211 – 213.

Köcher, Franz. *Die babylonisch-assyrische Medizin in Texten und Untersuchungen*, Berlin, de Gruyter, 1963, 323 pages.

Koenig, Yvan, « La Nubie dans les textes magiques « l'inquiétante étrangeté » », dans *RdE* 38 (1987), pp. 105 – 110.

Koenig, Yvan, « À propos des textes d'envoûtement de Mirgissa (Nubie) », dans Roccati, A. et Siliotti (éds.), *La Magia in Egitto ai Tempi dei Faraoni*, Milan, Rassegna Internazionale di Cinematografia Archeologica Arte e Natura, 1987, pp. 301 – 312.

Koenig, Yvan, « Les textes d'envoûtement de Mirgissa », dans *RdE* 41 (1990), pp. 101-125.



Koenig, Yvan. *Magie et magiciens en Égypte ancienne*, Paris, Pygmalion, 1994, 359 pages.

Kousoulis, Panagiotis, « Nine Measures of Magic. Part 3: "Overthrowing Apophis": Egyptian Ritual in Practice », dans *Ancient Egypt Magazine* 9 (2001), article en ligne: [http://www.ancientegyptmagazine.com/magic\\_09.htm](http://www.ancientegyptmagazine.com/magic_09.htm), consulté le 14-09-2005.

Laborie, Marcelle, « La valeur magique des pierres précieuses dans l'Ancienne Égypte I » dans *RFBH* 212 (1958), pp. 39 – 42.

Laborie, Marcelle, « La valeur magique des pierres précieuses dans l'Ancienne Égypte II » dans *RFBH* 213 (1958), pp. 29 – 32.

Lambert, Wilfred G., « An Incantation of the Maqlû Type », dans *AfO* 18 (1957 – 58), pp. 288 – 299. Voir, pp. 292 – 299

Langdon, Stephen, « A Babylonian Ritual of Sympathetic Magic by Burning Images », dans *RA* 26 (1929), pp. 39 – 42.

Lauer, Jean-Philippe et Leclant, Jean, « Découverte de statues de prisonniers au temple de la pyramide de Pépi I », dans *RdE* 21 (1969), pp. 52 – 62.

Lauer, Jean-Philippe, « Les statues de prisonniers du complexe funéraire de Pépi Ier », dans *BIE* 51 (1969 – 70), pp. 37 – 45.

Le Carguet, Hyacinthe, « Les vases enfouis pour maléfices dans le Cap-Sizun », dans *Bull. Soc. Arch. Finistère*, 33, Quimper, 1906, pp. 70 – 77.

Leahy, Anthony, « Death by Fire in Ancient Egypt », dans *JESHO* 28/2 (1984), pp. 199 – 206.

Lecuyot, Guy, « Statues en terre cuite retrouvées dans le secteur du sanctuaire du Ramesseum », dans *Memnonia* XII-XIII (2001-2002), pp. 123 – 140.

Lefébure, Eugène, « L'importance du nom chez les Égyptiens », dans *Sphinx* I (1897), pp. 93 – 112.

Lefébure, Eugène. *Rites égyptiens: Construction et protection des édifices*, Paris, La Maison de Vie, 1996 [1890], 140 pages.

Lefebvre, Gustave, « Rouge et nuances voisines », dans *JEA* 35 (1949), pp. 72 – 76.

Lexa, Frantisek. *La magie dans l'Égypte ancienne*, Paris, Librairie orientaliste P. Geuthner, 1925, 3 volumes.

Lichtheim, Miriam. *Ancient Egyptian Literature*, Berkeley, University of California Press, 1973 - 1980, 3 volumes.

Lidaka, Juris. « The Book of Angels, Rings, Characters and Images of the Planets: Attributed to Osbern Bokenham » dans Fanger Claire. (éd.). *Conjuring Spirits Textes and Traditions of Medieval Ritual Magic*, Stroud (Gloucestershire), Sutton Publishing, 1998, pp. 32 – 76.

Lloyd, Alan B., « Psychology and Society in the Ancient Egyptian Cult of the Dead », dans Simpson, William Kelly (éd.), *Religion and Philosophy in Ancient Egypt*, New Haven, Yale Egyptological Studies, 1989, pp. 117 – 133.

Lorton, David, « The treatment of Criminals in Ancient Egypt through the New Kingdom », dans *JESHO* 20 (1977), pp. 2 – 64.

Manzano, Lucas B., « Bees and Flowers in Ancient Egypt. A Symbiotic Relationship within the Mythopoeic Concept of Light », dans Aufrère, Sydney H. (éd.), *Encyclopédie religieuse de l'univers végétal de l'Égypte ancienne : Croyance phytoreligieuse de l'Égypte ancienne*, Montpellier, Université Paul-Valéry – Montpellier III, 2001, Volume II, pp. 493 – 519.

Meier, Gerhard. *Die assyrische Beschwörungssammlung Maqlû*, Osnabrück, Biblio, 1967, 66 pages.

Montet, Pierre, « Le rituel de fondation des temples égyptiens », dans *Kêmi* 17 (1964), pp. 74 – 100.

Moret, Alexandre, « Le rite de briser les vases rouges au temple de Luxor », dans *RdE* 3 (1938), p. 167.

Nordh, Katarina. *Aspects of Ancient Egyptian Curses and Blessing : Conceptual Background and Transmission*, Uppsala, Universitet, 1996, 232 pages.

O'Donoghue, Michael, « The « Letters to the Dead » and Egyptian Religion », dans *BACE* 10 (1999), pp. 87 – 104.

Ogdon, Jorge R., « Some Reflections on the Meaning of the « Megalithic » Cultural Expression in Ancient Egypt (with Reference to the Symbolism of Stone) », dans *VA* 6 (1990), pp. 17 – 22.

Osing, Jürgen, « Ächtungstexte aus dem Alten Reich (11) », dans *MDAIK* 32 (1976), pp. 133 – 185.

Parot, André, « Mirgissa. Un dépôt de textes d'envoûtement », dans *Syria*, 41 (1964), pp. 184 – 185.

Petrie, William M. F. *Tanis*, Londres, Trübner & Co., 1889, 2 volumes.

Piankoff, Alexandre, « A Letter to the Dead on a Bowl in the Louvre », dans *JEA* 20 (1934), pp. 157 – 169.

Pinch, Geraldine. *Magic in Ancient Egypt*, Austin, University of Texas Press, 1995 [1994], 191 pages.

Pinch, Geraldine, « Red Things : the Symbolism of Colour in Magic », dans *Colour and Painting in Ancient Egypt*, Londres, British Museum, 2001, pp. 182 – 185.

Posener, Georges, « Nouvelles listes de proscriptions (Ächtungstexte) datant du Moyen Empire », dans *CdE* 14 (1939), pp. 39-46.

Posener, Georges. *Princes et pays d'Asie et de Nubie. Textes hiératiques sur des figurines d'envoûtement du Moyen Empire. Suivis de remarques paléographiques sur les textes similaires de Berlin par B. van de Walle*, Bruxelles, Fondation Égyptologique Reine Elizabeth, 1940, 114 pages.

Posener, Georges, « Les criminels dépbatisés et les morts sans noms », dans *RdE* 5 (1946), pp. 51 – 56.

Posener, Georges, « Les signes noirs dans les rubriques », dans *JEA* 35 (1949), pp. 77 – 81.

Posener, Georges, « Sur l'emploi de l'encre rouge dans les manuscrits égyptiens », dans *JEA* 37 (1951), pp. 75 – 80.

Posener, Georges, « Les empreintes magiques de Gizeh et les morts dangereux », dans *MDAIK* 16 (1958), pp. 252 – 270.

Posener, Georges, « Les textes d'envoûtement de Mirgissa », dans *Syria* 43 (1966), pp. 277 – 287.

Posener, Georges, « À la recherche de nouveaux textes d'envoûtement », dans *Proceedings of the Fifth World Congress of Jewish Studies. The Hebrew University Mount Scopus. Givat Ram, Jerusalem 3 – 11 August 1969*, Jérusalem, World Union of Jewish Studies, 1971, pp. 144 – 149.

Posener, Georges, « Philologie et archéologie égyptiennes », dans *ACF* 74 (1974), pp. 397 – 404.

Posener, Georges, « Philologie et archéologie égyptiennes », dans *ACF* 75 (1975), pp. 405 – 411.

Posener, Georges, « Philologie et archéologie égyptiennes », dans *ACF* 76 (1976), pp. 435 – 442.

Posener, Georges, « Philologie et archéologie égyptiennes », dans *ACF* 77 (1977), pp. 503 – 11.

Posener, Georges. *Cinq figurines d'envoûtement*, Le Caire, Institut français d'Archéologie orientale, 1987, 61 pages.

Quack, Joachim, « Eine Erwähnung des Reiches von Aleppo in den Ächtungstexten ? », *GM* 130 (1992), pp. 75 – 78.

Quack, Joachim, « La magie au temple », dans Koenig, Yvan (éd.). *La magie en Égypte. À la recherche d'une définition : actes du colloque organisé par le Musée du Louvres le 29 et 30 septembre 2000*, Paris, La documentation Française, 2002, pp. 41 - 68.

Quagebeur, Jan, « L'Autel-à-feu et l'abattoir en Égypte tardive », dans Quagebeur, Jan (éd.), *Ritual and Sacrifice in the Ancient Near East. Proceedings of third International Conference organized by the Katholieke Universiteit Leuven, 17 – 20 Avril 1991*, Leuven, Uitgeverij Peeters en Departement Oriëntalistiek, 1993, pp. 329 – 353.

Rainey, Anson F., « The World of Sinuhe », dans *Israel Oriental Studies II* (In Memoriam Samuel Miklos Stern 1920 – 1969) [Tel Aviv], Tel Aviv University, 1972, pp. 369 à 408.

Rainey, Anson F., « The Biblical Shephelah of Judah », dans *BASOR* 251 (été 1983), pp. 1 – 23.

Raven, Maarten, J., « Papyrus-sheaths and Ptah-Sokar-Osiris Statues », dans *OMRO* 59-60 (1978 - 1979), pp. 251 – 296.

Raven, Maarten J., « Wax in Egyptian Magic and Symbolism », dans *OMRO* 64 (1983), p. 7 – 47.

Raven, Maarten J., « Magic and Symbolic Aspects of Certain Materials in Ancient Egypt », dans *VA* 4 (1988), pp. 237 – 242.

Reiner, Erica, « Magic Figurines, Amulets and Talismans », dans Ann E. Farkas, *et al.* (éds.), *Monsters and Demons in the Ancient and Medieval World : Papers presented in the Honor of Edith Porada*, Farkas Mainz on Rhine, P. von Zabern, 1987, pp. 27 – 36.

Ritner, Robert K., « So called « Pre-dynastic Hamster-Headed » Figurine in London and Hanover », dans *GM* 111 (1989), pp. 85 – 95.

Ritner, Robert K. *The Mechanics of Ancient Egyptian Magical Practice*, Chicago, The Oriental Institute of the University of Chicago, 1993, 322 pages.

Robins, Gay, « The God's Wife of Amun in the 18<sup>th</sup> dynasty in Egypt », dans Cameron, Averil et Kuhrt, Amélie (éds.), *Images of Women in Antiquity*, Détroit, Wayne State University Press, 1993 [1983], pp. 65 – 78

Russmann, Edna R. *Eternal Egypt : Masterworks of Ancient Art from the British Museum*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press, 2001, 288 pages.

Sauneron, Serge, « Le monde du magicien égyptien », dans *Le monde du Sorcier : Égypte - Babylone - Hittites - Israël - Islam - Asie centrale - Inde - Népal - Cambodge - Viet-nam - Japon*, Paris, Éditions du Seuil, 1966, pp. 27 – 65.

Schott, Siegfried. *Urkunden mythologischen Inhalts*, Leipzig, J. C. Hinrichs, 1929, 144 pages.

Scurlock, Jo Ann. *Magical Means of Dealing with Ghosts in Ancient Mesopotamia*, Chicago, University of Chicago, Ph.D. Dissertation, 1988, 372 pages.

Serpico, Margaret et White, Raymond, « Oil, Fat and Wax », dans Nicholson, Paul T. Et Shaw, Ian (éds.), *Ancient Egyptian Materials and Technology*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, pp. 390 - 430.

Sethe, Kurt. *Die Ächtung feindlicher Fürsten, Völker und Dinge auf altägyptischen Tongefässcherben des Mittleren Reiches*, Berlin, Abh. D Preuzs Akad. D. Wiss., Phil. – hist. Kl. 5, 1926, 74 pages.

Shafer, Byron E., « Temple, Priests and Rituals : An Overview », dans Shafer, Byron E. (éd.), *Temples of Ancient Egypt*, Cornell, Cornell University, 1997, pp. 1 – 30.

Simpson, William K., « The Letter of the Dead from the Tomb of Meru (N 3737) at Nag<sup>c</sup> ed-Deir », *JEA* 52 (1966), pp. 39 – 52.

Simpson, William K., « A Late Old Kingdom Letter to the Dead from Nag<sup>c</sup> Ed-Deir N 3500 », dans *JEA* 56 (1970)

Simpson, William K. *The Literature of Ancient Egypt; An Anthology of Stories, Instructions, and Poetry*, New Haven, Yale University Press, 1973, 350 pages.

Smith, William S. *A History of Egyptian Sculpture and Painting in the Old Kingdom*, Londres, Oxford University Press, 1949, 422 pages.

Spencer, Alan J. Jeffrey. *Death in Ancient Egypt*, Harmondsworth, Penguin Books, 1982, 256 pages.

Thill, Florence, « Les premiers dépôts de fondation de Saï », dans *CRIPEL* 17/2 (1997), pp. 105 – 117.

Valbelle, Dominique, *Les neuf arcs: L'égyptien et les étrangers de la préhistoire à la conquête d'Alexandre*, Paris, Armand Colin, 1990, 316 pages.

Van Rinsveld, Bernard, « Deux allusions littéraires au rituel de destruction des pots (P. Beatty III, p. 1. 8, Ro, 10, 9 et Psaume 2 :9) », dans Théodoridès, Aristides, *et als. (dir.)*, *Archéologie et Philologie dans l'étude des civilisations orientales*, Leuven, Peeters, 1986, pp. 207 – 212.

Van Seters, John. *The Hyksos: A New Investigation*, New Haven, Yale University Press, 1966, 220 pages.

Vandier, Jacques. *La religion égyptienne*, Paris, Presses universitaires de France 1949, 253 pages.

Vandier, Jacques. *Le papyrus Jumilhac*, Paris, Centre national de la recherche scientifique, 1962, 349 pages.

Vassilika, Eleni, *et al. Egyptian Art*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, 139 pages.

Vercoutter, Jean, « Excavations at Mirgissa, I (October – December 1962) », dans *Kush* 12 (1964), pp. 57 – 62.

Vercoutter, Jean, « Textes d'exécration de Mirgissa », dans *CRAIBL* 1963, pp. 97 – 102.

Vener, Miroslav, « Les statuettes de prisonniers en bois d'Abousir », dans *RdE* 36 (1985), pp. 145 – 153.

Vila, André, « Un dépôt de textes d'envoûtement au Moyen Empire », dans *JS* 1963, pp. 135 à 160.

Vila, André, « Un rituel d'envoûtement au Moyen Empire égyptien », dans *L'homme hier et aujourd'hui. Recueil d'études en hommage à André Leroi-Gourhan*, Paris, Cujas, 1973, pp. 625 – 639.

Weill, Raymond, « Notes sur les noms asiatiques des « textes d'exécration » égyptiens du Moyen Empire », dans *Mélanges syriens offerts à Monsieur René Dussaud*, T. 2. – Paris, Geuthner, 1939. Pp. 947 à 958.

Weinstein, James M., « Egyptian Relations with Palestine in the Middle Kingdom », dans *BASOR* 217 (Février 1975), pp. 1 - 16 .

Willems, Harco, « Crime, Cult and Capital Punishment (Mo'alla Inscription 8) », *JEA* 76 (1990), pp. 27 – 54.

Wimmer, Stefan, « Neue Ächtungtexte aus dem Alten Reich », *BN* 67 (1997), pp. 87 – 101.

Yeivin, Shemuel, « Topographic and Ethnic Notes », dans *Atiqot* 2 (1959), pp. 155 - 164.

Yoyotte, Jean, « Héra d'Hiéliopolis et le sacrifice humain », dans *Annuaire, École pratique des Hautes Études*. Ve section, vol. 89 (1980 – 1981), pp. 31 - 102.

Zandee, Jan, « Das Schöpferwort im alten Ägypten », dans Obbink, H.W., Van Ruler, A. A., et Van Unnik, W. C. (éds.), *Verbum. Essays on Some Aspects of the Religious Function of Words Dedicated to Dr. H. W. Obbink*, Utrecht, V/H Kemink en Zoon N. V., 1964, pp. 33 – 36.

**Annexe A**  
**Les objets d'exécution**

Les objets d'exécration sont ce qui forment le cœur de ce mémoire de maîtrise. Beaucoup de théories avaient été émises par les spécialistes en se basant sur l'étude d'une seule série ou d'une seule pièce. Ces hypothèses, quoique valables dans les conditions de cloisonnement où elles avaient été émises, étaient parfois contradictoires quand on tentait de les rassembler en un tout cohérent. Une réévaluation de toutes ces théories à l'aune d'une prise en compte globale des témoins de la cérémonie exécutoire paraissait donc essentielle pour parvenir à une reconstitution crédible du rituel. C'est pour faciliter cette réévaluation qu'ont ici été réunies toutes les séries et les pièces individuelles d'objets d'exécration connues en cette date. De plus, cette annexe vise à fournir un outil pour la lecture du présent mémoire en donnant de manière succincte les principales caractéristiques de chacune des séries et objets. Une série datée de l'Ancien Empire a aussi été incluse en raison de son importance en tant qu'ancêtre des objets étudiés dans ce mémoire.

L'annexe est divisée en trois parties. À l'intérieur de chacune des parties, les pièces et séries sont classées en ordre chronologique. Tout d'abord, les séries d'objets d'exécration ont été énumérées. Elles sont toutes composées d'au moins quatre objets d'exécration et ont généralement été l'objet d'une étude plus poussée de la part d'un ou plusieurs spécialistes. Les descriptions qui accompagnent ces séries sont donc généralement précises. Ensuite, nous nous pencherons sur les pièces individuelles. Ces dernières sont en général très peu étudiées par les spécialistes et les données manquent à leur égard. Finalement, une petite partie de l'annexe est consacrée à deux séries qui ont été présentées par les spécialistes comme des objets d'exécration. Pour diverses raisons, expliquées à la section 2.1 du présent mémoire, il semble plus probable que les objets constituant ces séries aient en fait été des statues de prisonniers. Il semblait important d'inclure tout de même ces deux séries dans cette annexe



puisque les critères de distinction proposés dans ce mémoire pourront ainsi être évalués plus facilement.

Des photographies ont été incluses dans cette annexe le plus souvent possible, afin de faciliter la visualisation des pièces d'exécution. Les représentations suivent la description textuelle de la série ou de la pièce qu'ils représentent. Les photos ne sont malheureusement pas toutes d'égale qualité, elles ont néanmoins été agrandies dans le maximum des possibilités qu'offrait l'original. Il nous faut remercier Maude Lahaie pour le travail graphique sur les photos qui a grandement contribué à améliorer la qualité de ces dernières.

## A. Les séries

### Nom de la série

Figurines de Gizeh en terre crue

La série est composée de 4 fonds :

- 1- Fonds Junker
- 2- Fonds du Caire
- 3- Fonds de Boston
- 4- Fonds Abu Bakr et Osing

### Lieu de conservation des pièces

- 1- Fonds Junker : Inconnu
- 2- Fonds du Caire : Musée égyptien du Caire (No JdE88146 (A-D))
- 3- Collection égyptienne du Museum of Fine Arts de Boston (sans numéro de Musée)
- 4- Fonds Abu Bakr et Osing : Inconnu

### Date de création estimée

Fin de l'Ancien Empire (VI<sup>e</sup> dynastie)

### Nombre de pièces et courte description des objets

- 1- Fonds Junker : 21 pièces ainsi que des fragments
- 2- Fonds du Caire : 74 figurines et une cruche maintenant perdue

Description :

- Les figurines mesurent généralement environ 5,0 à 5,4 cm de haut, 2,1 à 2,3 cm de large et 0,4 à 0,7 cm d'épais.

- Il y a une figurine plus grande que les autres qui mesure 6,0-6,1 cm de large, dans le milieu 9,5 et aux épaules 7,5 - 7,6 cm de haut ainsi que 1,1-1,5 cm d'épais

- Toutes les figurines ont des coins arrondis, le devant est lisse alors que le dos est rugueux.

- La cruche mesurait environ 37 cm de haut par 15 cm de large. Sa forme était approximativement conique pointue vers le bas

- 3- Fonds de Boston : 91 figurines

Description : Les figurines sont du même type que celles du fonds du Caire.

- 4- Fonds de Abu Bakr et Osing : 249 figurines et deux cruches

Description :

- Les petites figurines sont toutes des rectangles plats avec les coins arrondis. Ils mesurent en moyenne 5,5 X 2 cm avec une épaisseur de 0,4-0,9 cm.

- La grande figurine mesure environ 15 cm par, dans les épaules 5,6 cm de large

- Pour la cruche I, la taille maximale est de 31,7 X 16,7 cm pour une ouverture de 8,3 X 8 cm, pour la cruche 2, la taille maximale est de 31,9 X 16,6 pour une ouverture de 9 X 7,8 cm.

Total : 435 pièces et des fragments

Commentaires sur la totalité de la série :

- La forme des figurines est, en général, très sommaire

### **Matériaux utilisés pour la confection des pièces**

Pour les figurines : Boue du Nil crue

Pour les cruches : argile de couleur rouge-brûlée

### **Nombre de pièces inscrites et couleur de l'encre utilisée**

1- Fonds Junker : 17 figurines entières et 4 fragmentaires

2- Fonds du Caire : 72 des 74 pièces sont inscrites incluant la cruche (dont nous avons l'inscription grâce à une transcription malgré la perte de la pièce)

Couleur : 71 des 72 pièces inscrites, incluant la cruche et la grande figurine, le sont en noir. Une seule pièce est en rouge

3- Fonds de Boston : Toutes les 91 figurines sont inscrites

4- Fonds de Abu Bakr et d'Osing : 247 / 249 inscrites

Couleur : Toutes les inscriptions sont faites à l'encre noire.

Total : Environ 451 des 456 pièces sont inscrites. 450 de ces inscriptions sont à l'encre noire

### **État des pièces**

1- Fonds Junker : 4 des 21 pièces sont brisées

2- Fonds du Caire : 66 des 74 pièces sont brisées

3- Fonds de Boston 25 des 91 pièces sont brisées

4- Fonds de Abu Bakr et Osing : 26 des 249 pièces sont brisées

Total : 121 des 435 pièces ont été retrouvées brisées

En ce qui concerne les fonds du Caire et de Boston, Osing pense que les figurines fragmentaires ont été brisées intentionnellement puisque les morceaux manquants de plusieurs d'entre eux n'ont pas été retrouvés dans les cruches. Cela laisse croire que les figurines ont été brisées avant d'être déposées dans les cruches.

Pour les deux autres fonds, aucun indice n'est donné quant à l'intentionnalité du bris.

### **Lieux de découverte des pièces**

1- Fonds Junker : Les pièces ont été trouvées dans le cimetière ouest de la pyramide de

## Cheops

- 2- Fonds du Caire : Les pièces étaient contenues à l'intérieur de la cruche qui a été retrouvée dans le cimetière à l'est de la pyramide de Chéops, plus précisément près de la route de tombe G. 7200.
- 3- Fonds de Boston : La découverte provient du cimetière G. 2000 à l'ouest de la pyramide de Cheops.
- 4- Fond de Abu Bakr et Osing : Les pièces, découvertes à l'intérieur de deux cruches, proviennent du coin nord-ouest du cimetière à l'ouest de la pyramide de Cheops.

### Commentaires sur l'enfouissement des pièces

Les pièces étaient enterrées mais il n'y a aucun moyen de savoir si cela était intentionnel ou non. L'emplacement des découvertes laisse cependant croire que oui.

### Traces d'incinération reliées aux pièces

Aucune

### Commentaires :

- Première apparition connue de la « formule de rébellion » qui est contenue sur la grande figurine du fonds du Caire, sur un spécimen du fonds de Abu Bakr et Osing ainsi que dans le fonds Junker. Les petites figurines ne portent généralement qu'un nom alors que la grande figurine du Caire porte le texte d'un formulaire d'exécration standard (Voir exemple annexe B).
- Des trous permettant de passer une corde au travers des pièces ont été faits au dos des figurines de noms et sur les plus grandes figurines inscrites.

### Bibliographie

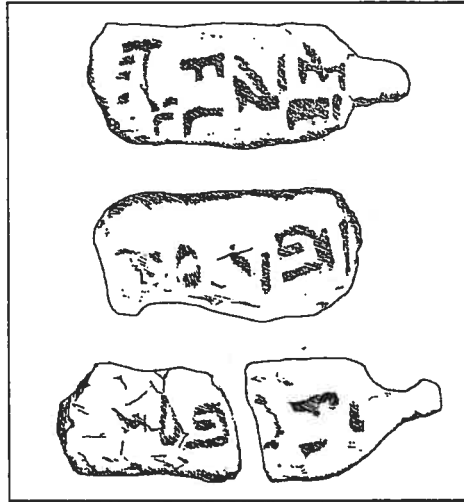
Abu Bakr, Abd al-Munim et Osing, Jürgen, « Ächtungstexte aus dem alten Reich », dans *MDAIK* 29 (1973), pp. 97 – 133.

Junker, Hermann. *Giza : Bericht über die von der Akademie der Wissenschaften in Wien auf gemeinsame Kosten mit Dr. Wilhelm Pelizaeus unternommenen Grabungen auf dem Friedhof des Alten Reiches bei den Pyramiden von Giza*, Vienne, Akademie der Wissenschaften, 1947, Vol. 8, pp. 30 – 38 et pl. 6b - 7.

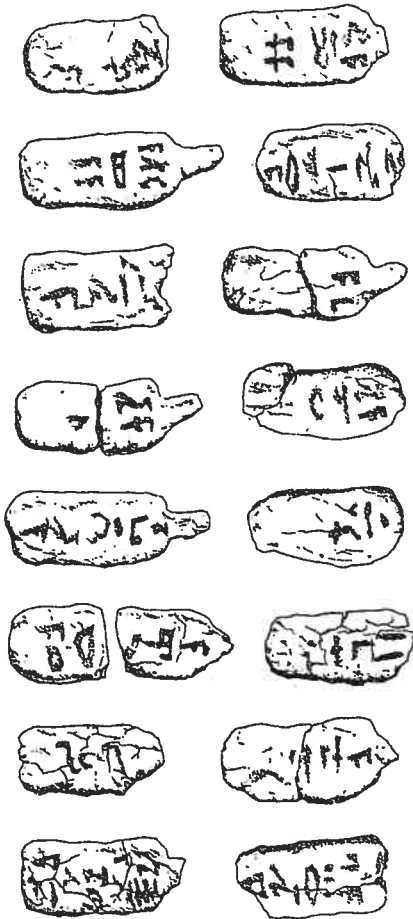
Osing, Jürgen, « Ächtungstexte aus dem Alten Reich (11) », dans *MDAIK* 32 (1976), pp. 133 – 185.

Posener, Georges. *Cinq figurines d'envoûtement*, Le Caire, Institut français d'Archéologie orientale, 1987, p. 2.

Photo des figurines de Gizeh en terre cuite :



Toutes les figurines présentées ont approximativement la même grandeur dans la réalité.



Figurines de Gizeh en terre cuite

<b>Nom de la série</b>
Figurines triangulaires du Caire
<b>Lieu de conservation des pièces</b>
Musée du Caire (sans numéro d'entrée)
<b>Date de création estimée</b>
Environ fin de la première Période Intermédiaire
<b>Nombre de pièces et courte description des objets</b>
Le lot est composé de 26 figurines. <ul style="list-style-type: none"> <li>- Modelé grossier : Jambes pliées aux genoux, bras liés derrière le dos</li> <li>- 0,12 mètre de hauteur en moyenne</li> </ul>
<b>Matériaux utilisés pour la confection des pièces</b>
Terre crue
<b>Nombre de pièces inscrites et couleur de l'encre utilisée</b>
Toutes les figurines sont inscrites à l'encre noire
<b>État des pièces</b>
Une douzaine des pièces sont plus ou moins entières tandis que les autres sont des fragments
<b>Lieux de découverte des pièces</b>
Provenance des pièces inconnue
<b>Commentaires sur l'enfouissement des pièces</b>
Sans objet
<b>Traces d'incinération reliées aux pièces</b>
Sans objet
<b>Commentaires :</b>
- Les figurines portent des énumérations d'individus égyptiens souvent groupés en familles. Des liens de parenté sont indiqués ainsi que les noms des nourrices.
<b>Bibliographie</b>
Daressy, Georges. <i>Ostraca</i> , CGC, Cairo, 1901, p. 98, no. 25376
Posener, Georges, « Nouvelles listes de proscriptions (Ächtungstexte) datant du Moyen Empire », dans <i>CdE</i> 14 (1939), pp. 39-46.
Posener, Georges. <i>Cinq figurines d'envoûtement</i> , Le Caire, Institut français d'Archéologie orientale, 1987, pp. 2-3.

**Nom de la série**

Figurines d'albâtre

**Lieu de conservation des pièces**

Musée du Caire (nos. 63955 – 63960)

**Date de création estimée**Tôt dans la XII<sup>e</sup> dynastie, probablement entre le règne de Sésostri I et d'Amenemhat II**Nombre de pièces et courte description des objets**

Le lot est composé de 5 figurines, un fragment de corps de captif, 6 plaques de cire pliées et froissées ainsi que d'une série de bras et de pieds en cire.

- Les figurines mesurent entre 0,120 et 0,152 mètre de haut, entre 0,047 et 0,056 mètre de large et entre 0,010 et 0,015 mètre d'épais. Le fragment mesure 0,09 mètre par 0,055 mètre de haut et 0,015 mètre d'épaisseur
- Les figurines reproduisent de manière schématique les contours du corps humain
- Les plaques mesurent de 0,075 à 0,115 mètre de longueur, de 0,04 à 0,083 mètre de largeur et de 0,022 à 0,035 mètre d'épaisseur
- Les bras mesurent environ 0,087 mètre de longueur alors que les pieds mesurent environ 0,04 mètre.
- Il est vraisemblable que les bras et les pieds étaient fixés aux rouleaux de cire en transformant ces derniers en figurines de prisonniers

**Matériaux utilisés pour la confection des pièces**

- Figurines : Albâtre
- Fragment : Terre crue
- Plaques, bras et pied : Cire

**Nombre de pièces inscrites et couleur de l'encre utilisée**

- Figurines : Inscrites à l'encre noire
- Fragment : Inscrit à l'encre rouge
- Plaques : 6 inscrites à l'encre noire

**État des pièces**

Mis à part le fragment, toutes les pièces sont entières et en bon état.

**Lieux de découverte des pièces**

Acheté d'un homme qui affirmait que la découverte provenait de la région d'Hélouan.

**Commentaires sur l'enfouissement des pièces**

Sans objet

**Traces d'incinération reliées aux pièces**

Non, mais la présence de pièces en cire laisse croire qu'il y aurait eu incinération de pièces

**Commentaires :**

- Le fragment en terre crue paraît un peu plus récent que les plaques en albâtre, sans que cela soit assuré. Cela laisserait croire que nous sommes en présence des restes de deux cérémonies d'envoûtement.

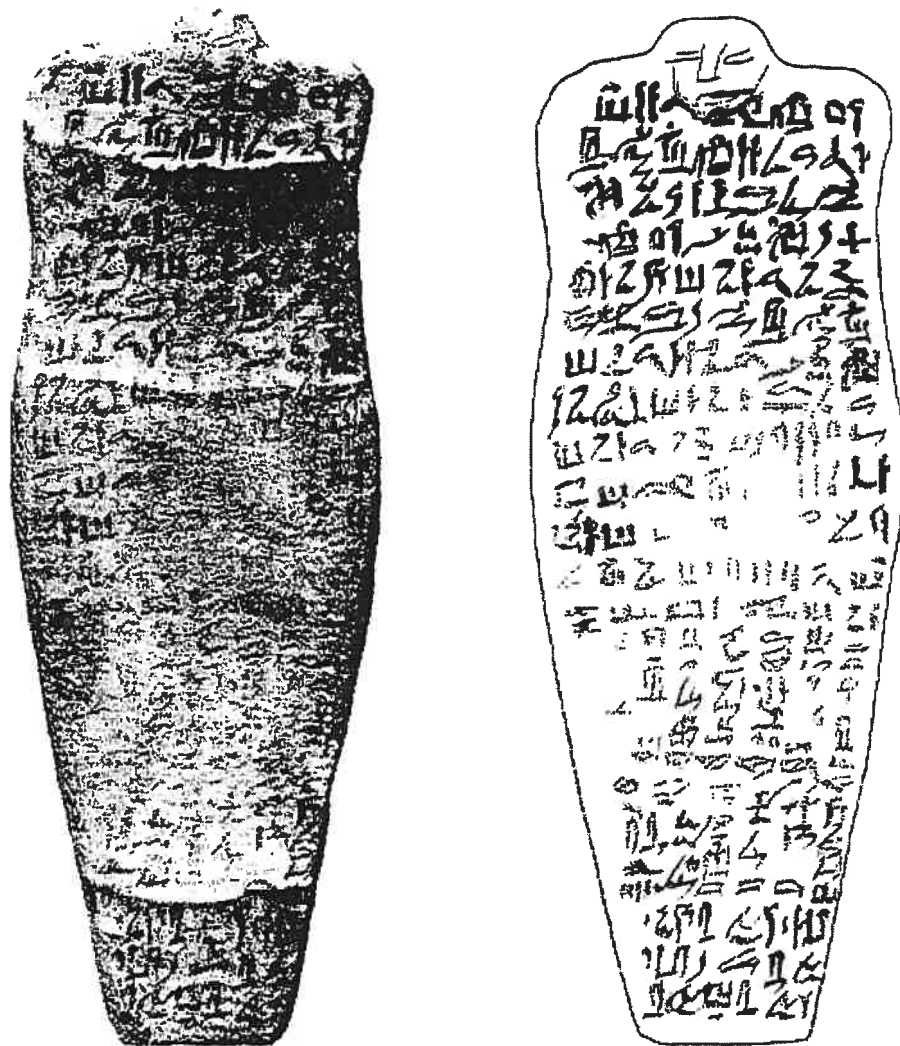
- Le texte porté par les pièces de cette série est celui du formulaire d'exécration standard (Voir exemple annexe B).

**Bibliographie**

Posener, Georges. *Cinq figurines d'envoûtement*, Le Caire, Institut français d'Archéologie orientale, 1987, 61 pages.



Photos des figurines d'albâtre :



Figurine d'albâtre



**Pieds et bras en cire de la série des figurines d'albâtre**

**Nom de la série**

Dépôt de Mirgissa

**Lieu de conservation des pièces**

Indéterminé

**Date de création estimée**XII<sup>e</sup> dynastie, probablement entre le règne d'Amenemhat II et de Sésostri II**Nombre de pièces et courte description des objets**

Ce lot est composé de plusieurs objets :

- a) 197 vases inscrits reconstitués à partir de 7130 tessons (3180 tessons, généralement minuscules demeurent inutilisés)
- b) 437 vases anépigraphes remontés à partir de 15000 tessons
- c) 346 objets divers : figurines anthropomorphiques et zoomorphiques, des modèles de barques et d'outils ainsi que plusieurs objets indéterminés
- d) Une plaquette rectangulaire en grès et un sphéroïde à plaquette en pierre
- e) 3 statuettes, haute de 0,145 mètre, ont été découvertes à 11 mètres du dépôt, ainsi que la tête d'une quatrième.
- f) 2 poteries inscrites et 8 non-inscrites ayant échappé au bris

**Matériaux utilisés pour la confection des pièces**

Vases : Argile

Objets divers : Limon

Statuettes : Calcaire

**Nombre de pièces inscrites et couleur de l'encre utilisée**

- 199 des 644 vases sont inscrits. La majorité l'a été avec de l'encre noire. Il y a tout de même quelques exemples de poteries sur lesquelles une composition blanche a été utilisée pour réaliser les inscriptions. Dans deux des cas, de l'encre rouge a été utilisée
- 8 fragments de limon nous sont parvenus avec des traces d'inscription. Ces derniers semblent plutôt provenir de figurines que de vases

**État des pièces**

- Vases : 634 des 644 vases sont brisés et cela est intentionnel puisque le point d'impact initial pour tous les vases est au même endroit.
- Objets en limon : Les objets en limon ne semblent pas avoir été volontairement fracturés à l'origine
- Statuettes : Deux des quatre statuettes étaient à peu près intactes, une autre était en fragments alors que nous ne possédons que la tête de la quatrième. Le sommet des têtes présente des traces de percussion exécutée avant la coloration des cheveux.

### **Lieux de découverte des pièces**

À environ 640 mètres du fort de Mirgissa en Nubie, enterrées dans le sable à l'écart des pistes fréquemment utilisées.

### **Commentaires sur l'enfouissement des pièces**

Tout porte à croire que les pièces ont été enterrées là intentionnellement.

### **Traces d'incinération reliées aux pièces**

Des couches de cendre ont été découvertes à plusieurs niveaux du dépôt

### **Commentaires :**

- À 4,75 mètres du dépôt, ont été retrouvés ce qui, depuis, a été interprété comme un reste de sacrifice humain : un crâne humain; une coupe de poterie inscrite, à demi engagée sous le crâne; de la cire d'abeille colorée à l'encre rouge; une petite coupe inscrite réduite en tessons infimes; une lame de silex blond et, à proximité, un squelette inhumé sans sa tête.

- Le texte porté par les pièces de cette série est celui du formulaire d'exécration standard (Voir exemple annexe B).

### **Bibliographie**

Koenig, Yvan, « Les textes d'envoûtement de Mirgissa », dans *RdE* 41 (1990), pp. 101-125.

Koenig, Yvan, « À propos des textes d'envoûtement de Mirgissa (Nubie) », dans Roccati, A. et Siliotti (éds.), *La Magia in Egitto ai Tempi dei Faraoni*, Milan, Rassegna Internazionale di Cinematografia Archeologica Arte e Natura, 1987, pp. 301 – 312.

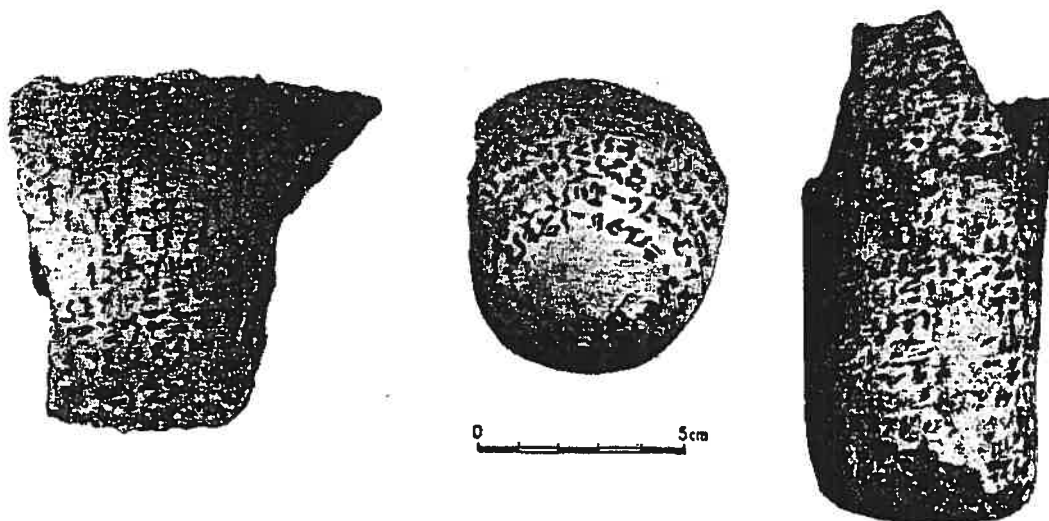
Posener, Georges, « Les textes d'envoûtement de Mirgissa », dans *Syria* 43 (1966), pp. 277 – 287.

Ritner, Robert K. *The Mechanics of Ancient Egyptian Magical Practice*, Chicago, The Oriental Institute of the University of Chicago, 1993, pp. 152 – 180.

Vila, André, « Un dépôt de textes d'envoûtement au Moyen Empire », dans *JS* 1963, pp. 135 à 160.

Vila, André, « Un rituel d'envoûtement au Moyen Empire égyptien », dans *L'homme hier et aujourd'hui. Recueil d'études en hommage à André Leroi-Gourhan*, Paris, Cujas, 1973, pp. 625 – 639.

Photos des pièces du dépôt de Mirgissa :



Tessons de poterie de Mirgissa



Statuettes de calcaire trouvées à proximité du dépôt de Mirgissa



Objets divers en limon du dépôt de Mirgissa

<b>Nom de la série</b>
Poterie rouge de Berlin
<b>Lieu de conservation des pièces</b>
Musée de Berlin (No. 14501 – 14606)
<b>Date de création estimée</b>
Milieu de la XII <sup>e</sup> dynastie
<b>Nombre de pièces et courte description des objets</b>
Ce lot est composé de 289 tessons de poterie avec lesquels 80 vases ont été remontés
<b>Matériaux utilisés pour la confection des pièces</b>
Argile peinte en rouge
<b>Nombre de pièces inscrites et couleur de l'encre utilisée</b>
Les poteries sont toutes inscrites
<b>État des pièces</b>
Les vases portent des signes immanquables de bris intentionnel
<b>Lieux de découverte des pièces</b>
Les pièces ont été achetées chez un marchand de Luxor. Ce dernier a affirmé qu'elles auraient été découvertes dans la région thébaine
<b>Commentaires sur l'enfouissement des pièces</b>
Sans objet
<b>Traces d'incinération reliées aux pièces</b>
Sans objet
<b>Commentaires :</b>
Le texte porté par les pièces de cette série est celui du formulaire d'exécration standard (Voir exemple annexe B).
<b>Bibliographie</b>
Dussaud, René, « Nouveaux renseignements sur la Palestine et la Syrie vers 2000 avant notre ère », dans <i>Syria</i> 8 (1927), pp. 216 - 233.
Dussaud, René, « Nouveaux textes d'exécration contre les peuples syriens », dans <i>Syria</i> 21 (1940), pp. 170 – 182.
Ritner, Robert K. <i>The Mechanics of Ancient Egyptian Magical Practice</i> , Chicago, The Oriental Institute of the University of Chicago, 1993, pp. 136 – 180.
Sethe, Kurt. <i>Die Ächtung feindlicher Fürsten, Völker und Dinge auf altägyptischen Tongefässcherben des Mittleren Reiches</i> , Berlin, Abh. D Preuzs Akad. D. Wiss., Phil. – hist. Kl. 5, 1926, 74 pages.

**Photos des poteries rouges de Berlin :**



**Tesson A des poteries de Berlin**



**Tesson B des poteries de Berlin**





Poterie rouge reconstituée de Berlin

**Nom de la série**

Figurines de Saqqarah

**Lieu de conservation des pièces**

Musée du Caire  
Musée de Bruxelles  
Musée de Leyde  
Musée de Tell Aviv

**Date de création estimée**

Fin du Moyen Empire

**Nombre de pièces et courte description des objets**

Nombre indéterminé. Les petites figurines sont beaucoup plus nombreuses que les grandes

- Grandes figurines : de 0,31 à 0,34 mètres.
- Petites figurines : 0,10 à 0,15 mètre

**Matériaux utilisés pour la confection des pièces**

Figurines : Argile crue  
Petit cercueil : argile crue

**Nombre de pièces inscrites et couleur de l'encre utilisée**

Toutes inscrites à l'encre rouge

**État des pièces**

Certaines pièces sont plus ou moins endommagées, mais elles ne portent pas de traces évidentes de mutilation. Il semble que les dommages soient dus à la fragilité de la matière avec laquelle elles ont été façonnées.

**Lieux de découverte des pièces**

- Les figurines conservées au Caire auraient été découvertes à l'entrée de la Rue des Tombeaux dans le passage longeant le mur d'enceinte des temples de Teti,
- On ne sait pas d'où les autres proviennent mais il se pourrait que leur origine soit au même endroit

**Commentaires sur l'enfouissement des pièces**

L'emplacement de leur découverte laisse croire que oui.

**Traces d'incinération reliées aux pièces**

Des restes carbonisés de fibres ont été relevés dans les trous sous les coudes dans quelques cas.

**Commentaires :**

- Les grandes figurines portent le texte du formulaire d'exécration standard (Voir exemple annexe B).
- Les petites figurines portent des listes d'individus égyptiens décédés et, dans quelques cas, des énumérations d'êtres et de phénomènes dangereux. Les mêmes textes reviennent sur plusieurs statuettes.
- Certaines des petites figurines étaient enfermées dans de petits cercueils en argile crue.
- Toutes les figurines, sauf deux, ont un trou sous les coudes qui devait servir au passage

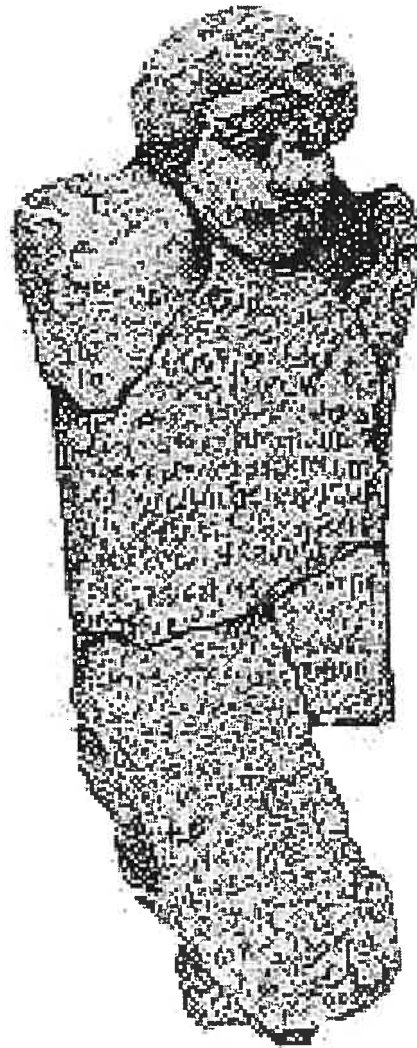
du lien qui les retenait

### **Bibliographie**

Posener, Georges. *Princes et pays d'Asie et de Nubie. Textes hiéroglyphiques sur des figurines d'envoûtement du Moyen Empire. Suivis de remarques paléographiques sur les textes similaires de Berlin par B. van de Walle*, Bruxelles, Fondation Égyptologique Reine Élisabeth, 1940, 114 pages.

Posener, Georges. *Cinq figurines d'envoûtement*, Le Caire, Institut français d'Archéologie orientale, 1987, p. 3.

**Figurines de Saqqarah :**

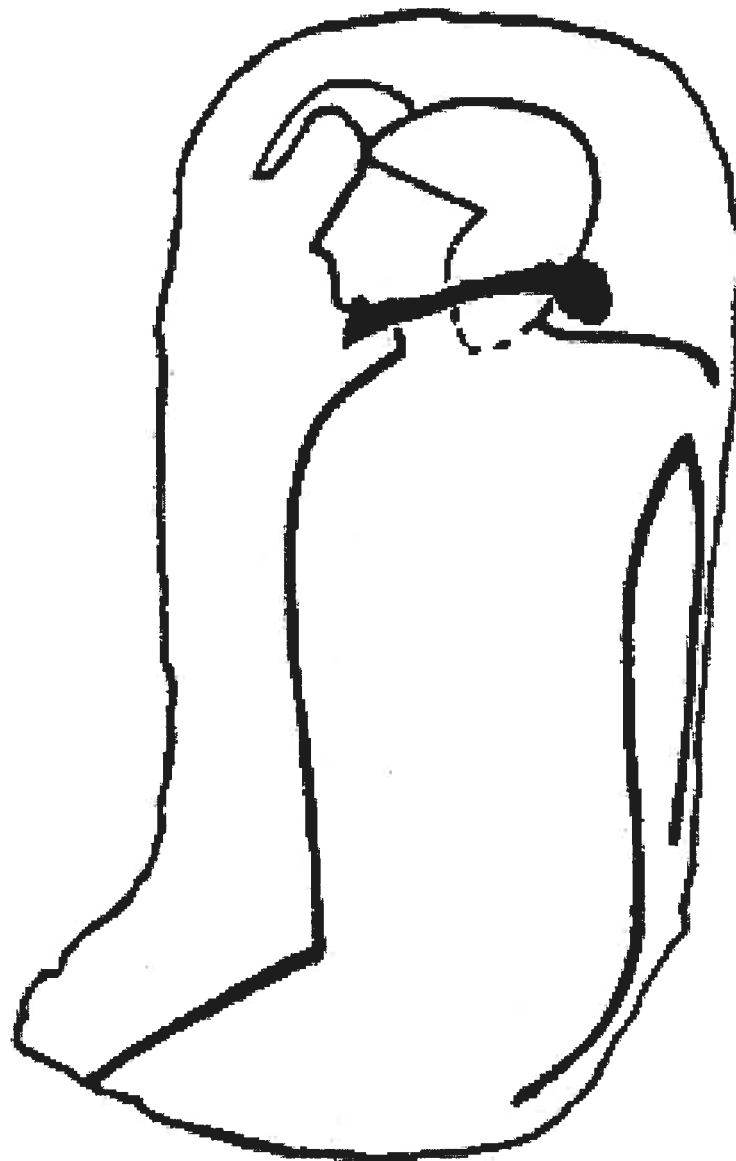


**Figurine de Saqqarah**

<b>Nom de la série</b>
Figurines de Lisht
<b>Lieu de conservation des pièces</b>
- Musée du Caire : 10 pièces (nos. 60249 – 60258) - Metropolitan Museum of Art : 80 pièces: (nos. 33.1.67 – 33.1.147)
<b>Date de création estimée</b>
Deuxième Période Intermédiaire
<b>Nombre de pièces et courte description des objets</b>
- Ce lot est composé de 90 figurines au modelé très sommaire et mesurant de 0,06 à 0,08 mètre de hauteur - Un petit cercueil brisé en morceaux a aussi été retrouvé parmi les figurines
<b>Matériaux utilisés pour la confection des pièces</b>
- Figurines : Terre crue - Cercueil : argile
<b>Nombre de pièces inscrites et couleur de l'encre utilisée</b>
Toutes les pièces sont inscrites à l'encre rouge
<b>État des pièces</b>
Plusieurs pièces sont incomplètes.
<b>Lieux de découverte des pièces</b>
Le lot a été découvert en 1933 près du mastaba de Senousret-Ankh
<b>Commentaires sur l'enfouissement des pièces</b>
L'emplacement de la découverte laisse croire que les pièces ont été mises là intentionnellement.
<b>Traces d'incinération reliées aux pièces</b>
Indéterminé
<b>Commentaires :</b>
- Chacune des figurines porte une courte légende qui nomme un Égyptien ou une Égyptienne morts, peut-être des criminels.
<b>Bibliographie</b>
Capart, Jean, « Figurines égyptiennes d'envoûtement », dans <i>CRAIBL</i> 1939, pp. 70 – 74.
Hayes, William C. <i>A Papyrus of the Late Middle Kingdom In the Brooklyn Museum [Papyrus Brooklyn 35.1446]</i> , New York, Brooklyn Museum, 1972 (Reprint de 1955), pp. 57 – 58.
Posener, Georges, « Nouvelles listes de proscriptions (Ächtungstexte) datant du Moyen Empire », dans <i>CdE</i> 14 (1939), pp. 42 - 43.
Posener, Georges. <i>Cinq figurines d'envoûtement</i> , Le Caire, Institut français d'Archéologie orientale, 1987, p. 3.

<b>Nom de la série</b>
Figurines empreintes de Gizeh
<b>Lieu de conservation des pièces</b>
Museum of Fine Arts de Boston
<b>Date de création estimée</b>
XVIII <sup>e</sup> dynastie.
<b>Nombre de pièces et courte description des objets</b>
Ce lot est composé de 39 pièces mesurant entre 0,055 et 0,07 mètre de hauteur
<b>Matériaux utilisés pour la confection des pièces</b>
Terre cuite
<b>Nombre de pièces inscrites et couleur de l'encre utilisée</b>
Toutes les figurines sont inscrites à l'encre rouge
<b>État des pièces</b>
32 des pièces sont incomplètes
<b>Lieux de découverte des pièces</b>
Les empreintes ont été découvertes dans la nécropole de Gizeh.
<b>Commentaires sur l'enfouissement des pièces</b>
Le lieu de la découverte du lot laisse supposer que l'enfouissement a été intentionnel
<b>Traces d'incinération reliées aux pièces</b>
Aucune
<b>Commentaires :</b>
- Chaque figurine porte le nom d'un mort égyptien suivi de celui de son père et souvent du grand-père.
<b>Bibliographie</b>
Posener, Georges, « Les empreintes magiques de Gizeh et les morts dangereux », dans <i>MDAIK</i> 16 (1958), pp. 252 – 270.
Posener, Georges. <i>Cinq figurines d'envoûtement</i> , Le Caire, Institut français d'Archéologie orientale, 1987, p. 3.

Dessin d'une figurine empreinte de Gizeh



Dessin d'une figurine empreinte de Gizeh

## B. Les pièces individuelles

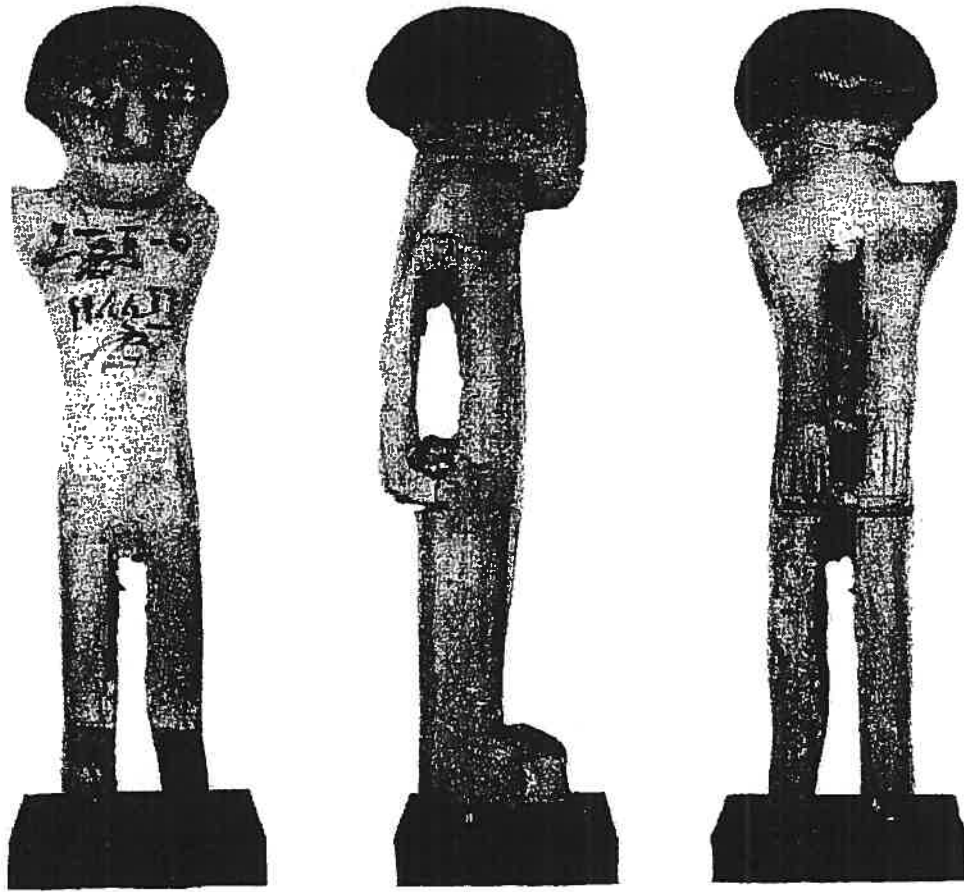
<b>Nom de la pièce</b>
Figurine en bois du Louvre
<b>Lieu de conservation</b>
Musée du Louvre (E. 27204)
<b>Date de création estimée</b>
Ancien Empire ou Première Période Intermédiaire
<b>Courte description de l'objet</b>
La hauteur de la pièce est de 0,182 mètre
<b>Matériaux utilisés pour la confection de la pièce</b>
Bois
<b>Commentaire sur l'inscription de la pièce</b>
La pièce est inscrite à l'encre noire
<b>État de la pièce</b>
Pièce intacte
<b>Lieux de découverte de la pièce</b>
Indéterminé
<b>Commentaire sur l'enfouissement de la pièce</b>
Indéterminé
<b>Traces d'incinération reliées à la pièce</b>
Indéterminé
<b>Commentaires :</b>
- La figurine porte le nom d'un Égyptien et de son père écrits en hiéroglyphes
<b>Bibliographie</b>
Posener, Georges, « Une nouvelle statuette d'envoûtement », dans <i>Studien zu Sprache und Religion Ägyptens</i> , 1984, pp. 613 – 618.
Posener, Georges. <i>Cinq figurines d'envoûtement</i> , Le Caire, Institut français d'Archéologie orientale, 1987, p. 4.



Photo de la figurine en bois du Louvre :



Figurine en bois du Louvre



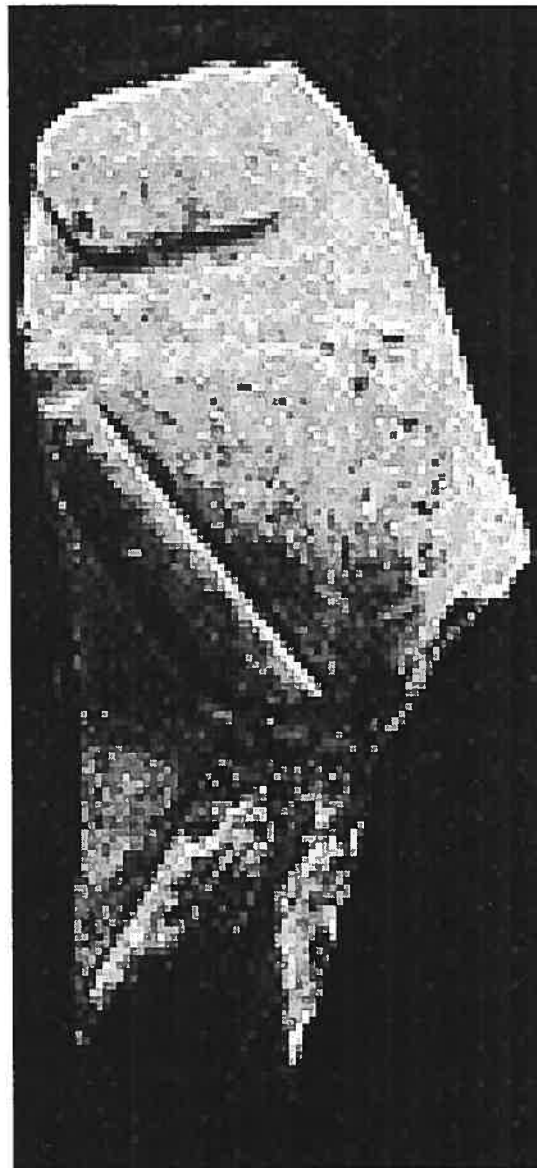
**Figurine en bois de Louvre sous tous les angles**

<b>Nom de la pièce</b>
Figurine de Lisht 1
<b>Lieu de conservation</b>
Metropolitan Museum of Art (no. 15.3.213)
<b>Date de création estimée</b>
XII <sup>e</sup> dynastie
<b>Courte description de l'objet</b>
La figurine mesure 0,076 mètre de haut.
<b>Matériaux utilisés pour la confection de la pièce</b>
Albâtre
<b>Commentaire sur l'inscription de la pièce</b>
Pièce anépigraphie
<b>État de la pièce</b>
Pièce entière
<b>Lieux de découverte de la pièce</b>
Figurine découverte près de la pyramide d'Amménémès I.
<b>Commentaire sur l'enfouissement de la pièce</b>
Le lieu de découverte laisse croire à l'intentionnalité du geste
<b>Traces d'incinération reliées à la pièce</b>
Aucune
<b>Commentaires :</b>
<b>Bibliographie</b>
Posener, Georges. <i>Cinq figurines d'envoûtement</i> , Le Caire, Institut français d'Archéologie orientale, 1987, p. 4.

<b>Nom de la pièce</b>
Figurine de Lisht 2
<b>Lieu de conservation</b>
Metropolitan Museum of Art (no. 15.3.593)
<b>Date de création estimée</b>
XII <sup>e</sup> dynastie
<b>Courte description de l'objet</b>
La figurine mesure 0,076 mètre de haut.
<b>Matériaux utilisés pour la confection de la pièce</b>
Albâtre
<b>Commentaire sur l'inscription de la pièce</b>
La figurine montre les traces d'une inscription aujourd'hui disparue
<b>État de la pièce</b>
Pièce entière
<b>Lieux de découverte de la pièce</b>
Figurine découverte près de la pyramide d'Amménémès I.
<b>Commentaire sur l'enfouissement de la pièce</b>
Le lieu de découverte laisse croire à l'intentionnalité du geste
<b>Traces d'incinération reliées à la pièce</b>
Aucune
<b>Commentaires :</b>
<b>Bibliographie</b>
Posener, Georges. <i>Cinq figurines d'envoûtement</i> , Le Caire, Institut français d'Archéologie orientale, 1987, p. 4.

<b>Nom de la pièce</b>
Figurine de Semna ouest
<b>Lieu de conservation</b>
Museum of Fine Arts de Boston (registre de fouilles de Reisner 28.11.197)
<b>Date de création estimée</b>
XII <sup>e</sup> dynastie probable
<b>Courte description de l'objet</b>
La figurine mesure 0,113 mètre de haut.
<b>Matériaux utilisés pour la confection de la pièce</b>
Albâtre
<b>Commentaire sur l'inscription de la pièce</b>
La pièce est anépigraphie
<b>État de la pièce</b>
Pièce brisée de manière non intentionnelle
<b>Lieux de découverte de la pièce</b>
La pièce a été découverte une chambre dans le fort de Semna
<b>Commentaire sur l'enfouissement de la pièce</b>
Ne semble pas avoir été enterrée
<b>Traces d'incinération reliées à la pièce</b>
Aucune
<b>Commentaires :</b>
<b>Bibliographie</b>
Dunham, Dows et Janssen, Jozef Marie Antoon. <i>Second Cataract Forts I, Semna Kumma</i> , Boston, Museum of Fine Arts, 1960, pp. 77, pl. 117 D
Posener, Georges. <i>Cinq figurines d'envoûtement</i> , Le Caire, Institut français d'Archéologie orientale, 1987, p. 5.

**Photo de la figurine de Semna ouest :**



**Figurine de Semna ouest**

<b>Nom de la pièce</b>
Figurine d'Ouronarti
<b>Lieu de conservation</b>
Muséum de Khartoum (no. 3053)
<b>Date de création estimée</b>
XII <sup>e</sup> dynastie probable
<b>Courte description de l'objet</b>
La figurine mesure 0,153 mètre de hauteur
<b>Matériaux utilisés pour la confection de la pièce</b>
Calcaire
<b>Commentaire sur l'inscription de la pièce</b>
Il y a des traces d'inscription hiéroglyphique. Couleur de l'encre indéterminée.
<b>État de la pièce</b>
Pièce intacte
<b>Lieux de découverte de la pièce</b>
La pièce a été découverte dans le fort
<b>Commentaire sur l'enfouissement de la pièce</b>
Indéterminé
<b>Traces d'incinération reliées à la pièce</b>
Aucune
<b>Commentaires :</b>
- Le texte exact inscrit sur la pièce est indéterminé.
<b>Bibliographie</b>
Dunham, Dows. <i>Second Cataract Forts II, Uronarti, Shelfak, Mirgissa</i> , Boston, Museum of Fine Arts, 1967, pp. 54 et pl. 31 C-E.
Posener, Georges. <i>Cinq figurines d'envoûtement</i> , Le Caire, Institut français d'Archéologie orientale, 1987, p. 5.

Photo de la figurine d'Ouronarti :



**Figurine d'Ouronarti**

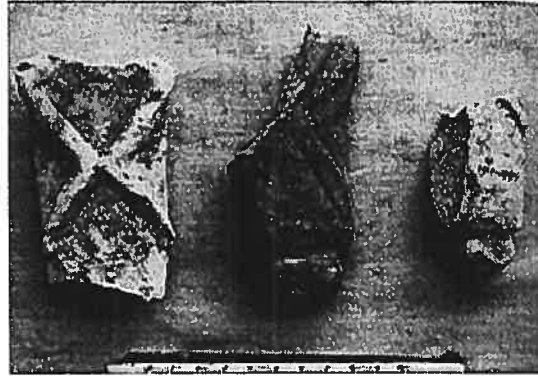


<b>Nom de la pièce</b>
Trois figurines incomplètes d'Ouronarti
<b>Lieu de conservation</b>
Museum of Fine Arts de Boston (Registre de fouilles de Reisner 19.1.159 et 29.1.161)
<b>Date de création estimée</b>
XII <sup>e</sup> dynastie probable
<b>Courte description de l'objet</b>
Deux parties inférieures d'un prisonnier agenouillé Petit fragment d'un prisonnier agenouillé
<b>Matériaux utilisés pour la confection de la pièce</b>
Calcaire
<b>Commentaire sur l'inscription de la pièce</b>
Pièces anépigraphes
<b>État de la pièce</b>
Les trois figurines sont incomplètes mais cela semble être le fruit du hasard
<b>Lieux de découverte de la pièce</b>
Les pièces ont été découvertes dans le fort, au même endroit que la figurine d'Ouronarti
<b>Commentaire sur l'enfouissement de la pièce</b>
Indéterminé
<b>Traces d'incinération reliées à la pièce</b>
Aucune
<b>Commentaires :</b>
<b>Bibliographie</b>
Dunham, Dows. <i>Second Cataract Forts II, Uronarti, Shelfak, Mirgissa</i> , Boston, Museum of Fine Arts, 1967, pp. 54 et pl. 32 A-B.
Posener, Georges. <i>Cinq figurines d'envoûtement</i> , Le Caire, Institut français d'Archéologie orientale, 1987, p. 5.

**Photo des trois figurines incomplètes d'Ouronarti :**



Face



Dos

**Figurines incomplètes d'Ouronarti**

<b>Nom de la pièce</b>
Figurine d'Éléphantine
<b>Lieu de conservation</b>
Musée du Caire (No. J.E. 41312)
<b>Date de création estimée</b>
Moyen Empire probable
<b>Courte description de l'objet</b>
La figurine mesure 0,06 mètre. Elle a les bras ramené en arrière et les jambes allongées
<b>Matériaux utilisés pour la confection de la pièce</b>
Terre crue
<b>Commentaire sur l'inscription de la pièce</b>
La pièce est inscrite.
<b>État de la pièce</b>
La pièce est entière
<b>Lieux de découverte de la pièce</b>
La figurine a été découverte dans un pot au cours des fouilles Clermont-Ganeau. Lieu non précisé
<b>Commentaire sur l'enfouissement de la pièce</b>
Indéterminé
<b>Traces d'incinération reliées à la pièce</b>
Indéterminé
<b>Commentaires :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- La figurine, à sa découverte, était dans un pot.</li> <li>- Le texte porté par la pièce est indéterminé.</li> </ul>
<b>Bibliographie</b>
Posener, Georges. <i>Cinq figurines d'envoûtement</i> , Le Caire, Institut français d'Archéologie orientale, 1987, p. 5.

<b>Nom de la pièce</b>
Figurine de Mit-Rahineh
<b>Lieu de conservation</b>
The University Museum, Philadelphie (No. 29.75.540)
<b>Date de création estimée</b>
Moyen Empire vraisemblable
<b>Courte description de l'objet</b>
La figurine mesure 0,092 mètre. Toutefois, il lui manque la tête.
<b>Matériaux utilisés pour la confection de la pièce</b>
Albâtre
<b>Commentaire sur l'inscription de la pièce</b>
Pièce anépigraphie
<b>État de la pièce</b>
Il manque la tête de la figurine. L'intentionnalité n'est pas établie
<b>Lieux de découverte de la pièce</b>
Indéterminé
<b>Commentaire sur l'enfouissement de la pièce</b>
Indéterminé
<b>Traces d'incinération reliées à la pièce</b>
Indéterminé
<b>Commentaires :</b>
<b>Bibliographie</b>
Posener, Georges. <i>Cinq figurines d'envoûtement</i> , Le Caire, Institut français d'Archéologie orientale, 1987, p. 5.

<b>Nom de la pièce</b>
Deux figurines de Toura
<b>Lieu de conservation</b>
Musée du Caire (No. J.E. 45204 et 25-11-15-10)
<b>Date de création estimée</b>
Moyen Empire probable
<b>Courte description de l'objet</b>
Pose agenouillée
<b>Matériaux utilisés pour la confection de la pièce</b>
Calcaire peint
<b>Commentaire sur l'inscription de la pièce</b>
Pièce anépigraphie
<b>État de la pièce</b>
Indéterminé
<b>Lieux de découverte de la pièce</b>
Les pièces ont été achetées
<b>Commentaire sur l'enfouissement de la pièce</b>
Les pièces ont probablement été enterrées intentionnellement puisqu'elles ont été retrouvées dans un coffret en albâtre
<b>Traces d'incinération reliées à la pièce</b>
Indéterminé
<b>Commentaires :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le coffret en albâtre mesurait 0,233 mètre</li> <li>- Selon le journal d'entrée du Musée, l'une des deux pièces représente un Africain alors que l'autre représente un Syrien</li> </ul>
<b>Bibliographie</b>
Posener, Georges. <i>Cinq figurines d'envoûtement</i> , Le Caire, Institut français d'Archéologie orientale, 1987, p. 5.

<b>Nom de la pièce</b>
Figurine de Saqqara
<b>Lieu de conservation</b>
Musée du Caire (No. J.E. 64917)
<b>Date de création estimée</b>
Moyen Empire
<b>Courte description de l'objet</b>
La figurine mesure 0,14 mètre et ressemble énormément à celles qui composent la série des figurines de Saqqara
<b>Matériaux utilisés pour la confection de la pièce</b>
Terre crue
<b>Commentaire sur l'inscription de la pièce</b>
Les textes inscrits sur la pièce sont similaires à ceux des figurines de Saqqara
<b>État de la pièce</b>
La pièce est entière
<b>Lieux de découverte de la pièce</b>
La figurine a été découverte dans la bibliothèque du musée
<b>Commentaire sur l'enfouissement de la pièce</b>
Sans objet
<b>Traces d'incinération reliées à la pièce</b>
Sans objet
<b>Commentaires :</b>
Il est fort probable que cette figurine appartienne au groupe des petites figurines du lot de Saqqara.
<b>Bibliographie</b>
Posener, Georges. <i>Cinq figurines d'envoûtement</i> , Le Caire, Institut français d'Archéologie orientale, 1987, p. 5.

<b>Nom de la pièce</b>
Figurine de calcaire du Caire
<b>Lieu de conservation</b>
Musée du Caire (No. J.E. 66573 A et B.)
<b>Date de création estimée</b>
Moyen Empire probable
<b>Courte description de l'objet</b>
La figurine mesure 0,135 mètre.
<b>Matériaux utilisés pour la confection de la pièce</b>
La pièce est façonnée en calcaire
<b>Commentaire sur l'inscription de la pièce</b>
Indéterminé
<b>État de la pièce</b>
Indéterminé
<b>Lieux de découverte de la pièce</b>
La pièce a été achetée. Le marchand a affirmé que la figurine a été découverte dans un coffret en albâtre à l'est de Wasta ou à Atfih.
<b>Commentaire sur l'enfouissement de la pièce</b>
On ne peut réellement le savoir mais le fait que la pièce a été retrouvée dans un coffre laisse croire à un enfouissement intentionnel.
<b>Traces d'incinération reliées à la pièce</b>
Sans objet.
<b>Commentaires :</b>
<b>Bibliographie</b>
Posener, Georges. <i>Cinq figurines d'envoûtement</i> , Le Caire, Institut français d'Archéologie orientale, 1987, p. 5.

<b>Nom de la pièce</b>
Figurine en calcaire de Brooklyn
<b>Lieu de conservation</b>
Brooklyn Museum (No. 73.23)
<b>Date de création estimée</b>
Moyen Empire probable
<b>Courte description de l'objet</b>
La pièce mesure 0,115 mètre, elle est agenouillée, les coudes se touchant derrière le dos
<b>Matériaux utilisés pour la confection de la pièce</b>
La pièce est en calcaire
<b>Commentaire sur l'inscription de la pièce</b>
Indéterminé
<b>État de la pièce</b>
Indéterminé
<b>Lieux de découverte de la pièce</b>
La pièce a été achetée chez un antiquaire qui affirmait que la découverte provenait de la région thébaine.
<b>Commentaire sur l'enfouissement de la pièce</b>
Sans objet
<b>Traces d'incinération reliées à la pièce</b>
Sans objet
<b>Commentaires :</b>
<b>Bibliographie</b>
Posener, Georges. <i>Cinq figurines d'envoûtement</i> , Le Caire, Institut français d'Archéologie orientale, 1987, p. 5.



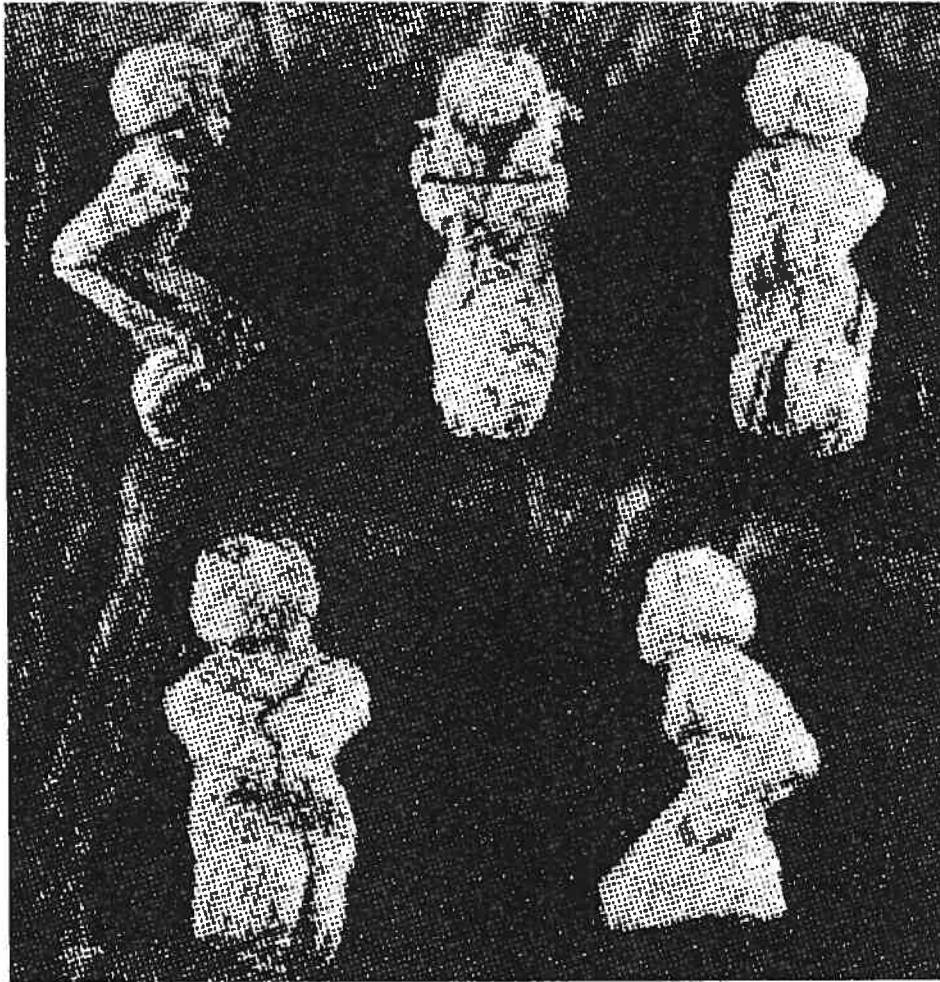
<b>Nom de la pièce</b>
Figurine de Heimer
<b>Lieu de conservation</b>
Musée du Louvre
<b>Date de création estimée</b>
Moyen Empire
<b>Courte description de l'objet</b>
Elle mesure 0,101 mètre de hauteur. La figurine représente un homme agenouillé, les coudes réunis derrière le dos. La coiffure est ronde et les traits du visage sont indiqués sommairement.
<b>Matériaux utilisés pour la confection de la pièce</b>
Albâtre
<b>Commentaire sur l'inscription de la pièce</b>
Elle est anépigraphe mais des taches brunes sur le torse de la figurine laissent croire qu'elle a déjà pu porter une inscription en rouge.
<b>État de la pièce</b>
La pièce est entière
<b>Lieux de découverte de la pièce</b>
La pièce a été achetée
<b>Commentaire sur l'enfouissement de la pièce</b>
Sans objet
<b>Traces d'incinération reliées à la pièce</b>
Sans objet
<b>Commentaires :</b>
<b>Bibliographie</b>
Heimer, Marc, « Une statuette d'envoûtement en albâtre du Moyen Empire », dans <i>RdE</i> 33 (1981), pp. 134 – 137.
Posener, Georges. <i>Cinq figurines d'envoûtement</i> , Le Caire, Institut français d'Archéologie orientale, 1987, p. 5.

### C. Séries de pièces identifiées comme des statues de prisonnier

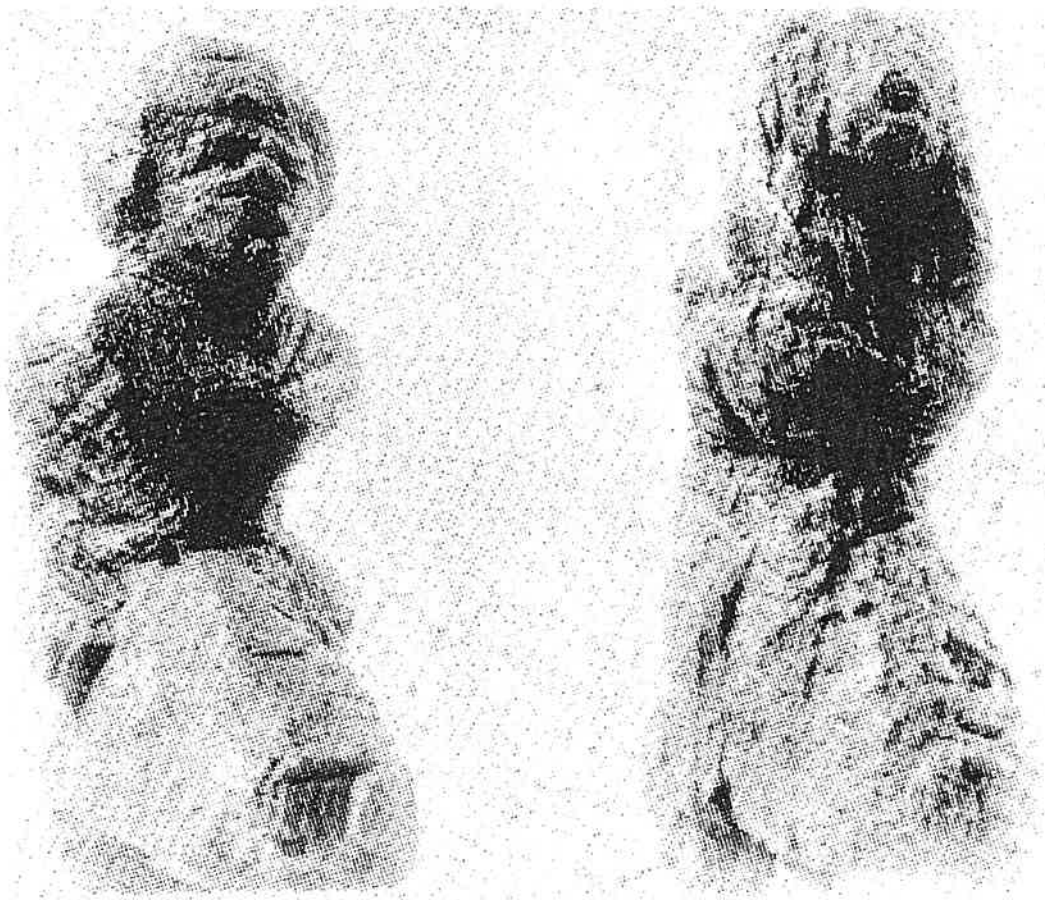
<b>Nom de la série</b>
Figurines en bois d'Abousir
<b>Lieu de conservation des pièces</b>
Inconnu
<b>Date de création estimée</b>
V <sup>e</sup> dynastie
<b>Nombre de pièces et courte description des objets</b>
Le lot est composé de 9 figurines : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 mesurent 0,26 à 0,28 mètre</li> <li>- 5 mesurent entre 0,14 et 0,155 mètre</li> </ul> <p>Les têtes ont été sculptées avec une telle précision que l'on peut reconnaître la nationalité des individus représentés.</p> <p>Ce ne sont toutefois probablement pas des figurines d'exécution.</p>
<b>Matériaux utilisés pour la confection des pièces</b>
Bois
<b>Nombre de pièces inscrites et couleur de l'encre utilisée</b>
Aucune des neuf pièces n'est inscrite
<b>État des pièces</b>
Toutes les figurines, sauf une, ont été retrouvées brisées mais aucune trace de mutilation intentionnelle n'a pu être découverte. Il semble donc que les cassures soient le résultat des ravages du temps sur un matériau périssable.
<b>Lieux de découverte des pièces</b>
Découverte en 1984 près de la pyramide de Rénéferef.
<b>Commentaires sur l'enfouissement des pièces</b>
Plutôt que d'avoir été intentionnellement enterrées, il semblerait que ces pièces ont été abandonnées au côté de d'autres objets en bois lors du démantèlement du temple.
<b>Traces d'incinération reliées aux pièces</b>
Aucune trace d'incinération
<b>Bibliographie</b>
Posener, Georges. <i>Cinq figurines d'envoûtement</i> , Le Caire, Institut français d'Archéologie orientale, 1987, p. 2.
Vener, Miroslav, « Les statuettes de prisonniers en bois d'Abousir », dans <i>RdE</i> 36 (1985), pp. 145 – 153.

<b>Nom de la série</b>
Figurines en bois de Gizeh
<b>Lieu de conservation des pièces</b>
3 statuettes conservées au Musée du Caire (Reg. No. 12-12-209) 2 statuettes conservées au Museum of Fine Arts de Boston (nos. 13.3458-9)
<b>Date de création estimée</b>
V <sup>e</sup> dynastie
<b>Nombre de pièces et courte description des objets</b>
Le lot est composé de 5 figurines qui mesurent environ 0,10 mètre de hauteur. Elles sont représentées dans une position agenouillée avec les bras tirés derrière le dos.
<b>Matériaux utilisés pour la confection des pièces</b>
Bois
<b>Nombre de pièces inscrites et couleur de l'encre utilisée</b>
Figurines anépigraphe
<b>État des pièces</b>
Les pièces n'étaient pas bien préservées mais elles ne semblaient pas intentionnellement brisées
<b>Lieux de découverte des pièces</b>
Trouvées dans le mastaba de Sédjem-ib-Méhy.
<b>Commentaires sur l'enfouissement des pièces</b>
Ces statuettes semblent imiter la coutume de placer des grandes figurines de captifs dans les temples de roi
<b>Traces d'incinération reliées aux pièces</b>
Aucune trace d'incinération
<b>Bibliographie</b>
Junker, Hermann. <i>Gîza : Bericht über die von der Akademie der Wissenschaften in Wien auf gemeinsame Kosten mit Dr. Wilhelm Pelizaeus unternommenen Grabungen auf dem Friedhof des Alten Reiches bei den Pyramiden von Gîza</i> . Hölder-Pichler-Tempsky A.G., Vol. 8, Vienne, Akademie der Wissenschaften, 1947, p. 36.
Posener, Georges. <i>Cinq figurines d'envoûtement</i> , Le Caire, Institut français d'Archéologie orientale, 1987, p. 2.
Smith, William S. <i>A History of Egyptian Sculpture and Painting in the Old Kingdom</i> , Londres, Oxford University Press, 1949, p. 58, p. 90 et pl. 23 e-f

Photo des figurines en bois de Gizeh :



Figurines en bois de Gizeh



**Gros plans des figurines en bois de Gizeh**

**Annexe B**  
**Traduction d'un texte d'exécration**

Une étude portant sur les textes d'exécration et leurs supports aurait été bien incomplète sans l'édition de l'un des textes. L'onomastique étant un sujet extrêmement difficile qu'il est préférable de laisser aux spécialistes de ces questions, et le but de cette maîtrise se trouvant ailleurs, nous nous contenterons ici de traduire le texte et de citer phonétiquement les peuples qui s'y trouvent sans pousser davantage la tentative d'identification de ces derniers. Une grande part de cette tâche a de toute manière déjà été accomplie par les égyptologues qui se sont penchés sur la question dans le passé.

Le texte traduit en est un de la série de Mirgissa. La transcription hiéroglyphique de ce document peut être trouvée, en dehors des pages ci-dessous, dans l'article d'Yvan Koenig traitant des textes d'exécration de Mirgissa<sup>1</sup>. La version longue de cette série est ici traduite dans le but de fournir un exemple le plus complet possible de la forme des textes exécutoires du Moyen Empire égyptien.

La traduction a été divisée en plusieurs sections déterminées par l'appartenance ethnique, au sens très large, des princes, peuples et pays cités. La forme adoptée, pour le reste des divisions internes, est celle la plus couramment utilisée par les spécialistes, K. Sethe en premier, et vise à faciliter la comparaison avec les autres traductions de ce texte et avec les autres séries exécutoires.

---

<sup>1</sup> Koenig, « Les textes d'envoûtement... », 1990, p. 119.



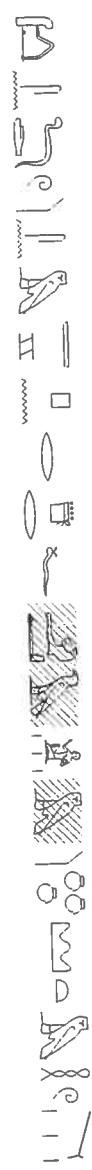


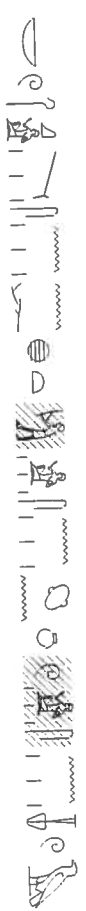
11. 



12. 




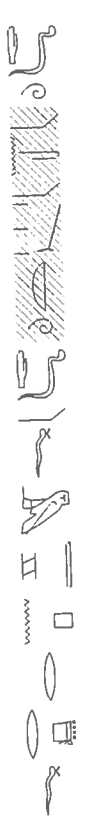
13. 




14. 

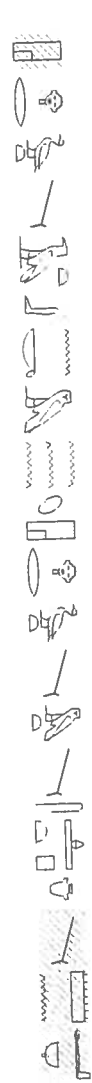


15. 



16. 



17. 



𐎠𐎡𐎢𐎣𐎤𐎥𐎦𐎧𐎨𐎩𐎪𐎫𐎬𐎭𐎮𐎯𐎰𐎱𐎲𐎳𐎴𐎵𐎶𐎷𐎸𐎹𐎺𐎻𐎼𐎽𐎾𐎿𐏀𐏁𐏂𐏃𐏄𐏅𐏆𐏇𐏈𐏉𐏊𐏋𐏌𐏍𐏎𐏏𐏐𐏑𐏒𐏓𐏔𐏕𐏖𐏗𐏘𐏙𐏚𐏛𐏜𐏝𐏞𐏟𐏠𐏡𐏢𐏣𐏤𐏥𐏦𐏧𐏨𐏩𐏪𐏫𐏬𐏭𐏮𐏯𐏰𐏱𐏲𐏳𐏴𐏵𐏶𐏷𐏸𐏹𐏺𐏻𐏼𐏽𐏾𐏿𐐀𐐁𐐂𐐃𐐄𐐅𐐆𐐇𐐈𐐉𐐊𐐋𐐌𐐍𐐎𐐏𐐐𐐑𐐒𐐓𐐔𐐕𐐖𐐗𐐘𐐙𐐚𐐛𐐜𐐝𐐞𐐟𐐠𐐡𐐢𐐣𐐤𐐥𐐦𐐧𐐨𐐩𐐪𐐫𐐬𐐭𐐮𐐯𐐰𐐱𐐲𐐳𐐴𐐵𐐶𐐷𐐸𐐹𐐺𐐻𐐼𐐽𐐾𐐿𐑀𐑁𐑂𐑃𐑄𐑅𐑆𐑇𐑈𐑉𐑊𐑋𐑌𐑍𐑎𐑏𐑐𐑑𐑒𐑓𐑔𐑕𐑖𐑗𐑘𐑙𐑚𐑛𐑜𐑝𐑞𐑟𐑠𐑡𐑢𐑣𐑤𐑥𐑦𐑧𐑨𐑩𐑪𐑫𐑬𐑭𐑮𐑯𐑰𐑱𐑲𐑳𐑴𐑵𐑶𐑷𐑸𐑹𐑺𐑻𐑼𐑽𐑾𐑿𐒀𐒁𐒂𐒃𐒄𐒅𐒆𐒇𐒈𐒉𐒊𐒋𐒌𐒍𐒎𐒏𐒐𐒑𐒒𐒓𐒔𐒕𐒖𐒗𐒘𐒙𐒚𐒛𐒜𐒝𐒞𐒟𐒠𐒡𐒢𐒣𐒤𐒥𐒦𐒧𐒨𐒩𐒪𐒫𐒬𐒭𐒮𐒯𐒰𐒱𐒲𐒳𐒴𐒵𐒶𐒷𐒸𐒹𐒺𐒻𐒼𐒽𐒾𐒿𐓀𐓁𐓂𐓃𐓄𐓅𐓆𐓇𐓈𐓉𐓊𐓋𐓌𐓍𐓎𐓏𐓐𐓑𐓒𐓓𐓔𐓕𐓖𐓗𐓘𐓙𐓚𐓛𐓜𐓝𐓞𐓟𐓠𐓡𐓢𐓣𐓤𐓥𐓦𐓧𐓨𐓩𐓪𐓫𐓬𐓭𐓮𐓯𐓰𐓱𐓲𐓳𐓴𐓵𐓶𐓷𐓸𐓹𐓺𐓻𐓼𐓽𐓾𐓿𐔀𐔁𐔂𐔃𐔄𐔅𐔆𐔇𐔈𐔉𐔊𐔋𐔌𐔍𐔎𐔏𐔐𐔑𐔒𐔓𐔔𐔕𐔖𐔗𐔘𐔙𐔚𐔛𐔜𐔝𐔞𐔟𐔠𐔡𐔢𐔣𐔤𐔥𐔦𐔧𐔨𐔩𐔪𐔫𐔬𐔭𐔮𐔯𐔰𐔱𐔲𐔳𐔴𐔵𐔶𐔷𐔸𐔹𐔺𐔻𐔼𐔽𐔾𐔿𐕀𐕁𐕂𐕃𐕄𐕅𐕆𐕇𐕈𐕉𐕊𐕋𐕌𐕍𐕎𐕏𐕐𐕑𐕒𐕓𐕔𐕕𐕖𐕗𐕘𐕙𐕚𐕛𐕜𐕝𐕞𐕟𐕠𐕡𐕢𐕣𐕤𐕥𐕦𐕧𐕨𐕩𐕪𐕫𐕬𐕭𐕮𐕯𐕰𐕱𐕲𐕳𐕴𐕵𐕶𐕷𐕸𐕹𐕺𐕻𐕼𐕽𐕾𐕿𐖀𐖁𐖂𐖃𐖄𐖅𐖆𐖇𐖈𐖉𐖊𐖋𐖌𐖍𐖎𐖏𐖐𐖑𐖒𐖓𐖔𐖕𐖖𐖗𐖘𐖙𐖚𐖛𐖜𐖝𐖞𐖟𐖠𐖡𐖢𐖣𐖤𐖥𐖦𐖧𐖨𐖩𐖪𐖫𐖬𐖭𐖮𐖯𐖰𐖱𐖲𐖳𐖴𐖵𐖶𐖷𐖸𐖹𐖺𐖻𐖼𐖽𐖾𐖿𐗀𐗁𐗂𐗃𐗄𐗅𐗆𐗇𐗈𐗉𐗊𐗋𐗌𐗍𐗎𐗏𐗐𐗑𐗒𐗓𐗔𐗕𐗖𐗗𐗘𐗙𐗚𐗛𐗜𐗝𐗞𐗟𐗠𐗡𐗢𐗣𐗤𐗥𐗦𐗧𐗨𐗩𐗪𐗫𐗬𐗭𐗮𐗯𐗰𐗱𐗲𐗳𐗴𐗵𐗶𐗷𐗸𐗹𐗺𐗻𐗼𐗽𐗾𐗿𐘀𐘁𐘂𐘃𐘄𐘅𐘆𐘇𐘈𐘉𐘊𐘋𐘌𐘍𐘎𐘏𐘐𐘑𐘒𐘓𐘔𐘕𐘖𐘗𐘘𐘙𐘚𐘛𐘜𐘝𐘞𐘟𐘠𐘡𐘢𐘣𐘤𐘥𐘦𐘧𐘨𐘩𐘪𐘫𐘬𐘭𐘮𐘯𐘰𐘱𐘲𐘳𐘴𐘵𐘶𐘷𐘸𐘹𐘺𐘻𐘼𐘽𐘾𐘿𐙀𐙁𐙂𐙃𐙄𐙅𐙆𐙇𐙈𐙉𐙊𐙋𐙌𐙍𐙎𐙏𐙐𐙑𐙒𐙓𐙔𐙕𐙖𐙗𐙘𐙙𐙚𐙛𐙜𐙝𐙞𐙟𐙠𐙡𐙢𐙣𐙤𐙥𐙦𐙧𐙨𐙩𐙪𐙫𐙬𐙭𐙮𐙯𐙰𐙱𐙲𐙳𐙴𐙵𐙶𐙷𐙸𐙹𐙺𐙻𐙼𐙽𐙾𐙿𐚀𐚁𐚂𐚃𐚄𐚅𐚆𐚇𐚈𐚉𐚊𐚋𐚌𐚍𐚎𐚏𐚐𐚑𐚒𐚓𐚔𐚕𐚖𐚗𐚘𐚙𐚚𐚛𐚜𐚝𐚞𐚟𐚠𐚡𐚢𐚣𐚤𐚥𐚦𐚧𐚨𐚩𐚪𐚫𐚬𐚭𐚮𐚯𐚰𐚱𐚲𐚳𐚴𐚵𐚶𐚷𐚸𐚹𐚺𐚻𐚼𐚽𐚾𐚿𐛀𐛁𐛂𐛃𐛄𐛅𐛆𐛇𐛈𐛉𐛊𐛋𐛌𐛍𐛎𐛏𐛐𐛑𐛒𐛓𐛔𐛕𐛖𐛗𐛘𐛙𐛚𐛛𐛜𐛝𐛞𐛟𐛠𐛡𐛢𐛣𐛤𐛥𐛦𐛧𐛨𐛩𐛪𐛫𐛬𐛭𐛮𐛯𐛰𐛱𐛲𐛳𐛴𐛵𐛶𐛷𐛸𐛹𐛺𐛻𐛼𐛽𐛾𐛿𐜀𐜁𐜂𐜃𐜄𐜅𐜆𐜇𐜈𐜉𐜊𐜋𐜌𐜍𐜎𐜏𐜐𐜑𐜒𐜓𐜔𐜕𐜖𐜗𐜘𐜙𐜚𐜛𐜜𐜝𐜞𐜟𐜠𐜡𐜢𐜣𐜤𐜥𐜦𐜧𐜨𐜩𐜪𐜫𐜬𐜭𐜮𐜯𐜰𐜱𐜲𐜳𐜴𐜵𐜶𐜷𐜸𐜹𐜺𐜻𐜼𐜽𐜾𐜿𐝀𐝁𐝂𐝃𐝄𐝅𐝆𐝇𐝈𐝉𐝊𐝋𐝌𐝍𐝎𐝏𐝐𐝑𐝒𐝓𐝔𐝕𐝖𐝗𐝘𐝙𐝚𐝛𐝜𐝝𐝞𐝟𐝠𐝡𐝢𐝣𐝤𐝥𐝦𐝧𐝨𐝩𐝪𐝫𐝬𐝭𐝮𐝯𐝰𐝱𐝲𐝳𐝴𐝵𐝶𐝷𐝸𐝹𐝺𐝻𐝼𐝽𐝾𐝿𐞀𐞁𐞂𐞃𐞄𐞅𐞆𐞇𐞈𐞉𐞊𐞋𐞌𐞍𐞎𐞏𐞐𐞑𐞒𐞓𐞔𐞕𐞖𐞗𐞘𐞙𐞚𐞛𐞜𐞝𐞞𐞟𐞠𐞡𐞢𐞣𐞤𐞥𐞦𐞧𐞨𐞩𐞪𐞫𐞬𐞭𐞮𐞯𐞰𐞱𐞲𐞳𐞴𐞵𐞶𐞷𐞸𐞹𐞺𐞻𐞼𐞽𐞾𐞿𐟀𐟁𐟂𐟃𐟄𐟅𐟆𐟇𐟈𐟉𐟊𐟋𐟌𐟍𐟎𐟏𐟐𐟑𐟒𐟓𐟔𐟕𐟖𐟗𐟘𐟙𐟚𐟛𐟜𐟝𐟞𐟟𐟠𐟡𐟢𐟣𐟤𐟥𐟦𐟧𐟨𐟩𐟪𐟫𐟬𐟭𐟮𐟯𐟰𐟱𐟲𐟳𐟴𐟵𐟶𐟷𐟸𐟹𐟺𐟻𐟼𐟽𐟾𐟿𐠀𐠁𐠂𐠃𐠄𐠅𐠆𐠇𐠈𐠉𐠊𐠋𐠌𐠍𐠎𐠏𐠐𐠑𐠒𐠓𐠔𐠕𐠖𐠗𐠘𐠙𐠚𐠛𐠜𐠝𐠞𐠟𐠠𐠡𐠢𐠣𐠤𐠥𐠦𐠧𐠨𐠩𐠪𐠫𐠬𐠭𐠮𐠯𐠰𐠱𐠲𐠳𐠴𐠵𐠶𐠷𐠸𐠹𐠺𐠻𐠼𐠽𐠾𐠿𐡀𐡁𐡂𐡃𐡄𐡅𐡆𐡇𐡈𐡉𐡊𐡋𐡌𐡍𐡎𐡏𐡐𐡑𐡒𐡓𐡔𐡕𐡖𐡗𐡘𐡙𐡚𐡛𐡜𐡝𐡞𐡟𐡠𐡡𐡢𐡣𐡤𐡥𐡦𐡧𐡨𐡩𐡪𐡫𐡬𐡭𐡮𐡯𐡰𐡱𐡲𐡳𐡴𐡵𐡶𐡷𐡸𐡹𐡺𐡻𐡼𐡽𐡾𐡿𐢀𐢁𐢂𐢃𐢄𐢅𐢆𐢇𐢈𐢉𐢊𐢋𐢌𐢍𐢎𐢏𐢐𐢑𐢒𐢓𐢔𐢕𐢖𐢗𐢘𐢙𐢚𐢛𐢜𐢝𐢞𐢟𐢠𐢡𐢢𐢣𐢤𐢥𐢦𐢧𐢨𐢩𐢪𐢫𐢬𐢭𐢮𐢯𐢰𐢱𐢲𐢳𐢴𐢵𐢶𐢷𐢸𐢹𐢺𐢻𐢼𐢽𐢾𐢿𐣀𐣁𐣂𐣃𐣄𐣅𐣆𐣇𐣈𐣉𐣊𐣋𐣌𐣍𐣎𐣏𐣐𐣑𐣒𐣓𐣔𐣕𐣖𐣗𐣘𐣙𐣚𐣛𐣜𐣝𐣞𐣟𐣠𐣡𐣢𐣣𐣤𐣥𐣦𐣧𐣨𐣩𐣪𐣫𐣬𐣭𐣮𐣯𐣰𐣱𐣲𐣳𐣴𐣵𐣶𐣷𐣸𐣹𐣺𐣻𐣼𐣽𐣾𐣿𐤀𐤁𐤂𐤃𐤄𐤅𐤆𐤇𐤈𐤉𐤊𐤋𐤌𐤍𐤎𐤏𐤐𐤑𐤒𐤓𐤔𐤕𐤖𐤗𐤘𐤙𐤚𐤛𐤜𐤝𐤞𐤟𐤠𐤡𐤢𐤣𐤤𐤥𐤦𐤧𐤨𐤩𐤪𐤫𐤬𐤭𐤮𐤯𐤰𐤱𐤲𐤳𐤴𐤵𐤶𐤷𐤸𐤹𐤺𐤻𐤼𐤽𐤾𐤿𐥀𐥁𐥂𐥃𐥄𐥅𐥆𐥇𐥈𐥉𐥊𐥋𐥌𐥍𐥎𐥏𐥐𐥑𐥒𐥓𐥔𐥕𐥖𐥗𐥘𐥙𐥚𐥛𐥜𐥝𐥞𐥟𐥠𐥡𐥢𐥣𐥤𐥥𐥦𐥧𐥨𐥩𐥪𐥫𐥬𐥭𐥮𐥯𐥰𐥱𐥲𐥳𐥴𐥵𐥶𐥷𐥸𐥹𐥺𐥻𐥼𐥽𐥾𐥿𐦀𐦁𐦂𐦃𐦄𐦅𐦆𐦇𐦈𐦉𐦊𐦋𐦌𐦍𐦎𐦏𐦐𐦑𐦒𐦓𐦔𐦕𐦖𐦗𐦘𐦙𐦚𐦛𐦜𐦝𐦞𐦟𐦠𐦡𐦢𐦣𐦤𐦥𐦦𐦧𐦨𐦩𐦪𐦫𐦬𐦭𐦮𐦯𐦰𐦱𐦲𐦳𐦴𐦵𐦶𐦷𐦸𐦹𐦺𐦻𐦼𐦽𐦾𐦿𐧀𐧁𐧂𐧃𐧄𐧅𐧆𐧇𐧈𐧉𐧊𐧋𐧌𐧍𐧎𐧏𐧐𐧑𐧒𐧓𐧔𐧕𐧖𐧗𐧘𐧙𐧚𐧛𐧜𐧝𐧞𐧟𐧠𐧡𐧢𐧣𐧤𐧥𐧦𐧧𐧨𐧩𐧪𐧫𐧬𐧭𐧮𐧯𐧰𐧱𐧲𐧳𐧴𐧵𐧶𐧷𐧸𐧹𐧺𐧻𐧼𐧽𐧾𐧿𐨀𐨁𐨂𐨃𐨄𐨅𐨆𐨇𐨈𐨉𐨊𐨋𐨌𐨍𐨎𐨏𐨐𐨑𐨒𐨓𐨔𐨕𐨖𐨗𐨘𐨙𐨚𐨛𐨜𐨝𐨞𐨟𐨠𐨡𐨢𐨣𐨤𐨥𐨦𐨧𐨨𐨩𐨪𐨫𐨬𐨭𐨮𐨯𐨰𐨱𐨲𐨳𐨴𐨵𐨶𐨷𐨹𐨺𐨸𐨻𐨼𐨽𐨾𐨿𐩀𐩁𐩂𐩃𐩄𐩅𐩆𐩇𐩈𐩉𐩊𐩋𐩌𐩍𐩎𐩏𐩐𐩑𐩒𐩓𐩔𐩕𐩖𐩗𐩘𐩙𐩚𐩛𐩜𐩝𐩞𐩟𐩠𐩡𐩢𐩣𐩤𐩥𐩦𐩧𐩨𐩩𐩪𐩫𐩬𐩭𐩮𐩯𐩰𐩱𐩲𐩳𐩴𐩵𐩶𐩷𐩸𐩹𐩺𐩻𐩼𐩽𐩾𐩿𐪀𐪁𐪂𐪃𐪄𐪅𐪆𐪇𐪈𐪉𐪊𐪋𐪌𐪍𐪎𐪏𐪐𐪑𐪒𐪓𐪔𐪕𐪖𐪗𐪘𐪙𐪚𐪛𐪜𐪝𐪞𐪟𐪠𐪡𐪢𐪣𐪤𐪥𐪦𐪧𐪨𐪩𐪪𐪫𐪬𐪭𐪮𐪯𐪰𐪱𐪲𐪳𐪴𐪵𐪶𐪷𐪸𐪹𐪺𐪻𐪼𐪽𐪾𐪿𐫀𐫁𐫂𐫃𐫄𐫅𐫆𐫇𐫈𐫉𐫊𐫋𐫌𐫍𐫎𐫏𐫐𐫑𐫒𐫓𐫔𐫕𐫖𐫗𐫘𐫙𐫚𐫛𐫜𐫝𐫞𐫟𐫠𐫡𐫢𐫣𐫤𐫦𐫥𐫧𐫨𐫩𐫪𐫫𐫬𐫭𐫮𐫯𐫰𐫱𐫲𐫳𐫴𐫵𐫶𐫷𐫸𐫹𐫺𐫻𐫼𐫽𐫾𐫿𐬀𐬁𐬂𐬃𐬄𐬅𐬆𐬇𐬈𐬉𐬊𐬋𐬌𐬍𐬎𐬏𐬐𐬑𐬒𐬓𐬔𐬕𐬖𐬗𐬘𐬙𐬚𐬛𐬜𐬝𐬞𐬟𐬠𐬡𐬢𐬣𐬤𐬥𐬦𐬧𐬨𐬩𐬪𐬫𐬬𐬭𐬮𐬯𐬰𐬱𐬲𐬳𐬴𐬵𐬶𐬷𐬸𐬹𐬺𐬻𐬼𐬽𐬾𐬿𐭀𐭁𐭂𐭃𐭄𐭅𐭆𐭇𐭈𐭉𐭊𐭋𐭌𐭍𐭎𐭏𐭐𐭑𐭒𐭓𐭔𐭕𐭖𐭗𐭘𐭙𐭚𐭛𐭜𐭝𐭞𐭟𐭠𐭡𐭢𐭣𐭤𐭥𐭦𐭧𐭨𐭩𐭪𐭫𐭬𐭭𐭮𐭯𐭰𐭱𐭲𐭳𐭴𐭵𐭶𐭷𐭸𐭹𐭺𐭻𐭼𐭽𐭾𐭿𐮀𐮁𐮂𐮃𐮄𐮅𐮆𐮇𐮈𐮉𐮊𐮋𐮌𐮍𐮎𐮏𐮐𐮑𐮒𐮓𐮔𐮕𐮖𐮗𐮘𐮙𐮚𐮛𐮜𐮝𐮞𐮟𐮠𐮡𐮢𐮣𐮤𐮥𐮦𐮧𐮨𐮩𐮪𐮫𐮬𐮭𐮮𐮯𐮰𐮱𐮲𐮳𐮴𐮵𐮶𐮷𐮸𐮹𐮺𐮻𐮼𐮽𐮾𐮿𐯀𐯁𐯂𐯃𐯄𐯅𐯆𐯇𐯈𐯉𐯊𐯋𐯌𐯍𐯎𐯏𐯐𐯑𐯒𐯓𐯔𐯕𐯖𐯗𐯘𐯙𐯚𐯛𐯜𐯝𐯞𐯟𐯠𐯡𐯢𐯣𐯤𐯥𐯦𐯧𐯨𐯩𐯪𐯫𐯬𐯭𐯮𐯯𐯰𐯱𐯲𐯳𐯴𐯵𐯶𐯷𐯸𐯹𐯺𐯻𐯼𐯽𐯾𐯿𐰀𐰁𐰂𐰃𐰄𐰅𐰆𐰇𐰈𐰉𐰊𐰋𐰌𐰍𐰎𐰏𐰐𐰑𐰒𐰓𐰔𐰕𐰖𐰗𐰘𐰙𐰚𐰛𐰜𐰝𐰞𐰟𐰠𐰡𐰢𐰣𐰤𐰥𐰦𐰧𐰨𐰩𐰪𐰫𐰬𐰭𐰮𐰯𐰰𐰱𐰲𐰳𐰴𐰵𐰶𐰷𐰸𐰹𐰺𐰻𐰼𐰽𐰾𐰿𐱀𐱁𐱂𐱃𐱄𐱅𐱆𐱇𐱈𐱉𐱊𐱋𐱌𐱍𐱎𐱏𐱐𐱑𐱒𐱓𐱔𐱕𐱖𐱗𐱘𐱙𐱚𐱛𐱜𐱝𐱞𐱟𐱠𐱡𐱢𐱣𐱤𐱥𐱦𐱧𐱨𐱩𐱪𐱫𐱬𐱭𐱮𐱯𐱰𐱱𐱲𐱳𐱴𐱵𐱶𐱷𐱸𐱹𐱺𐱻𐱼𐱽𐱾𐱿𐲀𐲁𐲂𐲃𐲄𐲅𐲆𐲇𐲈𐲉𐲊𐲋𐲌𐲍𐲎𐲏𐲐𐲑𐲒𐲓𐲔𐲕𐲖𐲗𐲘𐲙𐲚𐲛𐲜𐲝𐲞𐲟𐲠𐲡𐲢𐲣𐲤𐲥𐲦𐲧𐲨𐲩𐲪𐲫𐲬𐲭𐲮𐲯𐲰𐲱𐲲𐲳𐲴𐲵𐲶𐲷𐲸𐲹𐲺𐲻𐲼𐲽𐲾𐲿𐳀𐳁𐳂𐳃𐳄𐳅𐳆𐳇𐳈𐳉𐳊𐳋𐳌𐳍𐳎𐳏𐳐𐳑𐳒𐳓𐳔𐳕𐳖𐳗𐳘𐳙𐳚𐳛𐳜𐳝𐳞𐳟𐳠𐳡𐳢𐳣𐳤𐳥𐳦𐳧𐳨𐳩𐳪𐳫𐳬𐳭𐳮𐳯𐳰𐳱𐳲𐳳𐳴𐳵𐳶𐳷𐳸𐳹𐳺𐳻𐳼𐳽𐳾𐳿𐴀𐴁𐴂𐴃𐴄𐴅𐴆𐴇𐴈𐴉𐴊𐴋𐴌𐴍𐴎𐴏𐴐𐴑𐴒𐴓𐴔𐴕𐴖𐴗𐴘𐴙𐴚𐴛𐴜𐴝𐴞𐴟𐴠𐴡𐴢𐴣𐴤𐴥𐴦𐴧𐴨𐴩𐴪𐴫𐴬𐴭𐴮𐴯𐴰𐴱𐴲𐴳𐴴𐴵𐴶𐴷𐴸𐴹𐴺𐴻𐴼𐴽𐴾𐴿𐵀𐵁𐵂𐵃𐵄𐵅𐵆𐵇𐵈𐵉𐵊𐵋𐵌𐵍𐵎𐵏𐵐𐵑𐵒𐵓𐵔𐵕𐵖𐵗𐵘𐵙𐵚𐵛𐵜𐵝𐵞𐵟𐵠𐵡𐵢𐵣𐵤𐵥𐵦𐵧𐵨𐵩𐵪𐵫𐵬𐵭𐵮𐵯𐵰𐵱𐵲𐵳𐵴𐵵𐵶𐵷𐵸𐵹𐵺𐵻𐵼𐵽𐵾𐵿𐶀𐶁𐶂𐶃𐶄𐶅𐶆𐶇𐶈𐶉𐶊𐶋𐶌𐶍𐶎𐶏𐶐𐶑𐶒𐶓𐶔𐶕𐶖𐶗𐶘𐶙𐶚𐶛𐶜𐶝𐶞𐶟𐶠𐶡𐶢𐶣𐶤𐶥𐶦𐶧𐶨𐶩𐶪𐶫𐶬𐶭𐶮𐶯𐶰𐶱𐶲𐶳𐶴𐶵𐶶𐶷𐶸𐶹𐶺𐶻𐶼𐶽𐶾𐶿𐷀𐷁𐷂𐷃𐷄𐷅𐷆𐷇𐷈𐷉𐷊𐷋𐷌𐷍𐷎𐷏𐷐𐷑𐷒𐷓𐷔𐷕𐷖𐷗𐷘𐷙𐷚𐷛𐷜𐷝𐷞𐷟𐷠𐷡𐷢𐷣𐷤𐷥𐷦𐷧𐷨𐷩𐷪𐷫𐷬𐷭𐷮𐷯𐷰𐷱𐷲𐷳𐷴𐷵𐷶𐷷𐷸𐷹𐷺𐷻𐷼𐷽𐷾𐷿𐸀𐸁𐸂𐸃𐸄𐸅𐸆𐸇𐸈𐸉𐸊𐸋𐸌𐸍𐸎𐸏𐸐𐸑𐸒𐸓𐸔𐸕𐸖𐸗𐸘𐸙𐸚𐸛𐸜𐸝𐸞𐸟𐸠𐸡𐸢𐸣𐸤𐸥𐸦𐸧𐸨𐸩𐸪𐸫𐸬𐸭𐸮𐸯𐸰𐸱𐸲𐸳𐸴𐸵𐸶𐸷𐸸𐸹𐸺𐸻𐸼𐸽𐸾𐸿𐹀𐹁𐹂𐹃𐹄𐹅𐹆𐹇𐹈𐹉𐹊𐹋𐹌𐹍𐹎𐹏𐹐𐹑𐹒𐹓𐹔𐹕𐹖𐹗𐹘𐹙𐹚𐹛𐹜𐹝𐹞𐹟𐹠𐹡𐹢𐹣𐹤𐹥𐹦𐹧𐹨𐹩𐹪𐹫𐹬𐹭𐹮𐹯𐹰𐹱𐹲𐹳𐹴𐹵𐹶𐹷𐹸𐹹𐹺𐹻𐹼𐹽𐹾𐹿𐺀𐺁𐺂𐺃𐺄𐺅𐺆𐺇𐺈𐺉𐺊𐺋𐺌𐺍𐺎𐺏𐺐𐺑𐺒𐺓𐺔𐺕𐺖𐺗𐺘𐺙𐺚𐺛𐺜𐺝𐺞𐺟𐺠𐺡𐺢𐺣𐺤𐺥𐺦𐺧𐺨𐺩𐺪𐺫𐺬𐺭𐺮𐺯𐺰𐺱𐺲𐺳𐺴𐺵𐺶𐺷𐺸𐺹𐺺𐺻𐺼𐺽𐺾𐺿𐻀𐻁𐻂𐻃𐻄𐻅𐻆𐻇𐻈𐻉𐻊𐻋𐻌𐻍𐻎𐻏𐻐𐻑𐻒𐻓𐻔𐻕𐻖𐻗𐻘𐻙𐻚𐻛𐻜𐻝𐻞𐻟𐻠𐻡𐻢𐻣𐻤𐻥𐻦𐻧𐻨𐻩𐻪𐻫𐻬𐻭𐻮𐻯𐻰𐻱𐻲𐻳𐻴𐻵𐻶𐻷𐻸𐻹𐻺𐻻𐻼𐻽𐻾𐻿𐼀𐼁𐼂𐼃𐼄𐼅𐼆𐼇𐼈𐼉𐼊𐼋𐼌𐼍𐼎𐼏𐼐𐼑𐼒𐼓𐼔𐼕𐼖𐼗𐼘𐼙𐼚𐼛𐼜𐼝𐼞𐼟𐼠𐼡𐼢𐼣𐼤𐼥𐼦𐼧𐼨𐼩𐼪𐼫𐼬𐼭𐼮𐼯𐼰𐼱𐼲𐼳𐼴𐼵𐼶𐼷𐼸𐼹𐼺𐼻𐼼𐼽𐼾𐼿𐽀𐽁𐽂𐽃𐽄𐽅𐽆𐽇𐽋𐽍𐽎𐽏𐽐𐽈𐽉𐽊𐽌𐽑𐽒𐽓𐽔𐽕𐽖𐽗𐽘𐽙𐽚𐽛𐽜𐽝𐽞𐽟𐽠𐽡𐽢𐽣𐽤𐽥𐽦𐽧𐽨𐽩𐽪𐽫𐽬𐽭𐽮𐽯𐽰𐽱𐽲𐽳𐽴𐽵𐽶𐽷𐽸𐽹𐽺𐽻𐽼𐽽𐽾𐽿𐾀𐾁𐾃𐾅𐾂𐾄𐾆𐾇𐾈𐾉𐾊𐾋𐾌𐾍𐾎𐾏𐾐𐾑𐾒𐾓𐾔𐾕𐾖𐾗𐾘𐾙𐾚𐾛𐾜𐾝𐾞𐾟𐾠𐾡𐾢𐾣𐾤𐾥𐾦

**La section nubienne****A 1 :**

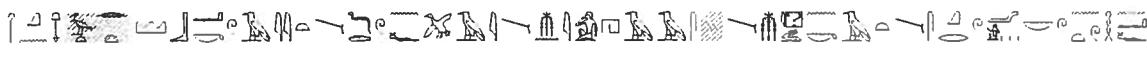
[1] *hk3 n k3š trj3hj ms n k3ny* [2] *msy n k33 škrw nbw nt(j)w ḥnᶜ.f*

« [1] Le prince de *K3š*, *Tri3hj*, né de *K3ny* [2], né pour *K33* et tous les captifs qui sont avec lui. »

**A 2 :**

*hk3 n š3ᶜt ḥ3s3* [3] *ms n jštkn ddt n.s w3pjs škrw nbw nt(j)w ḥnᶜ.f*

« Le prince de *Š3ᶜt*, *ḥ3s3*, [3] né de *Tštkn*, surnommée (litt. « de qui on dit ») *W3pjs* et tous les captifs qui sont avec lui ».

**A3 :**

*hk3 wb3t-spt* [4] *bᶜkw3yt ddw n.f t3j ms n jh33sy msy n wnk3t škrw* [5] *nbw nt(j)w ḥnᶜ.f*

« Le prince de *Wb3t-spt*, [4] *Bᶜkw3yt*, surnommé *T3i*, né de *Th33sy*, né pour *Wnk3t* et tous les captifs [5] qui sont avec lui ».

**A4 :**

*md3 w3hjb ms n jwhj msy n wnk3t škrw nbw* [6] *nt(j)w ḥnᶜ.f*

« Le Medja *W3hjb* (littéralement durable de cœur), né de *Twhi*, né pour *Wnk3t* et tous les captifs [6] qui sont avec lui ».

**A5 :**



*hk3 n 3wšk skw nbw nt(j)w hn'.f*

« Le prince de 3wšk et tous les captifs qui sont avec lui ».

**B1 :**



*Nḥsw nbw*

« Tous les Nubiens »

**B2 :**



*nw k3š*

« de K3š »

**B3 :**



*nw š3't*

« de Š3't »

**B4 :**



*nw wb3t-spt*

« de Wb3t-spt »

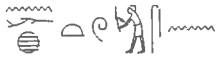
**B5 :**



[7] *iwnw m stj*

« [7] Les *Iwnw* de Nubie »

**C1 :**



*nhtw.sn*

« Leurs champions »

**C2 :**



*sjnw.sn*

« Leurs courriers »

**C3 :**



*skrw nbw nt(j)w hn<sup>c</sup>.sn*

« Tous les prisonniers qui sont avec eux »

**D1 :**



*dmdyw.sn*

« Leurs associés »

**E1 :**



*sbt.sn*

« Qui se révolteraient »

**E2 :***w3t.sn*

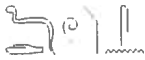
« Qui conspireraient »

**E3 :***ḥ3t.sn*

« Qui combattraient »

**E4 :***ḏdw ḥ3.sn*

« Qui parleraient de combattre »

**E5 :***ḏdw sb.sn*

« Qui parleraient de se révolter »

**E6 :***m t3 pn r ḏr.f*

« Dans ce pays en entier »

**La section asiatique**

## F1 :



*hk3 jynk sjnm ms n nw3j msy n hm33 [9] skrw nbw nt(j)w hn<sup>c</sup>.f*

« Le prince de *Tynk*, *Sinm*, né de *Nw3i*, né pour *Hm33* et [9] tous les captifs qui sont avec lui »

## F2 :



*hk3 n jynk jbjym<sup>c</sup>m<sup>c</sup>w skrw nbw nt(j)w hn<sup>c</sup>.f*

« Le prince de *Tynk*, *Tbjym<sup>c</sup>m<sup>c</sup>w* et tous les captifs qui sont avec lui »

## F3 :



*hk3 n jynk j3kj skrw [10] nbw nt(j)w hn<sup>c</sup>.f*

« Le prince de *Tynk*, *T3ki* et tous les captifs [10] qui sont avec lui »

## F4 :



*hk3 n šwtw d3pj skrw nbw nt(j)w hn<sup>c</sup>.f*

« Le prince de *Šwtw*, *D3pi* et tous les captifs qui sont avec lui »

## F5 :



*hk3 n jymw<sup>c</sup>rw hbj skrw nbw nt(j)w [11] hn<sup>c</sup>.f*

« Le prince de *Tymw<sup>c</sup>rw*, *Hbi<sup>a</sup>* et tous les captifs qui sont [11] avec lui ».

a) Bizarrement, Y. Koenig ne donne pas le nom du prince de *Tymw<sup>c</sup>rw* dans sa traduction. Pourtant, le nom *Hbi* figure bien à la suite de la désignation de ce pays. Probablement est-ce là un simple oubli de la part de l'Égyptologue.





« de Tynk »

**G5 :**



*nw šwtw*

« de Šwtw »

**G6 :**



[12] *nw jymw<sup>c</sup>rw*

« [12] de Tymw<sup>c</sup>rw »

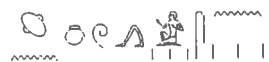
**H1 :**



*nhtw.sn*

« Leurs champions »

**H2 :**



*sjnw.sn*

« Leurs courriers »

**I1 :**



*sm3w.sn*

« Leurs confédérés »





*ddw [13] ḥ3.sn*

« Qui parleraient [13] de combattre »

**J5 :**



*ddw sb.sn*

« Qui parleraient de se révolter »

**J6 :**



*m t3 pn r dr.f*

« Dans ce pays en entier »

### La section libyenne

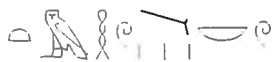
**K1 :**



*ḥ3ty-ḥw m thnw*

« Les princes locaux en *Thnw* »

**K2 :**



*tmḥw nbw*

« Tous les *Tmḥw* »

**K3 :**



*hk3w.sn*

« Leurs princes »

**L1 :**



*nhw.sn*

« Leurs champions »

**L2 :**



*sjnw.sn*

« Leurs courriers »

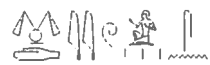
**L3 :**



*sm3w.sn*

« Leurs confédérés »

**L4 :**



[14] *dm3yw.sn*

[14] « Leurs associés »

**M1 :**



*sbt.sn*

« Qui se révolteraient »

**M2 :***w3t.sn*

« Qui conspireraient »

**M3 :***ḥ3t.sn*

« Qui combattraient »

**M4 :***ddw ḥ3.sn*

« Qui parleraient de combattre »

**M5 :***ddw sb.sn*

« Qui parleraient de se révolter »

**M6 :***m t3 pn r dr.f*

« Dans ce pays en entier »

## La section des groupes humains

N1 :



*rm̄t nbw*

« Tous les humains »

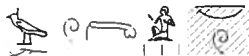
N2 :



*p<sup>c</sup>t nbt*

« Tous les P<sup>c</sup>t »

N3 :



*rhywt nb(w)t*

« Tous les sujets »

N4 : Y. Koenig ajoute ici une autre ligne dans sa traduction qui se lit : « Tous les hommes ». Si une telle insertion peut paraître logique dans le contexte, on ne trouve toutefois pas l'équivalent hiéroglyphique de cette ligne dans le texte fourni à la fin de son article.



[15] *sh̄t(y)w nbw*

[15] « Tous les castrats<sup>a</sup> »

a) La traduction de *sh̄t(y)w* par « castrats » pose certains problèmes. C'est toutefois la traduction qui semble la plus juste. Voir les remarques de Posener, *Cinq figurines...*, 1987,, pp. 36 – 37.

N5 :

*hm(w)t nb(w)t*

« Toutes les femmes »

N6 :

*srw nbw*

« Tous les nobles »

O1 :

*sbt.sn*

« Qui se révolteraient »

O2:

*w3t.sn*

« Qui conspireraient »

O3:

*h3t.sn*

« Qui combattraient »

O4:



*ddw ḥ3.sn*

« Qui parleraient de combattre »

**O5:**



*ddw sb.sn*

« Qui parleraient de se révolter »

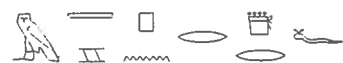
**O6:**



*sbjw nbw dd(w) sb.f*

« Tous les rebelles qui parleraient de se rebeller »

**O7:**



*m t3 pn r dr.f*

« Dans ce pays en entier »

### La section égyptienne

**P1:**



[16] *mt jmny mn<sup>(t)</sup> n s3t-b3stt 3t n hwt-ḥr-s3t nfrw*

« [16] Le mort *Imny*, qu'a allaité *S3t-b3stt*, qu'a élevé *hwt-ḥr-s3t* »

**P2:**





*mt wsrt-sn-snb ddw n.f ktw mn<sup>c</sup>(t) n s3t-jp s3(t) [17] hwt-hr-s3t 3t n kmw s3(t) hwt-hr-s3t*

« Le mort *Wsrt-sn-snb*, surnommé *ktw*, qu'a allaité *S3t-jp*, fille [17] de *hwt-hr-s3t*, qu'a élevé *Kmw*, fille de *hwt-hr-s3t* »

**P3:**

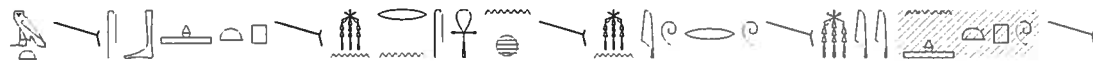


*mt shtp-jb mn3(t) n hwt-hr-s3t 3t n wnt-rhw-ᵑnh*

« Le mort *Shtp-jb*, qu'a allaité *hwt-hr-s3t*, qu'a élevé *Wnt-rhw-ᵑnh<sup>a</sup>* »

a) Y. Koenig, dans sa traduction, traduit ce nom par *Iwt-rhw-ᵑnh*. Le signe du lapin, E34, est pourtant, dans la très grande majorité des cas, un phonogramme bilitère qui se translittère par *wn* et qui possède la valeur phonétique ouen. Cette traduction semble donc plus probable.

**P4:**



*mt sb-htp [18] ms n rn-s-ᵑnh ms n jwrw msy n htpw*

« Le mort *Sb-htp* [18], né de *Rn-s-ᵑnh*, né de *Iwrw*, né pour *htpw<sup>a</sup>* »

a) Y. Koenig coupe cette phrase en deux après *Rn-s-ᵑnh*, associant le reste à un autre mort nommé *Sn-ᵑnh*. Pourtant, aucune mention n'est faite de lui dans la version longue du texte et nulle part ne retrouve-t-on le *mt* caractéristique du début de l'identification des égyptiens cités.

**La section des mauvaises choses**

**Q1:**



*mdw nb dw*

« Tout mauvais discours »

**Q2:**



*mdt nbt dwt*

« Toute mauvaise parole »

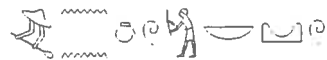
**Q3:**



[19] *šnt nbt dwt*

«[19] Toute mauvaise opposition »

**Q4:**



*hnnw nb dw*

« Tout mauvais tumulte »

**Q5:**



*srh nb dw*

« Toute mauvaise accusation »

**Q6:**



ḥ3 nb ḏw

« Toute mauvaise bataille »

**Q7:**



ḥt nbt ḏwt

« Toute mauvaise chose »

**Q8:**



w3t [20] nbt ḏwt

« Toute mauvaise [20] conspiration »

**Q9:**



k3t nbt ḏwt

« Tout mauvais »

**Q10:**



rswt nbt ḏwt m ḏddw nbw ḏw

« Tout mauvais rêve dans tout mauvais rêve ».